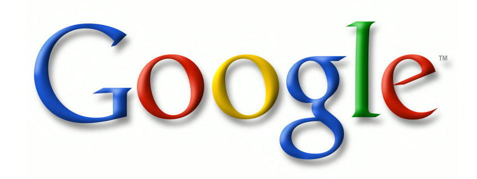

Google

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE CONTEMPORAINE

MAGNÉTISME
ET
HYPNOTISME

EXPOSÉ DES PHÉNOMÈNES OBSERVÉS

PENDANT

LE SOMMEIL NERVEUX PROVOQUÉ

PAR

LE Dr A. CULLERRE

Membre correspondant de la Société médico-psychologique

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

Avec 28 figures intercalées dans le texte



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

1892



BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE CONTEMPORAINE

MAGNÉTISME

ET

HYPNOTISME

PRINCIPAUX TRAVAUX DU MÊME AUTEUR

Nervosisme et névroses, 1 vol. in-18, 352 pages. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887 (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

Les Frontières de la Folie, 1 vol. in-18, 360 pages. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1888 (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

La Thérapeutique suggestive, 1 vol. in-16, 320 pages (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

Traité pratique des maladies mentales, 1890, 1 vol. in-18, 618 pages.

Articles divers dans les *Annales médico-psychologiques*, les *Archives de Neurologie*, le *Marseille médical*, etc.



MAGNÉTISME
ET
HYPNOTISME

EXPOSÉ DES PHÉNOMÈNES OBSERVÉS

PENDANT

LE SOMMEIL NERVEUX PROVOQUÉ

Au point de vue Clinique, Psychologique et Médico-légal

AVEC UN RÉSUMÉ HISTORIQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL

PAR

LE Dr A. CULLERRE

Membre correspondant de la Société médico-psychologique

TROISIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Avec 36 figures intercalées dans le texte



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, RUE HAUTEFEUILLE, PRÈS DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—

1892

PRINCIPAUX TRAVAUX DU MÊME AUTEUR

Nervosisme et névroses, 1 vol. in-18, 352 pages. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887 (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

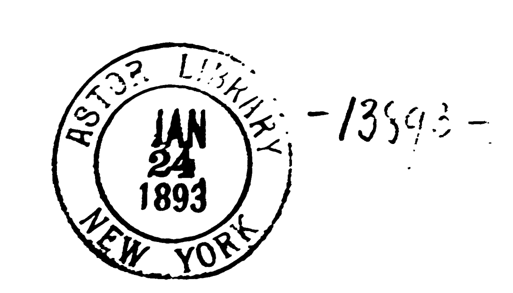
Les Frontières de la Folie, 1 vol. in-18, 360 pages. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1888 (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

La Thérapeutique suggestive, 1 vol. in-16, 320 pages (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

Traité pratique des maladies mentales, 1890, 1 vol. in-18, 618 pages.

Articles divers dans les *Annales médico-psychologiques*, les *Archives de Neurologie*, le *Marseille médical*, etc.




ASTOR LIBRARY
JAN
24
1893
NEW YORK

PRÉFACE

DE LA TROISIÈME ÉDITION

L'accueil bienveillant fait par le public aux deux premières éditions de ce livre a engagé les éditeurs à en faire une nouvelle. C'était l'occasion d'apporter au texte les modifications reconnues utiles en même temps que les additions nécessitées par les progrès de la science : nous l'avons saisie avec empressement.

Depuis six ans, époque de la première publication de ce livre, des horizons nouveaux se sont ouverts à l'hypnotisme : *l'action à distance des substances médicamenteuses, la polarité, la suggestion mentale,* sans être sorties encore de la période des incertitudes et des tâtonnements, se sont suffisamment affirmées comme problèmes ressortissant à la science positive pour qu'il ne soit plus permis d'en abandonner l'étude aux mains des mystiques et des adeptes de l'occultisme. Nous avons donc, en ce qui concerne ces questions, comblé les lacunes des éditions précédentes, en même temps que nous avons fait disparaître quelques inexactitudes et redressé quelques opinions trop radicales que le temps a condamnées.

Il est encore une branche de l'hypnologie dont les progrès ont été considérables depuis l'apparition de ce livre : je veux parler de la *thérapeutique suggestive*. Le puissant intérêt qui s'attache à cette question nous a engagé à en faire une étude spéciale.

Nous avons donc emprunté aux précédentes éditions de notre livre le chapitre consacré à la thérapeutique, pour en faire le point de départ d'un nouveau volume dont la publication est prochaine.

Ainsi, d'une part, le présent livre continuera à présenter au lecteur un tableau de la science hypnologique, envisagée à un point de vue général et théorique; de l'autre, celui que nous nous proposons de consacrer à la thérapeutique suggestive lui montrera les applications pratiques de cette science, et formera ainsi, en quelque sorte, le complément indispensable du premier.

A. CULLERRE.

La Roche-sur-Yon, 25 février 1892.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Ce livre s'adresse à ceux qui, désireux de ne point rester étrangers au mouvement scientifique de leur époque, n'ont ni le temps, ni la facilité de recourir aux sources. Aujourd'hui, grâce à la méthode de la division du travail, non moins féconde dans le domaine de la science que dans celui de l'industrie, une question n'est pas plus tôt posée qu'elle est attaquée à la fois sur toutes ses faces, décomposée en ses divers éléments, et résolue en détail.

Qui ne consulte que les publications d'un seul savant risque de ne point y trouver ce qu'il cherche; une vue d'ensemble, un tableau présentant tous les aspects du problème.

A qui se propose de tout lire, de tout étudier, deux choses ne tardent pas à manquer plus ou moins : les loisirs et les documents.

Ménager le temps du lecteur, lui présenter ce qu'il a besoin de connaître sous une forme condensée, tel a été notre but en résumant avec le plus de soin possible tout ce qui a paru d'important depuis quelques années sur le sommeil magnétique ou hypnotique, question à l'ordre du jour non seulement dans la

science, mais encore dans le droit, la littérature, la conversation, les revues, et jusque dans les plus petits journaux.

La science étant loin d'être faite sur cette pointilleuse donnée, et d'ailleurs la plupart des études qu'elle a suscitées ne datant que d'hier, nous nous sommes efforcé de conserver à chaque auteur la paternité de ses idées et de ses découvertes, mettant sans cesse en avant les noms des Charcot, des P. Richer, des Dumontpallier, des Ch. Richet, des Bernheim, des Brémaud, etc., et des élèves qui partagent avec ces maitres le mérite d'avoir dissipé les épaisses ténèbres qui enveloppaient naguère la troublante question du magnétisme animal.

Cette manière de procéder ne nous a pas semblé commandée seulement par l'obligation de respecter les droits de chacun, mais encore par l'impossibilité de présenter une opinion moyenne sur beaucoup de points encore en discussion. Dans ces conditions, il eût été téméraire d'offrir au lecteur autre chose que les vues originales des savants autorisés par leurs recherches spéciales à se prononcer sur tel ou tel point particulier; toute tentative pour lui imposer une manière de voir impersonnelle, des solutions anonymes, eût été vaine autant que prématurée. Aussi nous saura-t-il gré d'avoir assumé envers lui, non le rôle de mentor, mais celui de chroniqueur.

Notre tâche ainsi comprise, il eût été peu logique d'exposer la doctrine de l'hypnotisme moderne sans en [illegible] un historique succinct, sans indiquer par

quelles vicissitudes mémorables a passé la question, quelles en sont les origines, comment les somnambules hypnotiques de nos jours ont pour ancêtres la petite servante de Mesmer et le valet de ferme du marquis de Puységur. Nous ne pouvions négliger de rappeler que c'est en voulant confondre les partisans du magnétisme animal que Braid a découvert ce qu'il y a de réel dans leurs pratiques. C'est ce qui explique que nous ayons conservé en tête de ce livre le mot de *Magnétisme*, qui ne doit plus effaroucher personne, puisque ce qu'il désigne a vécu et n'appartient plus désormais qu'à l'histoire.

Ceux qui aborderont cette lecture sans une connaissance préalable du sujet s'attendront assurément à y rencontrer des choses surprenantes; mais peut-être leur attente sera-t-elle dépassée. Au lieu d'en être troublés, qu'ils veuillent bien faire appel à leur jugement, et se souvenir que, pour l'examen d'une question scientifique, la seule attitude qui convienne est une disposition d'esprit aussi éloignée de la foi aveugle que du scepticisme de parti pris.

A. Cullerre.

La Roche sur-Yon, 1er octobre 1885.

MAGNÉTISME

ET

HYPNOTISME

CHAPITRE PREMIER

LE MAGNÉTISME A TRAVERS LES SIÈCLES

I. — Magnétisme et hypnotisme : analogies et différences. — Le surnaturel dans le magnétisme : une somnambule lucide. — Origines vénérables.
II. — Le magnétisme inconscient : devins, mages, prêtres, pythonisses, sibylles.
III. — Les états hypnotiques chez les sorciers.
IV — Les états hypnotiques chez les possédés : don de seconde vue, don des langues ; léthargie, catalepsie, somnambulisme.
V. — Les prophètes du Dauphiné. — Les convulsionnaires de Saint-Médard.
VI. — Guérisseurs et toucheurs : Greatrakes, Gassner, le zouave Jacob, le toucheur de Noirmoutier.
VII. — Fakirs et Djoguis. — Les moines du mont Athos. — Sorciers arabes et marabouts marocains. — Les Beni-Aïssaouas.

I

Le *magnétisme animal* est un ensemble de procédés destinés à produire sur le corps humain des phénomènes insolites qu'une doctrine particulière est ensuite chargée d'expliquer. Par l'étrangeté de ses pratiques, par le vague de son système, par l'incertitude de ses effets possibles et le merveilleux de ses résultats supposés, le



II

En Chaldée, les voyants étaient très répandus, et il suffisait de dormir dans certains temples pour acquérir le don de seconde vue.

A certaines fêtes de l'ancienne Égypte, le dieu Apis inspirait aux femmes et aux enfants l'enthousiasme prophétique.

Le spiritisme lui-même, ce cousin germain du magnétisme, pourrait revendiquer des origines non moins vénérables. A Babylone, on croyait aux esprits frappeurs ; chez les Hébreux, la Pythonisse d'Endor évoquait l'ombre des morts comme un médium du XIX[e] siècle.

En Achaïe, dans un temple de Cérès, il y avait au fond d'un puits un miroir dans lequel les prêtres faisaient apparaître l'image de la personne malade pour laquelle on venait consulter la déesse : c'était la photographie spirite de l'époque.

Dans les sanctuaires de la Grèce, on procédait, pour inspirer les pythies, à de véritables pratiques magnétiques. A Delphes, le temple d'Apollon était bâti sur une fissure du sol qui donnait passage à des émanations sulfureuses : au-dessus de cette fente était installé le trépied sacré sur lequel s'asseyait la pythonisse, préparée par le jeûne et diverses autres épreuves. Peu à peu, elle s'agitait, entrait en extase, et, l'écume à la bouche, rendait les oracles du dieu.

Les sibylles grecques et romaines n'étaient lucides qu'à de certaines époques. Il fallait, pour qu'elles pussent prédire l'avenir, qu'elles tombassent en convulsions ; alors le dieu s'emparait d'elles et faisait éclater dans leur bouche le délire fatidique (1).

(1) Virgile, *Énéide*, liv. VI.

en 1549 et dont l'immobilité avait duré plusieurs heure
se vantaient, dit Calmeil, de connaître ce qui s'était pass



Fig. 1. — Attaque hystéro-épileptique, phase tonique.



Fig. 2. — Spasme tétanique, arc de cercle.

dans la ville et dans ses environs pendant la durée c
leur accès (1).

Calmeil, *De la folie considérée sous le point de vue pathol*

Chez beaucoup de ces convulsionnaires et de ces possédées, on remarqua une grande exaltation de l'acuité sensorielle.

L'ouïe était tellement hyperesthésiée chez certaines



Fig. 3. — Période des contorsions.
(Dessin fait par M. Paul Richer, d'après un croquis de M. Charcot.)

religieuses de Loudun (1632) qu'elles entendaient des paroles prononcées à voix basse à des distances considérables. Le latin qu'elles récitaient sans l'avoir jamais

gique, philosophique, historique et judiciaire. Paris, J.-B. Baillière, 1845, 2 volumes in-8.

appris — mais non sans l'avoir jamais entendu — pro venait de l'exaltation de leur mémoire.

Dans leurs transports convulsifs (1652), les religieuse d'Auxonne semblaient avoir le don des langues. C n'était pas un mince étonnement pour les assistants qu de les entendre répondre en latin à leurs exorcistes e faire en cette langue de véritables discours. Comme le somnambules lucides d'aujourd'hui, elles lisaient dan la pensée des autres; elles comprenaient, en parti culier, les commandements intérieurs que leur faisaien les exorcistes et y obéissaient ordinairement avec un grande exactitude. L'évêque de Châlons ayant ordonn mentalement à Denise Parisot de le venir trouver pou être exorcisée, elle y vint incontinent bien qu'elle habitâ dans un quartier de la ville assez éloigné. Il command de même par la pensée à la sœur Borthon, au plus foi de ses agitations, de venir se prosterner devant le Saint Sacrement; au même instant, elle obéit avec une pré cipitation extraordinaire (1).

Les divers états hypnotiques faisaient partie des crise les plus fréquentes des possédées.

Leloyer raconte que les démons muets causent l léthargie, rendent les hommes insensibles et qu'il es fréquent de voir les striges passer plusieurs heures dan un sommeil léthargique.

Nicole Obry, la possédée de Vervins (1566), tombait e léthargie à la suite de ses crises. Elle prédisait en outr l'heure du retour de ces accès futurs.

L'évêque de Châlons remarqua que, pendant l'exor cisme, la sœur Catherine, des religieuses d'Auxonne

(1) Ces faits, s'ils sont authentiques, sont des exemples remar bles de suggestion mentale

avait la tête renversée, les yeux ouverts, la prunelle

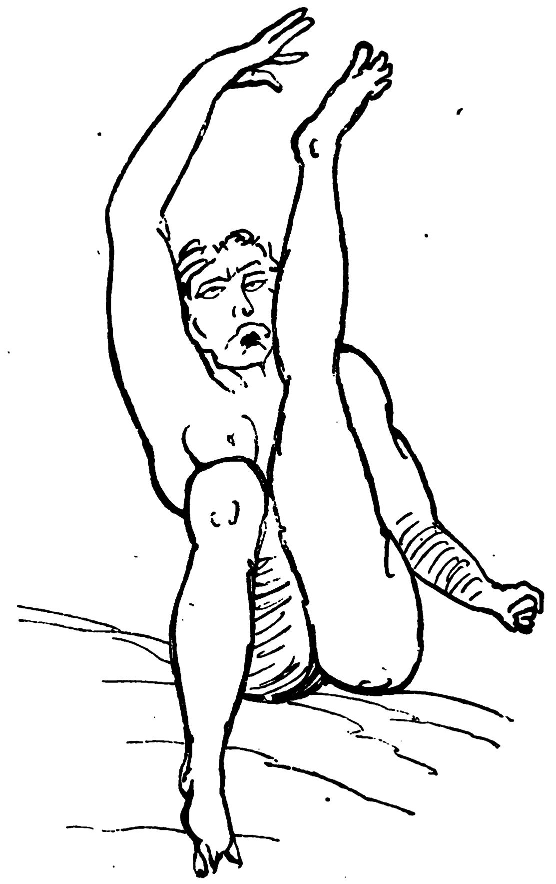


Fig. 4. — Périodes des contorsions.
(Fac-similé d'un croquis fait d'après nature.)

absolument retirée sous la paupière supérieure, le blanc

des yeux demeurant seul en évidence : autant de signes léthargiques (1).

La sœur de la Purification tomba, à l'heure du sabbat, dans une espèce d'assoupissement et d'insensibilité merveilleuse qui avait duré cinq quarts d'heure et plus, aliénée de tous les sens, sans mouvements, sans parole et sans connaissance, les bras croisés sur la poitrine et si raides qu'il fut impossible de les ouvrir, et les yeux fermés et puis ouverts, mais fixes et arrêtés sans rien voir (2).

Les religieuses de Louviers (1642) tombaient, elles aussi, dans une sorte de crise léthargique.

Il y en a parmi elles qui se pâment et s'évanouissent durant les exorcismes, comme à leur gré, en telle sorte que leur pâmoison commence lorsqu'elles ont le visage le plus enflammé et le pouls le plus fort. Pendant cet évanouissement, qui dure quelquefois une demi-heure et plus, l'on ne peut remarquer ni de l'œil ni de la main aucune respiration en elles (3).

Les pratiques des exorcistes avaient ceci de particulier qu'elles agissaient sur les possédées à la façon des passes magnétiques sur les sujets sensibles; elles développaient une foule d'accidents que l'on peut considérer comme d'ordre suggestif ou comme tout entiers dus à l'imagination des malades.

En 1599, Marthe Boissier se prétendait possédée du démon. L'évêque d'Angers, voulant l'éprouver, commande qu'on lui apporte le livre des exorcismes et, au lieu de lire une conjuration, se met à réciter les premiers vers de l'*Énéide*... Elle n'en tombe pas moins aussitôt en convulsions. D'autres pièges de ce genre tendus au diable par qui cette

(1) Calmeil, *De la folie*, passim.
(2) *Histoire des diables*, cité par Calmeil, t. II, p. 135.
(3) Lebreton, cité par Calmeil, t. II, p. 78.

fille prétendait être possédée produisirent le même effet.



Fig. 5. — Période des contorsions.
(Fac-similé d'un croquis fait d'après nature.)

On observa chez les possédées de Loudun (1632) tous les symptômes de la catalepsie. Leur corps était parfois

doué d'une souplesse si extraordinaire qu'on pouvait le ployer en tous sens comme une lame de plomb et qu'il restait aussi longtemps qu'on l'y laissait dans l'attitude qui lui avait été donnée.

Les contractures de toute espèce n'étaient pas moins fréquentes. La sœur Marie du Saint-Esprit, de Louviers, possédée par un diable nommé Dagon, fut trouvée couchée en travers sur l'ouverture d'un puits soutenue seulement d'un côté par les pieds et de l'autre par la tête (1). Chez les autres possédées du même cloître, on remarquait fréquemment l'invasion d'une sorte de raideur cataleptique qui permettait à leurs corps de conserver très longtemps les attitudes les plus étranges.

En 1511, une religieuse de Salamanque avait de fréquentes extases. Alors son visage et ses mains perdaient leur couleur naturelle, et son corps entrait dans une raideur si grande qu'on eût pu croire qu'il était tout d'une pièce, et que ses doigts n'avaient plus d'articulations.

Dans la maison des enfants trouvés de Hoorn, éclata, en 1673, une épidémie de démonopathie. Entres autres phénomènes observés, on vit des jeunes gens devenir aussi raides qu'une barre.

Tellement qu'en les prenant seulement par la tête et par les pieds, on pouvait les porter où l'on voulait sans qu'ils se remuassent, ce qui durait plusieurs heures et même la nuit.

Étant protestants, ils échappèrent aux exorcismes; ils n'en guérirent pas moins quand on les eut dispersés (2).

Parmi les extatiques célèbres chez lesquelles on retrouve tous les syptômes de la catalepsie ou de la léthargie, on doit, d'après M. Calmeil, citer :

(1) Calmeil, *loc. cit.*, t. II, p. 108.
(2) Calmeil, *loc. cit.*, t. I, p. 156.



Fig. 6. — Attaque de crucifiement

Sainte Thérèse, qui dit elle-même que, dans le ravissement divin, « tous les membres deviennent raides et froids »;

Sainte Elisabeth, dont le corps était parfois tellement raide qu'on n'en pouvait remuer une partie que tout le reste ne suivît;

Marguerite du Saint-Sacrement, qui devenait quelquefois raide comme un cadavre;

Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites de France, qui tombait dans des accès de mort apparente;

Madeleine de Pazzi, qui restait huit jours et huit nuits en léthargie, les sens complètement fermés au monde extérieur.

On observait aussi le somnambulisme et ses divers symptômes.

Les exorcistes de Loudun attestent que le diable endormait quelquefois les religieuses soumises à leurs conjurations. Après être sorties de cet état, absolument analogue à celui des somnambules magnétiques, elles avaient perdu complètement le souvenir de ce qu'elles avaient dit ou fait pendant une partie de leur accès nerveux. La supérieure de cette communauté se livrait parfois à des vaticinations qui duraient plus de deux heures : une fois revenue à elle, elle ignorait absolument tout ce qu'elle avait débité pendant son improvisation.

Les mêmes Ursulines quittaient leurs lits la nuit, parcouraient le couvent dans tous les sens et montaient jusque sur les toits.

Les religieuses d'Auxonne entraient, elles aussi, en somnambulisme, soit au commandement des exorcistes, soit à l'heure prédite par quelques-unes d'entre elles.

A Nîmes, les pratiques exorcistes jetaient encore les ...dées en somnambulisme.

La vue d'un objet sacré, les gestes que fait le prêtre au moment de la consécration, la saveur de l'eau bénite faisaient tomber les possédées de Bayeux (1732) dans des accès de somnambulisme pendant lesquels elles se livraient à des exercices périlleux devant lesquels reculerait un équilibriste de profession.

V

Il suffit, au seuil du XVIIIe siècle, d'un seul calviniste sorti d'un village du Dauphiné, pour communiquer à tout un peuple l'esprit prophétique. Il soufflait dans la bouche des néophytes pour leur communiquer le don d'inspiration : ceux-ci, à leur tour, rendaient le même service à leurs amis, de telle sorte que, grâce à cette sorte d'influx magnétique, et au magnétisme non moins puissant de l'imitation, il surgit dans le Dauphiné, le Vivarais et les Cévennes huit ou dix mille prophètes en quelques années. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tout le monde prédisait l'avenir. Des enfants de trois ans, qui n'avaient jamais parlé que le patois de leur pays, entraient dans des extases singulières, et s'exprimant avec une volubilité étonnante en bon français, annonçaient la prochaine destruction de la Babylone papiste. On racontait des choses étranges. Un garçon de quinze mois avait prophétisé dans son berceau ; un autre dans le sein de sa mère (1) !

La bergère du Cret, l'une de ces prophétesses, était sujette à des accès de somnambulisme bien caractérisé :

Quelquefois elle paraissait ensevelie dans une léthargie profonde dont on cherchait vainement à la retirer. Quand elle se trouvait

(1) Calmeil, *De la folie*, passim.

dans ces dispositions, on pouvait l'appeler, la pousser, la secouer, la pincer, la brûler sans la faire sortir de son état apparent de sommeil. Souvent, tout en ayant l'air de dormir, elle se mettait à chanter des psaumes d'une voix claire et intelligible. Les mouvements de ses lèvres étaient modérés, exempts de spasmes, ses gestes mesurés et convenables. Après avoir chanté, on l'entendait improviser des prières, réciter de longs paragraphes de la Bible, commenter les saintes Écritures, apostropher les impies, débiter des sermons pleins de force (1).

Au sortir de l'accès, elle ne se souvenait de rien de ce qui s'était passé ni de ce qu'elle avait dit.

Quelques années plus tard, en pleine capitale, le marbre de la tombe du diacre janséniste Pâris, mort en odeur de sainteté, manifestait la propriété de faire, par son seul contact, entrer dans des convulsions épouvantables les malades qui venaient y chercher la guérison de leurs souffrances. Au bout de quelques mois on comptait déjà un millier de convulsionnaires. Ceux qui ne pouvaient s'étendre sur le marbre, se procuraient de la terre du tombeau qui, mélangée à du vin, ne se montrait pas moins efficace. Beaucoup de ces convulsionnaires devinrent sujets à des états analogues à l'extase, la catalepsie et le somnambulisme, et auxquels on donnait le nom d'*état de mort*.

Quelques-uns, d'après Mongeron, restaient deux ou trois jours de suite les yeux ouverts, sans aucun mouvement, ayant le visage très pâle, tout le corps insensible, immobile et raide comme celui d'un mort.

VI

Je ne sais si les partisans du magnétisme revendiquent

(1) Calmeil, *loc. cit.*, t. II, p. 301.

pour leur agent les cures du diacre Pâris ; ils auraient peut-être quelque peine à expliquer par l'intervention du fluide ces miracles *post mortem*. Du moins adoptent-ils, comme nous l'avons dit précédemment, les miracles opérés par les vivants.

Depuis le XI[e] siècle, non seulement les rois de France, mais encore la plupart des rois d'Europe et même de simples barons s'attribuèrent le pouvoir de guérir certains malades en les touchant. Que faisaient-ils, sinon du magnétisme sans le savoir ? Cela est si vrai, nous dit Du Potet, que le même moyen a réussi parfois entre les mains des médecins. Du reste, la tradition n'a jamais été interrompue; les rois de France eurent de nombreux prédécessenrs et des plus illustres : Pyrrhus et Vespasien, pour n'en point citer d'autres, produisaient la guérison des maladies par simple attouchement.

Dans les siècles derniers, dit encore l'auteur que nous venons de citer, nous savons qu'il existait une foule de thaumaturges, dont les plus célèbres, Valentin Greatrakes et Gassner, guérirent un grand nombre de malades, et ces guérisons sont attestées par une infinité de médecins. Toutes ces guérisons, je ne crains pas de le dire, n'ont eu d'autre cause que le magnétisme animal (1).

Greatrakes et Gassner, le premier surtout, étaient des toucheurs, dont la célébrité mérite de nous arrêter un instant.

Valentin Greatrakes, Irlandais de bonne maison, était un homme d'épée. Un jour, en 1662, il apprit par une révélation, qu'il avait le don de guérir les écrouelles. Il essaya son pouvoir sur quelques scrofuleux, les toucha et les guérit. Quelques années plus tard, de nouvelles inspirations l'avertirent qu'il pouvait guérir la fièvre, les

(1) Du Potet, *loc. cit.*

plaies, les ulcères, l'hydropisie, et un grand nombre d'autres maladies. Bientôt sa réputation fut immense. De toutes parts autour de lui, les malades affluaient et, par de simples attouchements dirigés de façon à chasser le mal du centre vers les extrémités, il produisait des cures merveilleuses.

Par l'application de sa main, dit un auteur du temps, Greatrakes faisait fuir la douleur et la chassait aux extrémités. L'effet était quelquefois très rapide et j'ai vu quelques personnes guéries comme par enchantement. Ces guérisons ne m'induisaient point à croire qu'il y eût quelque chose de surnaturel. Lui-même ne le pensait pas, et sa manière de guérir prouve qu'il n'y avait ni miracle ni influence divine. Il paraît qu'il s'échappait de son corps une influence balsamique salutaire (1).

Quand les douleurs, dit un autre, étaient fixées dans la tête ou dans les viscères, et qu'il les déplaçait, elles produisaient parfois des crises effrayantes et qui faisaient craindre pour la vie du malade.

Ainsi Greatrakes produisait ces crises si favorables que Mesmer considérera plus tard comme essentielles à la guérison.

Un siècle plus tard, en Souabe, Gassner produisait aussi des crises, mais par un procédé moins simple. Étant prêtre, il ne pouvait se conduire comme un simple toucheur laïque. Aussi mêla-t-il largement la religion à ses pratiques.

Convaincu que les maladies sont, les unes d'ordre naturel, les autres dues à l'intervention du démon, il commençait ses cures par un exorcisme probatoire, c'est-à-dire destiné à constater la présence du diable. Si

(1) Louis Figuier, *Histoire du merveilleux dans les temps modernes*. Paris, 1881, t. III, p. 128 et suiv.

l'état de souffrance était de cause naturelle, la conjuration restait sans effet; dans le cas contraire, elle forçait le démon à révéler sa présence par des convulsions. Il s'emparait des malades de la dernière catégorie et les traitait à sa façon; quant à ceux de la première, il les abandonnait aux médecins, mais, si l'on en juge d'après sa pratique, ceux qui échappaient à sa compétence étaient assez rares.

Il commença par ses paroissiens, qui furent si satisfaits de lui que sa réputation s'étendit bientôt non seulement à toute la Souabe, mais à la Suisse et au Tyrol. Puis il se mit à voyager, répandant les guérisons sur sa route. Lorsque ensuite il se fut fixé à Ratisbonne, on vit jusqu'à dix mille malades accourant simultanément vers lui, camper sous des tentes autour de la ville.

L'une de ses cures les plus célèbres fut celle de la fille d'un seigneur allemand. Elle était atteinte d'hystérie. Quoique fort soulagée par un traitement que lui avait fait suivre un médecin de Strasbourg, elle voulut voir Gassner. Ce dernier lui persuada qu'elle n'était point guérie, et procéda immédiatement à ses exorcismes. Ils jetèrent la jeune fille dans d'épouvantables convulsions que le thaumaturge suspendait à volonté en prononçant le mot : *Cesset.* Le diable qui possédait la jeune Émilie savait le latin; il obéissait scrupuleusement à tous les ordres que lui donnait Gassner en cette langue. Lui ordonnait-il d'agiter les bras de la malade, aussitôt elle commençait à trembler des mains. Au commandement, elle entrait en crises ou tombait en catalepsie; au commandement elle revenait soudain à elle. — *Agitentur brachia!* et les deux bras s'agitaient. — *Paroxysmus veniat!* et la crise survenait, violente. — *Cesset paroxysmus in momento!* et elle se relevait le sourire aux lèvres.

— *Tollantur pedes!* et d'un coup de pied elle renversait une table. — *Habeat angustias circa cor!* et elle tournait les yeux d'une manière effrayante. — *Sit quasi mortua!* le visage devenait livide, le nez s'étirait, la bouche s'ouvrait démesurément, la tête et le cou se raidissaient et le pouls cessait presque de battre. Au formidable *Cesset* tout s'apaisait comme par enchantement. Inutile de dire que la jeune Émilie, qui avait reçu une éducation très soignée, connaissait parfaitement le latin.

Il ne sera pas nécessaire, dit M. L. Figuier, de beaucoup insister pour établir que, dans ces exorcismes de Gassner, il n'y avait rien autre chose que des manipulations magnétiques... Ainsi Gassner faisait du magnétisme sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Mesmer lui-même l'a bien reconnu. S'expliquant avec l'électeur de Bavière sur les miracles de Gassner, il dit que ce prêtre ne guérissait ses malades qu'en imagination. Plus tard, il lui attribua certaines dispositions au moyen desquelles il faisait du magnétisme animal sans le savoir.

De nos jours, il y a encore des guérisseurs, des sorciers et des possessions démoniaques.

Tout le monde a gardé le souvenir des cures merveilleuses du zouave Jacob, dont le nom avait, il y a quelques années, conquis assez de notoriété pour être rapproché des toucheurs célèbres dont nous venons de raconter les prodiges.

Bon nombre de guérisseurs d'une réputation moins universelle sont répandus dans les diverses régions de la France. Dans l'Ouest, un certain nombre de personnes appartenant au clergé sont réputées posséder le pouvoir de guérir les maladies. Certain curé de notre voisinage est considéré comme ayant le don de voir, au travers du corps, les maladies des organes internes. C'est un voyant non somnambule. Il obtient des guérisons surprenantes,

moins surprenantes cependant que ses diagnostics dont on nous a rapporté quelques-uns.

Les guérisseurs par secret foisonnent dans tout ce pays. Ils sont considérés comme affiliés au démon, et la confiance qu'ils inspirent n'existe pas seulement dans les classes ignorantes et rurales.

Les paysans ont une foi absolue en la puissance de ces thaumuturges de bas étage qui forment des espèces de dynasties, se transmettent leurs pouvoirs de père en fils, et apportent en naissant, comme un signe tangible de cette puissance, des stigmates emblématiques figurés en quelque endroit de leur corps. Le chef d'une de ces familles a *une envie de fraises* sur la joue gauche; son fils a un *christ* dessiné sur la langue, et sa fille porte au même endroit une *couronne de rosaire* (1), de couleur bleue, marron et jaune.

La possession démoniaque est encore fréquente en Vendée. L'un prétend qu'il est au pouvoir de *la mauvaise chose :* c'est ainsi qu'il qualifie le malin esprit qui le poursuit sans cesse, et qu'il voit tantôt sous la forme d'un chat ou d'un chien, tantôt sous la figure humaine : ça le pousse, ça le fait aller, et il est obligé d'obéir. A une autre on a jeté un sort : assise à sa porte, elle a vu passer dans l'ombre de la nuit une bête ressemblant à un ours, qui a tourné autour d'elle pour l'ensorceler : c'était le diable. En voici un troisième qui est devenu possédé du démon d'une façon singulière : un jour, étant allé à confesse, au moment où le prêtre leva la main pour le bénir, il sentit un vaisseau se rompre dans sa poitrine. C'était le diable qui s'emparait de lui.

Les somnambules lucides, ou plutôt les *dormeuses*,

(1) L'image d'un chapelet.

comme on les appelle, jouissent d'un crédit illimité; on les soupçonne aussi d'accointances avec l'esprit des ténèbres. On les consulte en toutes choses, et leurs oracles ont parfois pour le moral de ces gens crédules de désastreuses conséquences.

VII

Mais ce n'est pas seulement en Europe et dans la chrétienté que les effets du magnétisme se sont manifestés à travers les siècles.

Depuis 2.400 ans, les Fakirs et les Djoguis de l'Inde pratiquent l'hypnotisme dans un but de dévotion qui est de s'unifier à Dieu dans une sorte d'extase. En se regardant pendant quelques minutes le bout du nez, ils tombent en catalepsie, et peuvent alors émerveiller la foule par des attitudes extraordinaires qu'ils gardent un temps indéfini. Au dire de certaines personnes, les Djoguis ne pratiqueraient pas seulement l'hypnotisme, mais encore le magnétisme dans ce qu'il a de plus merveilleux et de plus incompréhensible.

Il y a, parait-il, trois écoles de Djog dans l'Inde, l'une située sur les bords du Gange, l'autre sur la côte d'Orissa, la troisième dans le sud de la péninsule; et elles communiqueraient hypnotiquement entre elles de la façon la plus régulière.

S'endormir à distance, rester hypnotisés des jours et des semaines entières, aussi immobiles que des stylites, s'anéantir dans une volonté supérieure qui substitue les cerveaux les uns aux autres ; échanger à des milliers de milles les impressions les plus précises, tout cela est un jeu pour les Djoguis. Voilà bien de quoi décourager les somnambules européennes les plus lucides.

Les moines chrétiens du mont Athos observaient des pratiques semblables à celles des Fakirs, mais au lieu de leur nez, prenaient leur nombril pour point de mire et tombaient en extase cataleptique après une contemplation suffisamment prolongée de cette région.

Depuis quarante siècles, exposait en 1860 le Dr E. Rossi, du Caire, une classe d'Égyptiens fait sa profession du Mandeb, qui n'est autre chose qu'un mélange de sorcellerie et d'hypnotisme. Ces magiciens font généralement usage d'une assiette en faïence parfaitement blanche. Dans le centre de cette assiette, ils dessinent avec une plume et de l'encre deux triangles croisés l'un dans l'autre, et remplissent le vide de cette figure géométrique par des mots cabalistiques, pour concentrer le regard sur un point limité. Puis, pour augmenter la lucidité de la surface de l'assiette, ils y versent un peu d'huile.

Ils choisissent en général un jeune sujet pour leurs expériences, lui font fixer le regard au centre du double triangle croisé. Quatre ou cinq minutes après, voici les effets qui se produisent : Le sujet commence à voir un point noir au milieu de l'assiette, ce point noir a grandi quelques instants après, change de forme, se transforme en différentes apparitions qui voltigent devant le sujet. Arrivé à ce point d'hallucination, le sujet acquiert souvent une lucidité somnambulique aussi extraordinaire que celle des magnétisés (1).

D'autres opérateurs, sans avoir recours à cet appareil charlatanesque, se contentent de faire fixer à leur patient une boule de cristal, et obtiennent sans plus de difficulté le sommeil hypnotique.

(1) Demarquay et Giraud-Teulon, *Recherches sur l'hypnotisme.* Paris, 1860, in-8, p. 62.

Les sorcières arabes et les marabouts marocains emploient, au dire de M. de Pietra Santa (1), des procédés analogues. Avec une matière colorante noire, les sorcières décrivent sur la paume de leur main un cercle au centre duquel est indiqué un point noir. La fixation de ce point amène rapidement le sommeil hypnotique et l'insensibilité. Les marabouts, sur une table recouverte d'un linge blanc, placent une bouteille pleine d'eau, derrière laquelle brûle une lampe. Le sujet s'installe à quelque distance et fixe le point lumineux ; il ne tarde pas à s'endormir et reste plongé parfois dans un état complet d'anesthésie.

Dans la province de Constantine, la tribu des Beni-Aïssaouas pratique certains exercices qui rappellent les scènes qui se passaient autour du baquet magnétique de Mesmer.

Ils s'asseyent par terre au nombre d'une douzaine, entourés de musiciens jouant du tambourin et des castagnettes. Ils commencent à exécuter alternativement des mouvements verticaux et latéraux de la tête et du tronc. Peu à peu le jeu, en même temps que la musique, s'accélère ; et au bout de vingt minutes les jongleurs se livrent à des contorsions violentes, les yeux sanglants, hors de la tête, l'écume à la bouche, le corps inondé de sueur. Alors l'insensibilité arrive, et ces forcenés se traversent les téguments de coups de poignard, avalent du verre pilé, marchent sur des barres de fer rouge, jusqu'à ce que, épuisés, ils tombent dans un profond sommeil.

Nous en avons fini avec ce rapide exposé du magnétisme qui s'ignore. Nous allons passer maintenant à l'histoire du magnétisme qui s'affirme comme doctrine.

(1) Pietra Santa, *Union médicale*, 2 janvier 1860.

CHAPITRE II

DE MESMER A BRAID

I. — Mesmer : Le fluide universel, base de son système. — Pourquoi il l'appelle magnétisme animal. — Son emploi, puis son abandon de l'aimant. — Il n'a fait que ressusciter une doctrine en honneur dans les siècles précédents.

II. — Son séjour à Vienne ; il passe pour un imposteur. — Son arrivée à Paris ; état des esprits à cette époque ; il obtient un vif succès. — Ses pratiques : le baquet. — Effets magnétiques : les crises.

III. — Ses prosélytes : Deslon. — Le système repoussé par les sociétés savantes. — Rapports de Bailly : Les effets magnétiques sont le produit de l'imagination ; leur danger pour les mœurs. — Mesmer enrichi se retire des affaires.

IV. — De Puységur : il découvre le somnambulisme artificiel. — Simplification du système et des pratiques magnétiques.

V. — Les schismes. — La révolution disperse les adeptes ; ils reparaissent à partir de 1813 ; Deleuze, Faria, Bertrand, Georget, Du Potet, Foissac.

VI. — Examens du magnétisme par l'Académie de médecine : rapport favorable de Husson ; rapport contraire de Dubois. — Le prix Burdin : Les somnambules lucides dévoilées. — Complet discrédit du magnétisme animal.

I

Au moment même où le thaumaturge Gassner, ce prêtre d'une petite paroisse de Souabe dont nous avons parlé, attirant à lui la foule des malades et des infirmes, multipliait les exorcismes, et faisait pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'humanité, reculer le diable et la maladie, son œuvre, Antoine Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne, son compatriote, presque son émule, inventait une panacée des-

tinée à supprimer, elle aussi, la maladie de la surface du globe, et jetait les fondements de la doctrine du magnétisme animal.

La base du système de Mesmer, c'est l'existence d'un fluide universel, régi par des lois mécaniques inconnues, animé de mouvements plus ou moins généraux et compliqués, comparables à un flux et à un reflux, et établissant « une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés ».

Ce fluide impondérable, répandu partout, susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions de mouvement, fait sentir son action alternative sur les êtres vivants en s'insinuant dans la substance des nerfs. Dans le corps humain, en particulier, il se manifeste par des propriétés analogues à celles de l'aimant :

On y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés (1).

Il explique ainsi les raisons qui l'ont conduit à qualifier sa prétendue découverte du nom que l'on sait.

La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes, et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer *magnétisme animal.*

A travers ces élucubrations si peu limpides, on sent je ne sais quelle équivoque. Il n'y a, explique Mesmer, qu'une simple analogie entre les propriétés magnétiques de l'aimant et celles du fluide universel; le mot de *magnétisme animal* n'est qu'une expression métaphorique; et pourtant il a beau dire que l'action que peuvent produire sur les maladies l'aimant et l'électricité ne s'exerce que

(1) Mesmer, *Mémoires et aphorismes*, Paris, 1846.

par l'action du magnétisme animal : il a beau faire de ces agents les très humbles serviteurs de son fameux fluide, on devine que cette distinction n'est pas très nette dans son esprit, et qu'il y a autant d'embarras dans sa pensée que dans sa façon de l'exprimer. La raison en est simple. Avant de jouer du fluide universel, Mesmer avait commencé, comme la plupart des praticiens de son temps, par faire usage pour la cure des maladies de l'aimant et des plaques aimantées. Quelques succès obtenus en collaboration avec le Père jésuite Hell, physicien distingué, l'avaient encouragé. On trouve à ce sujet, dans son premier Mémoire, l'observation suivante dans laquelle il s'agit d'une affection convulsive de nature hystérique :

La malade ayant éprouvé un renouvellement de ses accès ordinaires, je lui fis l'application sur l'estomac et aux deux jambes de trois pièces aimantées. Il en résultait, peu de temps après, des sensations extraordinaires ; elle éprouvait intérieurement des courants douloureux d'une manière subtile, qui, après différents efforts pour prendre leur direction, se déterminèrent vers la partie inférieure, et firent cesser pendant six heures tous les symptômes de l'accès. L'état de la malade m'ayant mis le lendemain dans le cas de renouveler la même épreuve, j'en obtins le même succès.

Mais soit par jalousie contre le Père Hell, qui se permit de guérir sans lui des malades par l'aimant, et qu'il accusa de vouloir lui voler sa découverte; soit qu'il crût réellement, à la suite des physiciens d'une autre époque, que l'action des aimants n'était qu'une manifestation du fluide universel, il ne tarda pas à abandonner complètement l'usage des armatures magnétiques, et d'une électrothérapie positive passa peu à peu à une magnétothérapie de charlatan et de jongleur. Ce ne furent pas seulement les tendances mystiques de sa nature, mais surtout ses appétits extraordinaires de bruit, de renommée et de rich-

qui le poussèrent à ressusciter les idées scientifiques d
siècles passés, abandonnées par tous les savants de s
époque.

Le principe, en effet, sur lequel Mesmer a échafau
son système n'est qu'une relique surannée des cosmog
nies antiques. L'influence des corps célestes sur les cré
tures humaines servait déjà de base à l'astrologie inve
tée par les Chaldéens, et cette vieille conception mystiqu
après s'être perpétuée à travers des milliers de géné
tions, avait au seuil même du monde moderne jeté l'éc
suprême d'un flambeau près de s'éteindre à jamais.

Au xv[e] siècle, Paracelse, qui révolutionna la médeci
de son temps, professait que la force vitale dérivait
astres, ce qui le conduisit à affirmer l'existence d'
fluide sympathique entre les mondes célestes et les cr
tures vivantes. Il prétendait que l'homme est doué d'
double magnétisme, l'un pour ses facultés intellectuel
et morales, l'autre pour ses fonctions organiques :
premier venait des astres, l'autre des éléments matérie
Il avait soutenu la théorie des pôles, qu'on retrouve ch
Mesmer. Il croyait à la vertu des substances magnétis
et conseillait l'emploi de talismans et d'onguents magn
tiques.

Un peu avant lui, Ficin et Pomponace admettaient q
certains hommes sont doués de propriétés puissan
dont le pouvoir peut s'exercer non seulement sur le
propre corps, mais sur celui de leurs semblables.

Agrippa de Nettesheim prétendait que tous les co
de l'univers sont liés par des sympathies ou des antip
thies naturelles.

Jérôme Cardan soutenait que le soleil est en harmo
avec le cœur et l'air, la lune avec les humeurs et l'ea
'étude du magnétisme minéral donna une grande i

pulsion à ces idées, et quand le physicien anglais Gilbert eut publié son livre : *Du magnétisme*, on crut reconnaître dans cet agent le principe universel de toutes choses.

Au XVIe siècle, Goclenius écrivait un traité de la cure magnétique des plaies.

Van Helmont, son élève, professa les mêmes idées, publia un livre sur le même sujet, et défendit avec génie la cause de la médecine magnétique.

En Angleterre, Robert Fludd (1638) soutint avec éclat la doctrine du magnétisme dont il admettait de nombreuses catégories, positives, négatives, spirituelles, corporelles.

Le jésuite Kircher, savant physicien, tout en condamnant la médecine magnétique de son époque (1) qui ne reposait que sur des faits merveilleux absolument hypothétiques, comme la cure des plaies opérée par les vertus sympathiques des onguents dont nous avons parlé, ou encore la transplantation des maladies, considérait l'univers comme un tout « dont les parties sont liées et entraînées par une puissance attractive et répulsive, semblable à celle de l'aimant (2) ». Il admettait de nombreuses espèces de magnétisme, celui du soleil, de la lune, des planètes, des éléments, des métaux, des plantes, des ani-

(1) Pour guérir les plaies avec l'*onguent vulnéraire* de Paracelse, il suffisait de se procurer du sang du blessé, d'en enduire un morceau de bois et d'en toucher l'onguent, qui de cette façon n'avait pas besoin d'être fréquemment renouvelé. Avec l'*onguent des armes*, les choses allaient plus simplement encore : On se contentait d'en oindre le fer qui avait fait la blessure qu'il s'agissait de guérir.

Pour transplanter les maladies, il suffisait de faire avaler à un chien des excrétions ou des liquides morbides du malade, et le chien prenait sa maladie.

(2) L. Figuier, *Histoire du merveilleux*, t. III, p. 115.

maux. Ce dernier reçut même de lui en grec, le nom de *Magnétisme animal* longtemps avant que Mesmer songeât à ressusciter l'expression et à se l'approprier.

Wirdig, professeur de médecine à Rostock, généralise encore en la modifiant la doctrine de ses devanciers. Tout est soumis à la puissance du magnétisme. Par lui s'expliquent tous les phénomènes, la vie et la mort. Toute la nature est peuplée d'esprits, et le magnétisme résulte de leurs rapports de sympathie ou d'antipathie. Il développa (1) cette doctrine qui fait encore de nos jours les délices de quelques illuminés.

On le voit par le court exposé qui précède, Mesmer, ce Christophe Colomb du magnétisme, comme l'appellent ses partisans, n'en fut pas même l'Améric-Vespuce : Il n'a rien découvert, rien inventé. La seule chose qui lui appartienne en propre, la première aussi que ses adeptes s'empressèrent de mettre de côté, c'est l'ensemble des pratiques qu'il mettait en œuvre dans l'application de son système, et dont nous allons bientôt nous occuper. Mais revenons d'abord sur les débuts du mesmérisme.

II

Mesmer commença par appliquer son système à Vienne en s'adressant aux maladies déclarées incurables. Bientôt il annonça des succès merveilleux qui furent accueillis dans le monde médical avec la plus grande incrédulité. Il fit devant les médecins des expériences dans lesquelles, s'attribuant une sorte de rôle surnaturel, il prétendait posséder seul et pouvoir communiquer à volonté aux

(1) Wirdig, *Nova medicina spirituum*, Hamburg, 1673.

profanes le fameux fluide curatif. Lui-même raconte (1) que Ingenhousz, membre de l'Académie royale de Londres, vint assister à ses expériences.

Je le fis, dit-il, approcher de la malade, dont je m'éloignai, en lui disant de la toucher. Elle ne fit aucun mouvement. Je le rappelai près de moi et lui communiquai le magnétisme animal en le prenant par les mains; je le fis ensuite approcher de la malade, me tenant toujours éloigné, et lui dis de la toucher une seconde fois; il en résulta des mouvements convulsifs.

Un magnétiseur de foires de nos jours ne ferait ni mieux ni autrement. Pontife ou bouteille de Leyde, malgré les étonnantes cures dont il se vantait, Mesmer, de son propre aveu, fut considéré à Vienne comme un charlatan et invité par le doyen de la Faculté à mettre fin à ses supercheries (2).

En 1778, il vint à Paris. Il communiqua son système aux savants et aux médecins de cette ville.

Surpris, dit-il, de sa nature et de ses effets, ils m'en demandèrent l'explication. Je leur donnai mes assertions sommaires en dix-neuf articles. Elles leur parurent sans aucune relation avec les choses établies.

Là encore, Mesmer ne rencontra chez ses confrères qu'incrédulité et défiance. L'Académie des sciences, chargée en 1784 de faire l'examen du magnétisme animal, condamnait ce système comme inutile et vain, au point de vue de la guérison des maladies, et dangereux pour les personnes qui s'y soumettent.

Cependant, si de tout temps on voit les savants de

(1) Mesmer, *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779.
(2) Mesmer, *Mémoires et aphorismes*, p. 36.

profession quelque peu réfractaires aux théories nouvelles, il n'en est pas de même des dilettantes de la science, ni surtout du gros public, instinctivement crédule, esclave des besoins de son imagination, naturellement avide des choses merveilleuses. Bien que Mesmer eût débarqué à Paris dans l'année et le mois mêmes où Voltaire, après vingt-deux ans d'exil, y revenait jouir de sa gloire, le scepticisme de la philosophie du siècle n'avait pas fait de tels ravages dans les esprits qu'ils ne fussent plus hantés par le souvenir de l'illuminisme de Swedenborg, des Rose-Croix, et des miracles accomplis sur le tombeau du diacre Pâris. Il y avait là un héritage à prendre, un moment psychologique à saisir. Le magnétisme animal s'en empara. Peut-être aussi est-il permis, à cette explication quelque peu philosophique du succès de la nouvelle doctrine, d'en ajouter une plus terre à terre et peut-être plus humaine, la mode. Il ne faut pas oublier qu'à son début, le magnétisme animal s'adressait aux malades, et aux malades incurables. Le bruit s'étant répandu qu'on guérissait autour du baquet de Mesmer, on s'y précipita, comme on se précipite aujourd'hui chez le charlatan en vogue, ou à telle ou telle source en renom, qu'elle soit miraculeuse ou simplement chargée de principes salins. Comme aujourd'hui, il se trouva quelques médecins ou savants de bonne foi pour attester au nom de la science la réalité des prodiges de la méthode nouvelle. Il n'en fallut peut-être pas davantage.

Les procédés employés par Mesmer étaient, d'ailleurs, de nature à frapper l'imagination de la foule. Qu'on en juge.

On se met en opposition avec la personne que l'on veut magnétiser, c'est-à-dire en face, de manière à opposer les pôles. On pose d'abord les mains sur ses épaules,

puis on les fait descendre le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts. On tient un moment les pouces du patient dans ses mains, puis on recommence deux ou trois fois les mêmes passes en descendant le long des membres.

On s'efforcera de toucher surtout la partie malade et, comme c'est le ventre qui est le siège de presque toutes les maladies, on multipliera les attouchements de cette partie avec le pouce et l'indicateur, avec la paume de la main, ou avec un doigt seulement.

On peut toucher médiatement avec avantage à l'aide d'une petite baguette de forme conique. Après le verre qui est le meilleur conducteur, on emploie le fer, l'acier, l'or, l'argent. Si la baguette est aimantée, elle aura plus d'action. On magnétise encore avec une canne, en ayant soin de remarquer que quand on touche avec un corps étranger, le pôle est changé, et qu'il faut alors toucher de droite à droite et de gauche à gauche.

On renforce l'action du magnétisme en multipliant les courants sur le malade; pour ce faire, on se sert utilement des arbres, des cordes, des fers, des chaînes, des fleurs préalablement magnétisés.

On magnétise un bain en plongeant sa canne dans l'eau et en l'agitant en ligne droite, pour y établir un courant.

Mais voici le grand jeu. Il consiste dans un baquet de bois, dont la grandeur est proportionnée au nombre des malades que l'on veut traiter. Dans l'intérieur de ce baquet seront rangées en rayons convergents des bouteilles remplies d'eau, couchées et magnétisées. On en met plusieurs rangs superposés, puis on remplit la cuve avec de l'eau; on peut y ajouter de la limaille de fer, du verre pilé, du mâchefer et du sable. Des tringles partent du baquet; une corde y est attachée, les malades forı

des chainès en tenant cette corde, en s'opposant les pouces, et en s'approchant le plus qu'ils peuvent les uns des autres, de manière à se toucher les cuisses, les genoux, les pieds, et à ne former pour ainsi dire qu'un corps contigu dans lequel le fluide magnétique circule continuellement.

Après le baquet banal, vient le baquet de famille, qui est bien le comble de la commodité.

Mais n'insistons pas sur ce tissu d'extravagances. La méthode, grâce aux tringles conductrices du fluide, à la limaille de fer et au verre pilé. peut se résumer en deux mots : baguette magique et poudre aux yeux.

Et que résultait-il de ces pratiques cabalistiques que l'opérateur présidait majestueusement au son d'un piano-forte, jouant des airs en *ré* mineur, quand il ne dédaignait pas de les accompagner lui-même en tirant de suaves accords de l'harmonica? Des bâillements, des pendiculations, des spasmes, des cris, des contorsions de tout genre, des attaques d'hystérie, chez les sujets privilégiés que touchait la grâce curative; et chez les autres, chez le plus grand nombre. rien, absolument rien.

Les femmes, comme toujours, comme encore aujourd'hui sous l'influence des procédés hypnotiques, se montraient les plus sensibles aux pratiques mesmériques. La *crise* arrivée, on les conduisait dans l'*enfer aux convulsions*, chambre dont les parois matelassées amortissaient le choc des corps secoués par les spasmes hystériques, et dont le mystère permettait aux patientes de réparer sans témoin le désordre de leur toilette. Non pas sans témoin, je me trompe : Mesmer y pénétrait, et seul, au milieu de ces véritables possédées, il leur prodiguait encore les secours du fluide déversé par sa baguette et son regard fascinateur. On vit des femmes se passionner

pour ces exercices troublants. *Au plaisir des dames!* telle était l'enseigne que l'une d'elles donnait à la salle des crises. Pourtant, les mœurs de Mesmer n'ont pas été incriminées, mais l'Académie des sciences n'en considéra pas moins ses pratiques comme dangereuses pour la moralité publique.

III

Le succès de Mesmer fut immense, il fit des prosélytes jusque dans le sein de la Faculté de médecine de Paris où l'on compta bientôt trente docteurs magnétisants. Deslon, docteur régent de cette Faculté, embrasse avec enthousiasme sa doctrine, et de son collaborateur devient bientôt son rival. Une société d'adeptes, sous le nom de *Société de l'Harmonie*, se fonde à Paris et ne tarde pas à voir grossir le nombre de ses membres.

Cependant la nouvelle doctrine ne parvint pas à obtenir le droit de cité dans la science officielle. Dès son arrivée à Paris, Mesmer s'était mis en relations avec l'Académie des sciences, mais sans pouvoir s'entendre avec cette compagnie sur les conditions dans lesquelles il devait faire devant elle la preuve de son système. Plusieurs tentatives d'accommodement restèrent sans résultat. L'Académie voulait quelques garanties de la sincérité des expériences projetées; Mesmer voulait être cru sur parole: on rompit de part et d'autre.

Deslon, traduit devant la Faculté de médecine, fut violemment accusé d'avoir manqué à l'honneur et aux règlements professionnels; en vain chercha-t-il à justifier sa conduite et à défendre les propositions de Mesmer; il fut frappé de suspension et menacé de radiation, s'il n'abandonnait pas le système.

Bientôt le gouvernement intervint dans cette querelle, et pour la vider, chargea la Société royale de médecine, qui fut plus tard l'Académie de médecine, de faire un rapport sur le magnétisme. Il désigna plusieurs membres de cette Société parmi lesquels se trouvait Laurent de Jussieu ; il leur adjoignit plusieurs membres de la Faculté et cinq membres de l'Académie des sciences, dont trois étaient des hommes illustres : Franklin, Lavoisier et Bailly. Deux rapports furent faits, l'un au nom de la Société royale, l'autre au nom de la Faculté et de l'Académie des sciences. Voici les conclusions de ce dernier, dû à la plume de Bailly.

Les commissaires ayant reconnu que le fluide magnétique animal ne peut être aperçu par aucun de nos sens ; qu'il n'a eu aucune action ni sur eux-mêmes, ni sur les malades qu'ils lui ont soumis ; s'étant assurés que les pressions et les attouchements occasionnent des changements rarement favorables dans l'économie animale, et des ébranlements toujours fâcheux dans l'imagination ; ayant enfin démontré que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions, et que le magnétisme sans imagination ne produit rien, ils ont conclu d'une voix unanime sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal ; que ce fluide sans existence est par conséquent sans utilité ; que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action, et à cette imitation machinale qui nous porte malgré nous à répéter ce qui frappe nos sens...

A ce rapport qui devait être rendu public, en était joint un second, secret celui-là, qui dénonçait les pratiques mesmériennes comme dangereuses pour la moralité publique. L'auteur y faisait remarquer que les femmes ont les nerfs mobiles, que leur imagination est vive et exaltée, qu'elles sont fortement disposées à l'imitation, et

que lorsqu'une femme tombe en crise, les autres ne tardent pas à en faire autant. Beaucoup de femmes qui allaient au magnétisme n'étaient pas malades, elles s'y rendaient par oisivité et par amusement : pouvait-on considérer comme innocentes des pratiques qui consistent à tenir le corps d'une femme entre ses genoux et à lui comprimer les ovaires en la regardant dans les yeux?

Le visage, dit le rapport, s'enflamme par degré; l'œil devient ardent, et c'est le signe par lequel la nature annonce le désir. On voit la femme baisser la tête, porter la main aux yeux et au front pour les couvrir; sa pudeur habituelle veille à son insu et lui inspire le soin de se cacher...

Il ajoutait encore quelques réflexions très énergiques sur la valeur curative du magnétisme :

Il n'y a point de guérison réelle, les traitements sont fort longs et infructueux. Il y a tel ma'ade qui va au traitement depuis dix-huit mois ou deux ans sans aucun soulagement.

Telle était l'opinion de l'Académie des sciences sur le magnétisme. Il faut dire que les expériences tentées devant elles par Deslon avait échoué misérablement. Nous n'en rappelons qu'une, suffisamment caractéristique.

Elle eut lieu dans un jardin de Passy, en présence de Franklin. Deslon avait magnétisé un arbre de ce verger: un jeune homme, sensible au fluide, ne devait éprouver les phénomènes magnétiques qu'en l'embrassant. On le présenta successivement à quatre arbres non magnétisés : au premier, il suait à grosses gouttes; au troisième, il eut un fort mal de tête et des étourdissements; au quatrième, il tomba en convulsions. Il était à vingt-sept pieds de distance de l'abricotier magnétique.

Cinq jours après le rapport de Bailly, parut celu

la Société royale. Quoique d'une forme moins brillante, il était tout aussi catégorique.

Nous pensons, disaient les commissaires, que le prétendu magnétisme animal est un système ancien, vanté dans le siècle précédent et tombé dans l'oubli; que ce système est absolument dénué de preuves, que les effets produits par ce prétendu moyen de guérir sont tous dus à l'imitation et à l'imagination, qu'ils sont plutôt nuisibles qu'utiles, et qu'ils sont dangereux en ce qu'ils peuvent faire contracter à des personnes bien constituées une habitude spasmodique des plus fâcheuses pour la santé (1).

Malgré l'autorité de ces documents qui furent répandus dans le public à quatre-vingt mille exemplaires, Mesmer n'en continua pas moins à faire d'excellentes affaires, et lorsqu'en 1784, au moment où son crédit personnel commençait à déchoir, il quitta Paris pour vivre dans la retraite, il était possesseur d'une opulente fortune.

En province, le magnétisme s'était répandu avec rapidité. A Strasbourg, Bordeaux et Lyon, se fondèrent des sociétés sur le plan de l'*Harmonie de Paris*. Un grand nombre d'autres villes instituèrent des traitements magnétiques, et beaucoup de médecins se déclarèrent partisans de la nouvelle doctrine.

IV

Cependant, ni Mesmer ni Deslon, ni leurs premiers

(1) Laurent de Jussieu refusa de signer le rapport adopté par ses confrères par la raison que pour lui, les causes auxquelles ils attribuaient le magnétisme n'étaient pas suffisantes pour expliquer tous les phénomènes observés. Il lui paraissait nécessaire, pour les comprendre, d'invoquer l'intervention d'un fluide se portant de l'homme à son semblable; ce fluide n'était peut-être rien autre chose que la *chaleur*. Les mesméristes réclament de Jussieu comme l'un des leurs, mais il est permis de leur demander ce qu'a de commun la chaleur avec le fluide magnétique, universel ou non.

disciples ne cherchèrent à étudier en eux-mêmes les phénomènes singuliers que leurs pratiques parvenaient à déterminer chez certaines personnes. En dehors des symptômes bizarres que nous avons signalés et qui peuvent se rattacher à l'hystérie, il s'en présentait d'autres qui furent reconnus plus tard et que l'on peut rapprocher de ceux que l'on détermine aujourd'hui par les procédés hypnotiques. Les commissaires de l'Académie des sciences signalaient dans leur rapport qu'au lieu d'éprouver des convulsions, certains malades paraissaient, au contraire, plongés dans un repos profond; d'autres, par suite d'une sorte d'attraction sympathique, semblaient se chercher, se précipitaient l'un vers l'autre en se souriant, en s'adressant des paroles d'affection et d'encouragement.

Une jeune fille de treize ans que Mesmer avait à son service, tombait, sous l'influence du magnétisme, dans un état qui n'était autre que le somnambulisme. Dans cet état, elle agissait

Comme pendant la veille; elle pouvait s'habiller, marcher, faire toutes sortes d'exercices à la manière des somnambules naturels. Si on lui présentait la pointe d'une baguette magnétisée, elle s'élançait dessus pour la saisir; elle était attirée par Mesmer comme le fer par l'aimant (1).

Ce fut le marquis de Puységur, un des plus zélés partisans du mesmérisme, qui eut le mérite de découvrir le *somnambulisme magnétique*. Ne pouvant suffire à magnétiser personnellement tous les malades qu'attirait à sa terre de Buzancy, le grand renom qu'il s'était acquis, il magnétisa, à l'exemple du maître, un arbre séculaire sous

(1) Figuier, *loc. cit.*, p. 177.

les rameaux bienfaisants duquel tous ses patients p vaient à la fois trouver place.

Un jour, il magnétisa un paysan alité pour une mala aiguë. A son grand étonnement, il le vit tomber dans sommeil paisible, puis se mettre à parler, à s'occupe ses affaires. Puységur s'aperçut qu'il pouvait à volo diriger ses pensées, lui faire croire qu'il assistait à fête, qu'il dansait, ou se livrait à des exercices d'adre Bientôt ces cas se multiplièrent entre les mains de l'o rateur, et au bout de quelques mois, il en comp dix.

On venait de très loin pour assister à ces scènes somnambulisme et on s'en retournait émerveillé. curieux raconte que les malades en crise avaient un p voir surnaturel par lequel en touchant un malade leur était présenté, en portant la main même par-des ses vêtements, ils sentaient quel était le viscère affe la partie souffrante; ils le déclaraient et indiquaie peu près les remèdes convenables. Ainsi prit naissa cette opinion que les personnes plongées dans le s nambulisme ont le don de voir à l'intérieur du corps, découvrir et de guérir les maladies.

Dès ce moment, le magnétisme animal se transfor Le ridicule appareil des mesméristes, le baquet, les c nes, les baguettes magnétiques disparaissent com un bric-à-brac encombrant et démodé. De Puysé crut avoir découvert le mécanisme des procédés Mesmer, en attribuant les effets produits à la puissa de sa volonté. « Croyez et veuillez. » Telle fut la de de ses premiers écrits. Cependant la théorie du fluide fut pas abandonnée pour cela; surtout lorsque les su d'expérience, plongés dans le somnambulisme mag tique, eurent affirmé que non seulement ils senta

mais encore qu'ils voyaient le fluide environner comme une auréole la personne du magnétiseur.

On sait aujourd'hui pourquoi ils voyaient ainsi leur magnétiseur dans une gloire, comme une divinité. C'était une idée suggérée. Comme on leur suggéra aussi la prétention dont nous venons de parler, de voir dans l'intérieur des corps et de découvrir les maladies, et plus tard celle de lire dans le passé des gens, de pressentir les événements futurs, ils y crurent le plus docilement du monde, et voilà comment, sur le point d'échapper à l'empire du surnaturel, le magnétisme animal s'y plongea plus profondément que jamais pour le plus grand bonheur des mystiques et des imaginations exaltées.

V

Une fois Mesmer disparu dans sa retraite, des schismes nombreux se produisirent et plusieurs écoles magnétiques se formèrent.

A côté de la théorie orthodoxe du fluide, qui conserva toujours la prééminence, se dressa la théorie spiritualiste du chevalier de Barbarin, qui prétendait opérer des cures merveilleuses par les seules forces de l'âme, et par le moyen de la prière.

On vit aussi fleurir à Lyon la théorie de l'électricité animale, inventée par le Dr Pétetin, à laquelle il attribuait la production des symptômes observés chez les personnes magnétisées. De Puységur avait découvert le somnambulisme, Pétetin découvrit la catalepsie ou plutôt les symptômes cataleptiformes. Il signala chez plusieurs de ses malades le phénomène connu sous le nom de *transposition des sens*, dont la réalité, problématique aux

yeux du plus grand nombre des hommes de science, est cependant acceptée par quelques-uns.

La Révolution vint arrêter l'essor du magnétisme animal, et disperser toutes les Harmonies et tous les fidèles du fluide.

Mais dès 1813 on le voit renaître; un savant consciencieux, partisan de la doctrine, Deleuze, publia un livre qui fit honneur à sa prudence et à sa réserve, mais que de plus fougueux adeptes regardèrent comme une faiblesse et une hérésie; il y avait condensé tout ce qui avait été écrit à la fin du siècle dernier sur le magnétisme animal (1).

En 1815, quelques adeptes échappés à la tourmente révolutionnaire se retrouvèrent, entre autres le marquis de Puységur qui fonda à Paris une nouvelle société.

Mais les dissidences doctrinales persistèrent. A Paris, l'on vit un prêtre étranger, l'abbé Faria, produire le somnambulisme par suggestion, et déterminer à son gré chez les somnambuliques des illusions sensorielles analogues à celles qui sont aujourd'hui de pratique courante en hypnotisme (2). Son procédé consistait à engager le sujet soumis à ses expériences, à se recueillir et à fermer les yeux. Puis, d'une voix de commandement, il s'écriait : « Dormez ! » et l'état magnétique était produit. L'abbé Faria rejetait toutes les théories régnantes; il ne croyait ni au fluide, ni à la puissance de la volonté, ni à l'efficacité de la prière des spiritualistes. Tout comme un hypnotiste de 1885, il proclamait la nature subjective des phénomènes magnétiques, plaçant la cause du *sommeil*

(1) Deleuze, *Histoire critique du magnétisme animal*, Paris, 1813. 3 vol. in-8.

(2) Voyez Beaunis, *le Somnambulisme provoqué, Etudes physiologiques et psychologiques*, 2e édition, Paris, 1887.

lucide, ainsi qu'il désignait le somnambulisme provoqué, dans le sujet lui-même. Faria tomba sous le ridicule.

Des hommes sérieux, des médecins, des savants, se livrèrent à leur tour à l'étude du magnétisme.

En 1819, le Dr A. Bertrand, ancien élève de l'École polytechnique, inaugura devant un nombreux auditoire un cours des plus brillants sur le magnétisme et le somnambulisme. Quelques années plus tard, il publiait son *Traité du somnambulisme*, qui, suivant la remarque de Husson, fut le premier ouvrage *ex professo* sur ce sujet.

Avant Bertrand, Georget avait fait connaître (1) ce qu'on savait alors sur le sommeil magnétique.

De nombreuses expériences furent entreprises à l'Hôtel-Dieu et à la Salpêtrière pour démontrer la réalité du sommeil somnambulique et des phénomènes qui l'accompagnent, tels que l'anesthésie. Récamier posa plusieurs moxas sans que les patients endormis donnassent le moindre signe de douleur. Cloquet fit une amputation du sein pendant le sommeil magnétique. Chez Catherine Samson, somnambulisée par Du Potet, on put constater non seulement l'anesthésie, mais encore l'absence de perception pour toute excitation sensorielle produite par d'autres que le magnétiseur : lui seul pouvait entrer en communication avec elle et éveiller ses sens indifférents au monde extérieur. Ces expériences convainquirent un grand nombre de médecins de la réalité des phénomènes magnétiques.

VI

A la requête de Foissac, l'Académie de médecine

(1) Georget, *De la physiologie du système nerveux*, Paris, 1821, 2 vol. in-8.

nomma une Commission chargée de se livrer à un nouvel examen du magnétisme. Le rapport de la Commission fut favorable, trop favorable même (1); car l'Académie, surprise et comme déroutée par l'exposé de faits extraordinaires qu'il semblait impossible de faire rentrer dans le cadre des connaissances positives de l'époque, ne se prononça pas sur ce document, qu'aucune discussion ne suivit et qui alla s'enterrer dans les archives de la compagnie. Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu, chargé de rédiger ce rapport, commence par établir les quatre propositions suivantes :

1° Les effets du magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes et chez quelques malades ; 2° ils sont souvent peu marqués chez d'autres ; 3° ils sont souvent le produit de l'ennui, de la monotonie, de l'imagination ; 4° enfin, on les a vus se développer indépendamment de ces dernières causes, très probablement par l'effet du magnétisme seul.

C'était une adhésion formelle au magnétisme. Des plus réservés dans ses premières parties, le rapport finit par accepter comme démontrés par les expériences dont avait été témoin la Commission, non seulement le somnambulisme provoqué, mais encore les faits de clairvoyance, de vision intérieure et de prévision.

Un malade hémiplégique que les praticiens les plus distingués avaient vainement traité par des moyens rationnels, endormi par le Dr Foissac, se prescrit un traitement à lui-même qui, scrupuleusement suivi, amène une guérison complète, guérison qui survient au moment même prédit par le malade.

Un autre, atteint d'épilepsie (2), annonçait, étant en

(1) Foissac, *Rapports et discussions de l'Académie de médecine sur* [...]*nétisme animal*. Paris, 1832, 1 vol. in-8.

[...]sson dit que les accès de ce malade duraient quatre mi-

somnambulisme, le jour, l'heure, la minute même de ses accès, et ne put être pris en défaut. Un beau jour, il prédit qu'il deviendrait fou, précisa l'époque, la durée de son délire, le traitement auquel il céderait, affirmait que cet accès serait suivi d'une guérison radicale. Il n'avait oublié de prédire qu'une chose, c'est que le lendemain il aurait le crâne brisé dans un accident de voiture et qu'il mourrait de méningite avant l'accomplissement de ses prédictions.

Chez une troisième somnambule, la Commission reconnut à trois reprises différentes la faculté de discourir sur les maladies des personnes qu'elle touchait, et d'indiquer les remèdes qu'il convenait d'y opposer. Elle portait les mêmes diagnostics que Dupuytren et faisait les mêmes prescriptions, sans cependant se priver d'y ajouter de son cru force sangsues, purgations, tisanes et lavements.

Ce rapport, comme nous l'avons dit, ne fut ni adopté, ni repoussé par l'Académie.

Six ans plus tard, en 1837, la question qui passionnait plus que jamais le public, lui fut de nouveau soumise. Un jeune magnétiseur, le Dr Berna (1), lui écrivit pour lui proposer d'exécuter devant elle des expériences de magnétisme. Séance tenante la proposition fut acceptée, une Commission nommée, et Dubois (d'Amiens) désigné pour remplir les fonctions de rapporteur.

Mais décidément, l'Académie jouait de malheur. Si Husson s'était montré un peu crédule, on ne put faire ce reproche à Dubois (2) : Husson vit trop de choses,

nutes. Cela suffit pour faire douter de l'exactitude du diagnostic : d'ailleurs la description ultérieure d'un de ces accès prouve avec évidence qu'il s'agissait de manifestations hystéro-épileptiques.

(1) Berna, *Bull. de l'Acad. de méd.*, 14 février 1837, t. I, p. 402.

(2) Dubois (d'Amiens), *Rapport sur le magnétisme* (*Bull. de l'Acad. de méd.*, 1837, t. I, p. 957).

Dubois ne vit rien du tout. Il exécuta magnétiseurs et magnétisme, déclarant que l'état somnambulique lui-même n'était qu'illusion, ou peut-être quelque chose de moins avouable. Les conclusions du rapport de Dubois furent adoptées.

L'Académie en avait-elle fini avec le magnétisme? Pas encore. Quelques mois plus tard, un de ses membres, Burdin, montant à la tribune, rappelait que dans les rapports présentés à l'Académie, il avait parlé d'expériences relatives à la transposition de la vue. Malgré ses convictions contraires, il venait offrir un prix de 3,000 fr. à la personne qui aurait la faculté de lire sans le secours des yeux et de la lumière (1).

L'Académie accepta; une Commission fut nommée (2) et la durée du concours fixée à deux ans. Pendant cet intervalle, trois magnétiseurs seulement, les Drs Pigeaire, Hublier et Teste, répondirent à son appel.

Pigeaire, de Montpellier, avait une fille qui, plongée en somnambulisme, donnait des preuves d'une lucidité étonnante. Il l'amena à Paris et l'exhiba devant de nombreux personnages étrangers à la science, qui s'empressèrent d'attester sa clairvoyance. Avec un épais bandeau sur les yeux, elle lisait couramment et jouait aux cartes. Lorsque enfin après une longue période employée à étonner un public incompétent il se décida à la présenter à la Commission académique, il refusa toutes les garanties exigées. La Commission suspectait avec raison le bandeau (3) et voulait y substituer une simple feuille de

(1) Burdin, *Bull. de l'Acad. de méd.*, 1837, t. II, p. 19.
(2) *Bull. de l'Acad. de méd.*, Paris, 1837, t. II, p. 41.
(3) Il a été maintes et maintes fois démontré qu'un bandeau de quelque genre qu'il soit, posé sur les yeux, finit par se déplacer et permettre la filtration de quelques rayons lumineux jusqu'à l'œil.

papier interposée entre le livre et les yeux de la somnambule. Pigeaire tint pour le bandeau; on ne put s'entendre (1).

Le Dr Hublier, de Provins, après s'être longtemps fait attendre, se décida à son tour à amener à Paris sa somnambule. Avant même qu'elle eût subi l'examen de la Commission académique, elle était convaincue de supercherie par le Dr Frappart. Hublier le reconnut loyalement et se retira avant toute expérience.

Cependant, un troisième magnétiseur, le Dr Teste (2), offrit de soumettre à l'examen de la Commission une somnambule qui avait la faculté de lire un écrit enfermé dans une boite. L'échec fut complet, la somnambule ne put rien lire à travers la boite préparée par la Commission.

En présence de ces résultats, l'Académie déclara que désormais elle s'abstiendrait de s'occuper du magnétisme animal, qui, dans l'esprit des hommes de science, tomba dans le plus profond discrédit.

Qu'on ajoute que les somnambules sont douées parfois d'une hyperacuité sensorielle considérable, et qu'un intervalle de plusieurs heures s'écoulait souvent avant qu'elles pussent manifester leur clairvoyance, et l'on comprendra les réserves de l'Académie.

(1) Voy. Gerardin, *Rapport de la Commission du magnétisme* (*Bull. de l'Acad. de méd.*, 1838, t. II, p. 962.)

(2) Voy. Teste, *Le magnétisme expliqué*, Paris, 1845, 1 vol. in-8, et *Manuel pratique du magnétisme animal*, 4e édition, Paris, 1853, 1 vol. in-18.

CHAPITRE III

DE BRAID A L'ÉPOQUE ACTUELLE

I. — Renaissance des études sur le magnétisme : Braid voulant con magnétisme découvre l'hypnotisme. — La théorie subjective meil provoqué. — Explications rationnelles de certains ph magnétiques.

II. — Exposé rapide des phénomènes hypnotiques observés par Braid : sions phrénologiques.

III. — Ses travaux n'ont que peu de retentissement. — Nouvelles théori tiques en Amérique, en Allemagne, en France. — Première en France de l'hypnotisme : Broca, Guérineau, Azam, Dem Giraud-Teulon, Gigot-Suard.

IV. — Lasègue : la catalepsie. — Richet : le somnambulisme. — Ch montpallier : l'hypnotisme chez les hystériques. — Le mouveme tique en Allemagne. — Bernheim : la suggestion hypnotiq

V. — Le scepticisme exagéré mis en présence des preuves qui dém réalité des phénomènes hypnotiques.

I

Cette renaissance des études sur le magnétisme a des origines qui ne datent cependant pas d'hie abandonnée qu'elle fût par les sociétés savantes hommes de science soucieux de leur dignité, et d de ne pas s'exposer à de nouvelles mystificati question n'en continua pas moins à être agitée pa ques gens qui, bien que repoussés de toutes parts science officielle, n'étaient pour cela ni des ignora des visionnaires.

C'est un fait aujourd'hui communément admi

dans les opérations de magnétisme, ou plutôt d hypnotisme, ce dernier terme devant désormais être substitué au premier, il n'y a d'actif que le sujet lui-même, et que es modifications profondes de son système nerveux qui se traduisent par des phénomènes si singuliers et parfois si merveilleux, ont leur origine exclusivement en lui, l'expérimentateur n'étant en quelque sorte que l'accoucheur de ces prodiges. C'est de Braid que date cette révolution.

James Braid, chirurgien, à Manchester, fit paraître en 1842 son *Traité du sommeil nerveux* (1) qui devait compléter la défaite du magnétisme animal et faire entrer l'étude des phénomènes magnétiques d'une authenticité reconnue dans une voie décidément scientifique. Voici comment il raconte de quelle façon il fut amené à s'occuper de mesmérisme :

En novembre 1841, complètement sceptique quant aux prétentions du magnétisme animal on mesmérisme, je me mis cependant à faire des recherches à ce sujet; je désirais découvrir la source d'erreurs dans certains phénomènes qui s'étaient, dit-on, produits à des séances de M. Lafontaine; comme résultats, je fis quelques découvertes qui me parurent jeter un jour nouveau sur certains des phénomènes qui les rendaient extrêmement intéressants, tant au point de vue spéculatif que pratique.

D'après ce qu'il avait lu et vu, il inclinait à penser, que tout dans le magnétisme animal n'était que connivence et supercherie, ou l'effet d'imaginations surexcitées, de la sympathie ou de l'imitation. Les premières séances auxquelles il assista ne firent que confirmer ses doutes.

Cependant à une séance ultérieure, un fait attira son

(1) *Neurypnologie. Traité du sommeil nerveux ou hypnotisme*, par James Braid. Traduction Jules Simon, Paris, 1883, 1 vol. in-18.

attention : il remarqua qu'un sujet magnétisé était dans l'impossibilité d'ouvrir ses paupières. Ce fait était réel ainsi qu'il put le constater; de là ses premières expériences dont le but n'était que de rechercher la cause de ce phénomène, et qui l'amenèrent à la production du sommeil nerveux ou *hypnotisme*. Espérant déterminer par la fatigue des yeux, la contraction spasmodique du muscle orbiculaire des paupières, il pria un de ses amis, M. Walker, de s'asseoir et de fixer les regards sur le col d'une bouteille placée au-dessus de ses yeux de façon à occasionner une grande fatigue de ces organes. En trois minutes les paupières de M. Walker se fermèrent.

Un flot de larmes coula le long de ses joues, sa tête s'inclina, son visage se contracta légèrement, un gémissement lui échappa, et à l'instant il tomba dans un profond sommeil.

Cette expérience, répétée sur Mme Braid et un domestique, fut suivie du même succès.

L'expérimentateur varia ses procédés : il employa ceux des magnétiseurs, même réussite. Il en conclut que les effets mesmériques devaient être attribués à un trouble apporté dans le système nerveux par la concentration du regard, le repos absolu du corps et la fixité de l'attention; que l'état physique et psychique du sujet était tout, et que de cet état seul dépendait la production des phénomènes, et non de la volonté de l'opérateur ni des passes destinées à lancer le prétendu fluide magnétique, ni d'aucun agent mystique universel quelconque.

L'hypnotisme et le mesmérisme étaient donc même chose ? Au fond, Braid le pensait sans doute; mais, pour des raisons assez difficiles à démêler, il sembla admettre qu'il y avait lieu de considérer l'hypnotisme et le mesmérisme comme deux agents distincts, se fondant sur ce

que les magnétiseurs affirmaient positivement qu'ils pouvaient provoquer des effets que par ses procédés il ne parvint jamais à produire..

Lire l'heure sur une montre tenue derrière la tête, ou placée au creux épigastrique, lire des lettres pliées ou un livre fermé, reconnaître ce qui se passe à plusieurs kilomètres de distance, deviner la nature des maladies et en indiquer le traitement sans connaissances médicales : tels sont les faits, ou plutôt tel est l'ordre de faits qui, d'après Braid, est exclusivement du ressort du magnétisme animal. On ne pouvait, tout en ayant l'air de le ménager, en faire une plus mordante critique.

Pour quelques autres phénomènes extraordinaires, dont l'impossibilité n'est pas absolument démontrée, il essaye des explications rationnelles très plausibles, qui leur enlèvent tout caractère merveilleux. Ainsi il invoque l'hyperesthésie du toucher pour faire comprendre comment quelques sujets magnétisés reconnaissent la forme d'un objet qui est appliqué à une petite distance de la peau de certaines régions du corps. La sensibilité de la peau, exaltée à l'extrême, leur permet, dit-il, de reconnaître la forme des objets qu'on leur présente ainsi, par la tendance de ces objets à émettre ou à absorber du calorique. Le pouvoir magnétique, par lequel l'opérateur agirait mentalement sur le sujet, serait encore le fait de l'hyperesthésie cutanée.

J'ai pu me convaincre, ainsi que d'autres, écrit-il, que les patients sont portés à suivre les mouvements de l'opérateur, non par une puissance magnétique particulière inhérente à lui, mais en raison de l'exaltation de leur sensibilité, qui leur permet de discerner les courants d'air qu'ils suivent ou qu'ils évitent, en quelque sorte, selon leur direction.

Il raconte à ce sujet une série d'expériences des plus

intéressantes, ayant toutes trait à l'hyperacuité sensorielle qu'on rencontre parfois chez certaines personnes plongées dans le somnambulisme provoqué, et sur lesquelles nous reviendrons dans une autre partie de cet ouvrage.

II

Cependant il ne nous semble pas dépourvu d'intérêt de faire dès maintenant une énumération rapide des observations que Braid eut l'occasion de faire dans la suite de ses expériences. On y trouvera en quelque sorte la table des matières d'un exposé détaillé de l'hypnotisme actuel.

Braid reconnut que le sommeil hypnotique n'est pas toujours identique à lui-même, mais se compose d'une série d'états susceptibles chacun de varier indéfiniment, depuis une légère rêverie jusqu'au coma le plus profond.

Quelques sujets ne sont capables d'éprouver qu'à un faible degré le sommeil hypnotique; chez d'autres, ce sommeil est accompagné d'une perte de connaissance et de volonté avec automatisme, et oubli total au réveil. Dans certains cas, se produit une résolution musculaire complète avec un calme profond de toutes les fonctions organiques; dans d'autres, survient la rigidité cataleptique avec respiration précipitée et accélération de la circulation. Braid a noté que certaines pratiques, comme, par exemple, un courant d'air dirigé sur la face, faisaient passer le sujet d'une phase du sommeil hypnotique dans une autre; puis, que le même agent, employé une seconde fois, déterminait le réveil.

Les symptômes les plus variables peuvent se développer dans les diverses périodes de l'hypnotisme, depuis

l'insensibilité complète et la catalepsie jusqu'à l'hyperesthésie sensorielle la plus vive. Par simple *suggestion* auditive, on peut provoquer ces changements et déterminer soit l'anesthésie, soit l'hyperesthésie la plus grande, ou bien encore un développement de force considérable ou une paralysie complète des membres.

On peut, dit-il, jouer avec de semblables patients, dans la phase appropriée du sommeil, *comme sur un instrument musical*; et leur faire prendre les rêves de leur imagination pour la réalité actuelle.

Il suffit, pour provoquer chez les hypnotisés des illusions ou hallucinations, d'énoncer à voix haute, impérieuse et convaincue, la pensée, l'image ou la sensation qu'on désire éveiller dans leur esprit. Le ton dont on posera une question déterminera la réponse. Les suggestions enfin peuvent être produites par voie indirecte, par les attitudes imprimées aux membres ou aux traits de la physionomie. Un sujet, placé dans l'attitude de l'extase, verra le ciel : qu'on fasse plisser son front, et il verra l'enfer.

Braid a aussi constaté la possibilité de provoquer des suggestions non seulement chez les personnes encore atteintes d'un léger degré d'hypnose, mais même chez certains sujets complètement éveillés.

L'hypnotisme par suggestion ne lui a pas non plus échappé. Il a remarqué que, chez certains individus très sensibles, il suffisait, pour produire le sommeil, de leur faire croire qu'on pratiquait à distance certaines manœuvres susceptibles de les endormir.

En tout ce qui concerne l'étude des phénomènes hypnotiques, Braid se montra, comme on le voit, ou plutôt comme on pourra s'en rendre un compte exact par la suite, un observateur sagace et sûr.

En ce qui touche les applications pratiques de la nouvelle méthode, il fut moins heureux. Il proposa, dans un but de thérapeutique physique et morale, d'associer l'hypnotisme au système phrénologique de Gall. Cette tentative, désignée sous le nom de *phréno-hypnotisme*, n'a réussi qu'à prouver que, malgré un jugement droit et beaucoup de bon sens, Braid n'était pas complètement à l'abri de quelques-unes des illusions qu'il combattait chez ses adversaires. Il se demande, par exemple, si on ne pourrait pas, en excitant, pendant l'hypnotisme, les protubérances craniennes qui répondent à certaines facultés, développer ces facultés d'une façon spéciale (1).

Le même procédé doit être, à son avis, appliqué à la cure des maladies, principalement des maladies mentales.

Les applications directes de l'hypnotisme à la cure de certaines affections nerveuses furent beaucoup moins fantaisistes et, lorsque nous étudierons plus particulièrement ce sujet, nous verrons qu'à part quelques exagérations qu'on est disposé à excuser chez un inventeur, Braid n'a rien avancé que de très rationnel et de très possible. L'exposé de quelques-unes de ses guérisons concorde parfaitement avec ce que l'expérience a appris depuis à ce sujet.

III

Cependant, les travaux de Braid n'eurent qu'un succès médiocre. Ils n'empêchèrent pas que les années qui suivirent leur apparition ne vissent éclore de nouvelles théories dérivées du magnétisme.

(1) Les expériences de Braid ayant réussi brillamment malgré l'inanité des théories phrénologiques, on peut les considérer comme militant en faveur de la *suggestion mentale*.

En Amérique, où ce genre de merveilleux est fort en honneur, Grimes faisait connaître l'électro-biologie, qui n'est autre chose que le braidisme agrémenté d'hypothèses indémontrables.

En Allemagne, Reichenbach, dans le cours de ses expériences hypnotiques, proclamait l'existence d'un agent qu'il désignait sous le nom de *force odique* et à l'aide duquel il expliquait des phénomènes qui n'avaient d'autre cause que la suggestion dont Braid avait pourtant fait connaître la puissance.

En France, le braidisme resta longtemps ignoré. Avant de le connaître, le Dr J.-P. Philips (Durand, de Gros) inventait sa doctrine de l'*électro-dynamisme vital* (1) qui, comme l'électro-biologie, avait pour but de donner une explication rationnelle des effets magnétiques. L'absence de pensée produite par la fixation d'un point lumineux détermine dans le cerveau une accumulation de force nerveuse, une *congestion nerveuse*.

Cet état, une fois produit, que, par une porte encore entr'ouverte du sensorium, par la voie de la vue, de l'ouïe, du sens musculaire, une impression se glisse jusqu'au cerveau, et le point sur lequel cette excitation va porter sortira aussitôt de sa torpeur pour devenir le siège d'une activité que la tension de la force nerveuse viendra augmenter de tout son poids (2).

Alors, à l'arrêt général de l'innervation succédera subitement une innervation locale excessive, qui substituera par exemple d'une façon instantanée l'anesthésie à l'hyperesthésie, la résolution musculaire à la catalepsie, etc. Pour ingénieuse qu'elle est, l'explication n'en

(1) Philips, *Électro-dynamisme vital, ou les relations physiologiques de l'esprit et de la matière*, Paris, 1855.

(2) J.-P. Philips, *Cours théorique et pratique de Braidisme ou hypnotisme nerveux*, Paris, 1860, 1 vol. in-8.

repose pas moins sur une série d'hypothèses que ri
n'oblige à admettre.

Les études de Braid sur l'hypnotisme furent longtem
ignorées en France. Cependant, divers ouvrages
firent mention; Littré et Ch. Robin lui consacrèrent
article très complet (1). Il en fut encore question da
la deuxième édition des *Éléments de physiologie*
Béraud, revue par Ch. Robin; enfin dans le *Manuel*
Physiologie de Müller, annoté par Littré (2). Littré
Ch. Robin furent donc à peu près les seuls à attach
quelque importance à la nouvelle découverte.

Quelques savants firent enfin de nouveaux efforts po
introduire l'hypnotisme dans notre pays.

En décembre 1859, Velpeau présentait au nom
Broca, à l'Académie des sciences, un travail sur l'hypn
tisme, appliqué à l'anesthésie chirurgicale.

Quelques jours après, Guérineau, de Poitiers, faisa
une communication semblable à l'Académie de mé
decine (3).

Le Dr Azam, de Bordeaux, a publié, en janvier 186
des faits curieux de somnambulisme provoqué (4). C'éta
d'après ses indications que Broca avait, de concert ave
Follin, tenté une opération pendant le sommeil hypn
tique. Après quelques expériences préliminaires, ce
chirurgiens avaient pu se convaincre que l'anesthési

(1) Littré et Robin, *Dictionnaire de médecine* de Nysten, éditio
de 1855. — Voyez aussi Littré, *Dictionnaire de médecine*, 17e éditio
Paris, 1892.

(2) Müller, *Manuel de physiologie*, trad. par Jourdan, 2e éditio
par E. Littré, Paris, 1851, 2 vol. in-8.

(3) Guérineau, *Bull. de l'Acad. de méd.*, 1859, et *Archives de méd*
cine, 1860.

(4) Azam, *Hypnotisme, double conscience et altération de la pe*
alité. Préface de M. Charcot. Paris, 1887 (*Bibl. scient. contemp*

pouvait être assez profonde pour permettre une tentative chirurgicale qui fut suivie d'un plein succès.

Ce mouvement, assez timide d'ailleurs pour attirer l'attention du public scientifique sur les questions d hypnotisme, ne se propagea guère et ne fut pas de longue durée. Les communications précédentes furent accueillies avec incrédulité par les médecins étrangers à ce genre d'études et avec une sorte de mépris par les partisans du braidisme et du magnétisme.

Cependant, elles furent le point de départ d'un intéressant mémoire de Demarquay et Giraud-Teulon (1).

Le dernier mois de l'année qui vient de se terminer, disent-ils dès la première ligne, a vu naître et, ajouterons nous, presque mourir un nouvel élément vital, physiologique, thérapeutique, surprenant tout au moins et qui semblait dès son apparition appelé à produire des merveilles.

On voit le cas qu'ils faisaient des propriétés anesthésiques de l'hypnotisme au point de vue chirurgical. Mais leur travail est intéressant à un autre point de vue. Reprenant *ab ovo* la question du sommeil nerveux, ils se livrèrent à une série d'expériences qui, malgré leur petit nombre, leur permirent de constater la réalité des phénomènes principanx de l'hypnotisme. Plusieurs de leurs sujets, hypnotisés par la fixation d'une boule brillante maintenue par un procédé mécanique au-dessus de leur front, présentèrent des troubles incontestables de la sensibilité, de la contractilité musculaire, de la connaissance. Les différents effets produits semblèrent aux auteurs devoir se rattacher à certaines dispositions idiosyncrasiques, principalement de nature hystérique.

(1) Demarquay et Giraud-Teulon, *Recherches sur l'hypnot.* *Gazette médicale*, décembre 1859 et janvier 1860.

Du sommeil magnétique au sommeil somnambulique, à l' notisme, on construit aisément, disent-ils, une chaîne forgée les mêmes éléments organopathiques et sur une même con tion qui y sert d'enclume : l'état hystérique ou des états a chants. Ils font encore observer que leurs expériences, bien ne faille les considérer que comme de simples ébauches, soul un coin du voile qui couvrait les prétendues merveilles du m tisme, en montrant que les seuls phénomènes magnétiques lement constatés peuvent être produits sans l'intervention d'au communication d'une personne à une autre.

La même année, Gigot-Suard se livrait à d'inté santes observations sur le braidisme et provoquait quelques jeunes filles des phénomènes nerveux a intenses que ceux qui se produisaient jadis autou baquet de Mesmer. Il se servait pour amener l'état l notique d'une paire de ciseaux tenus à quelques ce mètres au-dessus des yeux (1).

Presque à la même époque, le Dr J.-P. Philips pub son *Cours théorique et pratique du braidisme* (2). Ce li à part les théories contestables qu'il contient, donne description exacte des phénomènes hypnotiques e certains procédés susceptibles de les déterminer. La pa la plus intéressante est à coup sûr, à l'heure qu'il le chapitre consacré à la description de diverses ex riences que nous retrouverons presque identiquem reproduites par les auteurs qui, le plus récemment sont occupés des phénomènes psychiques de l'hypnotis Lui, non plus, n'attachait pas grande importance expériences chirurgicales de Broca, et chez lui la bout

(1) Gigot-Suard, *Le Magnétisme animal et la Magie dévoilée*, P 1860.

(2) J.-P. Philips, *Cours théorique et pratique de Braidisme*, P J. Baillière, 1860, 1 vol. in-8.

ironique de Demarquay et Giraud-Teulon se change en dédain.

La découverte de Braid, écrivait-il, avait une bien autre importance que celle que venaient de lui découvrir quelques chirurgiens français. A moins d'être de simples praticiens sans culture intellectuelle, ne devaient-ils pas reconnaître « que ce succédané douteux du chloroforme n'est rien de moins que la conquête la plus vaste qu'aient encore réalisée ou entrevue la médecine, l'histoire naturelle et la philosophie ? »

Cette emphase, qui fait sourire, rappelle à l'esprit certaine scène de Molière que je laisse au lecteur le soin de deviner.

IV

Indifférence injuste ou enthousiasme excessif, tout rentra bientôt dans le silence et l'oubli. Les seuls magnétiseurs de profession exhibèrent encore de temps en temps, aux yeux d'un public émerveillé, un moment anxieux entre la foi et le doute, leurs somnambules extralucides.

Cependant, en 1865, le professeur Lasègue publiait (1) ses expériences sur la catalepsie provoquée chez les hystériques. Voici en quoi consistait son procédé : Si chez une hystérique du type de celles que l'auteur décrit comme calmes, somnolentes, demi-torpides, réagissant peu et plus promptes à pleurer qu'à s'irriter, on applique la main sur les yeux, ou qu'on maintienne les paupières fermées par n'importe quel procédé, la malade s'engourdit, manifeste une paresse intellectuelle croissante, respire avec une difficulté de plus en plus grande; ses yeux

(1) Lasègue, *Archives de médecine*, 1865.

se convulsent en haut; enfin, elle s'endort d'un sommeil profond. Chez certaines, on réussit toujours à déterminer la torpeur complète; chez d'autres, on n'arrive qu'à la somnolence; chez d'autres, enfin, on n'obtient que de l'engourdissement. Plus le sommeil est profond et plus on obtient facilement la contracture cataleptique des membres dont on peut varier les situations à son gré.

C'est un spectacle singulier, dit l'auteur, que celui d'une malade plongée dans une torpeur profonde, insensible à toutes les excitations, conservant dans les poses auxquelles on l'assujettit l'immobilité et la raideur d'une statue; restant assise, debout, inclinée en avant ou en arrière, la jambe suspendue hors du lit, ou fléchie à angle aigu sur le tronc, les bras et les doigts contournés, et maintenant la plus invariable et la plus absolue indifférence (1).

Bien que dans ce travail le mot d'*hypnotisme* ne se rencontre nulle part, les procédés de l'auteur et les phénomènes qu'il produisait n'étaient, on le reconnaîtra, rien autre chose.

En 1875, M. Ch. Richet rompit à son tour le silence (2). Dans un premier travail, il établit la réalité des phénomènes magnétiques et hypnotiques obtenus à l'aide des passes, de l'objet brillant, ou de divers autres moyens empiriques. La phase somnambulique, les hallucinations provoquées, les suggestions de diverse nature fixèrent ensuite son attention. Enfin, ultérieurement, il ajouta aux études précédentes l'exposé de remarquables expériences dans lesquelles il montre la possibilité, chez certains sujets hypnotisés, de modifier la personnalité.

(1) Lasègue, *Études médicales*, t. I, p. 899, Paris, 1884.
(2) Richet, *Journal de l'anatomie et de la physiologie*, 1875. — *de physiologie*, 1880. — *Revue philosophique*, 1880-1883. — *et l'intelligence*, 1884.

et de lui en substituer une autre, plus ou moins étrangère au caractère de l'individu.

Trois ans après, le professeur Charcot est amené, en étudiant l'hystérie, à aborder la question des phénomènes hypnotiques. En 1879, dans une série de conférences publiques, à la Salpêtrière (1), le savant professeur démontrait que certaines hystériques peuvent, sous diverses influences, tomber en catalepsie et en léthargie, et que rien n'était plus facile que de provoquer des crises de cette nature. L'état hypnotique, pense-t-il,

N'est autre chose qu'un état nerveux artificiel dont les manifestations multiples apparaissent ou s'évanouissent suivant les besoins de l'étude au gré de l'observateur (1).

Une malade, mise en face d'un foyer électrique, devient au bout de quelques secondes immobile et cataleptique. Si l'impression des rayons lumineux cesse brusquement, elle tombe en léthargie ou en somnambulisme. Le son d'un puissant diapason, d'un tam-tam, ou tout autre procédé donne des résultats semblables. Nous ne décrirons pas ici les curieux phénomènes que l'on observa alors dans les divers états hypnotiques, tous ces détails devant faire l'objet de chapitres subséquents. Qu'il nous suffise de dire que ces curieuses recherches, conduites avec un esprit scientifique remarquable, furent le point de départ d'études de plus en plus délicates et approfondies, et qui se poursuivent encore actuellement avec une ardeur qui ne semble pas près de s'éteindre (3).

(1) J.-M. Charcot, *Progrès médical*, *Gazette des hôpitaux* et *Gazette médicale*, Paris, 1878. — *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1882.

(2) Charcot et Richer, *Archives de neurologie*, t. II, p. 33.

(3) P. Richer, *Étude descriptive de la grande attaque hystéri*[illegible] Thèse de Paris, 1879. — *Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 2[illegible]

En 1880, les phénomènes hypnotiques furent étudiés en Allemagne par un certain nombre de physiologistes; les travaux de Heidenhain, Grützner, Berger apportèrent à la science des faits nouveaux et des documents utiles (1).

A la même époque, le Dr Dumontpallier, médecin de la Pitié, commença à son tour à faire connaître ses nombreuses observations d'hypnotisme chez les hystériques (2). Il étudia les causes du phénomène de la contracture cataleptiforme dans la période de somnambulisme, le transfert des manifestations hypnotiques d'un côté du corps à l'autre par les substances æsthésiogènes; l'action de ces mêmes agents sur la production de ces phénomènes eux-mêmes. Enfin, il chercha à tirer parti de la possibilité de placer les deux moitiés du cerveau dans deux phases différentes de l'hypnotisme pour démontrer l'indépendance fonctionnelle des hémisphères cérébraux.

Parmi les savants qui ont entrepris des études sur la somniation provoquée, les uns se sont surtout occupés des phénomènes physiques de cette névrose; d'autres se sont plus spécialement livrés à l'étude des phénomènes psychiques et sensoriels.

Le professeur Bernheim (de Nancy), après avoir été témoin des expériences pratiquées dans un but curatif

tion, Paris, 1885. — Bourneville et Regnard, *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, 1879-1880. — Regnard, *Revue scientifique*, 1881. — Ch. Féré, *Archives de neurologie* et *Annales médico-psychologiques*, 1883. — *Société de biologie* et *Progrès médical*, 1884, etc.

(1) Grützer et Heidenhain, *Breslauer aerztlicher Zeitschrift*, 1880. — Heidenhain, *Die sogenannte thierishe Magnetismus* (*Physiologische Beobachtungen*, 1880). — O. Berger, *Breslauer aertzlicher Zeitschrift*, 1880-81, et *Deutsche med. Wochenschrift*, 1880.

(2) Dumontpallier, *Comptes rendus de la Société de biologie*, 1881-82-83-84.

par le Dr Liébault (1), qui depuis longtemps s'occupait d'hypnotisme, et même avait donné sur ce sujet un livre dès 1866, vient de publier un travail original et plein de faits surprenants, où il a consigné le résultat de ses propres expériences sur la suggestion non seulement dans l'état hypnotique, mais encore dans l'état de veille (2).

Un peu plus tard, M. Beaunis (3), professeur à la Faculté de médecine de Nancy, a fait connaître de nouvelles expériences qui viennent confirmer les travaux de MM. Bernheim et Liébault.

Depuis 1885, l'étude des phénomènes psychiques de l'hypnotisme et du magnétisme a surtout attiré l'attention des observateurs. Des expériences prudemment conduites ont jeté une lueur inespérée sur des faits avancés de tout temps par les magnétiseurs, mais jusqu'ici tenus pour apocryphes. La pensée se transmet-elle? Dans quelles conditions, dans quelle mesure, sous quelle forme? En d'autres termes, y a-t-il lieu d'admettre la suggestion mentale et toutes les conséquences qui en découlent? C'est à cette question qu'essayent de répondre de nombreuses communications faites à la Société de psychologie physiologique et quelques livres importants dont nous aurons à dire quelques mots plus loin.

V

Arrivé en ce point, il ne nous reste plus qu'à entrer dans l'étude détaillée de l'hypnotisme. Mais auparavant

(1) Liébault, *Du sommeil et des états analogues considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique*, Paris, 1866.

(2) Bernheim, *De la suggestion dans l'état hypnotique, et dans l'état de veille*, Paris, 1884.

(3) Beaunis, *Le somnambulisme provoqué, études physiologiques et psychologiques*. 2e édition, Paris, 1887, in-18 jésus avec figures.

il nous semble nécessaire, ne serait-ce que pour un petit nombre de lecteurs trop enclins à un scepticisme de parti pris, d'examiner une question qui, pour le plus grand nombre, est résolue, c'est celle de la réalité même des phénomènes que nous nous proposons d'étudier.

Il y a à peine quelques années encore, suivant de nombreux hommes de science, il ne restait plus, depuis le rapport académique de Dubois (d'Amiens), d'autre alternative que celle de dupe ou de complice, pour les partisans du somnambulisme provoqué (1). On objectait que rien ne démontre l'existence de l'agent invoqué par les magnétiseurs; qu'un grand nombre de prétendues somnambules ont été convaincues d'imposture ; qu'enfin, par leur caractère fugace, irrégulier, souvent extraordinaire, les phénomènes somnambuliques échappent à toute classification et à toute loi scientifiques.

Mais qu'importe que les magnétiseurs se croient en possession d'un agent dont rien ne démontre l'existence? Cela n'a rien à voir avec la question de fait, la seule qui nous intéresse, à savoir si le sommeil provoqué est réellement possible. Il n'y a pas longtemps encore, on admettait un fluide pour expliquer les phénomènes de l'électricité. De nos jours on a rejeté cette hypothèse pour une explication plus rationnelle; a-t-on pour cela déclaré non avenues les expériences que depuis Galvani et Volta la science a accumulées ; nie-t-on le paratonnerre, la lumière électrique, le télégraphe ? A la vérité, l'expérience du sommeil somnambulique ne peut pas être reproduite à volonté, comme celles de l'électricité ou de tout autre branche des sciences physiques. Mais observons que

(1) Telle est, par exemple, l'opinion défendue, avec beaucoup de talent d'ailleurs, par le Dr Dechambre, dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales :* art. MESMÉRISME.

depuis Laurent de Jussieu jusqu'au professeur Charcot, une série ininterrompue d'hommes de science ont constaté les phénomènes somnambuliques, se sont évertués à les mettre en évidence, à les reproduire, à les expliquer. Tous ces hommes se seraient donc abusés de la façon la plus grossière, ou auraient été mystifiés avec un ensemble, une constance, une perfection plus difficiles à admettre pour le bon sens que le somnambulisme lui-même. Il y aurait quelque ridicule à soutenir une opinion aussi radicale; il n'y en aurait pas moins à prétendre que toutes les personnes mises en état de somnambulisme, parmi lesquelles se trouvent des gens instruits, éclairés, incapables de fourberie ont simulé le sommeil. De nombreux étudiants ont été hypnotisés par Heidenhain en Allemagne, par le Dr Brémaud en France: le premier a endormi son propre frère; Hack Tuke (1) a vu endormir devant lui des professeurs, des ecclésiastiques, plusieurs hommes éclairés. M. Ch. Richet a endormi plusieurs de ses amis, un grand nombre de personnes honorables; doit-on penser qu'ils se sont moqués de lui? A propos de ce scepticisme exagéré, on lui doit une anecdote qui mérite d'être rapportée.

Il avait endormi une personne devant une jeune Anglaise, étudiante en médecine, qui, après la séance, lui déclara que la bonne foi de la personne hypnotisée ne lui paraissait pas prouvée, et qu'elle ne croirait au somnambulisme que quand elle aurait été elle-même endormie. L'expérience lui ayant été proposée, séance tenante elle accepta et fut mise en somnambulisme. A son réveil, elle n'y pouvait pas croire et elle ne se rendit à l'évidence qu'après avoir consulté sa montre, qui lui apprit que ce qui lui avait paru une minute avait duré une heure et demie.

(1) Tuke, *Le corps et l'esprit, action du moral et de l'imagination sur le physique*, traduit par V. Parant. Paris, J.-B. Baillière, 1886.

Cette prévention est tellement forte chez certaines sonnes que même après avoir subi l'influence des p dés hypnogéniques, même après avoir été rédui l'état d'automates, elles conservent encore la convi qu'elles auraient pu ne point céder à l'influence e volonté de l'endormeur.

Un médecin de Breslau avait affirmé à Heidenhain qu'il insensible au magnétisme. Dans une première expérience il dans une sorte d'engourdissement et fut mis dans l'imposs de parler. Réveillé, il prétendit que s'il n'avait pas parlé parce qu'il n'avait pas voulu. L'expérience ayant été renou il fut obligé d'avouer cette fois que, s'il n'avait pas parlé, ce pas parce qu'il n'avait pas voulu, mais bien parce qu'il n'ava pu.

Un jeune homme distingué, appartenant à une de nos gr écoles d'enseignement, désireux de se rendre compte de la r de l'hypnotisme, demande à être endormi par M. Bernhei moins de deux minutes, il est mis en catalepsie et exécu mouvements automatiques. A son réveil, il a conservé conscience de l'expérience, et s'imagine qu'il aurait pu ré aux injonctions de l'endormeur. Il est endormi de nouveau, rateur met ses bras et ses jambes en l'air, puis lui dit : « Es d'abaisser vos bras et vos jambes, si vous pouvez ; mais je préviens que vous ne pouvez pas. » Il ne peut en effet, et, réveil, il est convaincu qu'il y avait impossibilité matérie résister à l'acte suggéré (1).

M. Ch. Richet raconte qu'un de ses amis est ten croire qu'il simule, lorsque, plongé dans l'engourc ment hypnotique, il exécute les mouvements qui lui suggérés.

Quand je suis engourdi, dit-il, je simule l'automatisme,

(1) Bernheim, *De la suggestion dans l'état hypnotique*, répo I. Paul Janet, Paris, 1884.

que je puisse, ce me semble, faire autrement. J'arrive avec la ferme volonté de ne pas simuler, et malgré moi, dès que le sommeil commence, il me paraît que je simule. On comprendra, ajoute l'auteur, que ce genre de simulation d'un phénomène se confond absolument avec la réalité du phénomène. L'automatisme est prouvé par le seul fait que des personnes de bonne foi ne peuvent pas agir autrement que des automates (1).

Il est certain que beaucoup de somnambules ont été convaincues de supercherie; mais ce n'est pas une raison pour douter qu'elles fussent réellement en somnambulisme. Les sujets exhibés par les charlatans, dit encore M. Ch. Richet, sont vraiment endormis, et cependant ils simulent et se livrent à des jongleries de tout genre. Il n'y a aucune contradiction dans les termes. Une femme endormie est toujours elle-même; il n'y a rien qui s'oppose à ce qu'elle ait conscience de sa situation, à ce qu'elle puisse réfléchir, simuler. Elle est endormie, comme le prouvent tous les phénomènes physiologiques qu'elle présente, la catalepsie, la contracture, l'anesthésie, les mouvements fibrillaires des paupières, la convulsion des yeux, la suppression des mouvements de déglutition.

Mais, tout en étant endormie, elle joue son rôle; essaye de deviner l'avenir, de lire distinctement dans le corps des malades qui la consultent, de deviner, par une boucle de cheveux, l'âge, le caractère et la santé de quelqu'un. Les divinations font partie de sa tâche. Elle le sait et s'y conforme.

Cette opinion est d'autant plus admissible que les somnambules sont en général des hystériques, qui ont une tendance naturelle irrésistible et très souvent inconsciente à tromper et à simuler.

Au fond, l'inconstance des phénomènes hypnotiques,

(1) Ch. Richet *L'homme et l'intelligence*, Paris, 1884.

leur irrégularité, leur singularité même sont plus apparentes que réelles.

Les différences que l'on constate sont principalement des différences de degré dans le sommeil provoqué; mais cela même est une preuve en faveur de son existence. Braid fait observer que si les personnes hypnotisables sont influencées à un degré très différent et très inégal, il n'y a pas lieu d'en conclure au doute sur la réalité des phénomènes: qu'au contraire il serait étonnant que tant de gens, divers par leur état physique et mental, réagissent tous d'une façon égale et identique vis-à-vis des procédés hypnogéniques.

Cependant quelle que soit la diversité de ces états, ils présentent tous le même symptôme fondamental, autour duquel les autres viennent se grouper en plus ou moins grand nombre, et d'une façon pour ainsi dire accessoire: je veux parler de l'automatisme. Dès le premier degré d'hypnose, ce phénomène se révèle; il est même jusqu'à un certain point indépendant de la profondeur du sommeil; car le fasciné, qui a conservé la conscience de lui-même et du monde extérieur, est un automate plus parfait que le somnambule, dont pendant l'hypnose, la personne est absente et qui ne se souvient de rien au réveil.

C'est cet automatisme qui nous rend compte des singularités du sommeil provoqué.

Le somnambule n'a pas d'initiative: son cerveau, qui a cessé d'agir spontanément, est une machine qui attend sa mise en marche pour fonctionner. Si donc une somnambule devine l'avenir, voit à travers les corps opaques, accomplit en un mot ce répertoire de tours que tout le monde connaît, c'est qu'on lui en a suggéré l'idée. Avec cet appétit instinctif du merveilleux qui, chez certains esprits,

résiste à la culture scientifique la plus complète, on se laisse empoigner par quelque coïncidence fortuite, par un hasard heureux, et dans l'enthousiasme du moment on proclame l'existence d'un prodige sans tenir compte des nombreuses tentatives vaines où la lucidité somnambulique a été convaincue d'impuissance.

Quant aux phénomènes psychologiques de l'hypnotisme, l'hyperexcitabilité, les hallucinations et les illusions sensitives et sensorielles, ils n'ont rien, comme nous le verrons, qui ne soit explicable d'une façon rationnelle dans l'état de la science. C'est surtout dans cet ordre de faits que l'hypothèse de la simulation perd toute espèce de vraisemblance.

On voudra bien reconnaître, je pense, dit le professeur Charcot (1), à propos de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, que l'anatomie et la physiologie si compliquées du système neuro-musculaire ne s'improvisent pas. Or, supposer que le premier venu soit capable, par une mimique aussi savante qu'habile, de simuler dès une première expérience, avec une précision absolument rigoureuse, sur plusieurs points du corps à la fois, l'action isolée et combinée des muscles, ou encore les effets de l'excitation d'un tronc nerveux quelconque pris au hasard, serait chose vraiment puérile.

Quant aux troubles de la sensibilité, leur simulation n'est pas davantage plausible et on peut démontrer facilement qu'elle n'existe pas. La preuve, par exemple, que les hallucinations de la vue pendant la catalepsie ou le somnambulisme sont réelles, que les objets dont la vue est suggérée sont vus réellement, c'est que, si l'on fait approcher ou s'éloigner l'objet imaginaire, on voit la pupille se rétrécir ou se dilater d'une façon proportion-

(1) Charcot, *Note sur les divers états nerveux déterminés par l'hypnotisme chez les hystériques. Progrès médical*, 1882, p. 126.

nelle au mouvement opéré. De plus, la sensibilité générale de l'œil, pendant l'hallucination, se trouve modifiée; auparavant, la conjonctive et la cornée étaient frappées d'anesthésie; pendant l'hallucination, elles redeviennent momentanément sensibles comme à l'état de veille. Mais il est un moyen saisissant de montrer que les hallucinations de la vue sont bien réelles : il suffit, pendant le phénomène, de placer devant l'un des yeux un prisme qui dédouble l'image fictive. On constate alors que l'image fausse est toujours placée conformément aux lois de la physique (1).

Concluons donc en affirmant la réalité, dans le passé, du somnambulisme magnétique, et pour le présent, du sommeil hypnotique. Les successeurs de Mesmer ne se sont trompés que partiellement; et on peut dans leurs idées tenter de faire aujourd'hui la part de la vérité et celle de l'erreur.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus d'erreurs possibles, et que tout ce que désormais avancera un hypnotiseur doive être considéré comme parole d'évangile? Nous ne conseillons à personne de le croire.

(1) Ch. Feré. *Annales médico-psychologiques*, 1883, t. II, p. 291. — *Société de biologie*, octobre, décembre 1881. — *Archives de neurologie*, 1883, t. III.

CHAPITRE IV

SUJETS ET PROCÉDÉS

I. — Définition de l'hypnotisme : il comprend plusieurs états nerveux distincts. — Grand nombre de personnes hypnotisables; influence de la position sociale, du degré de culture intellectuelle. — Le sexe, l'âge, l'état de santé ou de maladie. — Diathèse hystérique.
II — Procédés des magnétiseurs : les passes, le regard.
III. — Procédés hypnogéniques et mécaniques : occlusion des paupières et pression des globes oculaires. — L'objet brillant de Braid. — Excitations sensorielles monotones. — Excitations cutanées; pression du vertex. — Action des aimants. — Excitations sensorielles fortes et brusques.
IV. — Agents psychiques; émotions vives et inattendues. — Attention expectante. — Imagination. — Suggestion.
V. — Autohypnotisation involontaire.
VI. — Classification des agents hypnogéniques. — Leur emploi doit être varié suivant les sujets et la phase du sommeil qu'on veut obtenir. — Éducation des sujets par la répétition des expériences.
VII. — L'hypnotisme chez les animaux.

I

Braid définissait l'hypnotisme « un état particulier du système nerveux déterminé par des manœuvres artificielles. »

Mais l'hypnotisme ne se compose pas d'un seul état; il en comprend, comme nous le verrons plus loin, plusieurs très tranchés, surtout chez les hystériques; aussi est-il préférable, comme le fait M. P. Richer, d'élargir la définition de Braid, et de définir l'hypnotisme « l'ensemble des états particuliers du système nerveux déterminés par des manœuvres artificielles (1).»

(1) P. Richer, *Études cliniques sur la grande hystérie*, Paris, 1885, 2e édition.

Il y a, en effet, hypnotisme et hypnotisme. Depuis le plus léger degré de pesanteur et de somnolence jusqu'à la léthargie la plus profonde, il se présente une suite d'états tellement nombreux qu'il semblerait, d'après certains auteurs, qu'il y ait dans la série place pour tout le monde, et que les individus réfractaires à l'hypnotisation soient l'infime exception. Le professeur Bernheim, après avoir cité une statistique du D[r] Liébault, qui sur 1.011 personnes n'en aurait trouvé que 27 absolument insensibles aux pratiques hypnotiques (1), est d'avis, tout en énumérant quelques causes susceptibles d'expliquer les raisons d'une statistique aussi extraordinairement favorable, que ses propres recherches l'autorisent à admettre que les sujets réfractaires constituent la grande minorité. Il arrive très souvent qu'un individu non influencé aux deux ou trois premières tentatives, succombe à un essai ultérieur, et à force de persévérance, on arriverait, paraît-il, à vaincre certaines résistances individuelles.

Durand, de Gros, n'obtenait que la proportion de un quinzième de sujets sensibles.

Braid, sans fournir de statistique, fait observer qu'il existe chez les divers individus une grande différence dans le degré de susceptibilité à l'influence hypnotique; les uns étant affectés rapidement et avec intensité, les autres lentement et faiblement.

Cette différence tient à des causes extrêmement nombreuses. A prendre les individus en bloc, les gens du peuple, les illettrés, les cerveaux dociles, ceux qui sont convaincus de la puissance magnétique de l'opérateur, les personnes habituées à l'obéissance passive, les anciens militaires, les ouvriers, les domestiques, sont, suivant

(1) ...rnheim, *loc. cit.*, p. 7.

MM. Liébault et Bernheim, beaucoup plus sensibles aux procédés hypnotiques que les personnes dont l'intelligence est cultivée, et que celles qui font profession d'un certain scepticisme.

Le consentement du sujet, son attention, sa bonne volonté ou tout au moins sa neutralité sont absolument nécessaires (1). Celui qui résistera ou qui, l'esprit ailleurs, ne fera qu'assister en étranger à l'expérience, sera presque toujours réfractaire; aussi les aliénés de certaines catégories, les imbéciles, les idiots, ne peuvent-ils presque jamais être endormis, parce qu'il est presque impossible de fixer leur attention pendant un espace de temps suffisant à l'action des procédés hypnogéniques.

Cependant, j'ai endormi quelques épileptiques aliénés sans difficulté. Mais, sauf chez une malade qui fut mise une fois en somnambulisme, et qui par la suite refusa obstinément de se soumettre à de nouvelles expériences, je n'ai obtenu que des phénomènes peu intéressants chez mes sujets, probablement à cause de leur affaiblissement intellectuel. Un matin, à ma visite, j'ai pu par surprise, en le fixant de très près dans les yeux, suivant le procédé du Dr Brémaud, mettre un maniaque chronique en catalepsie, au grand étonnement des personnes présentes. Comme chez l'épileptique précédente, je n'ai pu renouveler l'expérience, le malade s'y étant toujours depuis violemment opposé.

Le sexe joue indubitablement un rôle prédisposant. Les femmes paraissent hypnotisables en plus grand nombre que les hommes, ce qui doit être attribué à l'impressionnabilité plus grande de leur système nerveux.

En général, dit M. Richet, les femmes petites, brunes, aux yeux

(1) Excepté, comme nous le verrons, chez les grandes hystériques et dans le *grand* hypnotisme.

noirs, aux cheveux noirs abondants, aux sourcils épais, sont des sujets très favorables. Cependant on réussit très bien avec des femmes pâles et lymphatiques, et on échoue avec des personnes très nerveuses. En somme, les femmes délicates, nerveuses, languissantes, atteintes d'une maladie chronique, sont certainement plus que toutes les autres aptes à subir l'influence du magnétisme (1).

L'âge n'est pas moins important à considérer. Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe sont les sujets les plus favorables aux expériences hypnotiques. Les magnétiseurs ne l'ignorent pas : constamment ils recherchent les sujets jeunes; et parmi ces derniers, l'expérience leur a appris à opérer rapidement une nouvelle sélection. A l'oscillation des pupilles, ils reconnaissent au bout d'un instant ceux qui sont le plus susceptibles d'être influencés. Une expérience curieuse, faite dans un lycée par MM. Forfer et Vaisson, semble indiquer que chez les jeunes gens de quinze à vingt et un ans l'anesthésie cutanée serait des plus fréquentes. Peut-être devrait-on en conclure que les individus de cet âge n'ont pas encore un système nerveux parfaitement équilibré, ce qui expliquerait leur grande aptitude à tomber dans le sommeil hypnotique (2).

Certains *états physiologiques* et *pathologiques* ont une très grande influence. D'après le Dr Brémaud, les abus alcooliques et l'énervement consécutif aux excès vénériens créent temporairement une prédisposition favorable au développement des phénomènes hypnotiques. L'état anémique, quelle qu'en soit la cause, la chlorose, les affections névropathiques, excepté la folie, sont dans

(1) Ch. Richet, *L'homme et l'intelligence*, Paris, 1884.
(2) R. Boussi, thèse de Paris, 1880, et P. Magnin, *Étude clinique et expérimentale sur l'hypnotisme*, Paris, 1884.

le même cas. A ce propos, il n'est pas inutile de faire remarquer, avec Demarquay et Giraud-Teulon, les nombreux points de contact qui existent entre les désordres hystériformes et certains phénomènes hypnotiques.

Mais, de toutes les causes prédisposantes, la plus importante est, à coup sûr, la diathèse hystérique. Chez presque toutes les hystériques, l'hypnose artificielle peut être provoquée. C'est chez elles le plus souvent qu'on rencontre la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme naturels; c'est chez elles également que ces états seront le plus facilement provoqués artificiellement, avec leurs caractères les plus tranchés et les plus typiques, à ce point que pour les auteurs qui ont étudié plus particulièrement le sommeil nerveux chez les hystériques, ces trois états sont pour ainsi dire tout l'hypnotisme, et qu'ils laissent volontairement de côté les innombrables états mixtes et intermédiaires, comme un obstacle à l'étude et une cause d'obscurité et de confusion.

II

Avant d'exposer les procédés à l'aide desquels on détermine l'hypnotisme, rappelons, ne serait-ce qu'à titre de comparaison, les pratiques des magnétiseurs.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, leur manuel opératoire s'est singulièrement simplifié depuis Mesmer; le baquet, les baguettes, les chaînes, les boîtes magnétiques ont été mis de côté. Les mains seules et le regard sont désormais utilisés.

Le calme sera fait autour du patient, les témoins importuns seront soigneusement écartés; ceux qui resteront devront s'abstenir de toute manifestation et s'unir d'intention avec l'opérateur. Ce dernier se place vis-à-vis du

malade commodément assis, prend ses genoux entre les siens, et après l'avoir exhorté à bannir toute crainte et à s'abandonner aux effets du magnétisme, en s'efforçant de ne penser à rien, il commence l'opération.

Il se recueille quelques instants, puis il prend entre ses deux doigts les pouces du sujet, de manière que leur intérieur touche l'intérieur des siens, et il fixe ses yeux sur lui. Il restera de deux à cinq minutes dans cette situation jusqu'à ce que se soit établie une chaleur égale entre les pouces en contact. Ensuite il retirera les mains à droite et à gauche, la face palmaire en dehors; il les élèvera à la hauteur de la tête, les posera un instant sur les deux épaules du malade, puis pratiquera cinq ou six passes le long des bras en touchant légèrement. Des passes seront ensuite pratiquées depuis la tête jusqu'à l'épigastre.

En ce point on s'arrête quelques minutes en posant les pouces au creux de l'estomac et les doigts au-dessous des côtes; puis on reprend les passes en opérant le long des cuisses et des jambes.

Cette manière de procéder doit être continuée tout le temps nécessaire; on y ajoute si l'on veut, mais ce n'est pas d'obligation, des passes le long de l'épine dorsale, du bassin et des hanches.

Telle était la méthode de Deleuze.

M. Teste (1) l'a encore simplifiée. Il se place debout devant le malade et se contente de faire devant lui des passes dirigées de haut en bas, en ayant soin de lui présenter toujours, en descendant, la face palmaire de la main, et en remontant, la face dorsale. Ce procédé si simple réusssirait surtout chez les personnes qui ont déjà été magnétisées.

(1) Teste, *Manuel pratique du magnétisme animal*, Paris, 1853, 1 vol. in-18.

L'action des passes semble jouir, dans quelques rares circonstances, de la propriété de modifier d'une façon spéciale la sensibilité du sujet, de telle sorte que les approches du seul magnétiseur lui sont agréables et qu'il reconnait toujours, au milieu des contacts auxquels il peut être soumis, celui de la personne qui l'a endormi; ce que les mesmérites expriment en disant qu'il y a *rapport* entre le magnétiseur et le magnétisé.

Les magnétiseurs indous, dont se servait le Dr Esdaile, vers 1846, dans son hôpital mesmérique de Calcutta, employaient le procédé que voici : L'individu à endormir, en partie dépouillé de ses vêtements, était étendu sur le dos dans une salle obscure. Le magnétiseur se plaçait à la tête du lit, et se penchait sur le malade, les yeux fixés sur ses yeux, de manière à ce que son visage touchât presque le sien. Une de ses mains était appliquée sur le creux épigastrique du patient, tandis que l'autre faisait des passes devant sa figure et principalement sur les yeux. En outre, il lui soufflait doucement et fréquemment dans le nez, entre les lèvres et sur les globes oculaires. Le silence le plus complet était observé pendant toute la durée de l'opération.

Ce procédé combine divers moyens, entre autres les passes et la fixation du regard. Mais on peut employer la magnétisation au moyen du regard seul.

Ce procédé, dit M. Teste, ne peut pas être employé par tout le monde. Il exige dans celui qui s'en sert un regard vif, pénétrant et susceptible d'une longue fixité ; encore ne réussit-il que fort rarement sur des sujets qu'on magnétiserait pour la première fois, quoiqu'il me soit arrivé dernièrement d'endormir par la seule puissance du regard, et dès la première séance, un homme de trente ans sans contredit plus robuste que moi. Au surplus, je ne magnétise presque jamais autrement mes somnambules habitués, lors-

[illegible]

II

[illegible]

... au bout de quelques minutes les yeux du sujet ferment pas spontanément, on applique les pouces les paupières supérieures qu'on maintient abaissées les hystériques, disent MM. Bourneville et Regnar le sommeil est alors immédiat; la malade tombe tière, en poussant quelques soupirs, tandis qu'u d'écume monte à ses lèvres.

Employée seule, sans fixation préalable du re l'occlusion des paupières jointe à la pression des g oculaires par les doigts de l'opérateur réussit quelq chez les gens dont la turbulence s'oppose à l'usag

Bourneville et Regnard, *Iconographie photographique* ...trière, et *Progrès médical*, 1881, p. 258.

autre procédé. C'était le procédé qu'employait Lasègue pour produire la léthargie chez les hystériques, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent.

Braid employait la méthode suivante :

Prenez un objet brillant quelconque (j'emploie habituellement mon porte-lancette) entre le pouce, l'index et le médius de la main gauche ; tenez-le à la distance de vingt-cinq à quarante-cinq centimètres des yeux, dans une position telle au-dessus du front que le plus grand effort soit nécessaire du côté des yeux et des paupières pour que le sujet regarde fixemeut l'objet.

Il ajoute qu'il faut faire entendre au patient qu'il doit tenir ses yeux constamment attachés à cet objet et ne se laisser distraire par aucune pensée étrangère. Par suite de la convergence forcée des globes oculaires, il se produira d'abord une contraction des pupilles, puis une dilatation considérable précédée de quelques oscillations. A ce moment, si l'on dirige les doigts un peu écartés de l'objet vers les yeux, les paupières se fermeront d'elles-mêmes avec un mouvement vibratoire.

A la Salpêtrière, ce procédé a été un peu modifié. Au lieu de tenir l'objet brillant à une distance plus ou moins grande des yeux, on le place entre les yeux mêmes, à la racine du nez. La convergence forcée est augmentée, la fatigue est plus prompte, et le sommeil plus rapide.

Certains modes d'excitation sensorielle, pourvu qu'ils soient faibles, monotones et suffisamment répétés, ont aussi une influence très active dans la production de l'hypnose. C'est à Heidenhain surtout que l'on doit l'étude de ces divers moyens. La répétition des passes magnétiques devant les yeux a pour effet de déterminer une excitation de la rétine de la nature de celle dont nous

parlons, et c'est ainsi que se produit le sommeil dan
expériences des magnétiseurs.

Une impression auditive faible et monotone, lais
l'esprit du sujet indifférent, et suffisamment prolon
détermine facilement l'hypnose. Trois étudiants, pl
par Heidenhain au bord d'une table où se trouvait
montre dont ils devaient écouter le tic-tac les yeux fer
s'endormirent au bout de deux minutes.

Les impressions tactiles faibles, un grattement de
taines régions du corps, de légères percussions sur c
tres, sont également somnifères, mais il s'agit de tro
la zone hypnogène qui peut varier selon les indivi
Chez les hystériques, l'excitation des zones hystérog
et érogènes détermine parfois des accès de somnan
lisme. C'est ce qui arriva chez une malade du Dr Tag
la compression de l'ovaire déterminait un état létharg
d'où on la faisait passer en somnambulisme par l'e
tation des téguments de l'oreille.

Un des moyens les plus communément employés
tuellement pour provoquer le somnambulisme chez
hystériques consiste dans une légère pression ou fric
du vertex. Ce procédé a été trouvé en 1878 par P.
cher (1). La malade doit être préalablement plongé
léthargie par un procédé quelconque, la fixation du re
par exemple, si on exerce alors une pression sur le s
met de la tête, il se produit quelques mouvements
vulsifs, un peu d'écume aux lèvres et un état de rigi
générale; la malade est alors en somnambulisme et p
se montrer sensible aux suggestions.

Un aimant plus ou moins puissant, approché, m

(1) Richer, *Études cliniques sur la grande hystérie*, 2e édi
is, 1885.

à leur insu, de certaines hystériques, détermine le sommeil léthargique. On doit un cas de ce genre à M. Landouzy. M. Chambard en cite plusieurs autres (1).

M. Ochorowicz a même fait de cet agent un criterium de la sensibilité à l'hypnotisme. En plaçant le doigt indicateur du sujet entre les deux pôles de l'aimant, on constate au bout de quelques minutes si quelque action s'est produite.

L'instrument à l'aide duquel M. Ochorowicz fait ses expériences est un aimant ayant la forme d'un cylindre fendu longitudinalement d'un côté; les bords de la fente

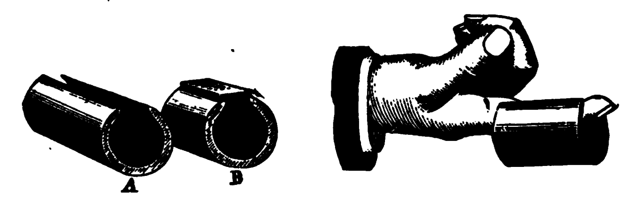


Fig. 7 et 8. — Hypnoscope de M. Ochorowicz.

forment les deux pôles de l'aimant et sont recouverts par l'armure. Ce cylindre a 5 ou 6 centimètres de long sur 3 ou 4 centimètres de diamètre et pèse 150 à 200 grammes; c'est un aimant très puissant, car il peut soutenir des objets ayant vingt-cinq fois son poids. La figure 7 représente l'aimant avec (B) et sans son armature (A) et la figure 8 donne une idée de la façon dont on l'applique sur le doigt du sujet en expérimentation. Les deux bords de la fente, après l'éloignement de l'armure, appuient sur la face palmaire.

Sur cent personnes soumises à l'expérience de M. Ocho-

(1) Chambard, *Dict. encyclop. des sc. méd.*, 3e série, t. X, p. 36.

rowicz, soixante-dix ne ressentirent rien de particulier en mettant le cylindre magnétique sur leur doigt; mais, par contre, les trente autres présentèrent des phénomènes d'ordre subjectif ou objectif (1). Tout sujet qui se montre sensible à ce moyen serait hypnotisable; tous les autres ne le seraient pas (2).

Des excitations sensorielles intenses et subites produisent également le sommeil nerveux, mais plus particulièrement certaine phase de ce sommeil, la phase cataleptique. Le bruit soudain d'un gong, le son d'un grand diapason fait tomber instantanément en catalepsie une malade assise sur la caisse de l'instrument. L'arrêt subit des vibrations fait passer le sujet de la phase cataleptique à la phase léthargique. Des effets identiques sont produits par l'éclat soudain d'une lumière oxyhydrique ou électrique, par l'explosion d'un paquet de fulmi-coton enflammé, par l'étincelle électrique.

Un jour, racontent MM. Bourneville et Regnard, une de nos malades, jouant avec un tam-tam qui se trouvait au laboratoire, le laissa tomber et demeura en catalepsie; c'est en ne l'entendant plus remuer qu'un des assistants alla la chercher et la trouva immobile, fixe et dormant.

M. Richer (3) rapporte une scène amusante dont il fut témoin pendant ses recherches sur l'hypnotisme faites à la Salpêtrière.

Une hystérique était soupçonnée de voler les photographies du laboratoire, mais elle s'en défendait avec indignation. Un matin, M. Richer, qui venait de faire des expériences sur d'autres malades,

(1) *Science et nature*, 22 août 1885 (n° 91).
(2) *Société de biologie*, 17 mai 1884. Divers auteurs attribuent l'action de l'hypnoscope à la suggestion
(3) P. Richer, *loc. cit.*, p. 778.

aperçoit la voleuse la main dans le tiroir aux photographies. Il s'approche, elle ne bouge pas. Le bruit du gong percuté dans la salle voisine l'avait frappée de catalepsie, au moment même où elle commettait son larcin.

IV

Il existe tout un ordre d'agents hypnogéniques que l'on peut appeler *psychiques*.

On sait que certaines émotions violentes comme la frayeur, par exemple, amènent parfois, en dehors de toute expérimentation hypnotique, la catalepsie ou la léthargie. Les auteurs rapportent de nombreux exemples de ces accidents produits par la foudre (1). M. Dumontpallier a communiqué à la Société de biologie le cas d'une malade de son service que la frayeur avait plongée en léthargie.

Elle était dans un état nerveux très analogue à la phase léthargique de l'hypnotisme expérimental. On constatait chez elle le phénomène de l'hyperexcitabilité musculaire, mais l'activité du sens de l'ouïe était conservée, ainsi que la mémoire. Réveillée *par la seule action du regard* sur ses paupières abaissées, elle put rendre compte de ses impressions, de son complet anéantissement et de son impuissance à entrer en communication avec le monde extérieur pendant sa période de mort apparente (2).

Mais l'action hypnogénique d'une impression morale vive et inattendue ne peut guère, on le comprend, être utilisée à titre de procédé expérimental.

Nous avons déjà à plusieurs reprises signalé l'insistance

(1) Voyez Sestier, *De la foudre*, Paris, 1866.
(2) Dumontpallier, *Comptes rendus de la Société de biologie*, 3 juin 1882.

qu'apportent les expérimentateurs à réclamer de l(
sujets une concentration obstinée de leur attention
l'idée du sommeil. Ce n'est pas sans un puissant m
qu'ils insistent sur ce point; c'est qu'à elle seule, c
concentration de la pensée suffit pour isoler le suje
monde extérieur et placer le cerveau dans un état
qu'il reste fermé aux excitations sensorielles et
conséquent dans les conditions les plus favorables
production du sommeil. L'état psychique de l'hon
plongé dans une méditation profonde n'est pas :
analogie avec le début du sommeil hypnotique; o
peut aussi rapprocher l'extase que déterminait (
nombre de religieux et religieuses des époques ferve
la contemplation intérieure.

L'attention expectante, c'est-à-dire l'attente d'un]
nomène, la croyance en sa production prochaine — (
le cas actuel l'attente du sommeil hypnotique — s
pour le provoquer chez certains sujets. L'idée s
qu'ils seront hypnotisés amène le sommeil chez ceux
sont entraînés par la répétition des expériences, (
surtout qui ont foi en la puissance de l'opérateur e
sentent incapables de se soustraire à son influence. V
quelques exemples empruntés à MM. Bourneville
Regnard.

Une malade de la Salpêtrière, persuadée que l'un de nous
sur elle un pouvoir particulier, tombait hypnotisée, quel qu
l'endroit où elle le rencontrait. Un jour qu'en plaisantant o
avait fait croire qu'elle serait subitement endormie, *par la vol*
au milieu d'une cérémonie publique, elle préféra ne pas se r(
à cette cérémonie, tant elle était persuadée que la chose étai
manquable.

Une autre fois, nous disions à une malade que, de chez 1
nous l'endormirions à trois heures du soir. Dix minutes après,

avions oublié cette plaisanterie. Le lendemain, nous apprenions qu'à trois heures la malade s'était endormie.

Heidenhain annonce à un étudiant que le soir du même jour, à quatre heures, il serait magnétisé à distance; à l'heure dite, il s'endormit.

Sans vouloir aborder ici la question de la *suggestion mentale*, il est bien évident que dans les exemples qui précèdent, il ne s'agit que de suggestion verbale pure et simple.

Il y a enfin toute une catégorie de sujets qui se rapprochent de ceux dont nous venons de parler et que l'on pourrait désigner sous le nom *hypnotisés par persuasion*. Ce sont ceux, et ils seraient nombreux, d'après le professeur Bernheim, chez qui, par simple suggestion, on peut produire le sommeil. Dans les premières épreuves, l'opérateur leur fait fixer nn objet, ses doigts ou ses yeux, pendant qu'il leur insinue, par des paroles convenables, l'idée du sommeil : « Vous allez sentir une lourdeur dans les paupières, une fatigue dans vos yeux; vos yeux clignotent; ils vont se mouiller, la vue devient confuse; les yeux se ferment. » Quelques sujets ferment les yeux et dorment immédiatement. Chez d'autres il faut insister davantage, multiplier les suggestions : « Vos paupières sont collées, vous ne pouvez plus les ouvrir; le besoin de dormir devient de plus en plus profond; vous ne pouvez plus résister. » L'expérimentateur ajoute, sur un ton tantôt impérieux, tantôt doux, suivant les sujets : « dormez! » et le patient se met à dormir. Beaucoup de sujets se trouvent influencés dès la première séance, d'autres au bout de quelques séances seulement. Puis l'entraînement marche rapidement, et bientôt il suffit en les regardant d'étendre les doigts devant leurs yeux et de prononcer l'injonction : « dormez! » pour que le

sommeil se produise instantanément, au bout de ques secondes (1).

Ce procédé diffère peu de celui qu'employait l Faria, qui se contentait de donner impérativement dre de dormir aux sujets qui se soumettaient à ses riences.

Notons cependant que l'intervention de l'imagin n'est pas nécessaire pour amener le somnambul puisqu'on peut le produire pendant le sommeil ordir Berger, que nous citons d'après M. P. Richer (2), ployait pour déterminer ce résultat, l'impositio mains : il approchait ses mains chaudes de la têt sujet endormi : au bout de quelques minutes, le son naturel était changé en sommeil somnambulique. C dant, il n'y avait là aucun agent particulier autre q chaleur, puisque, à l'aide de plaques convenable chauffées, Berger obtenait le même résultat.

V

Après les hypnotisés par persuasion, nous pour ranger, pour clore la série, les *hypnotisés par erreu par surprise*. Nous faisons allusion à certains faits d'a hypnotisation dans lesquels le sommeil nerveux pas recherché et provoqué par le sujet lui-même, co chez les fakirs de l'Inde ou les moines omphalopsycl du mont Athos, mais est produit à son insu et cont volonté. Braid raconte à ce sujet une anecdote amus

Un jour se présente chez lui une personne qui désirait êtr

(1) Bernheim, *loc. cit.*; voyez aussi Beaunis, *Le somnambu* *provoqué*, Paris, 1886.

(2) P. Richer, *loc. cit.*

dormie. Etant occupé en ce moment, il la confia à M. Walker, son ami, qui était présent et qui se chargea de l'hypnotiser. Peu de temps après, Braid, qui était entré dans la chambre, vit le gentleman assis, fixant les yeux sur le doigt de M. Walker qui, lui, se tenait debout et ne quittait pas du regard les yeux de son sujet. Quel fut son étonnement quand, s'étant approché, il constata que M. Walker était profondément endormi, son bras et son doigt dans un état de rigidité cataleptiforme, tandis que le gentleman qu'il avait voulu endormir était complètement éveillé.

Voici un autre fait curieux emprunté à M Dumontpalier :

Une hystérique de son service, en se coiffant devant un miroir, tomba subitement en catalepsie. Elle était restée immobile, les yeux à demi-ouverts fixés sur le miroir, tandis que ses bras, conservant l'attitude qu'ils avaient au moment de l'invasion du sommeil cataleptique, étaient élevés au-dessus de la tête, dans l'attitude d'une femme qui accommode sa chevelure. L'observateur ajoute que, pour la réveiller, il lui suffit de fixer pendant quelques instants son regard sur le miroir dans l'image des yeux de la malade (1).

De même, Bouchut (2) a observé dans son service, une petite fille de dix ans qui tombait en somnambulisme avec des symptômes cataleptiques chaque fois qu'elle travaillait à des boutonnières, ouvrage difficile qui exige une certaine attention et une grande fixité du regard.

VI

En résumé, nous voyons qu'il existe des procédés

(1) Dumontpallier, *Comptes rendus de la Société de biologie*, 18 mars 1882.

(2) Bouchut, *Traité pratique des maladies des nouveau-nés et de la seconde enfance*, 8e édition, Paris, 1885, p. 273.

presque indéfiniment variés de produire le sommeil hypnotique, soit qu'on puise dans le domaine des agents psychiques, soit dans celui des agents sensoriels ou physiques ou même mécaniques.

Parmi ces derniers nous devons citer outre la convergence forcée du regard et la compression légère des globes oculaires, dont nous avons parlé, l'abaissement progressif des paupières sur les yeux, suivant la pratique du professeur Bernheim; enfin l'ébranlement de la masse encéphalique par une secousse brusque imprimée à la tête, procédé employé par le magnétiseur danois Hansen, et qui ne semble pas avoir été toujours du goût de ses sujets d'expériences.

Chaque opérateur choisira dans cet arsenal les procédés qui lui sembleront les plus efficaces; il les associera, les variera, suivant les sujets; un peu aussi suivant la couleur de son esprit, et ne tardera pas à se rendre maître de quelques-uns.

Tous les hypnotisés sont loin de se ressembler; il existe parmi eux de nombreuses catégories : le procédé qui endormira une hystérique échouera complètement sur un individu bien portant. Celui qui amènera rapidement le sommeil chez un sujet entraîné par des expériences précédentes, sera absolument sans effet sur la personne qui se soumettra pour la première fois à l'épreuve magnétique.

La méthode que l'on recommande d'employer au début, celle qui occasionne le moins de déception, est encore la méthode de Braid. Malheureusement elle n'est pas toujours applicable. Chez les aliénés, par exemple, où il y aurait un intérêt si puissant à produire le sommeil hypnotique, il est presque impossible d'obtenir la fixité du regard. Il est bien plus impossible encore de fixer l'attention.

L'action exercée sur le système nerveux par les différentes manœuvres hypnotiques étant selon toute probabilité une action inhibitoire ou d'arrêt (1), on s'explique facilement et l'action diverse des agents employés, et l'impressionnabilité variable des personnes qui y sont soumises. Chez les uns, rien ne peut mettre en jeu cette action d'arrêt; chez la plupart, elle ne peut être excitée qu'à un degré très léger. Chez quelques-uns plus particulièrement prédisposés, elle est relativement facile à provoquer. Ces derniers, d'habitude, montrent une tendance de plus en plus grande à tomber dans le sommeil hypnotique à mesure que les expériences sont plus répétées. En dernier lieu, l'influence la plus insignifiante suffit pour amener le sommeil. Si, fait observer M. Ch. Richet (2), on endort plusieurs fois dans une même séance la même personne, en la réveillant successivement, on verra le sommeil survenir de plus en plus vite.

Un de ses sujets, magnétisé une première fois pendant vingt minutes, résiste à l'hypnose. Dans une séance suivante, il s'endort au bout de quinze minutes. Réveillé, il est endormi de nouveau au bout de deux minutes, puis instantanément.

Une femme qu'il hypnotisait à l'hôpital Beaujon était devenue tellement sensible qu'elle s'endormait aussitôt qu'il entrait dans la salle; au début, cependant, le sommeil n'était provoqué que difficilement et la première tentative avait échoué complètement.

Nous avons vu précédemment avec quelle facilité s'endorment les sujets observés à la Salpêtrière et à la Pitié, évidemment en raison de l'entraînement qu'a subi leur système nerveux par suite de la répétition des expériences. L'éducation au somnambulisme est donc un fait

(1) Voyez plus loin, chapitre IX.
(2) Ch. Richet, *loc. cit.*

acquis : nous en verrons des preuves de plus en plus convaincantes au fur et à mesure que nous avancerons dans cette étude.

Un fait assez remarquable, c'est que les symptômes précurseurs du sommeil hypnotique semblent varier non seulement selon les sujets, mais aussi suivant le procédé hypnogénique employé.

Le procédé des passes détermine une sorte de torpeur, de fatigue générale et d'impuissance; la physionomie devient inerte; bien qu'il n'y ait pas de modification marquée dans le rythme de la respiration, le patient éprouve un sentiment d'oppression.

La fixation du regard sur un objet brillant produit la congestion des yeux, le larmoiement, des éblouissements et un trouble de plus en plus grand de la vision.

Les impressions monotones répétées amènent un engourdissement très semblable à celui qui précède le sommeil hypnotique.

Les impressions violentes et subites déterminent l'état cataleptique de préférence à toute autre phase du sommeil hypnotique.

D'une façon générale, les moyens doux produisent le somnambulisme; les violents la catalepsie. Mais nous ne voulons pas insister actuellement sur ce sujet, sur lequel nous serons obligé de revenir au fur et à mesure que nous aurons à relater les expériences des divers observateurs qui ont étudié l'hypnotisme dans ces dernières années.

VII

Un mot pour terminer sur les procédes par lesquels on peut provoquer, chez les animaux, certaines manifes-

tations de nature hypnotique. Quelques animaux sont bien manifestement susceptibles d'être influencés de diverses manières.

Tout le monde connaît la fascination qu'exercent les reptiles sur les crapauds, les grenouilles et quelques oiseaux; celle des grands oiseaux sur leur proie; celle du chien de chasse sur le gibier qu'il tient en arrêt. On raconte des charmeurs de serpents d'Orient, des choses étonnantes (1).

M. Azam (2) a vu, dans les foires du Midi, des bateleurs charmer des coqs en leur plaçant le bec sur une planche, et en traçant une ligne noire sur le prolongement de la crête. Au bout de quelques instants, le coq tombe en catalepsie et reste dans l'attitude où on l'a mis.

En 1646, le père Kircher faisait connaître un moyen analogue de rendre les poules cataleptiques. On leur lie les pattes, on les pose sur le sol, et quand après s'être débattues en vain, elles entrent de guerre lasse dans une immobilité complète, il suffit de tirer sur le sol avec de la craie une ligne droite qui parte de l'œil de l'oiseau. On peut ensuite le délier, il sera incapable de sortir de son immobilité.

Czermak a obtenu les mêmes résultats sur d'autres petits animaux, notamment sur des écrevisses.

D'après Preyer (3), des écrevisses, des grenouilles, des cochons d'Inde peuvent être hypnotisés de différentes façons. D'après de nombreuses hypnotisations d'animaux, il est arrivé à cette conclusion que, par des excitations

(1) Voyez Brehm, *Merveilles de la nature, les Reptiles,* édition Sauvage, Paris, 1886.

(2) Azam, *Hypnotisme, double conscience des altérations de la personnalité,* Paris, 1887.

(3) Preyer, *La Cataplexie et l'hypnotisme des animaux* (en allemand), Iéna, 1878.

périphériques, on peut mettre en action le pouvoir d'inhibition des centres nerveux supérieurs; l'état produit est tantôt une sorte de paralysie due à la frayeur, à l'épouvante; tantôt une sorte de stupeur. Le premier état succède à l'emploi de moyens brusques et violents, le second à des excitations périphériques, faibles mais prolongées et uniformes.

Si l'on saisit un cochon d'Inde en le maintenant de force immobile, le ventre en l'air, au bout d'une ou deux minutes, il restera inerte et stupide; on peut faire la même expérience avec un coq ou un lapin. Les excitations sensorielles restent sans effet pour tirer l'animal de son engourdissement. Les très jeunes sujets et les vieux sont complètement réfractaires à l'hypnotisme.

On peut hypnotiser des grenouilles de la manière suivante, d'après M. Ch. Richet et M. Heubel.

On prend une grenouille vigoureuse et agile, on la tient pendant deux minutes entre le pouce placé sur le ventre et les quatre autres doigts appliqués sur le dos. La grenouille s'agite, puis finit par rester immobile : si alors on la place sur une table le ventre en l'air, elle reste un quart d'heure, une heure et plus dans cette position inusitée.

Il est probable, dit M. Charles Richet, que, sous l'influence des excitations périphériques, les parties du cerveau qui président à l'arrêt des actions réflexes et volontaires entrent en jeu et paralysent les parties sous-jacentes de la moelle épinière (1).

On attribue à des effets hypnotiques la facilité qu'ont certains dompteurs à dresser les chevaux. M. Alix (2) explique en quoi consiste la méthode du célèbre Rarey, qui après être resté quelque temps en tête à tête avec

(1) C. Richet, *L'Homme et l'intelligence*, Paris, 1884, p. 210.
(2) Alix, *L'Espèce de nos bêtes*, Paris, 1890, p. 571.

le cheval le plus rétif, reparaissait monté sur son dos, et exécutait des tours de manège qu'on ne peut obtenir ordinairement que de chevaux parfaitement dressés. Après être resté enfermé trois heures avec l'étalon *Cruiser*, l'un des animaux les plus vicieux qui aient jamais existé, il le rendit tellement souple qu'on pût le monter immédiatement; alors que depuis trois ans aucun palefrenier n'avait osé s'en approcher, même pour le pansage. Rarey procédait en concentrant le regard du cheval sur sa personne en produisant, par la répétition incessante des mêmes paroles avec la même intonation flatteuse, une action monotone sur l'ouïe de l'animal, et en exerçant de douces frictions, sortes de passes magnétiques, sur son cou ou sur son nez. Cependant une objection se présente : comment des patiques hypnotiques auraient-elles, en une seule séance, le pouvoir de modifier radicalement les dispositions vicieuses d'un animal? M. Netter invoque l'opinion qui a cours en hippologie, d'après laquelle les chevaux n'auraient pas de *moi*.

Les animaux que Rarey a traités par des procédés rappelant l'hypnotisation, dit-il, ne sont pas revenus à un état de conscience et n'ont pas opposé de nouveau leur volonté contre les mouvements qu'on leur faisait exécuter, parce que ces bêtes n'ont jamais été des êtres conscients, et leurs précédentes violences n'ont été que des mouvements involontaires, effets de fâcheuses dispositions natives.

Tous ces faits, comme on peut le voir, rentrent surtout dans la fascination et la catalepsie provoquée. L'état somnambulique consistant surtout dans des modifications psychiques annihilant la spontanéité, la volonté et la conscience il n'est pas étonnant qu'on ne puisse pas le

provoquer chez les animaux, chez qui ces diverses facu tés sont ou rudimentaires, ou complètement absente le fond des facultés mentales de l'animal consistant alo en un automatisme instinctif plus ou moins parfait.

CHAPITRE V

PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX DE L'HYPNOTISME. — MOTILITÉ

I. — Complexité des phénomènes hypnotiques. — On ne les rencontre guère au grand complet que chez les hystériques. — Nosographie de l'hypnotisme d'après le professeur Charcot. — État cataleptique : ses caractères. — État léthargique : hyperexcitabilité neuro-musculaire. — État somnambulique : contractures cataleptoïdes.

II. — Le réflexe cutané peut dans les trois périodes de l'hypnotisme provoquer des contractures. — États mixtes.

III. — L'état cataleptoïde peut se rencontrer dans les diverses périodes hypnotiques.

IV. — Excitation du crâne et du cuir chevelu : expériences galvaniques de M. Charcot ; expériences de M. Dumontpallier ; expériences de MM. Féré et Binet. — Action produite, selon M. Dumontpallier, par des excitations excessivement faibles du cuir chevelu.

V. — Hypnose hémilatérale : chaque moitié ou plus généralement différentes parties du corps peuvent être placées dans une phase différente de l'hypnotisme.

VI. — Action des æsthésiogènes sur les phénomènes hypnotiques. — Transfert. — Action anti-hypnotique. — Polarité du corps humain.

VII. — Ordre de succession des états hypnotiques.

I

L'hypnotisme est un ensemble de phénomènes complexes. Tous les hypnotisés ne sont pas susceptibles des mêmes observations ni des mêmes expériences ; il y a des hypnotisés frustes, dont on ne tire pas grand'chose ; il y a les incohérents, chez qui les phénomènes magnétiques se mêlent, se brouillent de façon à dérouter l'expérimentateur. Il y a enfin les hypnotisés corrects, j'allais dire les classiques chez qui, très souvent par suite de l'entraînement et de l'éducation, la névrose atteint à la

perfection. Ce sont ceux-là qu'il faut prendre tout d'abord pour sujets d'étude, et on les trouvera dans les rangs des hystériques. De l'avis de tous les expérimentateurs, les hystériques présentent une impressionnabilité nerveuse telle, qu'elles offrent pour l'étude de l'hypnose cérébrale, les qualités du réactif le plus sensible qui soit mis en usage dans un laboratoire (1).

Ce sont les hystériques qui ont servi à M. le professeur Charcot à débrouiller les symptômes de l'hypnose, à les classer méthodiquement suivant leur ordre d'apparition, et suivant leurs affinités particulières, en un mot, à faire la nosographie de l'hypnotisme. Le 13 février 1882, il lut à l'Académie des sciences sa *Note sur les divers états nerveux déterminés par l'hypnotisation chez les hystériques*, dans laquelle il rattache la symptomatologie de l'hypnotisme à trois types qui sont: 1° l'état cataleptique; 2° l'état léthargique; 3° l'état somnambulique. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de ces trois états, que de résumer les travaux du savant professeur et ceux de son collaborateur M. P. Richer.

L'état cataleptique, s'il est primitif (et il l'est toujours chez les sujets où l'on voit se développer la complète succession des phénomènes de l'hypnotisme), est produit par un bruit intense et subit, l'éclat d'une vive lumière, la fixation d'un objet brillant, ou tout autre procédé. On peut le produire encore chez un sujet en léthargie en lui ouvrant les yeux dans un lieu éclairé.

Le trait le plus saillant de l'état cataleptique, dit M. Charcot, c'est, on peut le dire, l'immobilité. Le sujet cataleptisé, alors même qu'on l'a placé debout, dans une attitude forcée, se maintient en parfait équilibre et semble comme pétrifié. Les yeux sont ouverts, le regard fixe, la physionomie impassible.

(1) Bérillon, *Hypnotisme expérimental*. Thèse de Paris, 1884.

ar suite de l'immobilité des paupières, les larmes

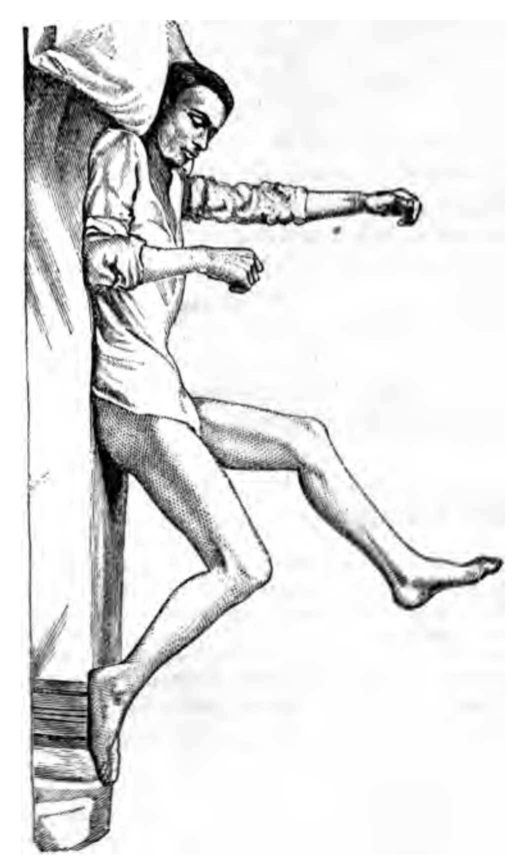


Fig. 9. — Position des muscles chez un cataleptique.

s'écoulent sur les joues. La respiration devient plus rare et moins profonde.

Les membres soulevés ou fléchis par l'opérateur n'offrent aucune résistance et semblent d'une légèreté extraordinaire; ils prennent et gardent fort longtemps (1) les attitudes même les plus bizarres et les moins naturelles dans lesquelles on les place (fig. 9). L'excitation des tendons, des muscles et des nerfs ne détermine plus ni réflexes ni contractures musculaires.

L'hystérique en catalepsie est une statue, mais une statue à qui l'opérateur peut communiquer une sorte de vie. Si, en effet, la peau est frappée d'insensibilité absolue, les sens gardent un certain degré d'impressionnabilité, de telle sorte qu'en les excitant par suggestion, on peut transformer la statue en automate, lui inspirer certaines idées et lui faire exécuter des mouvements plus ou moins complexes en rapport avec elles. Abandonné à lui-même le sujet cataleptique retombe dans son immobilité première.

Nous verrons tout à l'heure que la caractéristique de la période léthargique est l'hyperexcitabilité neuro-mus-

(1) M. P. Richer conclut de ses expériences que les cataleptiques ne gardent guère plus longtemps les attitudes communiquées que ne pourrait le faire un homme vigoureux et très bien musclé, ce qui, fait-il remarquer, pour des hystériques peu musclées et parfois amyosthéniques est déjà considérable. « Au bout de dix à quinze minutes, le membre étendu commence à descendre, et au bout de vingt à vingt-cinq minutes au maximum il est retombé dans la verticale. »

L'espace de temps pendant lequel le cataleptique garde l'attitude donnée n'est donc pas le criterium de la simulation. Il faut le chercher ailleurs : chez le cataleptique, la contraction musculaire ne donne lieu à aucune oscillation, la respiration n'est pas modifiée. Chez le simulateur, un tremblement de plus en plus accentué envahit le membre étendu, et la respiration s'accélère et devient irrégulière. Le cataleptique ne connaît pas la fatigue: le simulateur au contraire la subit manifestement ainsi que l'indiquent les tracés myographiques et pneumographiques. (*Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie,* 2e édition, p. 615.)

ire. Dans la catalepsie, M. P. Richer (1) a observé le



Fig. 10. — Aspect d'un individu frappé de léthargie.

nomène absolument inverse, c'est-à-dire la possibilité

) P. Richer, *Société de biologie*, 1er décembre 1883.

de provoquer pendant l'état cataleptique, le relâchement musculaire et la paralysie. Dans les cas les plus favorables, la paralysie peut être localisée à un seul muscle ou à un groupe musculaire. Au début des expériences, le phénomène se montre plus diffus, et une excitation portée sur un seul point d'un membre détermine la paralysie de ce membre tout entier. L'effet de cette paralysie, étant donné l'état spécial du système musculaire dans la catalepsie, produit une simple modification dans l'attitude du membre et non sa flaccidité. Par exemple, le bras étant fléchi, si on provoque la paralysie des fléchisseurs, l'action antagoniste des extenseurs mettra le membre en extension. Cependant, par une excitation prolongée, l'état de flaccidité peut être obtenu, et la paralysie, ainsi provoquée, continuera à exister dans les phases ultérieures de l'hypnotisme; c'est-à-dire que ce membre ne pourra être contracturé, soit par les excitations profondes dans la léthargie, soit par les excitations légères et superficielles dans le somnambulisme.

La *léthargie* s'obtient primitivement par la fixation du regard ou tout autre procédé. On peut aussi la développer chez un sujet cataleptique en le mettant dans l'obscurité ou en abaissant ses paupières. Au début du phénomène, il se produit parfois un bruit laryngé, un peu d'écume monte aux lèvres, et le patient s'affaisse dans une résolution complète de tous les membres qui, soulevés, retombent inertes le long du corps. Les globes oculaires sont convulsés en haut et en dedans sous les paupières plus ou moins complètement closes. L'analgésie semble complète; l'activité sensorielle n'est pas complètement abolie, mais les tentatives de suggestion ne sont habituellement suivies d'aucun effet (fig. 10).

Ce qui caractérise cet état, c'est l'exaltation de l'irrita-

ité de la moelle épinière décelée par l'exagération des lexes tendineux et le phénomène décrit par MM. Char-



11. — Hyperexcitabilité neuro-muscu'aire provoquée à l'état de veille, d'après une photographie de M. Godefroy, photographe à Rochefort (1).

) Nous devons communication de cette figure à MM. Bourru et ot.

cot et Richer sous le nom d'*hyperexcitabilité neuro-musculaire* (1). Voici en quoi consiste ce phénomène. Si l'on percute le tendon d'un muscle à l'aide d'un petit marteau à cet usage, il se produit aussitôt une contraction du muscle qui soulève la partie du membre à laquelle il appartient (fig. 11). Parfois il y a *diffusion du réflexe*, et le choc du tendon donne lieu à des contractions réflexes dans les membres d'un ou des deux côtés du corps. En même temps la contraction musculaire se présente sous une forme inusitée : elle se prolonge, comme dans le tétanos, et devient une sorte de contracture de courte durée. Dans certains cas, cette contracture devient permanente. Tantôt elle affecte un membre, tantôt enfin, le corps tout entier.

En dehors du choc, on peut obtenir aussi la contracture par le froissement ou la friction prolongée des tendons, par l'excitation directe des nerfs ou encore par la malaxation des fibres musculaires.

On peut chez quelques sujets répéter les curieuses expériences de Duchenne (de Boulogne) sur l'action des muscles de la face dans l'expression des passions (2). Ces muscles n'entrent pas en contracture permanente, mais à l'aide de baguettes, on peut provoquer leur contraction soit simultanément, soit isolément, et obtenir ainsi les jeux de physionomie les plus singuliers, l'attention, la réflexion, la douleur, la joie, le rire, le pleurer.

La contracture due à l'hyperexcitabilité neuro-mus-

(1) Charcot et Paul Richer, *Archives de neurologie*. t. II, III, V. *Contribution à l'étude de l'hypnotisme chez les hystériques; du phénomène de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire*.

(2) Duchenne, *Mécanisme de la physionomie humaine. Analyse électro physiologique de l'expression des passions*, 2e édition, Paris, J. B. Baillière et fils, 1876, 1 vol. gr. in-8 avec planches photographiques.

culaire cède facilement à l'excitation des muscles antagonistes, produite par frictions ou légère malaxation. Cette contracture peut, dans certains cas, persister à l'état de veille; par exemple quand, avant de réveiller la malade, on l'a fait passer d'abord par la période cataleptique; ou bien encore, dans certains cas, sans aucune manœuvre préalable.

Ces contractures artificielles ont une très grande analogie avec les contractures permanentes des hystériques; et si on n'avait soin de les faire cesser en endormant de nouveau le sujet et en excitant les antagonistes, peut-être persisteraient-elles pendant un certain temps (1).

D'un sujet à l'autre, le phénomène de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire peut présenter de grandes différences au point de vue de la précision et de l'intensité. Chez une même malade le même degré d'hyperexcitabilité est très variable d'un moment à l'autre sans qu'on puisse toujours en saisir la cause. La répétition des expériences les rend de plus en plus nettes : et au point de vue de ce phénomène comme au point de vue de tous les autres observés pendant le sommeil provoqué, les hypnotisés se montrent susceptibles d'une éducation de plus en plus parfaite.

Le réflexe qui produit la contracture léthargique a pour point de départ les nerfs sensitifs des tendons, des aponévroses musculaires, ou du corps du muscle lui-même. Ce qui le démontre, c'est que si l'excitation se borne au tégument externe, aucun mouvement réflexe ne se produit chez un sujet plongé dans un état léthargique type dont il s'agit ici.

(1) P. Richer, *Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 2e édition. 1885.

L'état somnambulique peut être, lui aussi, primitif ou secondaire. En exerçant une pression ou une friction légère sur le vertex, on peut le produire chez les individus mis préalablement en léthargie ou en catalepsie. Il se développe aussi d'emblée par l'emploi des moyens ordinaires. Si cet état est le plus intéressant au point de vue psychologique, il ne présente pas au point de vue purement physique des caractères aussi tranchés que les états précédents.

Dans le sommeil somnambulique, les yeux sont clos ou demi-clos (1), et les paupières sont souvent agitées de petits frémissements. La raison musculaire existe, mais à un moindre degré que dans la léthargie. On ne constate pas l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, mais on observe cependant, sous l'influence d'excitations minimes portées sur les téguments, un faible souffle, de légers attouchements par exemple, la production d'une rigidité musculaire qui diffère de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire de la phase léthargique en ce qu'elle ne cède pas, comme cette dernière, à l'excitation des muscles antagonistes; tandis qu'elle s'évanouit au contraire sous l'influence de l'excitation même qui a servi à la provoquer. Elle diffère aussi de celle de l'état cataleptique en ce qu'on éprouve une certaine résistance quand on veut modifier l'attitude d'un membre mis dans cet état de rigidité que M. Charcot propose d'appeler ***cataleptoïde*** ou *pseudo-cataleptique*, pour la distinguer de l'immobilité sans raideur, qui appartient seule à l'état cataleptique.

La contracture somnambulique peut persister dans différentes conditions :

1° Pendant l'état léthargique; on peut alors provoquer la con-

(1) On obtient chez de nombreux sujets hypnotisables un état

traction léthargique dans tous les muscles qui ne sont pas en contracture somnambulique, et comparer facilement les deux ordres de phénomènes; 2° pendant l'état cataleptique, qui ne saurait être provoqué que dans les parties non somnambulisées; 3° pendant la veille. La contracture somnambulique peut être alors différenciée de la contracture léthargique, qui, comme nous l'avons vu, est susceptible aussi de persister à l'état de veille, en ce que l'application des aimants produit le transfert de la seconde, tandis qu'il est sans influence sur la première (1).

Les téguments sont frappés d'analgésie, mais certains modes de la sensibilité de la peau, le sens musculaire et les sens spéciaux sont le siège d'une hyperexcitabilité considérable qui permet de provoquer par suggestion chez le sujet des phénomènes automatiques extrêmement complexes et variés.

On fait cesser le sommeil somnambulique en exerçant une légère pression sur les yeux; le sujet devient alors léthargique. C'est l'état cataleptique qui se produit au contraire, si on ouvre largement les paupières.

II

Tel est l'exposé sommaire de ce qui constitue en quelque sorte l'hypnotisme idéal. A côté de cette page qu'on considérera comme détachée d'un traité didactique de pathologie nerveuse, il convient d'en ajouter une qui représentera plus particulièrement la clinique. C'est qu'en effet, la diversité des faits est telle qu'il y aurait quelque témérité à affirmer qu'ils doivent tous rentrer dans la classifi-

somnambulique avec yeux ouverts qui ressemble beaucoup à l'état de veille en raison de la tendance du sujet à l'activité, qui même semble parfois plus grande qu'à l'état normal.

(1) P. Richer, *loc. cit.*, p. 619.

cation établie par le professeur Charcot. C'est surtout quand il s'agira des hypnotiques ordinaires que nous verrons l'impossibilité de constituer des groupes ainsi tranchés. Mais sans nous écarter de notre but, qui actuellement est surtout l'exposé de l'hypnotisme chez les hystériques, nous pouvons déjà, sans cesser du reste en cela de suivre l'école de la Salpêtrière, faire quelques réserves indispensables.

Il y a lieu, en effet, fait observer M. P. Richer (1) d'attacher une importance capitale aux phénomènes neuro-musculaires qui caractérisent chaque période de l'hypnotisme des hystériques, mais il ne faut pas s'attendre à les retrouver avec netteté chez un cinquième à peine des sujets. Chez les autres,

Souvent les phénomènes neuro-musculaires de la léthargie et de l'état somnambulique se confondent, pendant que l'état cataleptique conserve les caractères qui lui sont propres. Quelquefois la confusion est encore plus grande et les phénomènes neuro-musculaires restent les mêmes, quelle que soit la phase de l'hypnotisme.

Et l'auteur cite une observation très concluante, d'une hystérique susceptible de passer par les trois périodes hypnotiques et chez qui, pendant la durée des trois états, l'aptitude à la contracture persistait d'une façon identique.

M. Dumontpallier, à qui on doit de remarquables recherches sur l'hypnotisme des hystériques, n'admet pas que les contractures provoquées soient de nature différente suivant les périodes du sommeil nerveux, et il a cherché à démontrer que l'hyperexcitabilité neuro-musculaire pouvait se manifester dans toutes les périodes de

(1) P. Richer, *loc. cit.*, p. 644.

l'hypnotisme. Seulement, les procédés qui réussissent dans un état ne réussissent pas dans l'autre. Ainsi, dans la léthargie, c'est la pression des masses musculaires ou un choc sur le nerf : ces moyens sont impuissants dans la catalepsie, mais le vent d'un soufflet, une goutte d'éther dans la gouttière épitrochléenne, par exemple, réussissent à déterminer la griffe cubitale. L'application de ces mêmes agents, renouvelée, défait les contractures produites. Dans une phase intermédiaire, catalepto-léthargique, les deux ordres de moyens sont capables d'agir et même de se remplacer pour faire et défaire la contracture (1).

Un de ses élèves, M. Magnin, a soutenu les mêmes idées. Nous allons résumer quelques-unes des expériences relatées dans son travail (2).

Chez une hystéro-épileptique en état somnambulique, l'attouchement léger d'une zone cutanée de la jambe détermine la contracture du muscle correspondant, et le pied, fléchi et renversé en dedans, se trouve immobilisé dans cette position.

On détermine à volonté, par le même procédé, la contracture des muscles des bras et de la face.

Des excitations encore plus légères, le bruit produit par le tic-tac d'une montre, par exemple, déterminent le même phénomène. On se sert d'un tube de caoutchouc long de huit à dix mètres et dont l'un des bouts est muni d'un porte-voix. On approche l'extrémité libre du tube de telle ou telle région du corps du sujet mis préalablement en état de somnambulisme, tandis que la montre est approchée du porte-voix. La contracture apparaît aussitôt dans les muscles sous-jacents à la zone cutanée

(1) Dumontpallier, *Société de biologie*, séance du 4 mars 1882.
(2) P. Magnin, *Étude clinique et expérimentale sur l'hypnotisme*, Paris, 1884.

excitée, et cela par mouvements saccadés, isochrones au tic tac de la montre. Des expériences de même genre ont été faites à l'aide du téléphone et du microphone; et les vibrations si peu intenses de ces instruments ont déterminé des contractions musculaires.

Avec la lumière d'une lampe de Drummond, ou la lumière solaire réfléchie par un miroir, les expérimentateurs ont obtenu des résultats identiques.

En dirigeant un rayon lumineux sur telle ou telle région musculaire, ils en ont immédiatement déterminé la contracture.

La chaleur agit de même. Une goutte d'eau tiède, déposée sur la peau au niveau d'un muscle, le fait immédiatement se contracturer.

M. Magnin conclut de ces expériences que dans la période de somnambulisme, « des excitations infiniment faibles peuvent donner naissance à des contractures intenses et localisées (1). »

De même, dans l'état cataleptique, il a toujours pu produire chez ses malades des contractures intenses et localisées. Des divers agents physiques employés, le souffle, le plus léger courant d'air, semble avoir l'action la plus efficace : dirigé sur un point du tégument déterminé, on voit aussitôt se produire la contracture du muscle ou du groupe de muscles sous-jacents.

Enfin, dans la période léthargique, la contracture s'obtient non seulement par des excitations vives portées sur les tendons, les nerfs ou la fibre musculaire ellemême, mais aussi par les excitations les plus légères déjà énumérées précédemment.

Faut-il croire, dit M. Magnin, que, dans toutes nos expériences,

(1) Magnin, *loc. cit.*

nous ayons commis une erreur, non plus quant aux faits relatifs aux contractures, mais bien quant à la nature des périodes de l'hypnotisme en lesquelles nous placions le malade?

L'auteur n'hésite pas à écarter cette dernière hypothèse.

III

En résumé, contrairement à l'opinion défendue par MM. Charcot et Richer, MM. Dumontpallier et Magnin soutiennent que le simple réflexe cutané suffit à déterminer les contractures dans toutes les phases de l'hypnotisme, qu'il soit somnambulique, cataleptique aussi bien que léthargique.

M. Brémaud a également soutenu devant la Société de biologie (1) que la contracture était facilement obtenue dans la catalepsie hypnotique, chez les sujets sains. Chez un sujet mis en catalepsie et qui présente tous les signes de la catalepsie hystérique provoquée décrits par M. Charcot, il suffit d'un choc un peu violent pour contracturer immédiatement les masses musculaires excitées. Un choc brusque agissant à la partie supérieure de l'axe vertébral détermine une rigidité générale du corps qui permet de le déplacer en masse. Enfin, un courant d'air dirigé sur une région musculaire quelconque en produit la contracture s'il est dirigé sur la nuque, il amène une contracture générale. Les sujets qui ont subi un long entraînement peuvent devenir tellement impressionnables que le choc de l'air déplacé par un mouchoir ou un éventail, à quelques mètres de distance, peut suffire à amener chez eux une contracture généralisée (fig. 12).

(1) Bremaud, *Société de biologie*, 12 janvier 1884.

Qu'on nous permette une réflexion. Nous avons dé
dit, et tout le monde s'accorde à le reconnaître, que
névrose des hypnotiques, surtout des hypnotiques hyst
riques, est susceptible d'une éducation de plus en pl
parfaite à mesure qu'on répète les expériences. Ne pou
rait-on pas supposer que si les hypnotiques de M. Charc
et celles de M. Dumontpallier ont réagi différemme
dans les expériences conduites par ces observateurs, ce



Fig. 12. — Contractures cataleptoïdes généralisées.

tient, au moins en partie, à un entraînement des suje
dirigé des deux parts dans un sens différent?

Dans une communication faite à la Société de biologi
M. Paul Richer maintient tous les faits observés p
M. Charcot et lui, et semble penser que M. Dumontpalli
et ses élèves ont expérimenté surtout sur des sujets 1
présentant pas de caractères tranchés, ce qui expliqu
rait la divergence des résultats expérimentaux obten

(1) P. Richer, *Des phénomènes neuro-musculaires de l'hypnotism*

par eux (1). Il déclare avoir rencontré beaucoup de cas où les phénomènes sont incomplets, rudimentaires, et se mêlent confusément. Il existe des sujets exclusivement somnambules ou léthargiques :

Chez quelques-uns, les deux formes de contracture dont nous venons de parler existaient en même temps dans une même phase de l'hypnotisme, participant ainsi de la léthargie et du somnambulisme.

Chez d'autres, il n'est pas possible de séparer la phase léthargique de la phase cataleptique ; il se produit alors une sorte d'état mixte qui se manifeste par les phénomènes de l'état cataleptoïde. Dans cet état cataleptoïde, les yeux sont le plus souvent fermés, les globes convulsés ; les membres gardent l'attitude qu'on leur donne, mais il y a dans les articulations une certaine raideur ; l'hyperexcitabilité musculaire et les réflexes tendineux existent dans une certaine mesure. En somme, il ne s'agit pas de catalepsie véritable, mais de contracture musculaire déterminée par les manœuvres de l'opérateur qui déplace le membre. Il faut en général insister pour que l'attitude donnée se maintienne, et la friction ou le massage des muscles produit toujours la résolution du membre ainsi contracturé.

L'état cataleptoïde se manifeste également dans le somnambulisme, comme nous l'avons vu en étudiant cette période du sommeil provoqué : il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il coexiste chez le sujet avec les symptômes ordinaires de l'état somnambulique (1).

De la méthode à suivre dans les études sur l'hypnotisme. (*Progrès médical*, 1884, p. 5, et *Comptes rendus de la Société de biologie*, décembre 1883.)

(1) P. Richer, *loc. cit.*

Les états mixtes sont admis également par MM. D
montpallier et Magnin (1).

Ce ne sont là, dit le dernier de ces auteurs, que des phases
intermédiaires, les traits d'union entre les précédents, et, en som
tous les états différents décrits dans l'hypnose ne sont que
degrés d'une même affection, degrés entre lesquels il ne saura
avoir de transition brusque. L'hypnotisme doit être envis
comme un processus essentiellement progressif, et depuis l'
de veille jusqu'à la léthargie qui nous semble être le degré le p
profond du sommeil provoqué, on observe tous les intermédiai
soit du moins au plus et sans parler des périodes mixtes, le s
nambulisme et la catalepsie. Cela est si vrai qu'on peut, au mo
d'une même excitation suffisamment prolongée, faire passer le
jet de l'état de veille à l'état somnambulique, puis insensiblen
à l'état cataleptique et de là, enfin, à l'état léthargique (2).

Ces idées, comme on le voit, diffèrent notablement
celles des observateurs précédents. M. Dumontpallie
insisté à plusieurs reprises sur l'existence de nombreu
phases intermédiaires entre les trois états tranchés déc
par M. Charcot. Dans ses communications à la Société
biologie, il a cherché notamment à établir les rappo
suivant lui très directs, qui unissent le somnambulis
et la catalepsie. Ainsi, sur une malade somnambuliq
une pression légère exercée sur le vertex amène la ca
lepsie : et la même pression répétée quelque temps ap
fait apparaître de nouveau l'état somnambulique (
Ainsi la même cause fait et défait son œuvre qui, d
les deux cas, ne peut évidemment différer que par
simples nuances.

(1) Dumontpallier et Magnin, *Comptes rendus de la Société biologie*, 1882.
(2) P. Magnin, *Étude clinique et expérimentale sur l'hypnoti* ris, 1884.
(3) *Société de biologie*, 25 février 188 2.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que pour l'étude, la classification du professeur Charcot doit être conservée, quand bien même elle ne s'appliquerait qu'à un petit nombre de cas seulement. On peut dire qu'elle a fait faire un grand progrès à l'étude de la somniation provoquée, et jeté une vive lumière sur beaucoup de faits obscurs et fugitifs dont la connaissance jusqu'alors purement empirique n'avait été d'aucune utilité pour les progrès de la science.

IV

En dehors de ces symptômes somatiques en quelque sorte fondamentaux de l'hypnose provoquée chez les hystériques, les expérimentateurs, poursuivant le cours de leurs recherches, en ont signalé d'autres encore plus surprenants.

C'est d'abord la possibilité d'influencer le cerveau chez les sujets hypnotisés, soit directement à travers la boîte crânienne, soit indirectement par une action réflexe dont le mécanisme n'est pas connu.

Par exemple, l'excitation de certaines parties du crâne ou simplement du cuir chevelu, chez les hystériques hypnotiques, réagit sur le système musculaire du corps, de façon à déterminer des contractions en rapport avec la région excitée.

M. Charcot s'est servi du courant galvanique pour faire ses expériences. Le tampon positif était placé sur le crâne, au niveau des régions motrices, et le négatif sur le sternum ; ou bien encore le positif était mis en rapport avec la partie supérieure de la zone motrice, et le négatif soit devant, soit derrière l'oreille. Si pendant l'état léthargique on faisait passer le courant dans ces

conditions, il se produisait, sans réveil du sujet, soit à l'interruption, soit à l'ouverture, une secousse très nette, le plus souvent dans la partie opposée du corps à l'application du tampon positif; quelquefois dans le même côté. Chez quelques malades, ce mode de galvanisation céphalique a pu provoquer les mêmes phénomènes à l'état de veille. M. Charcot avait d'abord pensé, pour expliquer ces faits, à invoquer l'hyperexcitabilité des régions motrices du cerveau; mais le fait que les contractions galvaniques peuvent se produire du même côté que l'excitation est contraire à cette manière de voir (1), ce qui l'a détourné d'accepter cette explication. Peut-être s'agit-il d'une action réflexe provoquée par l'excitation de la duremère cérébrale. Peut-être ne s'agit-il simplement que d'auto-snggestion.

M. Dumontpallier (2) a rendu témoin la Société de biologie de quelques expériences sinon comparables, du moins analogues par les résultats obtenus. Une malade de son service, plongée dans le sommeil hypnotique, ne présente pas les phénomènes d'hyperexcitabilité musculaire : endormie par le regard de l'observateur et cataleptisée en soulevant les paupières, on provoque chez elle un grand nombre de mouvements automatiques en dirigeant sur les téguments du crâne le souffle projeté par un tube capillaire à l'aide d'un appareil en caoutchouc. Les mouvement déterminés sont invariablement les mêmes pour le même point du crâne excité. L'excitation renouvelée, au bout de quelques instants, par le jet d'une nouvelle colonne d'air, reproduit, en sens inverse, le premier mouvement. Il serait loisible, de la

(1) P. Richer, *loc. cit.*, et Charcot, *Société de biologie*, 21 et 28 janvier 1882.

(2) Dumontpallier, *Société de biologie*, 14 janvier 1882.

sorte, d'après l'expérimentateur, de diviser le crâne en centimètres carrés et de délimiter chaque zone réflexogène d'un mouvement déterminé. Le mécanisme de ces mouvements réflexes est encore à trouver, s'il s'agit bien de mouvements réflexes.

On sait que le somnambulisme est facilement obtenu chez les hystériques par la friction du vertex. En excitant les téguments du crâne en divers points, MM. Féré et Binet ont obtenu de singuliers phénomènes de somnambulisme partiel dont ils ont donné connaissance à la Société de biologie. Si pendant qu'un sujet, qui offre les caractères du grand hypnotisme, est en catalepsie ou en léthargie, on fait la friction du vertex, il entre en somnambulisme ; si la friction est latérale, c'est l'hémi-somnambulisme qu'elle provoque. Si au lieu de faire une friction étendue du vertex on pratique une forte pression sur certains points du cuir chevelu en rapport avec les centres moteurs, on détermine le somnambulisme partiel du membre dont le centre moteur a été impressionné.

On peut ainsi somnambuliser isolément une moitié de la face, un bras, une jambe, ou les deux bras, les deux jambes, la totalité de la face. Il est même possible de déterminer le somnambulisme isolé de la partie supérieure de la face en excitant un point du crâne situé au-dessus d'une ligne horizontale passant par l'arcade sourcilière et en arrière d'une ligne verticale passant en arrière de l'apophyse mastoïde (1).

En excitant isolément et successivement ces divers points, on provoque un état de somnambulisme partiel généralisé dans lequel le sujet parle, entend, est suscep-

(1) Ch. Féré et Binet, *Comptes rendus de la Société de biologie*, 19 juillet 1884.

tible d'être halluciné. Cependant ce somnambulisme n'est pas complet. M. Féré cite une malade qui possède à la partie supérieure du sternum une zone érogène sensible seulement pendant la période somnambulique. Or, dans l'état de somnambulisme obtenu par les procédés sus-indiqués, la zone érogène n'est pas sensible. Il faut, pour la rendre sensible, exciter la région occipitale du cerveau.

Des expériences encore plus extraordinaires que les précédentes ont été relatées devant la Société de biologie par M. Dumontpallier(1). Elles ont paru tellement surprenantes qu'elles ont motivé de la part du professeur Charcot des réserves qu'il semble prudent de maintenir. Par l'*action du regard* seul, l'habile expérimentateur déclare avoir fait entrer certains muscles en contraction chez une hystérique hypnotisée. Le même sujet, sortant à demi du sommeil hypnotique, parle, écrit et reconnaît les objets qu'on lui présente. Si, à ce moment, on porte le doigt ou simplement le regard sur la région qui recouvre la troisième circonvolution frontale gauche, la patiente devient muette; l'aphasie est complète. Le même geste ou le même regard fait disparaître ces étranges phénomènes. En agissant par les mêmes procédés sur diverses circonvolutions cérébrales, on abolit les facultés correspondantes; sur d'autres on provoque les mouvements qui en dépendent.

Braid prétendait accomplir des expériences aussi surprenantes pour prouver l'exactitude de la doctrine phrénologique de Gall. Notre moderne phrénologie (2), assise

(1) Dumontpallier, *Société de biologie*, séance du 24 décembre 1881.

(2) On sait que les régions du cerveau dévolues à la motricité volontaire sont parfaitement délimitées, et se trouvent placées autour du sillon de Rolando. Les expériences de Ferrier surtout, et

sur des bases autrement solides, pourra peut-être trouver dans ces expériences un surcroît d'appui, mais nous ne saurions trop nous défier de nos sens, tant tout cela tient du prodige.

Le mécanisme de ces actions réflexes, comme nous l'avons déjà dit, échappe pour le moment à toute explication. Mais, du moins, peut-on se rendre compte de la cause qui les met en œuvre. Nous verrons, dans un chapitre subséquent, jusqu'à quel degré extraordinaire peut être poussée l'hyperesthésie sensitive et sensorielle dans le somnambulisme; c'est cette hyperesthésie qui, vraisemblablement, est mise en jeu dans ces expériences, par le rayon lumineux que réfléchit l'œil de l'opérateur sur le point précis vers lequel il dirige son regard. Ainsi peut s'expliquer encore le réveil, soit d'une somnambule, par un simple regard dirigé sur ses paupières abaissées, soit d'un cataleptique, placé devant un miroir, par le rayon visuel dirigé sur les yeux de l'image et réfléchi dans les yeux du sujet.

V

Un deuxième ordre de faits nouveaux sont ceux que l'on désigne sous le nom d'*hypnose unilatérale*, et d'*hypnose bilatérale de caractère différent pour chaque côté*.

Il est possible de limiter les phénomènes hypnotiques à un seul côté du corps, Braid (1) avait déjà remarqué que si, chez un sujet hypnotisé présentant de la torpeur

quelques faits anatomo-pathologiques tendent à prouver que les régions postérieures sont dévolues à la sensibilité et les régions antérieures à l'intelligence proprement dite. (Voy. les travaux de Fritsch, Hitzig, Ferrier, Charcot, Carville et Duret, etc.)

(1) Braid, *loc. cit.*, p. 62.

de tous les sens et une rigidité du corps et des membres, on exerce une pression légère ou on lance un léger courant d'air sur un œil, on lui rend la vue en même temps que la sensibilité et la motilité reparaissent dans la moitié du corps correspondant à cet œil.

Heidenhain (1), pour produire l'hypnotisme unilatéral sur une personne sensible, exerce des frictions prolongées sur l'un des côtés de la tête. Il obtient alors une sorte d'état parétique des muscles du côté opposé; l'état parétique s'accentue, l'hyperexcitabilité neuro-musculaire apparaît, et on se trouve bientôt en présence d'une hémiléthargie. Les frictions opérées à droite produisent non seulement la léthargie gauche, mais encore un certain degré d'aphasie qui s'oppose à ce que les sujets puissent lire ou répéter les mots prononcés devant eux.

Dans certains cas, les phénomènes se sont montrés non pas du côté opposé aux excitations, mais du même côté. Ainsi, chez un sujet, l'excitation de la partie droite du cuir chevelu produisait la catalepsie du même côté.

Ladame (2), en frictionnant le côté gauche de la tête, a déterminé dans le côté droit une contracture si violente et si soudaine que le sujet aurait été renversé si on ne l'eût maintenu. Pendant ce temps, l'œil droit avait recouvré le sens des couleurs, tandis que le gauche était resté achromatopsique. En même temps il se produisit certains troubles de la parole qui firent prononcer au sujet un substantif pour un autre.

M. Charcot et ses élèves (3) ont démontré à mainte

(1) Heidenhain, *Die sogenante thierische Magnetismus*, Leipsig 1880.

(2) Ladame, *La névrose hypnotique*, Neufchatel, 1881.

(3) Descourtis, *Progrès médical*, 1879; thèse de Paris, 1882; *Encéphale*, janvier-février 1885.

reprises qu'il était possible de dédoubler un sujet en état d'hypnotisme en déterminant chez lui l'hémi-catalepsie et l'hémi-léthargie.

M. P. Richer (1) a aussi signalé des faits d'hémi-léthargie et d'hémi-somnambulisme.

M. Dumontpallier s'est livré à de très nombreuses expériences d'hypnose hémicérébrale (2); il a montré que certains sujets pouvaient être divisés en deux moitiés sus et sous-ombilicales, susceptibles d'être placées dans une phase différente de l'hypnotisme.

Les procédés employés pour produire ces divers phénomènes sont des plus simples. Ouvrez en pleine lumière l'un des yeux d'un léthargique, aussitôt la moitié correspondante du corps présente les caractères de la catalepsie, tandis que l'autre demeure en léthargie.

Sur un malade en état de somnambulisme, si l'on comprime l'un des deux yeux, aussitôt le même côté du corps est frappé de léthargie.

Pour obtenir l'hémi-somnambulisme et l'hémi-catalepsie, il suffit d'exercer d'un côté une pression légère sur le vertex, et d'ouvrir l'œil de l'autre côté.

M. Dumontpallier agit isolément sur chaque hémisphère cérébral de la manière suivante (3) : Il place un bandeau sur l'œil gauche, et par la fixation du droit, obtient l'hypnotisme ; mais le côté droit seulement du sujet présente les diverses manifestations hypnotiques, c'est-à-dire les phases léthargique, cataleptique, somnambulique. Le côté gauche, en complète résolution, reste absolument indifférent aux excitations. Chez quel-

(1) P. Richer, *Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 1885.

(2) Dumontpallier et Magnin, *Société de biologie, comptes rendus* 1881-1882.

(3) Bérillon, *Hypnotisme expérimental*, Paris, 1884.

ques malades, on aurait, mais très rarement, semble-t-il, observé une marche alterne croisée des phénomènes. Si l'on provoquait, par exemple, la léthargie à gauche et la catalepsie à droite, il arrivait que la léthargie se montrait à gauche dans la partie sus-ombilicale, et à droite dans la partie sous-ombilicale, et inversement en ce qui concerne la catalepsie (1).

En raison de l'importance psychologique de quelques-uns de ces faits, nous y reviendrons dans un chapitre spécial; aussi nous contentons-nous de les signaler pour le moment.

VI

Il existe encore toute une catégorie de phénomènes des plus curieux que l'on observe chez les hystériques hypnotisables; nous voulons parler de l'action des æsthésiogènes pendant le sommeil hypnotique.

On sait que le D[r] V. Burq a fait connaître que chez les individus dont la sensibilité était modifiée par diverses maladies, on pouvait obtenir l'amendement de ces troubles de la sensibilité et même leur guérison par l'application de divers métaux sur la surface cutanée. chaque malade étant doué d'une idiosyncrasie métallique spéciale, c'est-à-dire étant plus spécialement influencé par un métal donné.

Depuis, le nombre des substances dites æsthésiogènes s'est fort accru; et on a reconnu que non seulement les métaux, mais beaucoup d'autres agents et, en particulier, les aimants, jouissaient de la propriété de ramener la sensibilité sur une surface frappée d'anesthésie. En 1879,

(1) P. Magnin, *loc. cit.*

MM. Charcot, Luys et Dumontpallier, chargés par la Société de biologie d'examiner les idées de Burq, découvrirent (1) un nouveau phénomène, la possibilité de transférer, par les substances æsthésiogènes, au côté malade la sensibilité du côté sain, qui reste à son tour anesthésique.

Depuis, on a encore fait de nouvelles découvertes; non seulement l'emploi de ces agents modifie la sensibilité ou en opère le transfert, mais ils ont une action analogue sur divers troubles de la motilité, sur les paralysies et les contractures.

Eh bien! les divers états hypnotiques eux-mêmes sont susceptibles du phénomène de transfert (2).

Lorsqu'une hypnotique est en hémiléthargie et en hémicatalepsie, si on applique un aimant à quelques centimètres du côté léthargique, on voit au bout de deux minutes le bras et la main de ce côté s'agiter d'un tremblement léger, prendre peu à peu la consistance des membres cataleptiques, et se placer dans la position qu'occupe le bras opposé, qui en même temps tombe dans la flaccidité léthargique après une sorte de trépidation épileptoïde.

Que l'hémisomnambulisme soit associé à l'hémiléthargie ou à l'hémicatalepsie, il est susceptible d'être transféré dans les deux autres états. Les phénomènes hypnotiques pris isolément peuvent être aussi transférés comme les contractures de la période léthargique, les attitudes de la période cataleptique, ou les désordres fonctionnels, hallucinations impulsions, paralysies, anesthésies, suggérés pendant la période somnambulique.

Enfin les æsthésiogènes auraient, dans certains cas, une autre influence, celle d'empêcher l'hypnotisme de se pro-

(1) *Société de biologie*, 1879.

(2) Ch. Féré et A. Binet. *Note pour servir à l'histoire du transfert chez les hypnotiques* (*Progrès médical*, 12 juillet 1884.)

duire. M. Dumontpallier a remarqué que l'application d'un métal approprié empêchait la production des phénomènes hypnotiques. Si la malade est endormie, l'application métallique la réveillait et ramenait la sensibilité (1).

Une explication de ces actions encore si obscures des métaux et des aimants a été récemment tentée par de patients chercheurs, d'une part M. le commandant de Rochas, de l'autre MM. Charazin et Dècle (2), qui ont découvert ce qu'ils appellent la *polarité humaine.* La polarité du corps humain pressentie par Paracelse, Van Helmont, Kircher, Mesmer, d'Eslon, n'avait pas été démontrée; ces auteurs en ont repris l'étude. Il résulterait de leurs expériences que le corps humain est polarisé comme la pile : on peut l'assimiler à plusieurs aimants; le tronc et la tête réagissent comme un aimant dont la branche gauche est positive et la droite négative; chaque membre constitue en quelque sorte un aimant dont la moitié externe est positive et l'interne négative. Non seulement chaque membre est bipolaire, mais chaque doigt l'est aussi.

Les animaux et les végétaux sont bipolaires comme l'homme, l'aimant et la pile; les minéraux, les substances chimiques seraient unipolaires à l'état pulvérulent et bipolaires sous forme allongée; les lumières rouges et vertes seraient positives, les jaunes et bleues négatives.

Toute région positive du corps, comme le pôle positif de l'aimant ou de la pile, contracture ou anesthésie une région positive; toute région négative produit les mêmes effets vis-à-vis d'une région négative; c'est ce que les

(1) Dumontpallier, *Société de biologie*, 10 et 17 décembre 1881.

(2) De Rochas. *La polarité vitale. Cosmos*, 1886. Charazain et Dècle. *Découverte de la polarité humaine*. Paris, 1886. — *Les courants de la polarité dans l'aimant et dans le corps humain*. Paris, 1887.

auteurs appellent une application *isonome*. Toute application *hétéronome* ou de positif à négatif et inversement, produit des effets opposés, est décontracturante, hyperesthésiante. La première *endort*, anesthésie, repousse, décongestionne, diminue la force musculaire, produit le transfert des contractures et des anesthésies ; la seconde *réveille*, ramène la sensibilité, transfère les hyperesthésies, attire, congestionne, augmente la force musculaire.

Les unes et les autres s'opposent d'une manière absolue à la suggestion. Toute suggestion de contracture ou d'anesthésie est, en effet, empêchée par une action hétéronome ; toute suggestion de décontracture ou d'hyperesthésie est empêchée par une action isonome.

Outre les actions de polarité, il existerait dans le corps humain un courant ascendant sur le côté externe des membres et sur le côté gauche du tronc, et descendant sur le côté interne des membres et sur le côté droit du tronc.

La polarité nous donnerait donc la clef des incertitudes de la métallothérapie et de la magnétothérapie par les aimants. Si tel métal contracture là ou un autre décontracture, c'est qu'ils sont de polarité différente. Si l'application d'un aimant dans une certaine position est nulle et active dans une autre, c'est que dans le second cas seulement cette application a été faite selon les lois de la polarité.

Tous ces faits sont des plus intéressants. Bien qu'il existe, dans de pareilles recherches, de nombreuses causes d'erreur dont la principale est la suggestion inconsciente, ils méritent d'être pris en considération et soumis à de nouvelles études et à un nouveau contrôle.

VII

Toutes les hystériques hypnotisables, comme nous l'avons déjà dit, ne sont pas aptes à passer par les trois phases de l'hypnotisme. Les unes peuvent passer successivement de la catalepsie à la léthargie, puis au somnambulisme (1). D'autres ne tombent jamais qu'en somnambulisme et en léthargie. Chez d'autres enfin, on ne peut provoquer que le somnambulisme. Pour d'autres auteurs (2), la série se présenterait dans l'ordre inverse et commencerait par le somnambulisme. Viendrait ensuite la catalepsie, et enfin la léthargie. Pour revenir à l'état de veille, le sujet passera par les mêmes phases dans un ordre inverse : léthargie catalepsie, somnambulisme. Ce dernier somnambulisme se rapproche beaucoup plus que l'autre du somnambulisme naturel et est, par conséquent, plus parfait, la perte de connaissance étant plus complète. Chez un certain nombre d'individus sains, hypnotisables, sur des femmes surtout, on peut produire d'une façon marquée ces divers états classiques; mais, comme nous le verrons plus loin, chez le plus grand nombre, on n'obtient que le somnambulisme et des diminutifs très nombreux de cet état.

Mais comment provoquer ces divers états et comment les faire disparaître chez les sujets qui sont aptes à les subir? D'après MM. Dumontpallier et Magnin, l'agent qui a fait apparaître le sommeil hypnotique, quel que soit le mode sous lequel ce dernier se présente, est le plus capable de détruire l'œuvre qu'il a faite, et de ramener l'hystérique à l'état normal d'où il l'a fait sortir.

(1) Charcot, *Acad. des sciences*, loc. cit.
(2) Magnin, *loc. cit.*

Chez une hystérique hypnotisable, on abaisse les paupières supérieures et on exerce la pression des globes oculaires : la léthargie se produit. Ces mêmes moyens employés de nouveau la font cesser; la malade se réveillera.

L'action de la lumière a-t-elle amené la catalepsie? cette même action déterminera le réveil.

La pression du vertex détermine-t-elle le somnambulisme? la pression du vertex le fera disparaître.

Enfin supposons le même sujet successivement rendu léthargique par le frottement des globes oculaires, cataleptisé par un rayon lumineux et enfin devenu somnambule par une pression sur le vertex. Il reviendra à l'état normal sans la moindre secousse sous l'influence des mêmes agents physiques employés (1) dans un ordre inverse.

M. Dumontpallier a formulé ces phénomènes en lois.

En hypnotisme, *l'agent qui fait, défait.*

L'agent mis en œuvre est toujours celui qui défait le plus rapidement sa propre action.

Une même excitation peut produire des effets opposés, etc. (2).

Mais la marche que nous venons d'indiquer pour produire ou faire cesser le sommeil nerveux n'a rien d'exclusif. N'importe quel procédé peut être employé soit pour faire, soit pour défaire; mais alors, on marche en aveugle, on n'est pas sûr d'avance des résultats qui vont être obtenus, on peut enfin produire ces états mixtes,

(1) *Comptes rendus de la Société de biologie*, 1882.

(2) Il est permis de se demander si la suggestion ne joue pas le principal rôle dans les procédés employés aussi bien pour produire que pour faire disparaître le sommeil hypnotique et ses diverses phases; en tout cas on ne saurait nier le rôle de l'éducation.

incertains, qui sont une cause d'obscurité et d'erreur.

Le moyen le plus simple et le plus communément employé dans le petit hypnotisme pour réveiller le sujet est de lui souffler sur les yeux et le visage.

CHAPITRE VI

PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX DE L'HYPNOTISME

SENSIBILITÉ

I. — Objet du chapitre. — État des sens et de l'intelligence dans la léthargie.

II. — Dans la catalepsie la sensibilité générale est abolie, la sensibilité spéciale est en partie conservée. — Persistance du sens musculaire. — Suggestions provoquées par son intermédiaire : attitudes passionnelles suivies d'un jeu de la physionomie approprié, et inversement. — Excitations sensorielles : hallucinations de l'ouïe. — Mouvements automatiques sous l'influence de l'excitation de la sensibilité tactile. — Hallucinations de la vue, fascination. — Caractères de la suggestion dans l'état cataleptique. — Imitation.

III. — Modifications de l'innervation organique dans l'hypnotisme : effets du procédé hypnogénique et de l'émotion.

IV. — État de la sensibilité dans le somnambulisme. — Analgésie. — Hyperesthésies sensorielles diverses. — Effets dus à l'hyperesthésie cutanée et tactile. — Attraction magnétique. — Hyperesthésie de la vue et de l'odorat.

V. — Hyperesthésie sensitive. — Action à distance des médicaments.

VI. — État des facultés dans le somnambulisme. — Conscience, mémoire, imagination. — Rêves spontanés, délire, pseudoébriété. — Modifications du caractère, de la sensibilité morale.

VII. — Suggestion.

I

L'état de la sensibilité générale et spéciale, des fonctions organiques, des facultés intellectuelles pendant les différentes phases du sommeil hypnotique fera l'objet de ce chapitre. Nous y commencerons aussi l'étude de la suggestion, des illusions, et des hallucinations provo-

quées, principalement dans la période cataleptique chapitre suivant devant être consacré à l'étude des mê phénomènes dans la phase somnambulique.

De l'état léthargique, il y a peu de choses à dire. manifestations sensitives, sensorielles et psychiques é presque entièrement négatives. L'anesthésie des di modes de sensibilité est telle que les excitations res impuissantes et qu'il est impossible de communiquer a le patient et de produire chez lui les phénomènes s gestifs.

Cependant, il y a quelques exceptions. On a noté, quelques sujets, malgré l'anéantissement général d sensibilité et de l'intelligence, la possibilité d'exciter gane de l'ouïe; mais en raison de leur impuissance, excitations restent la plupart du temps sans résultat font comprendre par un signe qu'ils ont entendu, et tout. Quelquefois, dit M. Richer (1), on voit l'hystéri en léthargie répondre par quelques mouvements piratoires précipités à l'appel réitéré de son nom; peut, en la tirant par la manche, réussir à la faire le mais c'est là tout ce qu'on peut obtenir d'elle. On p à certaines léthargiques, donner des suggestions p hypnotiques.

Dans un cas où la parole était incapable d'éveiller l tention du sujet, M. Brémaud (2), en lui appliquant cornet acoustique dans le conduit auditif externe ou d le creux de la main, le bras étant en contracture, a pu faire entendre. Pour cet auteur, du reste, il n'y a de différence fondamentale entre la léthargie, surt dans ses formes atténuées, et le somnambulisme.

(1) P. Richer, *loc. cit.*
(2) Brémaud, *Société de biologie*, 1884.

II

Dans l'état cataleptique, la sensibilité générale est ıcore complètement abolie; quant à la sensibilité spéale, elle est très variable, suivant les sujets. Ceux chez ıi elle est supprimée ne peuvent être influencés; un ›rtain nombre de ceux dont les sens restent au moins ırtiellement ouverts aux impressions extérieures, peu›nt recevoir des suggestions par leur entremise.

Le sens musculaire étant conservé, c'est par son inrmédiaire qu'il est généralement le plus facile de proıire des phénomènes suggestifs chez les cataleptiques. , par exemple, on donne aux membres une attitude en .pport avec une passion vive, telle que la colère, la enace, la prière, ces mouvements sont suivis d'autres ouvements principalement dans les muscles de la face, ›stinés à compléter l'expression du sentiment dont il agit.

On peut ainsi varier les attitudes à l'infini. L'extase, la prière, ıumilité, la tristesse, le défi, la colère, l'effroi, peuvent être reésentés. Il est véritablement surprenant de voir avec quelle ›nstance un simple changement dans l'attitude des mains réagit ır les traits du visage (1).

L'effet inverse peut se produire : en développant sur ı face par des excitations électriques le masque de la ›rreur, par exemple, on voit bientôt les membres rendre l'attitude qui convient à ce sentiment. C'est à M. Charcot et Richer que l'on doit les plus remarıables expériences de ce genre. La contraction muscuire développée par le courant faradique persiste après

(1) P. Richer; *loc. cit.*, p. 669.

qu'il a cessé d'agir; les positions des membres complémentaires de l'expression persistent également, de telle sorte que le sujet toujours cataleptisé conserve sa nouvelle attitude à la façon d'une statue immobile et muette. Une expression différente peut être provoquée dans chaque moitié de la face; des gestes différents en rapport avec chacune d'elles se développent dans chaque moitié du corps correspondante. C'est ainsi que le visage sourit à droite, et que la main droite envoie un baiser, tandis que le bras gauche montre le poing et que la face du même côté exprime la colère. Le développement de ces curieuses manifestations ne suit pas immédiatement l'excitation faradique; cette dernière a besoin d'être prolongée, et l'expérience doit être répétée un plus ou moins grand nombre de fois pour arriver à la perfection.

Par des excitations sensorielles appropriées il est possible, comme nous l'avons dit, de suggérer au cataleptique des hallucinations, ou l'accomplissement de certains actes. Ces phénomènes ne diffèrent pas notablement de ceux que nous étudierons dans l'état somnambulique; ils sont seulement plus automatiques, il y a quelque chose de fatal dans leur mode de développement auquel le sujet ne concourt guère qu'à titre de simple machine. Le somnambulique, lui, est moins passif, et en général son imagination prend une certaine part à la réussite de l'expérience. Ces différences, on le voit, ne sont pas fondamentales; un fait qui en atténue encore la portée c'est que pendant que la suggestion opère, l'état cataleptique disparait, pour ne reparaître qu'après la cessation de tout phénomène suggéré.

En éveillant l'ouïe par des paroles prononcées d'un ton brusque, on peut suggérer à une cataleptique qu'elle entend la voix d'une personne amie ou ennemie; et les

sentiments de satisfaction ou de mécontentement qu'elle éprouve se refléteront sur son visage.

Par le toucher, on peut lui suggérer l'idée de mouvements automatiques de toute nature. En mettant dans sa main un objet dont l'usage lui est familier, elle pourra se livrer automatiquement à un ouvrage d'aiguille, de tricot ; mais au lieu d'exécuter correctement le travail, elle ne fera qu'une chaîne sans fin, répétant des heures entières la même maille ou la même tresse.

Par la vue, il est possible également de déterminer non seulement des hallucinations, mais encore une sorte de *fascination*. Ce mot est employé par les adeptes du magnétisme pour exprimer la puissance qu'ils prétendent exercer sur les personnes soumises à leurs pratiques. Inutile de dire que ce n'est pas dans ce sens que l'emploient les savants qui étudient l'hypnotisme. C'est faute d'un terme meilleur qu'ils le mettent en usage, et pour exprimer le phénomène qui consiste à capter entièrement l'attention du sujet d'expérience.

Quoi qu'il en soit, voici comment MM. Bourneville et Regnard décrivent ce phénomène :

On regarde fixement la malade, et on lui fait regarder le bout de ses doigts, puis on se recule lentement. Dès lors le sujet vous suit partout, mais sans quitter vos yeux ; il se baisse si vous vous baissez, et tourne vivement pour retrouver votre regard si vous vous tournez vous-même. Si vous vous avancez vivement, le sujet tombe en arrière, tout droit et d'une pièce (1).

Dans ce même état de fascination, on peut déterminer des hallucinations en simulant certains actes. Si, par exemple, on fait le geste de poursuivre un oiseau, une

(1) Bourneville et Regnard, *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, t. III.

hallucination de la vue se produit chez l'hypnotisée et lui fait voir l'oiseau, qu'elle se met à poursuivre, et cherche à saisir par des mouvements automatiques appropriés. Si l'on a l'air de craindre un serpent, aussitôt la même terreur s'empare d'elle (1) ; mais aussitôt qu'on met un terme à la suggestion, elle redevient immobile et cataleptique.

Sauf dans quelques cas, les suggestions provoquées chez les cataleptiques n'ont qu'une durée éphémère ; on ne peut obtenir d'elles que des actes mécaniques et isolés, et il semble impossible de provoquer l'exécution des mouvements qui exigent une certaine association d'idées. Ainsi, on ne peut les faire écrire qu'en leur dictant les mots syllabe par syllabe (2). Néanmoins on peut, en prenant certaines précautions, obtenir ainsi des autographes qui diffèrent peu de ceux qui sont exécutés à l'état de veille. Les conséquences de ce fait sont importantes, si l'on veut bien observer que le sujet ne conserve aucun souvenir de ce qu'on lui a fait faire pendant le sommeil cataleptique.

La musique semble avoir une grande action sur l'hypnotisé cataleptique qui prend aussitôt l'attitude en rapport avec son genre d'expression, dansant si c'est une musique joyeuse, se jetant à genoux dans une pose de prière, si c'est un air religieux, passant soudainement d'une attitude à l'autre, si la musique change elle-même brusquement de caractère.

On peut encore dans ce même état provoquer une série d'actes automatiques qui relèvent de l'imitation. Si l'on

(1) Ch. Féré. *Les hypnotiques hystériques considérées comme sujets d'expérience en médecine mentale.* (*Ann. médico-psych.* et *Archiv. de neurologie*, 1883).

(2) Ch. Féré. *loc. cit.*

exécute devant le cataleptique en état de fascination un acte quelconque, on le verra le répéter ponctuellement, qu'elle qu'en soit la nature. On le fera rire, siffler, montrer la langue, faire un pied de nez. Bizarre, ridicule ou dangereux, l'acte suggéré n'en sera pas moins exécuté avec une ponctualité, une précision absolues.

Nous ne croyons pas devoir insister sur la description de ces manifestations hypnotiques, qui n'ont rien de bien spécial, et que nous retrouverons un peu plus tard avec tous les développements nécessaires.

III

Quelques modifications se produisent dans l'innervation organique chez les hypnotiques en somnambulisme. On a noté des sueurs abondantes principalement aux extrémités, aux pieds, aux mains, et sous les aisselles. Les sujets se plaignent aussi parfois d'une sensation anormale de chaud ou de froid. Une épileptique hypnotisée par nous se plaignait à son réve l d'avoir éprouvé pendant la somniation un sentiment vif et pénible de chaleur par tout le corps : elle était en sueur. La respiration serait accélérée, le pouls également (1).

Braid (2) raconte qu'avant ses expériences, examinant un sujet soumis à l'influence mesmérique, il fut frappé de l'état de son pouls au poignet; ce pouls était si petit et si rapide qu'il ne put arriver à le compter. Chez les hypnotisés, il a trouvé le pouls et la respiration d'abord plus lents qu'à l'ordinaire, mais ils ne tardent pas à s'accélérer sous l'influence de la contraction musculaire. Pour

(1) E. Chambard, *Dict. encyclop. des sciences médicales*, art. SOMNAMBULISME PROVOQUÉ.

(2) Braid, *Neurypnologie*, passim.

l'hynoptisé chez qui on développe la rigidité cataleptiforme des muscles, l'accélération du pouls serait de cent pour cent, tandis qu'elle n'est que de vingt pour cent chez un sujet éveillé qui fait tendre ses muscles pendant cinq minutes.

Heidenhain a constaté les divers phénomènes que nous venons d'énumérer

Pau de Saint-Martin, dans un cas de léthargie hypnotique, note également l'accélération du pouls et de la respiration, ainsi que les sueurs. D'après M. Richer, dans la léthargie, la respiration est à peu près régulière. Au début, elle est notablement accélérée, puis elle se calme et finit par se ralentir : les inspirations sont profondes, parfois stertoreuses. Au début de l'état cataleptique, il y a suspension complète de la respiration; puis elle se rétablit, mais reste lente et superficielle. Pendant la période somnambulique, cette fonction reprend ses caractères habituels, mais avec une grande tendance à l'irrégularité. Dans les états léthargique et cataleptique, la fréquence du pouls semble augmenter un peu. Il va sans dire que les suggestions modifient considérablement la circulation, suivant leur nature, ainsi que font du reste les divers sentiments que nous éprouvons à l'état de veille.

Dans un cas de léthargie cataleptiforme spontanée, chez un aliéné observé par nous, le pouls était descendu à quarante-deux pulsations (1). Chez un épileptique que nous hypnotisons en ce moment, le pouls tombe parfois à cinquante et s'y maintient pendant l'expérience.

Le professeur Lasègue, relatant ses propres observations d'hypnotisation, déclare avoir vu manquer dans

(1) Cullerre, *Catalepsie chez un hypocondriaque persécuté* (*Annales méd.-psychol.*, mars 1877).

toutes ces expériences l'agitation signalée par Braid au début du sommeil nerveux.

Était-ce dû, dit-il, à l'inhabileté de l'opérateur ou à l'imperfection de la méthode encore plus rudimentaire que celle de Braid? La question pouvait aisément se résoudre en changeant l'opérateur ou en suivant à la lettre les prescriptions de Braid. J'ai fait l'un et l'autre, et, malgré ma meilleure volonté, je n'ai pas réussi à déterminer une crise d'agitation, ni extrême, ni même moyenne.

M. Bernheim (1) soutient l'opinion que les modifications de l'innervation chez les hypnotisés sont le résultat du mode d'hypnotisation et de l'émotion plus ou moins vive qu'ils éprouvent. Chez ceux qu'il endort par suggestion, ou chez ceux qui, ayant été déjà plusieurs fois hypnotisés, s'endorment sans émotion, il n'a jamais constaté ni accélération, ni ralentissement du pouls et de la respiration. Aucune différence sensible ne lui a paru exister sous ce rapport entre l'état de veille et l'état hypnotique.

En somme, il semble résulter de ces opinions divergentes : d'abord, que dans le somnambulisme, les fonctions circulatoires et respiratoires ne s'éloignent pas sensiblement de la normale, mais que ces modifications sont plus accusées dans les autres états. En second lieu, que quand des perturbations graves sont observées, elles doivent vraisemblablement être mises sur le compte du procédé employé pour obtenir l'hypnotisation, et de l'émotion des sujets.

IV

Dans le somnambulisme provoqué, l'insensibilité à la

(1) Bernheim, *De la suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille*, Paris, 1884.

douleur, l'analgésie, est la règle. Cependant il y a de fréquentes exceptions : quelquefois elle est seulement partielle, ou bien on la constate dans une expérience et elle manque dans une autre chez le même sujet. Dans quelques cas, la sensibilité à la douleur causée par une piqûre, un pincement, peut être considérablement exaltée comme les autres modes de sensibilité.

Braid (1) a constaté chez un grand nombre de ses sujets d'expérience une excitation extrême des sens. à l'exception de la vue. Les mensurations auxquelles il s'est livré lui ont permis de constater que l'ouïe est environ douze fois plus sensible qu'à l'état normal.

L'odorat, dit-il, est également exalté à un point extraordinaire; une dame put suivre une rose que l'on tenait éloignée d'elle de quarante-six pieds. Ceci n'expliquerait-il pas le fait que rapporte le Dr Elliotson de son sujet Okey, qui pouvait reconnaître l'odeur particulière des malades *in articulo mortis?*

L'hyperesthésie tactile est si considérable que le contact le plus léger est ressenti, et fait entrer aussitôt les muscles en action. Les sensations de chaleur, de froid et de résistance sont aussi exaltées à un degré suffisamment élevé pour permettre au sujet de sentir quoi que ce soit sans contact immédiat. Qu'on répande, par exemple, sur une table un parfum pénétrant, le patient s'approchera pour le respirer, mais il reculera avant d'arriver au contact du froid du meuble. Si l'on met sur la table un mouchoir imprégné du même parfum, il s'approchera le plus possible; il s'éloignera de nouveau si l'on enlève le mouchoir, et ainsi de suite; ce phénomène

(1) Braid, *Traité du sommeil nerveux ou hypnotisme*, traduction Jules Simon, Paris, 1883.

d'attraction et de répulsion pouvant être renouvelé à volonté.

Pour M. Azam (1), l'hyperesthésie sensorielle est extrême dans l'hypnotisme, sauf aussi pour la vue. L'ouïe devient tellement fine qu'une conversation peut être entendue à un étage inférieur; le bruit d'une montre est entendu à huit mètres de distance. L'odorat acquiert la puissance de celui des animaux. Des odeurs dont les vêtements ont été imprégnés plusieurs jours auparavant et qui ne sont plus appréciables pour personne donnent des nausées à un hypnotisé. Le goût est également hyperesthésié. Mais c'est surtout le sens de la température et le sens musculaire qui sont développés à un point extraordinaire : si derrière le patient, à une distance de trente ou quarante centimètres, on présente un corps froid, ou simplement la main ouverte, il accuse immédiatement un sentiment de froid ou de chaud qui prend les proportions d'une véritable douleur. Le sens musculaire acquiert une telle finesse que les sujets exécutent des actes vraiment surprenants, comme d'écrire très correctement malgré l'interposition d'un gros livre entre le visage et le papier, ou d'enfiler une aiguille très fine dans la même position, marcher les yeux bandés dans un appartement sans autre guide que la résistance de l'air perçue par le sens musculaire hyperesthésié.

Il y a des hypnotisés, selon Braid, qui sentent un courant d'air provenant des lèvres ou d'un soufflet à la distance de cinquante à quatre-vingt dix pieds. Ils sont attirés ou repoussés par des impressions de même nature,

(1) Azam, *Hypnotisme, double conscience et altérations de la personnalité*, Paris, 1887.

suivant qu'elles sont faibles ou fortes, les impressions faibles étant agréables et les fortes pénibles.

C'est dans cette extrême sensibilité qu'il faut chercher la cause de beaucoup de phénomènes réputés extraordinaires, comme la possibilité de faire contracter, par la seule approche des doigts, les muscles d'une région donnée. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, quels effets surprenants obtient M. Dumontpallier à la Pitié, soit avec un simple rayon lumineux, soit à l'aide d'un soufflet capillaire, soit avec la vibration infinitésimale produite par le tic tac d'une montre, soit avec le courant d'air développé par la seule approche du doigt de la région qu'il s'agit d'exciter. L'hyperesthésie tactile est la cause de ces divers phénomènes. Les partisans du magnétisme les attribuaient à une puissance magnétique particulière à l'opérateur. Rappelons les curieuses expériences de ce genre relatées dans le rapport de Husson à l'Académie ; expériences qui aujourd'hui n'ont rien de bien extraordinaire, mais qui à cette époque avaient quelque chose de quasi merveilleux. La Commission académique ne réussit pas tout d'abord à constater le phénomène, annoncé par les magnétiseurs, de la contraction musculaire à distance.

Plusieurs tentatives faites sur divers somnambules avaient échoué complètement. Elles réussirent cependant sur un M. Petit, instituteur à Athis :

Il fut endormi très promptement ; et c'est alors que la Commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. du Potet une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait qui entrassent en convulsion. Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit, qui entra en convulsion ; il plaça ensuite derrière le magnétisé et dirigea son doigt en pre-

mier lieu vers la cuisse gauche, puis vers le coude gauche, et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvements convulsifs. M. du Potet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé; celui-ci s'agita de manière qu'il fut sur le point de tomber. M. du Potet dirigea ensuite son pied vers le coude et la main gauche ; et des mouvements convulsifs très forts se développèrent dans tout le membre supérieur.

Jusqu'ici l'expérience avait parfaitement réussi; mais pour faire une contre-épreuve, la Commission fit recommencer les expériences après qu'on eut appliqué un bandeau sur les yeux du sujet. Elles furent alors beaucoup moins nettes. A l'approche des doigts, il se produisait toujours des mouvements convulsifs, mais qui tendaient à se généraliser et n'étaient plus en rapport avec la direction du doigt de l'opérateur.

Dans les expériences précédentes, il pourrait bien se faire que la vue ait été pour une certaine part dans la précision des contractions obtenues ; toutefois, le fait que des contractions musculaires se produisent encore, bien qu'avec une perfection moindre, après l'obturation des yeux, est une preuve évidente de la part que prennent le courant d'air déplacé par le geste de l'opérateur, et l'hyperesthésie cutanée du sujet dans la production du phénomène.

C'est l'hyperesthésie du tact qu'invoque M. P. Richer pour expliquer le singulier phénomène de l'attraction magnétique. Certaines somnambules sont comme attirées par l'opérateur qui les a endormies en les touchant sur le sommet de la tête. Il ne peut s'éloigner d'elles sans qu'aussitôt elles manifestent la plus grande inquiétude, le plus grand malaise; et elles ne restent en repos que quand elles l'ont retrouvé et rejoint. Si l'attouchement *du point magnétique* est opéré médiatement, par

l'intermédiaire d'un objet quelconque, l'état somnambulique est produit, mais l'attraction n'a pas lieu. Qu'une personne touche un endroit du corps de la malade, principalement une partie nue, et aussitôt le phénomène se produit à l'égard de cette personne quelle qu'elle soit. Ce qui prouve bien qu'il s'agit d'une simple manifestation particulière du tact, c'est que si deux observateurs entrent simultanément en contact avec la malade, il se produit une double attraction pour chacun d'eux :

Le malade, dit M. Richer, de chaque main presse celle de chacun des observateurs et ne veut pas les abandonner. L'état spécial d'attraction existe à la fois pour les deux ; mais la malade se trouve en quelque sorte divisée par moitié. Chaque observateur ne possède la sympathie que d'une moitié de la malade, et celle-ci oppose la même résistance à l'observateur de gauche, lorsqu'il veut saisir la main droite, qu'à l'observateur de droite lorsqu'il veut saisir la main gauche (1).

Une des malades, citée par l'auteur, manifestait dans la période somnambulique plusieurs phénomènes d'hyperesthésie remarquables. Elle sentait à plusieurs mètres de distance un léger courant d'air, en était incommodée, et se mettait à frissonner sur sa chaise. La sensibilité au tact était telle, que même au travers des vêtements elle reconnaissait certaines personnes et ne se trompait jamais, quels que fussent les artifices imaginés pour la tromper. Elle ne supportait que le contact de celui qui l'avait mise en somnambulisme, l'approche de toute autre personne lui était insupportable. Cette sorte d'action élective pour certains individus se rencontre parfois dans le somnambulisme spontané ; Lasègue et Billet en ont fourni des exemples.

(1) P. Richer, *loc. cit.*, p. 665.

Quoi qu'en disent Braid et M. Azam, la vue est hyperesthésiée parfois à un point extraordinaire. Une somnambule peut voir à travers la fente palpébrale la plus étroite ; et même, suivant M. Chambard (1), l'abaissement complet des paupières n'est pas un obstacle complet à l'exercice de la vision en raison du léger degré de transparence de cette membrane en face d'une vive lumière. Certains hypnotiques même lisent dans l'obscurité.

Le Dr Taguet a donné l'observation d'une hystérique qui, en somnambulisme, voyait sur un carton se refléter comme en un miroir tous les objets qui étaient placés derrière elle (2).

Les empreintes qui ne viennent pas se réfléchir directement dans un point déterminé du miroir ne sont pas perçues, à moins que celui-ci ne soit élevé ou abaissé, ou que l'on ne porte la tête de la malade soit à droite, soit à gauche, suivant le cas, le regard restant attaché sur l'écran. Nous tenons au-dessus ou bien en arrière de sa tète, mais de telle sorte qu'ils se trouvent dans le champ du carton, divers objets, tels qu'une bague, une montre, une pipe, de petits bonshommes en papier, un crayon, une pièce de monnaie, etc. ; elle ne tarde pas à les apercevoir, elle en décrit la forme, la couleur. Nous ferons remarquer qu'il existe toujours un certain retard dans la perception des objets : c'est ainsi que si nous substituons brusquement une pièce de dix centimes, par exemple, à une montre, elle n'en continuera pas moins à chercher à lire l'heure; puis tout à coup elle s'écriera : « La montre a disparu, voilà deux sous. »

Noëlie ayant toujours le regard attaché sur le carton, nous allons nous placer derrière elle, notre tête dominant légèrement la sienne; elle nous salue aussitôt, nous fait une demande, nous rappelle une promesse; si nous lui envoyons un baiser avec la main, elle s'écrie que nous nous moquons d'elle; si nous insis-

(1) Chambard, *loc. cit.*
(2) Taguet, *Annales médico-psychologiques*, t. Ier, 1884.

tons, elle s'emporte et crache sur le miroir. Nous plaçons en arrière de son front deux doigts que nous écartons légèrement, elle devient triste et fait plusieurs signes de croix; elle s'écrie qu'elle voit le diable avec ses cornes, et invite une amie, qu'elle croit auprès d'elle, à unir ses prières aux siennes. La vue d'un crucifix, d'un chapelet, la comble de joie, elle cherche à s'en emparer en portant ses mains en arrière; vient-elle à les toucher, elle ne les sent pas.

Quatre, cinq, dix personnes qui lui sont complètement inconnues, passent successivement derrière son lit, elle dit un mot sur chacune d'elles : celle-ci est jeune, celle-là est vieille, telle aura la barbe noire, telle autre l'aura blanche; l'une est gaie, l'autre est moqueuse: elle découvre le moindre geste, le moindre mouvement des lèvres. Un de nos confrères prend un cigare et fait le simulacre de fumer : « Ne te gêne pas », dit la malade. Un autre fait un signe de croix, elle s'écrie : « Voilà un bon chrétien! » Le visage de personnes connues venant interrompre ce long défilé d'étrangers la comble de joie; il semble qu'elle ait déjà oublié les impressions qui viennent de se produire. Nous plaçons au-dessus de sa tête un écriteau avec ces mots : « Je suis le diable! » Aussitôt qu'elle l'a aperçu, elle fait un signe de croix, embrasse ses médailles; tout indique chez elle la frayeur la plus vive, le découragement le plus complet. Nous remplaçons cet écriteau par le suivant : « Je suis le bon Dieu! » Aussitôt sa figure s'éclaire et exprime la joie la plus grande. On varie à l'infini ces inscriptions, chacun apportant la sienne; la malade n'arrive pas à les lire toutes à haute voix, mais l'expression de sa physionomie, les réflexions qu'elles lui suggèrent, indiquent d'une manière certaine que le sens de la phrase n'a pu lui échapper. Pendant qu'elle est occupée à déchiffrer, nous élevons le carton à une certaine hauteur, ce qui l'oblige à rejeter fortement la tête en arrière; ayant ainsi acquis la certitude qu'elle ne peut nous voir, nous mettons à nu un de ses seins, sa figure ne trahit aucune émotion; nous baissons insensiblement le miroir, puis tout à coup elle rougit et répare précipitamment le désordre de sa toilette. Mais il suffit de lui contenir les mains pour lui faire oublier le mouvement com-

mencé, et de remettre le carton en place pour dissiper son trouble passager.

L'hyperesthésie de l'odorat de cette hystérique n'était pas moins remarquable :

Nous opérons la prise du regard à l'aide d'une carte de visite que nous déchirons, presque aussitôt, en un certain nombre de morceaux. Pendant que nous la faisons maintenir de vive force sur son lit, nous nous rendons dans la pièce voisine et là nous les dissimulons sous le tapis, derrière les meubles, dans des verres, dans des pots de fleurs, dans le poêle, dans les poches des personnes présentes, puis nous revenons vers la malade n'ayant plus qu'un seul bout de carton que nous lui remettons. La malade le flaire à plusieurs reprises, hésite un instant, puis se précipite dans la salle, reniflant comme un chien; tout à coup elle s'arrête, renifle encore, et, après quelque tâtonnements, elle salue par un cri de joie la découverte d'un des précieux fragments. Elle passe indifférente devant les objets, les personnes qu'elle sait ne rien receler de ce qu'elle cherche ; s'arrête, au contraire, devant les autres, et ne s'éloigne que lorsqu'elle est arrivée à ses fins. C'est inutilement qu'on proteste, qu'on se défend, qu'on la rebute; tout est inutile.

Lorsqu'elle a découvert de la sorte un certain nombre de ces bouts de carton, elle cherche à le reconstituer ; puis elle compte, additionne le chiffre qu'elle connaît avec celui des morceaux qui lui restent à trouver, le total annoncé correspond exactement à celui que nous connaissons. Le résultat n'est pas aussi satisfaisant lorsque la carte a été déchirée loin de son regard, dans une pièce voisine, par exemple, et il lui arrive de commettre des erreurs qui, disons-le, ne portent que sur un chiffre, deux au plus. C'est là un fait constaté un grand nombre de fois, par nos internes, par des médecins, des professeurs de la Faculté des Lettres.

Pendant que la malade est tout entière à la reconstitution de la carte de visite, nous jetons un bandeau sur ses yeux, elle n'en continue pas moins le travail commencé et arrive, après quelques tâtonnements, à donner à chaque bout de carton sa place respec-



Fig. 13. — Procédé employé pour l'action à distance.

L'action à distance s'exercerait sur tous les points du

›rps, mais elle serait surtout énergique quand la subs-
.nce serait présentée près de la tête (fig. 13).

Un cristal d'iodure de potassium approché des téguments



Fig. 14. — Effet de la valériane chez la femme, d'après une photographie de M. Godefroy, photographe à Rochefort.

roduisit des bâillements et des éternuements répétés

l'opium fit dormir par simple voisinage. Ces faits si surprenants se produisirent non seulement chez le sujet mâle en question, mais encore chez une femme hystéro-épileptique âgée de vingt six ans que les expérimentateurs eurent ensuite à leur disposition. Un flacon de jaborandi



Fig. 15. — Effets de la valériane.

approché de la malade détermina presque immédiatement de la salivation et de la sueur.

Un des observateurs avait apporté dans sa poche deux flacons de même grandeur enveloppés de papier et contenant l'un de la cantharide, l'autre de la valériane. Voulant mettre le sujet sous l'influence de la cantharide, il approcha de lui celui des flacons qu'il croyait contenir

cette substance. Sa stupéfaction fut grande quand il vit se produire l'action excitante de la valériane (fig. 14 et 15) ;

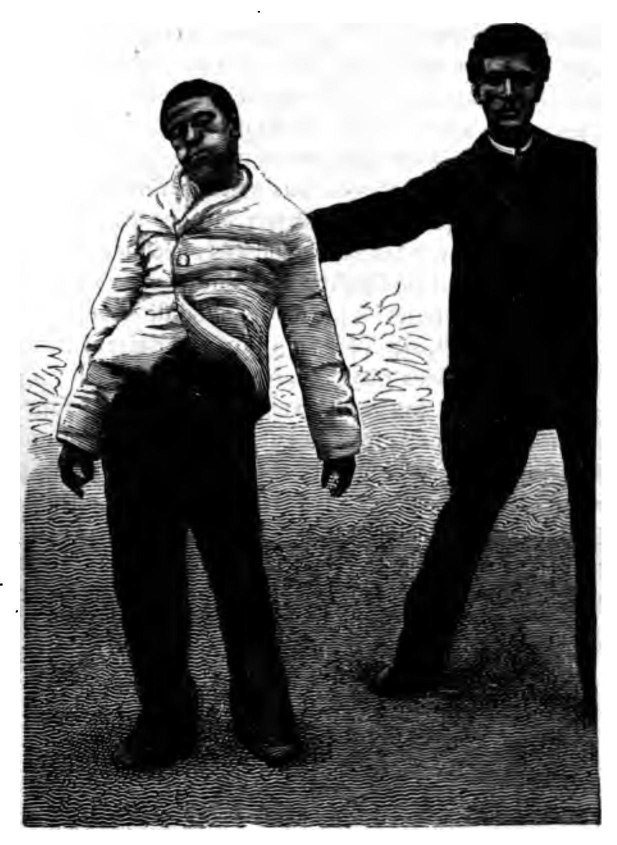


Fig. 10. — Ivresse (alcool de vin).

mais tout s'expliqua quand on eut constaté qu'il s'était rompé de flacon.

Pour l'essai des divers poisons, l'expérience démontra aux observateurs qu'il était préférable d'employer des solutions étendues plutôt que la substance elle-même dont l'action se montrait brutale, toxique et dangereuse, tandis que dissoute dans l'eau dans des proportions déterminées, elle manifestait les propriétés physiologiques que l'expérience a appris à lui reconnaître.

Dans les expériences instituées par les professeurs de Rochefort, les résultats obtenus se montrèrent toujours précis et identiques. Tous les narcotiques amenèrent le sommeil, mais avec les particularités spéciales à chacun d'eux. Le sommeil de l'opium était lourd et le réveil pénible; celui du chloral était léger et se dissipait facilement. Les divers alcoloïdes de l'opium agirent comme dans les expériences physiologiques.

Les vomitifs et purgatifs exercèrent l'action propre à chacun d'eux. Les vomissements causés par l'apomorphine furent très abondants et suivis de céphalalgie et de somnolence; ceux de l'ipécacuanha furent accompagnés d'un goût spécial à la bouche; l'émétique provoqua surtout des nausées et de la prostration. La scammonée détermina manifestement des contractions intestinales.

Chacun des alcools produisit son ivresse spéciale (fig. 16): celle de l'alcool de vin a toujours été gaie; celle de l'alcool de grains, furieuse. L'aldéhyde causa une prostration profonde, et l'absinthe une paralysie des membres inférieurs.

L'eau de fleurs d'oranger, le camphre, se sont montrés de véritables calmants. L'eau de laurier-cerise (fig. 17 et 18) a amené chez la femme hystéro-épileptique une extase religieuse d'autant plus singulière qu'elle était israélite et que ses hallucinations avaient pour objet la Vierge

ıtourée des attributs hiératiques que lui donne la



ig. 17. — Extase religieuse (eau de laurier-cerise), d'après une photographie de M. Godefroy, photographe à Rochefort.

eligion catholique. L'acide cyanhydrique a déterminé des



Fig. 18. — Extase (eau de laurier-cerise).

convulsions thoraciques, l'essence de mirbane d

cousses convulsives dans tout le corps et des hallucinations.

Les anesthésiques amenèrent une excitation analogue à celle de la première période de l'anesthésie chirurgicale. Le phosphore provoqua des tremblements, la cantharide une excitation instantanément arrêtée par le camphre.

En un mot, par cela seul qu'elles furent maintenues quelque temps à une certaine distance des téguments, les diverses substances de la matière médicale manifestèrent leur action physiologique propre comme si elles avaient été introduites dans l'organisme par les procédés habituels. Quelques faits du même genre auraient été constatés chez des malades de MM. Charcot, Dumontpallier et Brouardel; et MM. Bourru et Burot auraient euxmêmes fait quelques expériences concluantes sur quelques hystériques moins sensibles que les deux sujets qui leur ont donné des résultats si surprenants.

Depuis ces premières expériences, de nouveaux témoignages se sont produits en faveur de l'action des médicaments à distance (1). Néanmoins ces expériences tentées à diverses reprises dans les hôpitaux de Paris pour confirmer la découverte de MM. Bourru et Burot ont été assez peu démonstratives pour que de nombreux médecins aient cru devoir attribuer à la suggestion inconsciente ou mentale, les phénomènes obtenus par les premiers expérimentateurs. Pour nous qui avons assisté à des expériences faites sur un des sujets de MM. Bourru et Burot et qui avons pu constater quelques faits analogues chez une de nos hystériques, nous ne mettons pas en doute l'impressionnabilité excessive de certains hys-

(1) Voyez : Dufour, *Revue de l'hypnotisme*, 1886. — Ch. Richet, *Bulletin de la Société de psychologie physiologique*, 1886.

tériques vis-à-vis de l'action à distance, de certaines substances médicamenteuses.

Parmi les recherches suscitées par le travail des médecins de Rochefort, il convient de citer celles de M. Luys, dont les expériences tendent à démontrer qu'il y a toute une série de substances ayant une action spéciale sur les régions émotives de l'être humain. « C'est ainsi, dit l'auteur, que les émotions successives de la terreur profonde, de l'aversion, de la menace, peuvent être successivement sollicitées; c'est ainsi que les émotions inverses de gaieté, de langueur douce, d'abandon voluptueux, peuvent à la volonté de l'expérimentateur être mises isolément en activité; c'est ainsi que l'on peut même provoquer des états émotifs insolites qui ne correspondent à aucun sentiment humain habituel et qui représentent un caractère d'étrangeté tout à fait inconnu (1). »

Les substances qu'il a successivement mises en expérience sont des gaz, des liquides et des solides, contenus soit dans de petits ballons, soit dans des tubes à éprouvette fermés à la lampe. Nous représentons, d'après M. Luys, les expériences faites avec le thym (fig. 19), l'ipéca (fig. 20) et la morphine (fig. 21).

D'après l'auteur, les réactions produites sur l'organisme par l'action à distance des substances médicamenteuses se présentent sous deux modalités bien tranchées : tantôt l'action stimulatrice n'est pas suffisante pour faire sortir le sujet de l'état léthargique où il a été préalablement plongé, tantôt elle le conduit à la phase du somnambulisme lucide, où il entre en communication avec le monde extérieur et peut faire connaître les impressions qui se passent en lui.

(1) J. Luys, *Hypnotisme expérimental. Les Émotions dans l'état*



Fig. 19. — Esther sous l'action de l'essence de thym.

d'hypnotisme et l'action à distance des substances médicamenteuses. **Paris, 1890.**



Fig. 20. — Esther sous l'action de la poudre d'ipéca.

En 1888, l'Académie de médecine nomma une commission pour vérifier les expériences de M. Luys. Les

Fig. 21. — Esther sous l'action du chlorhydrate de morphine.

nclusions de cette commission ne furent pas favora-
es : elle émit l'avis qu'aucun des effets constatés par



elle n'avait été en rapport avec la nature des substances mises en expérience. Cette sentence, espérons-le, n'est pasirrévocable et ne doit pas décourager les chercheurs de l'avenir.

VI

Dans l'état de somnambulisme parfait, le sujet n'a aucune conscience des lieux où il est, ni des personnes et des objets qui l'entourent, et il ne conserve au réveil aucun souvenir des expériences auxquelles il a été soumis. Comme nous le verrons dans un chapitre ultérieur, cet état de somnambulisme parfait est loin d'être toujours atteint, chez les hypnotisés, ce qui explique les divergences des auteurs sur ce point. Admettons que des deux parts on puisse avoir raison, les uns basant leur opinion sur l'observation qu'ils ont faite de ces types, dans lesquels tout souvenir de la période somnambulique est absent, les autres se fondant sur ce que, dans certains états mixtes, ils ont constaté qu'au réveil les sujets avaient affirmé s'être rendu compte d'une façon plus ou moins confuse de ce qu'ils avaient éprouvé.

Bien que sa conscience soit plus ou moins obscurcie, et qu'il ait perdu la notion de son propre état, au point de refuser énergiquement de se soumettre aux pratiques hypnotiques alors qu'il est plongé dans une somniation profonde, l'individu en état de somnambulisme provoqué a conservé le souvenir de sa vie normale, et même de ses accès de somnambulisme antérieur. La mémoire est parfois surexcitée d'une façon extraordinaire ; et comme dans le rêve, les impressions, les images, les idées, enfouies depuis un temps indéfini dans les profondeurs du souvenir, émergent en foule et se pressent, confusément par-

fois, dans la pensée du malade. Il suffit de lire une fois devant certaines somnambules hystériques de longs passages d'un livre pour qu'elles les répètent ensuite avec une sûreté de mémoire parfaite.

Un jeune homme en état de somnambulisme provoqué, à qui on avait dicté une page d'écriture en ayant soin de lui soustraire, au fur et à mesure qu'il écrivait, les feuilles de papier placées devant lui, ponctuait et relisait imperturbablement le texte entier, n'ayant à la main qu'une feuille blanche, qu'il croyait couverte de son écriture (1).

Une malade de M. Ch. Richet, qui chantait l'air du deuxième acte de l'*Africaine* pendant son sommeil, fut incapable d'en retrouver une seule note une fois réveillée.

Les autres facultés peuvent être excitées également ou même perverties. On a observé chez les hypnotisés somnambules, non seulement des rêves analogues au rêve physiologique, mais de véritables accès de délire.

M. Bernheim rapporte l'observation d'une jeune fille hystérique qu'il hypnotisa pendant longtemps, avec laquelle il ne put jamais se maintenir en rapport et qui se montrait indifférente aux suggestions qu'il voulait lui donner en dehors d'un certain ordre d'idées. A peine endormie, elle se mettait à rêver. Ainsi, par exemple, elle se croyait chez sa mère, et dès ce moment s'organisait dans son esprit un rêve tout entier dérivé de cette idée principale. L'opérateur pouvait intervenir par suggestions dans cette direction, mais dans toute autre, ses tentatives restaient infructueuses. Si on l'abandonnait à elle-même son rêve continuait à dérouler ses péripéties, et la malade à son réveil le racontait non seulement avec les particularités suggérées, mais avec celles qui s'étaient spontanément développées dans son esprit.

(1) Bottey, *Magnétisme animal.*

MM. Charcot et Richer citent l'observation d'une hystérique chez qui les pratiques d'hypnotisation déterminaient des accès de délire. Ce délire était parfois incohérent, d'autres fois roulait sur des sujets variés se rapportant aux incidents qui ont marqué la vie de la malade; mais il pouvait en outre être provoqué et conduit dans la direction qu'il plaisait à l'observateur de lui donner. Nous avons nous-même publié un cas de ce genre parmi plusieurs que nous avons observés (1).

Une de nos malades, épileptique non habituellement aliénée, mais présentant à des intervalles très éloignés des accès de délire consécutif à des séries d'accès convulsifs, hypnotisée un jour par nous, ne tarda pas à tomber dans un état de somnambulisme léger. Pendant quelques instants nous essayâmes sans trop de succès de lui imposer diverses suggestions. Peu à peu, on vit se manifester chez elle une certaine excitation; un rire spasmodique la secoua, des paroles incohérentes sortirent de ses lèvres; elle se mit à nous tutoyer, à nous apostropher de la façon la plus inconvenante; enfin un véritable accès maniaque se déclara. C'était un spectacle singulier que cette fille qui délirait, étendue sur une chaise, les membres flasques, les paupières closes et frappées d'un spasme tel que, lorsque après une heure environ d'hypnotisation nous la réveillâmes, il fallut pour les empêcher de se contracter de nouveau les maintenir ouvertes quelques instants avec les doigts. Cependant, malgré le réveil, le délire persista spontanément jusqu'au soir.

Le lendemain, la malade revenue à elle-même, s'excusant de ses incivilités de la veille, nous raconta qu'elle avait eu une interminable altercation avec une personne

(1) A. Cullerre, *Un cas de somnambulisme hystérique spontané et provoqué* (*Ann. méd., psych.*, 7e série, t. VIII).

qu'elle prenait pour son frère et qui n'était autre que nous, ce qui expliquait la façon plus que familière avec laquelle elle nous avait traité avant et après l'expérience.

L'hypnotisme agit un peu sur l'intelligence à la façon de certains toxiques. Braid avait déjà fait cette observation.

Ces effets, dit-il, sont comparables à ceux qu'on attribue à l'usage de l'opium et rappellent la description donnée par sir Humphrey Davy d'expériences faites sur sa personne avec le protoxyde d'azote (1).

D'autres auteurs rapprochent l'état du somnambulisme provoqué de celui qui est détermiué par l'ivresse commençante du haschisch (2) ou même de l'alcool et du chloroforme. Étant en quelque sorte distraits du monde extérieur, les sujets perdent en effet les sentiments de réserve et de dissimulation que leur inspire inconsciemment le milieu dans lequel ils vivent d'habitude. Alors leurs penchants, leurs instincts, les tendances bonnes ou mauvaises de leur nature s'étalent avec la plus grande ingénuité aux yeux de tous. Certains somnambules manifestent des impulsions au vol et à l'homicide. Quelques hystériques se montrent d'un érotisme parfois cynique. Il suffit de leur suggérer une idée de cet ordre pour les voir se livrer aux actes les plus offensants pour la morale. Que serait-ce si l'expérimentateur excitait par inadvertance une de ces zones érogènes qui existent parfois sur certains points de leurs téguments (3)? Leur caractère se montre sous son véritable jour ; les exagérations de leur sensibilité morale, leur tendance à une expansion déme-

(1) Braid, *loc. cit.*, p. 3.
(2) Chambard, *Dict. encycl. des sciences méd.*, 3e sér., t. X.
(3) Chambard, *Du somnambulisme en général*, Paris, 1881.

surée ou à une concentration non moins extrême se manifestent par une gaieté exagérée ou une dépression quasi mélancolique. On a même signalé chez certaines hystériques en somnambulisme de véritables impulsions au suicide. Tantôt bienveillantes et optimistes, tantôt indifférentes ou haineuses, elles ne conservent que rarement pendant le sommeil provoqué l'équilibre déjà naturellement instable de leur sensibilité affective.

VII

Il est en général facile d'entrer en communication avec un sujet en état de somnambulisme provoqué. Il entend ce qu'on lui dit et peut répondre aux questions qu'on lui pose. Nous avons vu que certaines somnambules ne subissaient pas toujours sans révolte le joug de l'expérimentateur. Mais ici encore, dans la plupart des cas, la répétition des expériences, la culture de la névrose aiguise les aptitudes et brise les résistances individuelles. C'est à ce point que certaines hystériques, à force d'être pétries par l'expérimentateur, finissent par demeurer dans un état d'obsession permanent qui rappelle une possession dans laquelle ce dernier joue le rôle de diable, étant toujours l'objet des hallucinations spontanées que les malades éprouvent aussi bien à l'état de veille que dans leurs rêves (1). Enfin, il arrive que certains opérateurs acquièrent sur leurs hypnotisés une influence tellement exclusive qu'ils sont seuls capables de déterminer chez eux par suggestion des hallucinations ou des actes automatiques.

Dans le somnambulisme provoqué, l'automatisme est

(1) Ch. Féré, *Ann. méd.-psychol.*, 1883, t. II, p. 299.

moins parfait que dans l'état cataleptique. Un certain nombre de sujets conservent encore assez de volonté pour résister aux injonctions ou aux suggestions de l'opérateur. Il y a des exemples de malades qui accomplissent sans difficultés certains actes, et se refusent obstinément à d'autres. Ainsi, si l'on plaçait les mains d'une hystérique de la Salpêtrière dans l'attitude de la prière, elle se mettait aussitôt en oraison. Le plus souvent il était impossible de lui suggérer l'idée de lire, bien qu'elle y vît parfaitement malgré l'occlusion apparente des paupières. M. Bernheim a cité des exemples analogues. C'est surtout quand l'idée suggérée est fortement en opposition avec le caractère et les sentiments habituels du sujet que l'on rencontre cette résistance. En somnambulisme, la personnalité morale subsiste, à un certain degré, chez quelques somnambules; mais leur force de résistance aux suggestions de l'opérateur est faible et précaire, et il arrive souvent qu'ils finissent par céder, si l'injonction est réitérée avec énergie et sur un ton de commandement.

L'étude de la suggestion dans la période somnambulique devant faire l'objet du chapitre suivant, nous n'insisterons pas davantage pour l'instant sur cette matière.

CHAPITRE VII

LA SUGGESTION HYPNOTIQUE, ILLUSIONS, HALLUCINATIONS, IMPULSIONS PROVOQUÉES.

I. — L'état somnambulique et ses variétés. — Hystériques et individus sains : l'hypnotisme chez ces derniers, d'après le professeur Bernheim. — Six catégories, de l'état de somnolence à la période de vie somnambulique.
II. — La suggestion : Braid, Durand (de Gros). — Suggestions motrices : catalepsies, paralysies provoquées. — Mouvements automatiques provoqués. — Amnésies verbales. — Hallucinations sensitives et sensorielles : goût, odorat, ouïe, vue, tact et autres modes de sensibilité. — Exemples. — Les stigmatisés.
III. — Somnambulisme profond : transformation de la personnalité. — Rêves provoqués. — Amnésie ; son rôle dans certains phénomènes suggestifs.
IV. — Illusions, hallucinations, posthypnotiques. — Hallucinations négatives et suggestions inhibitoires. — Suggestions à échéance plus ou moins éloignée.
V. — Impulsions posthypnotiques.

I

Nous avons jusqu'ici considéré l'hypnotisme principalement chez les hystériques ; mais l'étude de la suggestion dans la période somnambulique, que nous nous proposons de faire maintenant, nous oblige à élargir notre cadre. Les phénomènes qu'il nous reste à exposer ne sont pas exclusivement du domaine de ce qu'on a appelé le *grand hypnotisme* ; ils appartiennent aussi à un certain nombre d'états que l'on détermine chez beaucoup d'individus et qui, sous le nom de *petit hypnotisme*, sont considérés comme des diminutifs ou des aspects variés du somnambulisme provoqué.

Le grand hypnotisme avec ses phases bien caractérisées s'observe principalement chez les hystériques. Mais les

hystériques sont des malades. N'y a-t-il pas lieu de se demander si dans les phénomènes du sommeil nerveux qu'on provoque chez elles, il ne se mêle pas quelques manifestations propres à leur maladie? Ou plutôt, étant donné la nature des phénomènes hypnotiques, qui empruntent pour se produire le mécanisme même d'un grand nombre de symptômes hystériques, l'inhibition, l'hystérie préexistante ne constitue-t-elle pas un terrain extraordinairement favorable à la culture intensive de l'hypnotisme, et propre à donner des produits d'une venue exceptionnelle? C'est une question que nous ne voulons pas trancher, mais que se poseront certainement tous ceux qui, après avoir lu les travaux consacrés à l'étude du sommeil nerveux chez les hystériques, liront ceux des savants qui ont expérimenté chez les individus sains.

Chez ces derniers, les phénomènes hypnotiques ne se prêtent plus à des distinctions si tranchées, et le somnambulisme profond est même assez rarement atteint. Par conséquent, ce que nous dirons des suggestions provoquées chez cet ordre de sujets, pourra à plus forte raison s'appliquer à ceux chez qui la névrose est complètement développée. C'est pourquoi nous nous croyons autorisé à n'étudier qu'un somnambulisme, qu'on le considère dans l'hystérie ou chez les individus exempts de cette maladie.

Si je n'ai pas accepté comme point de départ de mes études, dit le professeur Bernheim, les trois phases de l'hypnotisme hystérique, telles que Charcot les décrit, la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme, c'est que je n'ai pu confirmer par mes observations l'existence de ces états divers en tant que phases distinctes (1).

(1) Bernheim, *De la suggestion dans l'état hypnotique*, réponse à M. Paul Janet. Paris, 1884.

L'étude de l'hypnotisme chez les sujets sains ne lui a révélé que les faits suivants : Quand un sujet est hypnotisé par n'importe quel procédé, il arrive un moment où ses yeux restent clos et les bras tombent en résolution. L'auteur se demande si c'est de la léthargie? Mais le sujet, bien qu'immobile, insensible, inerte, entend tout et peut entrer en communication avec le monde extérieur; il suffit, pour le réveiller, de lui en intimer l'ordre ; on peut produire chez lui les phénomènes cataleptiques (1) ou somnambuliques, par simple suggestion vocale. Aucune manipulation n'est nécessaire, ni souffle sur les yeux, ni ouverture des paupières, ni friction du vertex, comme cela se fait à la Salpêtrière. La simple suggestion suffit à déterminer toute la série des phénomènes hypnotiques et une fois le sujet endormi, tout autre procédé non seulement est inutile, mais reste absolument dénué d'efficacité. M. Bernheim n'a jamais rien produit chez les hypnotisés sains par l'ouverture des yeux ou la friction du vertex (2). Tout ce qu'il a constaté, c'est un degré variable de suggestibilité chez les hypnotisés :

Les uns n'ont que de l'occlusion des paupières avec ou sans engourdissement ; d'autres ont, de plus, de la résolution des membres avec inertie ou inaptitude à faire des mouvements spontanés ; d'autres gardent les attitudes imprimées (catalepsie suggestive); la contracture suggestive, les mouvements automatiques suggestifs entrent ensuite en scène. Enfin, l'obéissance automatique, l'anesthésie, les illusions sensorielles et les hallucinations provo-

(1) Cataleptiformes.

(2) La sensibilité aux actions réflexes étant déjà très développée chez les hystériques, et l'hypnotisme venant encore augmenter cette prédisposition, il est facile de comprendre que les singuliers réflexes qui, comme celui du vertex, de l'occlusion, de l'ouverture des yeux, produisent chez les hystériques hypnotisées des effets si marqués, soient inefficaces chez les hypnotisés sains.

uées marquent les étapes progressives du développement de cette ıggestibilité dont le degré culminant est constitué par le somambulisme actif ou vie somnambulique. C'est ce dernier degré ɜul, celui où les phénomènes suggestifs sont le plus développés, ui s'accompagne d'amnésie au réveil. Un sujet environ sur six (1) e ceux que l'on hypnotise arrive à ce degré que nous appelons *mnambulisme profond* ; et quand il n'y arrive pas d'emblée, par seul fait de l'hypnotisation, aucune des manœuvres que nous vons essayées n'a pu le développer (2).

En résumé, M. Bernheim, n'a mis en œuvre d'autre procédé que la suggestion et :

La suggestion, c'est-à-dire la pénétration de l'idée du phénoıène dans le cerveau du sujet par la parole, le geste, la vue, l'imiıtion, lui a paru être la clef de toutes les manifestations hypnoques qu'il a observées.

Quel que soit l'exclusivisme de ce procédé, l'étude de es résultats n'en est pas moins des plus intéressantes. [ais avant de nous y arrêter, voyons comment se comıortent les individus sains soumis aux pratiques hypnoiques. M. Bernheim, avec M. Liébault, admet, en dehors es sujets complètement réfractaires, six catégories d'hypıotisés.

A un premier degré, caractérisé par un peu de somnolence et e pesanteur, on ne constate rien de particulier dans le plus grand ombre des cas ; dans quelques autres, alors même que le sujet 'éprouve aucune somnolence, il est possible de l'influencer par uggestion, par exemple de lui maintenir les paupières fermées. l fait de vains efforts pour les ouvrir jusqu'à ce que l'opérateur le ui ait permis.

(1) « A peine un patient sur dix, dit Braid, arrive-t-il jusqu'à la ›hase du sommeil inconscient, » p. 244.
(2) Bernheim, *loc. cit.*, p. 6.

Dans le second degré, les paupières sont fermées. Les membres sont en résolution ; bien que non séparé du monde extérieur, le paitent est assujetti à la volonté de l'expérimentateur. Il est possible de déterminer chez lui la catalepsie suggestive, c'est-à-dire qu'on peut placer ses membres dans une attitude quelconque et les y faire rester le temps qu'on veut, en lui suggérant l'idée qu'il ne peut modifier leur position. Au réveil il aura conservé le souvenir de tout ce qui s'est passé.

Au troisième degré, le sommeil est plus profond, la peau est plus ou moins sensible ; outre la catalepsie suggestive, on peut déterminer chez les sujets des mouvements automatiques, comme tourner les bras l'un autour de l'autre. On peut, par suggestion, faire continuer ce manège indéfiniment. L'ouïe est conservée.

Dans le quatrième degré, outre les phénomènes observés dans les précédents états, un fait nouveau se produit la perte des relations avec le monde extérieur. Le patient n'est plus en relation qu'avec l'expérimentateur et n'entend plus que lui.

Le cinquième et le sixième degrés constituent le somnambulisme, ils sont caractérisés au réveil par l'oubli de tout ce qui s'est passé. C'est alors que tous ces phénomènes de suggestion atteignent leur plus complète expression.

Dans ces six catégories purement théoriques d'ailleurs on peut faire rentrer tous les cas particuliers. Ce n'est pas, cependant, qu'il ne s'en produise qui échappent à toute classification; car chaque hypnotisé a une sorte d'individualité propre; et particulièrement en ce qui concerne les phénomènes psychiques de l'hypnotisme, le caractère habituel de l'individu, son aptitude plus ou moins grande à se laisser diriger, à ajouter foi aux paroles des autres, joue un rôle prépondérant et son degré de sensibilité aux suggestions est loin d'être toujours en rapport avec la profondeur du sommeil dans lequel il est plongé. Nous avons déjà insisté sur ce point à propos des hystériques.

II

Braid a observé la puissance de la suggestion chez certains individus. On se rappelle que Faria n'employait pas d'autre moyen même pour endormir ses sujets d'expériences. Durand, de Gros, qui admettait deux périodes dans le sommeil hypnotique, la première, *hypotaxique* ou de préparation; la seconde, *idéoplastique*, pendant laquelle le sujet est en état de subir l'influence de l'endormeur, a parfaitement mis en lumière l'omnipotence de cet agent. Nous l'avons déjà étudié rapidement dans la partie du chapitre précédent consacré à la phase cataleptique chez les hystériques. Nous l'étudierons maintenant avec les développements nécessaires dans les états encore moins avancés de l'hypnotisme.

Les suggestions motrices sont des plus faciles à provoquer et n'exigent qu'un degré peu prononcé d'hypnotisation. Si l'on soulève le bras d'un hypnotisé et qu'on lui suggère l'idée qu'il ne peut plus le baisser, le bras se maintient un temps plus ou moins long dans la position donnée. Tantôt, d'après M. Bernheim, le membre reste flexible, facile à déprimer et retombe à la moindre pression qu'on exerce sur lui; tantôt il est contracturé et il ne cède qu'à une pression beaucoup plus forte. De ces deux cas le premier est autre chose qu'un état de passivité déterminé par l'injonction de l'endormeur; dans le second il nous semble voir quelque chose de plus, la contracture cataleptiforme de la période somnambulique. Cependant, la contracture peut être déterminée aussi par suggestion. On peut produire le trismus des mâchoires, la contracture des muscles du cou, de ceux de la main, soit en flexion, soit en extension. La répétition

fréquente des mêmes expériences amène une précision telle dans l'obéissance du sujet, qu'un mouvement, un geste de l'opérateur suffit à lui faire connaître sa pensée avant même qu'il l'ait formulée.

Diverses paralysies peuvent être également suggérées. Qu'on dise à un sujet : « votre bras est paralysé, » et si on le soulève il retombe inerte : l'autre au contraire reste cataleptisé. Cette suggestion pourra durer plus ou moins longtemps. M. Bernheim, ayant produit, chez un de ses malades, une paralysie d'un bras et un état cataleptiforme de l'autre, les remit dans le lit et s'éloigna. Au bout de quarante minutes, le sujet dormant toujours, l'opérateur revint et souleva vivement les deux bras; l'un resta en l'air et l'autre retomba.

Aux degrés avancés de l'hypnotisme le sujet exécutera tous les actes commandés. Il dansera, montrera le poing à quelqu'un, se jettera sur lui, le frappera, mettra sa main dans sa poche pour le voler, si on le lui ordonne. Parfois l'automatisme est tellement parfait qu'il imitera tous les gestes que fera l'endormeur, sautera, dansera, tournera les bras, prendra les attitudes les plus bizarres. Les mots prononcés devant lui, il les répétera incontinent à la façon d'une machine. Ce phénomène désigné sous le nom d'*écholalie*, a été observé pour la première fois, paraît-il, par Berger, de Breslau.

Il suffit de placer une main sur le front du sujet et l'autre sur la nuque pour le transformer, suivant l'expression de l'auteur allemand, en véritable phonographe d'Edison. Toutes les paroles prononcées devant lui sont alors reproduites avec une scrupuleuse exactitude, le grec, le latin, l'hébreu, etc. (1).

La production des mouvements automatiques s'obtient

(1) P. Richer, *loc. cit.*, p. 690.

dans un degré moyen d'hypnotisation. Qu'on lève horizontalement les deux bras du sujet, et qu'on les fasse tourner l'un autour de l'autre, le sujet continue à les tourner soit de lui-même, soit après injonction. L'un d'eux raconte ainsi cette expérience :

L'expérimentateur me dit : « Tournez vos bras l'un sur l'autre. Allez vite. Bien. Vous ne pouvez plus vous arrêter. » Et mes bras tournèrent violemment. indéfiniment, et je ne pus les retenir, malgré que je fisse des efforts résolus et puissants pour les comprimer, les opposant dans des actes contraires, les froissant l'un contre l'autre dans une lutte désespérée.

Cet exemple, emprunté à Durand, de Gros (1), a été fourni par un homme âgé et instruit, qui raconte ainsi ce qui se passa pendant qu'il était en état d'hypnotisme :

— Bientôt commença votre action sur moi, et je devins véritablement machine sous votre volonté motrice. Vous affirmiez un fait : de prime abord j'hésitais à croire; et tout aussitôt j'étais obligé de me rendre à l'évidence du fait accompli.

— Vous ne pouvez pas ouvrir les yeux. Et vainement j'essayais d'ouvrir, et vainement mon sourcil se relevait, et la peau de mon front se ridait soulevée : les paupières restaient collées.

— Vous êtes cloué sur le fauteuil, vous ne pouvez plus vous lever. Et vainement mes bras libres, qui passent pour très vigoureux encore, s'appuyant aux bras du fauteuil, essayèrent de soulever la masse inerte du bassin et des jambes : j'étais cloué.

— Levez-vous. Vous ne pouvez plus ni vous asseoir ni vous baisser. Et tous mes efforts pour changer de place et rompre cet état de paralysie ridicule demeuraient infructueux.

— Vous ne pouvez plus ouvrir la bouche. Et mes mâchoires se trouvèrent tout à coup soudées indissolublement.

Pendant que ces opérations suivaient leur cours, je causais avec

(1) Dr Philips, *Cours théorique et pratique de Braidisme*, Paris, 1860.

les spectateurs, et je donnais à la masse du public le détail de mes impressions, soit spontanément, soit pour répondre aux questions qui m'étaient adressées.

Les expériences sur les suggestions sensorielles échouèrent complètement chez ce sujet ; il ne trouva toujours que le goût de l'eau claire au liquide qu'on lui présenta, bien que l'opérateur lui suggérât l'idée qu'il buvait une liqueur ou un vin exquis. L'expérience sur l'odorat ne réussit pas davantage, il ne se produisit qu'un certain degré d'anosmie ; les odeurs suggérées restèrent non avenues.

L'expérimentateur lui enjoignit ensuite de bégayer.

— Vous allez bégayer ; bégayez, vous ne pouvez plus vous empêcher de bégayer. Et il bé... bé... gaya. — Vous allez perdre la faculté d'émettre la voyelle A et même la notion de cette lettre. Essayez, vous ne pouvez pas dire A.

Il lui fut impossible de dire A. L'expérimentateur lui dit ensuite d'écrire son nom. Il écrivit son nom moins les deux A qu'il contenait.

Pendant une séance d'hypnotisation, raconte M. Hack Tuke, un jeune homme voulut prononcer quand même son propre nom, quoiqu'il fût sous l'influence du magnétiseur Hansen, et que ce dernier lui eût défendu de le faire. Malgré des efforts prolongés et de ridicules grimaces, il ne put prononcer que la première lettre B et en fut réduit à des gesticulations silencieuses (1).

Un des sujets du Dr Bernheim, plongé dans un somnambulisme léger, recevait toutes les suggestions qu'il lui plaisait de lui donner. Il le faisait aussi bégayer ; il l'envoyait au tableau écrire son nom, en lui suggérant

(1) Hack Tuke, *Le corps et l'esprit, action du moral et de l'imagination sur le physique*, Paris, 1886.

'il ne pourrait plus écrire les consonnes, et il écrivait *ee;*
'il ne pourrait plus écrire les voyelles, et il écrivait *B.*
n. m. Chez ce sujet, les hallucinations des sens étaient
tantanées. On lui suggérait l'idée d'aller s'asseoir sur
e chaise où il trouverait un chien; il s'approchait,
ressait le caniche imaginaire, semblait craindre d'être
ordu. On lui montrait son fils qu'il n'avait pas vu de-
is de longues années, il restait comme en extase en le
connaissant, et ses yeux se remplissaient de larmes.
Il était facile de lui suggérer toutes sortes d'illusions
nsorielles. Le sulfate de quinine était pris pour du
cre ; un crayon lui servait de cigare, et lui procurait
vresse du tabac.

le lui dis que ce cigare est trop fort et qu'il va se trouver mal :
est pris de quintes de toux, crache, a des nausées, des expui-
ns aqueuses, pâlit, a des vertiges. Je lui fais avaler un verre
au en guise de champagne; il le trouve fort. Si je lui en fais
aler plusieurs, il est ivre, il titube. Je lui dis : « L'ivresse est
ie » ; il chante avec des hoquets dans la voix; je provoque un
rire. Je dis : « L'ivresse est triste »; il pleure et se lamente.

Le sujet de ces expériences était un homme de qua-
nte-quatre ans, photographe, présentant des symp-
mes d'une tumeur cérébelleuse, mais n'ayant jamais
rouvé d'accidents névropathiques.

Chez les grands somnambules surtout, le goût est sus-
ptible d'illusions et d'hallucinations de diverse nature.
hypnotique, au gré de l'opérateur, prendra de l'eau
ire pour du poison ou un breuvage excellent. M. Richet
souvent fait boire à ses sujets hystériques de l'huile
1 des liquides d'un goût repoussant en leur suggérant
idée qu'ils buvaient des liqueurs délicieuses. Un mor-
eau de papier baptisé gâteau par l'expérimentateur sera

mangé avec jouissance par le somnambulique, même à son réveil.

L'odorat subit à son tour des illusions analogues. On peut suggérer l'idée d'une odeur quelconque, le parfum d'une fleur ou d'une eau de senteur, des émanations infectes ou nauséeuses. Ces hallucinations pourront persister au réveil comme celles que nous avons précédemment énumérées.

De même pour l'ouïe et pour la vue. L'hypnotisé, si on le lui commande, entendra le chant des oiseaux, une musique délicieuse, la voix d'une personne amie ou encore des grossièretés, des obscénités, des injures. Il verra tour à tour des objets ou des scènes agréables, pénibles ou terrifiantes (fig. 22).

Les illusions et les hallucinations du sens du tact sont extrêmement nombreuses et aussi variées que peuvent le permettre les divers modes de la sensibilité, soit isolément, soit associés entre eux.

L'anesthésie de la peau et des muqueuses se produit spontanément dans l'hypnotisme. Quand elle n'existe pas, on peut la provoquer par suggestion. A un hypnotisé sensible, on suggère que la surface de ses téguments est anesthésiée, ainsi que sa muqueuse olfactive; on peut ensuite, sans qu'il manifeste la moindre douleur, lui traverser la peau par des instruments piquants ou lui faire respirer des substances irritantes comme l'ammoniaque.

On peut provoquer de même la cécité ou la surdité. Le sujet sous l'influence de l'idée ainsi suggérée déclare ne plus voir, ne plus entendre, et les bruits les plus assourdissants sont impuissants à le faire tressaillir.

Suzanne, observée par M. P. Richer à la Salpêtrière, grande hystérique susceptible de passer par les trois périodes de l'hyp-

ɜme, est mise en somnambulisme par la pression du vertex. ɜitôt on provoque à volonté chez elle des illusions et des hal-ıations de tous les sens, excepté de la vue. Un flacon entre nains devient un couteau, elle a peur de se couper et essaye



Fig. 22. — Suggestions chez un jeune sujet, hallucinations provoquées.

e fermer. L'éther se transforme en musc; le bruit atténué du -tam se change en bruit de cloches, en concert, en roulements tambours d'un régiment qui passe : elle finit même par en-ıre le piétinement des chevaux, mais ne peut *les apercevoir*. ɔoudre de coloquinte se transforme en sirop de groseilles.

Tour à tour, à la voix de l'observateur, elle reçoit des coups imaginaires, sent l'impression d'un vent froid qui n'existe pas, trouve qu'on la chatouille lorsque personne ne la touche ; elle entend la musique au milieu du plus profond silence, elle respire l'odeur de l'encens que rien autour d'elle ne peut lui rappeler, elle a dans la bouche un fort goût d'absinthe qui lui brûle même la gorge, quand elle n'a absolument rien pris.

Une autre malade du même auteur mord à belles dents dans une pelote qu'on lui dit être un gâteau, boit du rhum qui n'est que de l'eau pure, entend la musique militaire et voit le régiment qui passe ; elle monte sur la tour Saint-Jacques et a le vertige ; elle voit toutes sortes d'animaux, des chats, des chevaux, des éléphants ; le tout au gré de l'expérimentateur. A son réveil, elle a un vague souvenir de tout ce qu'on lui a fait voir. C'est comme un rêve qu'un trop brusque réveil aurait effacé (1).

Dans un certain nombre de cas, chez les grandes hystériques frappées d'hémi-anesthésie, il n'est pas possible de provoquer des hallucinations dans les sens qui ont perdu leur activité. Ainsi les illusions du tact n'auront lieu que du côté sain, et les hallucinations colorées de la vue ne pourront être déterminées pour l'œil achromatopsique.

A côté de ces perturbations organiques que la suggestion peut déterminer dans le corps humain, citons des faits du même ordre, absolument nouveaux, qui viennent d'être mis en lumière.

Au congrès tenu par l'Association française pour l'avancement des sciences, à Grenoble, au mois d'août 1885, de curieuses expériences de nature à élucider la question si controversée des stigmates sanguinolents des extatiques religieux (2), ont été relatées par MM. Bourru et Burot,

(1) P. Richer, *loc. cit.*, p. 702, 703.
(2) Voyez Warlomont, *Rapport médical sur Louise Lateau, la stigmatisée de bois d'Haine*, Bruxelles, 1875.

professeurs à l'Ecole de médecine navale de Rochefort. Ces expérimentateurs sont parvenus à produire ce fa-



Fig. 23. — Hémorrhagies cutanées provoquées par suggestion ou somnambulisme, d'après une photographie de M. Godefroy, photographe à Rochefort.
Vive. — Stigmates anciens un peu effacés, obtenus pour la première fois à Rochefort, le 6 avril 1885.
Vive. — Stigmates obtenus le 2 juillet 1885, à l'asile de Lafond (La Rochelle).
Vive. — Stigmates obtenus le 19 juillet, à l'asile de Lafond.

meux miracle par simple suggestion chez un hy
épileptique mâle soumis à leur observation (1).

Ce malade, hémiplégique et hémi-anesthésique à droit
hypnotisable et susceptible de recevoir des suggestions d
sorte. L'ayant mis en somnambulisme, l'un d'eux lui d
suggestion suivante : « Ce soir, à quatre heures, après t'
dormi, tu te rendras dans mon cabinet, tu t'assoiras dans
teuil, tu te croiseras les bras sur la poitrine et tu saign
nez. » A l'heure dite, les divers actes suggérés furent ex
et quelques gouttes de sang sortirent des narines du patie
Un autre jour, l'un de ces expérimentateurs l'ayant en
traça son nom avec un stylet mousse sur ses deux avant-
lui disant : « Ce soir, à quatre heures, tu t'endormiras et
gneras aux bras sur les lignes que je viens de tracer. » I
arrivée, le sujet s'endormit, les caractères tracés sur la
dessinèrent en relief rouge vif, et des gouttelettes de s
montrèrent en plusieurs points du côté non anesthésié (fi
Ce malade ayant été transféré à l'asile d'aliénés de La Ro
le Dr Mabille, médecin-directeur de cet établissement, ren
cette expérience et obtint le même succès. Ayant tracé une
sur chaque avant-bras, et prenant successivement les deux
du sujet : « A quatre heures, commanda-t-il, tu saigneras
bras, — et de celui-ci. » — Je ne peux pas saigner du côté
dit le malade en désignant ainsi son côté paralysé. Au m
précis indiqué, le sang perla à gauche, et non à droite.

Ces expériences furent ensuite répétées devant un nom
public médical. Le 4 juillet dernier, le sujet étant somnam
notre distingué collègue traça une lettre sur son poignet
ordonnant de saigner immédiatement en ce point. « Cela r
grand mal, » objecte le patient. « Il faut saigner quand m

(1) Berjon, *La grande hystérie chez l'Homme, phénomènes bition et de dynamogénie, changements de la personnalité, des médicaments à distance.* Paris, 1886. Nous devons à MM. et Burot, la possibilité de reproduire deux figures qui ont bliées dans le travail de M. Berjon, nous leur en exprimon notre gratitude.

lui commande l'opérateur. » Les muscles de l'avant-bras se contractent, le membre devient turgescent, la lettre se dessine rouge et saillante, enfin des gouttes de sang apparaissent et sont constatées par tous les spectateurs. Toutefois il faut signaler que, dans cette dernière expérience, il y eut une erreur de lieu. Ce fut la lettre tracée au voisinage l'avant-veille, qui laissa suinter du sang. Peut-être la suggestion n'avait-elle pas été assez précise, peut-être l'exécution était-elle trop rapprochée du commandement, car c'était la première fois que la suggestion n'était pas faite pour un temps éloigné de quelques heures.

Depuis ces expériences, de nombreux auteurs ont signalé la puissance de la suggestion sur les phénomènes de la vie végétative chez certains sujets. Chez l'un, une simple suggestion verbale ramène les règles, chez un autre produit une vésication sur une partie désignée des téguments, chez une troisième détermine de la diarrhée, etc. Ces faits sont désormais bien connus et hors de toute discussion.

III

A un degré encore plus avancé d'hypnotisation, la conscience disparaît, la spontanéité psychique est supprimée, et le sujet devient dans toute la force du terme un automate soumis à la volonté, au caprice de l'expérimentateur. Mais dans cet état même, il existe encore quelque chose de propre à l'individu ainsi annihilé ; c'est la façon dont son cerveau réagit sous l'influence de la suggestion, et qui n'est ni la même, ni égale chez tous.

Un des phénomènes les plus extraordinaires de cette phase, c'est la possibilité de faire perdre à un somnambulique la notion de sa propre personnalité et de la transformer en une autre.

Durand de Gros dit à une jeune fille en expérience : Vous êtes un prédicateur! Aussitôt, elle joint les mains, fléchit les genoux, puis, la tête inclinée et les yeux au ciel, elle prononce, avec une expression de piété fervente, quelques mots d'exhortation (1).

M. Bernheim (2) dit à un de ses sujets : Tu as dix ans, tu es un enfant, va jouer avec les gamins. Et il se met à faire le simulacre de jouer aux chiques, à l'attrape, à saute-mouton, le tout avec des détails d'une précision surprenante. Il lui dit : Vous êtes une jeune fille! Il baisse modestement la tête et fait semblant de coudre. — Vous êtes général, à la tête de votre armée! Il se redresse et s'écrie : En avant! — Vous êtes un digne et saint curé! Il prend un air illuminé, fait le signe de la croix et semble se livrer à une lecture pieuse. — Vous êtes un chien! Il se met à quatre pattes et aboie.

M. Ch. Richet a cité diverses expériences de ce genre sous le nom d'*objectivation des types* par amnésie de la personnalité. Chez deux personnes du sexe, somnambulisées par des passes magnétiques, il suffisait d'un mot prononcé avec autorité pour opérer la transformation de personnalité. M..... est successivement transformée en paysanne, en actrice, en général, en prêtre, en religieuse. A..... est transformée aussi en général, en matelot, en vieille femme, en petite fille, en une *personne réelle*, qu'elle a connue. Dans ces objectivations, la modification des sentiments est complète. La timidité de l'une se change en hardiesse si le personnage qu'elle représente l'exige, ses sentiments religieux en irréligion ; B..... de silencieuse devient bavarde, de réservée devient provoquante ; elles donnent à ces personnages qu'elles représentent les sentiments, les goûts, les allures qu'elles leur supposent dans la réalité. Néanmoins, dans tous ces changements de

(1) Dr Philips, *loc. cit.*, p. 116.
(2) Bernheim, *loc. cit.*

personnalité, le caractère propre du sujet se révèle et chacun joue son rôle avec ses qualités personnelles et les aptitudes dont il dispose.

Le même auteur ayant réussi à endormir un de ses amis, parvint au bout de quelques séances à lui faire subir quelques transformations de personnalité :

En prêtre : il se dispose à recevoir des confessions, écoute avec la plus scrupuleuse attention les billevesées qu'on s'amuse à lui dire ; s'indigne quand on ne lui parle pas sérieusement. Pendant une demi-heure, il joue ce rôle avec une dignité triste qui ne se dément pas. Un de mes amis, présent à cette séance curieuse, s'amuse à dire : « A bas la calotte ! » C... joint les mains, et avec une onction ineffable dit : « Pardonnez-leur, mon Dieu ! ils ne savent pas ce qu'ils font... »

En femme : son premier mot est : « Ne me chiffonnez pas. » Il prend le rôle d'une femme légère.

En vieillard : il s'assied dans un fauteuil en geignant, en se tâtant les genoux, demande une canne pour marcher, tousse en parlant, respire difficilement. Au lieu de s'imaginer qu'il est devenu un vieillard de l'époque actuelle, il croît être un vieillard de 1933, par exemple. Il parle alors de ses souvenirs de jeunesse, qui sont confus et nageant dans le brouillard, et qui se rapportent à l'époque actuelle. « De mon temps, disait-il, on allait aux pièces de Victor Hugo ; j'ai même assisté du vivant de Victor Hugo à la reprise de *Le roi s'amuse*... » (1).

Le même somnambulique peut être transformé en divers autres types ; en cabotin, par exemple, ou en personnage de comédie. S'il fait Harpagon, il s'incarne tellement dans son rôle, il est tellement *dix-septième siècle*, que si on lui dit qu'il a des rentes sur l'État et des obligations de chemins de fer, il se passe la main sur le front, se demande ce que cela signifie, n'y comprend

(1) Ch. Richet, *L'Homme et l'intelligence*, Paris, 1884.

rien, a presque une crise nerveuse et éprouve un désordre intellectuel qui persiste pendant quelque temps.

Un sujet du Dr Bernheim, ancien sergent, blessé à Patay, ouvrier de hauts fourneaux, est mis en état de somnambulisme.

Je lui dis : — Vous êtes en 1870, sergent à la tête de votre compagnie; vous êtes à la bataille de Gravelotte. Il réfléchit un instant, comme pour revivifier ses souvenirs ; ils renaissent, deviennent image, et s'imposent avec une saisissante réalité. Il se lève, appelle les hommes de sa compagnie, commande, marche, les dispose pour l'action : l'ennemi est là, il se couche, épaule son fusil, tire plusieurs fois de suite; quelques-uns de ses soldats tombent; il ranime le courage des autres : « Allons, courage! abritez-vous derrière ce buisson!... » Ou bien je le remets en imagination au combat de Patay, où un éclat d'obus l'atteint au crâne. Il tombe, reste sans proférer un mot, porte la main sur sa tête, ne bouge pas... En revivant cette partie de son existence, il dédouble pour ainsi dire sa personnalité. Il fait à la fois les questions et les réponses, il parle pour lui et pour les autres, comme s'il faisait un récit. Je le transfère à Dijon, où il était en garnison : « — Tiens! caporal Durand, comment vas-tu? — Pas mal, et toi? D'où viens-tu comme cela? Je viens de congé, j'étais à Saverne... Allons au café prendre un bock. » Il cherche des chaises, prie ses camarades de s'asseoir, appelle le garçon, commande des bocks et continue à parler de toute espèce de choses avec ses compagnons, parlant à la fois pour lui et pour eux. Je lui dis : « — Où êtes-vous? — Je suis à Dijon. — Que suis-je, moi? — Vous êtes le docteur Bernheim. — Mais je ne suis pas à Dijon. — Vous êtes à l'hôpital Saint-Charles, de Nancy. — Mais non, puisque je suis à Dijon. Voici mes camarades, je ne vous connais pas. » A son réveil, le souvenir de tout ce qui s'est passé est absolument éteint (1).

Tout le monde reconnaitra les analogies d'un état sem-

(1) Bernheim, *loc. cit.*, p. 38.

blable avec l'état de rêve ou de somnambulisme spontané. Malgré ces divagations de l'automatisme cérébral, il subsiste au fond de l'individu un vague sentiment de son identité, qui remonte à la surface aussitôt qu'on s'adresse directement à elle. C'est ce qu'on observe chez certains fous, rêveurs d'un autre genre, mais rêveurs tout de même. Voici un grand prince qui s'avance vers vous d'un air majestueux. Vous le saluez : « Bonjour, monseigneur, comment va votre altesse? — Fort bien; je vous remercie. — Cirez mes chaussures, je vous prie; pourquoi n'est-ce pas fait? — Monsieur m'excusera ; je l'avais oublié. » Ce double personnage, avant d'être prince, était valet de chambre.

Mais il est des cas où ce reste d'identité personnelle semble s'effacer à son tour, et où il ne reste plus rien dans le cerveau du sujet, qu'un vide stupéfiant, insondable.

Une des expériences favorites du magnétiseur Hansen consiste dans la production d'une perte partielle de la mémoire. Ainsi il fait oublier à son sujet son nom, ses prénoms, son âge, son domicile. L'amnésie peut être poussée plus loin, jusqu'à la perte absolue de tout souvenir. M. Liégeois rapporte des expériences où il suggérait à une dame en somnambulisme qu'elle ne se souvenait plus de rien, qu'elle ne savait plus si elle était morte ou vivante, homme ou femme, mariée ou non, mère de famille ou sans enfants. Et la patiente, à toutes les questions, répondait avec une étrange expression de stupeur : « Je ne sais pas. »

Ces phénomènes d'amnésie partielle peuvent être provoqués dans un état hypnotique où la conscience subsiste encore, comme nous en avons plus haut fourni des exemples dus à Durand (de Gros), Bernheim, Hack, Tuke.

C'est aussi l'amnésie qui donne l'explication des hallucinations *négatives* dont nous parlerons dans un instant. Elle joue, en somme, un rôle important dans le mécanisme des manifestations hypnotiques, que nous étudierons dans un chapitre subséquent.

Parmi les faits les plus remarquables d'amnésie provoquée, il faut signaler ceux que M. Pitres a désignés sous le nom d'*ecmnésie* et qui consistent à supprimer dans les souvenirs du sujet toute une partie de son existence. Par exemple, on lui suggérera qu'il est revenu à l'âge de quinze ans et il aura aussitôt oublié toute la partie de son existence qui s'est déroulée depuis cette époque (1).

Cette ecmnésie par suggestion verbale est très voisine de celle que certains auteurs ont obtenue par un mécanisme différent, bien qu'aussi de nature suggestive, et qui est désignée sous le nom d'*états de conscience multiples* ou de *changements de la personnalité*. Chez certains hystériques, il est possible, en provoquant par diverses manœuvres externes telle paralysie, telle contracture, telle anesthésie ou hyperesthésie ayant existé spontanément à un moment donné, de ramener l'état de conscience contemporain de cette paralysie, de cette contracture, de cette anesthésie ou de cette hyperesthésie. On peut ainsi leur faire revivre toute leur existence par tranches, à partir de l'époque où s'est développée l'hystéro-épilepsie (2).

IV

Un second ordre de faits des plus singuliers observés

(1) H. Blanc-Fontenille, *Étude sur une forme particulière de délire hystérique* (*délire avec ecmnésie*). Bordeaux, 1887.

(2) Berjon, *loc. cit.* — Mabille et Ramadier, *Revue de l'hypnotisme*, 1887.

ındant le somnambulisme, c'est la possibilité de susciter un somnambule des suggestions d'hallucinations, d'il- .sions et d'actes qui se manifesteront soit immédiate- .ent après le réveil, soit à une échéance plus ou moins ›ngue. Ramené à lui-même, le sujet n'a aucun souvenir e ce qui s'est passé pendant le sommeil. L'idée qui naît ans son cerveau et qui lui a été suggérée à son insu, il ı croit spontanée. L'image fictive que le même organe rojette au dehors, il la voit réelle et ne songe pas plus mettre en doute son existence que nous n'avons l'ha- itude de nous défier de nos sensations ordinaires.

Parmi les somnambules, les uns sont susceptibles de uggestions d'actes, d'autres le sont en même temps d'il- ısions et d'hallucinations sensorielles limitées à un ou lusieurs sens, ou généralisées; d'autres peuvent recevoir es suggestions de toute nature. Il est des sujets qui, our des raisons psychologiques sur lesquelles nous vons insisté précédemment à plusieurs reprises, ne réa- sent que partiellement les suggestions qu'ils ont reçues, u y résistent tout à fait. Il en est donc de même des allucinations ou impulsions posthypnotiques que de elles qui sont provoquées pendant le sommeil nerveux ıême.

Quelques mots à propos de suggestions sensorielles. On nnonce à un somnambule qu'il éprouvera à son réveil les douleurs dans diverses parties du corps : des crampes ans une jambe, des démangeaisons du cuir chevelu. ;es divers troubles sensoriels sont éprouvés au réveil.)n fera réveiller tel sujet avec une plaie imaginaire à un ıembre, tel autre avec une infirmité répugnante.

La vue est un des sens les plus faciles à affecter. 'n peut suggérer la vue d'objets qui n'existent pas et ui seront vus au réveil comme ils ont été vus pendant

le sommeil hypnotique. On peut localiser à son gré l'hallucination, la faire voir à telle ou telle place, sur tel ou tel objet qui servira d'écran ou de réflecteur. Un morceau de carton placé dans un certain sens représentera le portrait d'une personne connue. Qu'on en modifie la position, et le portrait, suivant le mouvement imprimé au carton, sera vu en travers ou la tête en bas. Qu'on en modifie la distance par rapport à l'hypnotisée, et l'image perçue subira toutes les modifications exigées par les lois de la physique.

M. Bernheim suggère à un de ses malades qu'à son réveil il verra une personne présente la figure rasée d'un côté et un immense nez en argent. Après son réveil le regard du patient s'étant par hasard porté sur la personne en question, il partit d'un immense éclat de rire : « Vous avez donc fait un pari, dit-il, vous vous êtes donc fait raser d'un côté. Et ce nez ! Vous étiez donc aux Invalides ? »

Le même expérimentateur dit à un autre de ses somnambules : « Quand vous vous réveillerez, vous irez à votre lit, vous y trouverez une dame qui vous remettra un panier de fraises, vous la remercierez, vous lui donnerez la main, puis vous mangerez les fraises. » Ainsi fut fait ; et l'hypnotique mangea les fraises, les suçant avec délice, jetant les pédicules, s'essuyant les mains de temps en temps avec une apparence de réalité dont l'imitation serait difficile (1).

Au gré de l'expérimentateur, le sujet entendra à son réveil une musique délicieuse ; assistera à une violente dispute, à des incidents dramatiques ou à des scènes de comédie. Une jeune fille se verra parée de bijoux char-

) Bernheim, p. 24.

mants, et au bout de quelques minutes, quand l'hallucination disparaîtra d'elle-même, elle manifestera le plus vif chagrin de se trouver dépouillée de ces richesses qui lui étaient venues en dormant, comme dans un conte de fées.

Parfois la durée des hallucinations posthypnotiques est très courte. D'autres fois, elle dure assez longtemps pour que, quand elles sont d'ordre pénible, il soit nécessaire d'endormir de nouveau le sujet pour les faire disparaître.

On peut provoquer aussi des suggestions viscérales et produire par ce moyen des modifications intenses de l'innervation sympathique. Une pilule imaginaire prise par l'hystérique du Dr Taguet pendant la période de somnambulisme, faisait cesser au réveil une constipation opiniâtre.

Un malade du Dr Bernheim qui avalait pendant son sommeil avec toutes les marques d'un vif déplaisir, une bouteille d'eau de Sedlitz non moins imaginaire, allait dans la journée quatre ou cinq fois à la garde-robe.

Il est aussi facile de suggérer des besoins imaginaires dont la satisfaction s'impose impérieusement au réveil. Qu'on suggère à une hypnotique qu'une fois réveillée elle aura faim ou soif, ou qu'elle aura un besoin d'un autre genre à satisfaire, et aussitôt sortie de l'état somnambulique, on la verra se jeter en véritable affamée sur les aliments et les boissons, ou s'éloigner avec hâte, ne pouvant dissimuler un malaise croissant, si par quelque artifice on s'efforce de la retenir

Les suggestions peuvent agir non seulement sur des sens ou des organes isolés, mais encore sur l'individu tout entier. On peut par exemple suggérer à une hypnotique qu'elle est en cire : à son réveil elle manifestera une

vive frayeur si elle voit qu'on approche d'elle une allumette enflammée. Si on lui a inculqué l'idée qu'elle est en verre, elle s'écriera qu'il ne faut pas la toucher de crainte de la briser. Un véritable délire peut s'organiser autour de ces conceptions imposées.

Non seulement la suggestion peut avoir pour effet de modifier les impressions sensorielles, ou d'en faire naître de fictives, mais elle peut encore avoir pour résultat de les suspendre d'une façon plus ou moins complète. Nous avons vu que pendant le sommeil somnambulique on pouvait re dre un sujet aveugle ou sourd à volonté. On peut aussi le faire se réveiller avec les mêmes infirmités.

Le phénomène peut être décomposé; il peut être limité à un sens, à un objet, à un individu : ce sont les suggestions d'*hallucinations négatives* de M. Bernheim et les suggestions *inhibitoires*, de M. P. Richer. Ce dernier démontre en effet que l'intervention de l'opérateur a pour résultat, non pas de supprimer la sensation, mais simplement de l'empêcher d'arriver à la conscience. Si, par exemple, on rend invisible pour un somnambulique un petit carré de papier rouge et qu'on le place sur un point d une carte blanche que le sujet doit regarder attentivement, il ne voit pas le papier rouge, mais il distinguera du vert, couleur complémentaire du rouge. L'impression du rouge a donc pénétré dans les centres nerveux, mais par suite de l'action inhibitoire de la suggestion négative imposée, elle n'entre pas dans le champ de la conscience (1).

M. Féré ayant imaginé de rendre invisible pour une hystérique somnambule un tam-tam dont la percussion la rendait instantanément cataleptique, il fut possible

(1) P. Richer, *loc. cit.*, p. 727.

désormais de faire résonner l'instrument à ses oreilles sans amener la catalepsie.

M. Bernheim affirma à une de ses malades qu'à son réveil elle ne le verrait plus. Elle se mit à sourire. Quand elle fut éveillée elle le chercha inutilement. « — Je suis là, dit-il; vous me voyez bien, je vous touche, je vous chatouille le front. » Elle ne bougea pas. « Vous voulez vous moquer de moi, ajouta-t-il, vous jouez la comédie. Vous ne pouvez vous empêcher de rire; vous allez partir d'un éclat. » Elle ne sourcilla pas davantage, l'escamotage de la personne de l'opérateur était parfait. Pour qu'il redevînt visible, il fut nécessaire de suggérer à la malade qu'il allait rentrer par la porte; alors elle le vit, le salua et se montra contente de le revoir.

Le Dr Liébeault suggéra à une dame non hystérique qu'à son réveil elle ne verrait plus le Dr Bernheim, qui assistait à l'expérience; qu'il serait parti ayant oublié son chapeau; qu'elle prendrait ce chapeau, le mettrait sur sa tête et le rapporterait au domicile du professeur. A son réveil, ce dernier se plaça en face d'elle : — « Où est le Dr Bernheim? » lui demanda-t on; et elle répondit : — « Il est parti : voici son chapeau. » Malgré tout ce qu'il put faire pour se faire reconnaître, il ne put y parvenir; bien que présent, il n'existait plus pour elle. Enfin quand elle partit, elle prit le chapeau et le mit sur sa tête. Elle l'eût porté ainsi au domicile du docteur, si M. Liébeault ne le lui avait redemandé.

Des expériences analogues purent être répétées chez divers autres sujets en somnambulisme.

Ces illusions et hallucinations posthypnotiques peuvent être commandées pour une époque plus ou moins éloignée. On peut suggérer à un sujet que tel jour, à telle heure, il éprouvera tel ou tel phénomène. Une céphalalgie, par exemple; de la faiblesse d'un membre, de la surdité; ou qu'il verra un personnage important, assistera à une scène quelconque. — Tout se réalisera conformément à l'injonction de l'endormeur.

V

Je citerai maintenant quelques suggestions d'actes post-hypnotiques. Les actes suggérés peuvent être exécutés au moment du réveil ou à une échéance plus ou moins éloignée, selon la volonté de l'opérateur.

A un vieux marin employé de chemin de fer, M. Bernheim suggère qu'à son réveil, il lira le chapitre d'un livre de chimie intitulé : *Or*, et fera ensuite quelques réflexions plaisantes que lui inspirera cette lecture. A son réveil, le sujet prend ses lunettes, ouvre la chimie, cherche à la table le chapitre *Or*, se met à le lire : « Pourquoi, lui dit l'expérimentateur, lisez-vous cet article? — C'est une idée, » répond-il ; puis au bout de quelques minutes, s'arrêtant dans sa lecture : « De l'or, dit-il, si j'en avais, je vous recompenserais bien ; mais je n'en ai pas. » Et il se remet à lire. S'interrompant de nouveau, au bout d'un instant, il ajouta : « Ce n'est pas la Compagnie de chemins de fer qui enrichit ses employés. »

A un autre, il fut suggéré de voler à son réveil une cuiller d'argent. La première fois, il hésita : « Non, dit-il, ce serait un vol. » Et il n'obéit pas à la suggestion. L'expérience ayant été renouvelée et la suggestion lui ayant été faite d'une voix plus impérieuse, il vit à son réveil la cuiller, hésita un instant, puis dit : « Ma foi, tant pis! » et il la mit dans sa poche.

Dans le cas de suggestions à échéance plus ou moins éloignée tantôt l'idée sommeille ignorée du sujet jusqu'au moment de sa mise en œuvre. D'autres fois, elle s'éveille plus ou moins longtemps à l'avance, et peut se transformer en véritable obsession : mais la première alternative est la plus ordinaire.

On ne connait pas quelle peut être la limite de temps au bout de laquelle toute suggestion est impossible ; elle

est assurément fort variable selon les sujets, mais il est vraisemblable qu'elle peut être considérable.

M. Richet, avant de réveiller une dame en somnambulisme, lui enjoint de revenir tel jour, à telle heure. Au jour et à l'heure convenus elle arrive : « Je ne sais pas pourquoi je viens, dit-elle, il fait un temps horrible. J'avais du monde chez moi. J'ai couru pour venir ici et je n'ai pas le temps de rester ; il faut que je reparte dans quelques instants. C'est absurde ; je ne comprends pas pourquoi je suis venue (1). »

De nombreux exemples de ce genre se trouvent dans le travail du même auteur et dans ceux que nous avons précédemment cités.

A une dame en somnambulisme, M. Liégeois dit : « Dans quatre jours, vous irez chez Mme S..., vous la trouverez dans sa salle à manger, vous irez à telle armoire, vous y prendrez un verre de liqueur, puis vous vous moquerez de sa petite fille qui sera bizarrement vêtue. » A son réveil, le sujet n'a conservé aucun souvenir de cette suggestion. Au jour et à l'heure dits, elle met ponctuellement à exécution les actes qui lui ont été ordonnés et elle éclate de rire, en voyant l'enfant de Mme S.. qui, vêtue de gris, lui semblait affublée d'une robe rouge et d'une toque verte.

Le délai au bout duquel peut agir une suggestion à échéance peut être considérable et ce n'est pas un des phénomènes les moins extraordinaires du somnambulisme provoqué. Après cent soixante-douze jours d'intervalle, une suggestion faite par M. Beaunis à Mlle A... en état de sommeil hypnotique se réalisa de point en point : « Le 1er janvier 1885, à dix heures du matin, vous me verrez : je viendrai vous souhaiter la bonne année, puis après vous l'avoir souhaitée, je disparaîtrai ». Au

(1) Ch. Richet, *L'Homme et l'intelligence*, p. 253.

jour et à l'heure dits, Mlle A... vit entrer M. Beaunis dans sa chambre et l'entendit lui souhaiter la bonne année. Elle remarqua avec étonnement qu'il était vêtu d'un costume d'été malgré la saison : c'était celui-là même qu'il portait le jour où il lui avait fait la suggestion. Le 1er janvier 1885, M. Beaunis était à Paris (1).

M. Liégeois a vu se réaliser une suggestion à un an d'intervalle, dans des conditions de précision vraiment étonnantes.

Par quel mystérieux mécanisme la cérébration inconsciente arrive-t-elle à de tels résultats ?

(1) H. Beaunis, *Le somnambulisme provoqué*. Paris, 2e édition.

CHAPITRE VIII

LA SUGGESTION A L'ÉTAT DE VEILLE, LA SUGGESTION MENTALE, L'ÉTAT DE FASCINATION

I. — Les sujets hypnotisables, et même certains individus qui ne le sont pas, peuvent recevoir des suggestions à l'état de veille. — Faits analogues tirés de la pathologie : paralysies psychiques. — Expériences de MM. Bernheim, Dumontpallier, Ch. Richet, Bottey, Brémaud : suggestions motrices ; paralysies suggestives : actes automatiques ; amnésies.
II. — Troubles de la sensibilité : anesthésies, hyperesthésies. — Troubles des sens : vue, ouïe, — Transfert des troubles suggérés : il peut être opéré par l'aimant et par suggestion. — Hallucinations des divers sens.
III. — Suggestion mentale, lecture des pensées, télépathie.
IV. — De l'état de fascination décrit par le Dr Brémaud ; procédés pour l'obtenir ; en quoi il consiste. — Sa place dans la série hypnotique. — Les femmes ne peuvent être mises en état de fascination. — Il tend à disparaître par la répétition des expériences.
V. — Exemples de fascination, d'après le Dr Brémaud. — Phénomènes pathologiques du même ordre : sauteurs du Maine, de Malaisie, de Sibérie.
VI. — Suggestions dans l'état de fascination. — Elles agissent comme dans l'état cataleptique.

I

Dans le chapitre précédent nous avons montré qu'il suffisait d'un degré d'hypnotisation excessivement faible pour rendre certains sujets aptes à être influencés par suggestion, et qu'alors on pouvait leur faire accomplir automatiquement les actes les plus bizarres, les frapper de paralysie, leur enlever la mémoire, leur procurer des hallucinations de tous les sens.

Chez quelques sujets, ce léger degré d'hypnose n'est même pas nécessaire. Beaucoup d'individus qui ont été

hypnotisés d'avance, ne fût-ce qu'un très petit nombre de fois, peuvent, à l'état de veille, recevoir les mêmes suggestions, et, sous leur influence, réagir au moins en partie comme dans la période somnambulique. Bien plus, certaines personnes se sont montrées susceptibles de recevoir des suggestions sans hypnotisations préalables, sans même être sensibles aux procédés hypnogéniques.

Le nombre des suggestions dont sont passibles ces derniers est, on le comprend, très restreint; il l'est moins déjà chez les personnes qui ont subi deux ou trois hypnotisations: il devient très considérable chez les individus dont le système nerveux a été profondément modifié par la pratique répétée de l'hypnotisme.

Quelques faits analogues aux phénomènes suggérés pendant l'état de veille ont été recueillis par la pathologie. En 1869, Russel Reynolds (1) appelait l'attention sur les paralysies causées par la seule imagination. Une jeune dame, qui avait eu à supporter de grand revers et qui s'était épuisée à soigner un père paralysé, éprouva des douleurs dans les jambes et s'imagina qu'elle allait être paralysée à son tour: elle ne tarda pas, en effet, à contracter une paralysie totale, qui guérit au bout de quelques jours sous l'influence des toniques, des frictions, de la faradisation et de l'assurance donnée par le médecin que la guérison allait survenir.

Erb (2), en 1878, signalait aussi certains phénomènes nerveux, paralysies, contractures, douleurs, qui peuvent se développer spontanément sous l'influence d'une idée ou d'une émotion.

(1) Russel Reynolds, *Remarks on paralysis and other disorders of motion and sensation dependent on idea.* (*British. med. journ.*, nov. 1869).

(2) Erb *in* Ziemssen's, *Handbuch der Krankeiten des nerven-system*, 8, t. II.

Bernheim a traité, avec de nombreux détails, de la
bilité de produire, chez l'hypnotique éveillé, des
omènes en tout semblables, quoique moins variés
être, à ceux qui sont obtenus chez les somnambu-
s.

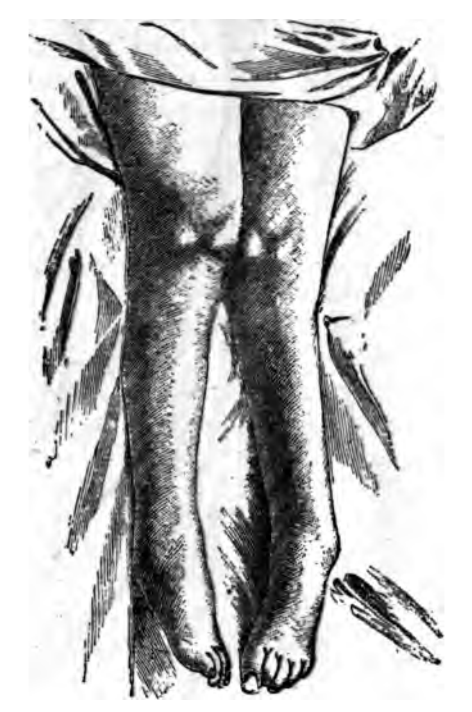


Fig. 24. — Contracture des extenseurs et des adducteurs.

Dumontpallier (1), étudiant l'effet des suggestions à

Dumontpallier, *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, 27 oct.

l'état de veille, a reconnu que les expériences de M. B
heim étaient exactes, et qu'on pouvait obtenir à vol
des transferts de la sensibilité et de la force muscul



Fig. 25. — Contracture des extrémités inférieures.

en affirmant à une hystérique que l'anesthésie ou la
culté de contracter ses muscles avait disparu d'un c
pour se reporter sur l'autre.

M. Ch. Richet (1) a communiqué à la Société de biologie plusieurs observations de suggestion sans hypnotisation chez les sujets non hystériques.

M. F. Bottey (2) a présenté à la même Société plusieurs sujets, une malade hystéro-épileptique et deux jeunes filles absolument saines. Chez les trois, on pouvait à volonté déterminer des hallucinations de toute nature et toute espèce de paralysies par la simple suggestion, à l'état de veille. Une affirmation ou une injonction suffisait à les rendre muettes, aveugles, sourdes, insensibles aux odeurs, ou pour les affecter de paralysie, de contractures et d'anesthésie.

Le Dr Brémaud, médecin de première classe de la marine, a fourni également à la Société de biologie (3) les observations les plus probantes et les plus instructives.

Chez un de ses sujets, étudiant âgé de vingt-trois ans, il produisait à sa guise divers phénomènes de contracture et d'anesthésie, à la grande stupéfaction du jeune homme, qui ne pouvait comprendre comment ses membres devenaient ainsi tétanisés malgré lui, et comment il ne sentait pas les épingles dont on lardait la peau de son bras.

Un autre étudiant, cloué sur une chaise, ou renversé sur le plancher sans pouvoir se relever, entrait en colère, en constatant son impuissance et le ridicule de ses attitudes.

L'opérateur montra combien il était facile de neutraliser une suggestion par une autre, à l'aide de l'expérience suivante :

Il remit à chacun de ces jeunes gens une boîte soigneusement enveloppée, en leur déclarant que, grâce à la vertu antimagnétique

(1) Ch. Richet, *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, 8 oct. 1884.
(2) Bottey, *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, 15 mars 1884.
(3) Brémaud, *ibid.*, mai 1884.

du contenu de ces boîtes, ils seraient rebelles à toutes les suggestions tant qu'ils les garderaient sur eux. A partir de ce moment, toutes les tentatives de contracture, de paralysie et d'analgésie restèrent sans résultat. Puis les boîtes furent ouvertes, et à la confusion des jeunes gens en expérience et à l'hilarité générale des assistants, on constata qu'elles ne contenaient rien!

Qu'on dise à un sujet ayant déjà subi quelques hypnotisations et chez qui on a pu, pendant le sommeil provoqué, réaliser semblable expérience: « Votre bras est paralysé, vous ne pouvez plus le remuer. » Et son bras devient immobile et flasque malgré les efforts qu'il fait pour résister à la paralysie qui le gagne de plus en plus.

A un autre, qu'on dise : « Fermez votre main, vous ne pouvez plus l'ouvrir. » La main se contracture et le sujet est incapable d'étendre les doigts. Ou bien : « Étendez le bras et la main, vous ne pouvez plus la fermer. » Et le bras reste étendu, et la main ne peut se fermer ; à peine observe-t-on un commencement de flexion des phalanges, qui ne tarde pas, du reste, à s'arrêter (1).

Qu'on dise au sujet précédent : maintenant votre main fermée s'ouvre, et votre main ouverte se ferme. Presque aussitôt l'injonction s'accomplit, et les positions inverses sont obtenues en quelques secondes.

Pour que de pareils phénomènes se produisent, aucun artifice de commandement n'est obligatoire, et il n'est pas nécessaire que le sujet croie en la vertu irrésistible d'un agent magnétique.

Je n'ai pas besoin de prendre une grosse voix d'autorité ni de foudroyer mes sujets du regard, dit M. Bernheim; je dis la chose le plus simplement du monde, en souriant, et j'obtiens l'effet,

(1) Bernheim, *loc. cit.*, p. 47.

non sur des sujets dociles, sans volonté, complaisants, mais sur des sujets bien équilibrés, raisonnant bien, ayant leur volonté, quelques-uns même ayant un esprit d'insubordination.

Les paralysies, comme nous venons de le voir, peuvent, comme pendant l'hypnotisme, revêtir deux formes distinctes, entre lesquelles se placent tous les intermédiaires possibles, depuis la flaccidité absolue jusqu'à la contracture tétanique. La paralysie flasque à l'état de veille présente les mêmes caractères que celle qui est obtenue pendant la période somnambulique; c'est-à-dire qu'on constate dans le membre ainsi paralysé l'exagération notable des réflexes tendineux, de la trépidation spinale, et l'abolition complète du sens musculaire. Le membre offre en outre une sensation de froid qui n'est pas seulement ressentie par le sujet lui-même, mais qu'on peut apprécier par le contact de la main. On le voit aussi se couvrir de rougeurs diffuses autour de la moindre piqûre. Tous ces phénomènes indiquent en somme qu'il est le siège de profondes perturbations nerveuses et vasomotrices (1).

Il est des sujets chez qui on peut provoquer des actes automatiques, comme d'exécuter certains mouvements baroques, de sauter, de tourner les bras l'un autour de l'autre. — « Tournez vos bras; vous ne pouvez plus les arrêter. » Tous les efforts du patient sont incapables de mettre un terme à cet exercice ridicule. On l'obligera à maintenir les paupières closes, on le rendra muet en le mettant dans l'impossibilité d'ouvrir la bouche, on le fera cul-de-jatte; en fixant ses bras derrière son dos et en l'empêchant de quitter la position assise, on l'isolera

(1) P. Richer et Gilles de la Tourette, *Progrès médical*, 1884, n° 13.

dans quelque coin de l'appartement, en traçant devant lui une ligne qu'il ne pourra dépasser; on s'emparera de son regard, soit en lui enjoignant de le fixer sur un objet quelconque, soit que l'opérateur lui commande de fixer ses yeux sur les siens, et alors, s'attachant à sa personne, le patient le suivra partout, franchissant les obstacles et s'efforçant de ne pas perdre ses yeux de vue.

De même certaines facultés peuvent être altérées à leur tour. On fera perdre la notion de certains mots, de lettres, de chiffres; la lecture d'un livre deviendra impossible, l'opération arithmétique la plus simple ne pourra être exécutée. Toutes ces expériences et beaucoup d'autres, qu'il serait sans intérêt de rapporter, sont absolument les mêmes que celles que nous avons énumérées précédemment à propos de somnambulisme.

II

Des modifications de la sensibilité générale et spéciale peuvent être également obtenues à l'état de veille par le procédé de la suggestion. On produira par simple affirmation, l'insensibilité dans une partie, dans la moitié du corps, dans le corps tout entier. Chez un de ses somnambules, M. Bernheim est parvenu à provoquer à l'état de veille une anesthésie si profonde qu'on a pu pratiquer sur lui les laborieuses manœuvres nécessaires à l'arrachement successif de cinq racines dentaires sans qu'il en éprouvât la moindre douleur. On peut comme pour la paralysie déplacer le trouble suggéré, le faire passer de droite à gauche, ou inversement; le limiter ou l'étendre au gré de son caprice.

Au lieu de l'anesthésie, on produira l'hyperesthésie utanée ou divers troubles de l'innervation de ce tégu-

ment. Après suggestion, tout contact deviendra douloureux, des fourmillements seront ressentis, ou bien le sujet éprouvera une sensation anormale de froid ou de chaud, à laquelle correspondra la contraction ansérine du derme ou la sudation de la partie affectée.

Les fonctions des sens sont susceptibles d'être altérées par simple affirmation. Pour la vue, on produira l'amblyopie, la dyschromatopsie, ou l'achromatopsie complète. Inversement, l'exaltation de l'acuité visuelle peut être déterminée dans de certaines conditions. MM. Bernheim et Charpentier avaient, chez un amblyopique, obtenu une amélioration considérable de la vision à l'aide d'un courant électrique interrompu auquel on adjoignait la suggestion hypnotique. A l'état de veille, en opérant par suggestion en même temps qu'on simulait l'applica- d'un appareil électrique, on obtint une acuité visuelle supérieure à la normale.

Chez un jeune garçon de quatorze ans hypnotisable, M. Bernheim constate que la vision est normale. Il lui dit pendant l'état de veille : « Tu vois très bien de l'œil gauche; tu vois mal et seulement de très près de l'œil droit. » Il lui fait lire ensuite des caractères d'imprimerie de trois millimètres de hauteur; l'œil gauche les lit à quatre-vingts centimètres, l œil droit à vingt-quatre centimètres seulement. Par suggestion, il transpose les phénomènes. Alors l'œil droit voit très clair, et la vision de l'œil gauche se trouve considérablement affaiblie.

Chez le même sujet, dont l'ouïe est très bonne, la surdité partielle est produite à volonté d'un côté ou de l'autre, puis la surdité complète d'une oreille, enfin la surdité totale des deux oreilles.

Le transfert des troubles moteurs et sensitifs est non seulement susceptible d'être opéré par voie de suggestion,

mais encore par l'influence æsthésiogénique des aimants. L'application d'un aimant produit le transfert des paralysies, des contractures et de l'anesthésie déterminées par suggestion. Un objet simulant parfaitement un aimant véritable, reste sans effet. Pour éviter toute cause d'erreur et les effets suggestifs involontaires, les deux appareils, le vrai et le faux, devront être dissimulés sous un linge. Toutefois, pour détruire l'effet de cette expérience, il suffit de faire croire au sujet qu'on lui applique l'aimant véritable, alors que c'est le faux : le transfert s'opérera encore, mais cette fois par suggestion.

Les hallucinations par suggestion à l'état de veille peuvent être facilement provoquées, tandis que les illusions sensorielles ne semblent pouvoir l'être que plus difficilement, ce qui s'expliquerait par ce fait que l'individu étant éveillé, l'exercice normal et spontané des sens corrige les erreurs suggérées quant à la forme, les dimensions, la couleur, ou les autres qualités des objets.

On suggérera à un sujet de vue d'une personne indifférente ou amie : cette hallucination pourra durer plus ou moins longtemps ou être modifiée, transformée en une autre, ou effacée complètement sur une simple injonction. Un somnambule de M. Bernheim, dont nous avons parlé, reçoit à l'état de veille toutes les hallucinations qu'on lui suggère ; on lui dit : « Allez à votre lit, vous y trouverez un panier de fraises. » Il y va, trouve le panier imaginaire, le tient par l'anse, mange les fraises, absolument comme nous l'avons vu faire après l'hypnotisation.

L'ouïe, le goût, l'odorat peuvent être influencés dans les mêmes conditions.

Il est même possible, d'après M. Bottey (1), de provo-

F. Bottey, *Magnétisme animal*, p. 123.

quer des hallucinations à longue échéance, et des hallucinations rétrospectives. A une de ses patientes, il suggéra l'idée qu'elle trouverait le soir sur son lit une assiette de gâteaux. Elle les vit en effet en se couchant, bien qu'elle n'y eût pas songé de toute la journée, et fut fort désappointée de ne pouvoir les manger. A une autre, il persuada qu'elle avait vu la veille, à une heure déterminée, des enfants jouer à saute-mouton sous la fenêtre. Elle finit par en convenir et même par broder sur ce thème imaginaire quelque épisodes non moins fantaisistes.

III

Ces phénomènes pourront paraître bien extraordinaires. Cependant qu'on veuille bien observer que chez la plupart des sujets susceptibles de recevoir des suggestions à l'état de veille, le système nerveux n'est pas intact : ou bien il est sous l'influence de l'entraînement produit par l'habitude de l'hypnotisation ; ou bien il est modifié par un état névropathique préexistant, tel que l'hystérie par exemple. Certains délires partiels se développent par un mécanisme qui n'est pas sans rapport avec celui de la suggestion à l'état de veille. Au lieu de venir de l'extérieur, comme dans ce cas, une idée singulière naît spontanément dans l'esprit : elle s'y trouve d'abord comme étrangère en présence de la conscience étonnée et opposante, peu à peu celle-ci se relâche, l'idée maladive y pénètre, s'y incorpore, devient partie intégrante de l'individu et passe à l'état actif sous forme d'acte ou d'hallucination.

Mais si la suggestion *verbale* à l'état de veille est com-

préhensible, que dire de la suggestion *mentale* et de la *lecture des pensées*?

Les faits de cet ordre ont été depuis longtemps signalés par les magnétiseurs, mais avaient jusqu'ici été considérés comme illusoires. Aujourd'hui, il semble que la suggestion mentale ne puisse plus être repoussée à priori et des expériences récentes faites avec toute les garanties de l'observation la plus rigoureuse, lui donnent droit de cité dans la science.

De Puységur, l'un des premiers apôtres du magnétisme, avait remarqué qu'il lui suffisait de penser en présence d'un de ses sujets pour que ce dernier pénétrât sa pensée et lui répondit d'une façon correcte.

Pétetin, à qui on doit des observations si remarquables sur le phénomène appelé *la transpositions des sens*, constata que son sujet d'expériences était instruit aussitôt de toutes les pensées qu'on formulait mentalement en sa présence, et qu'il exécutait ce qu'on avait l'intention de lui commander comme si la détermination fût venue de lui-même.

Deleuze connaissait aussi ce phénomène. Dans des temps plus modernes, de nombreux auteurs plus ou moins dignes de foi ont affirmé l'avoir constaté dans leurs expériences magnétiques.

Partant de cette idée qu'il n'y a pas de limites absolues dans les phénomènes physiologiques, qu'il n'y a qu'une gradation, que par conséquent si la suggestion mentale existe à un haut degré chez quelques sujets exceptionnels, elle doit exister à un degré plus ou moins faible chez tout le monde, M. Richet entreprit, en 1885, des séries d'expériences faciles portant sur des cartes à jouer, des photographies, des images à deviner, et par le calcul de probabilité, montra que là où la suggestion mentale pou-

vait s'ajouter au hasard, il y avait toujours un léger surplus de réussites (1).

D'autres expérimentateurs, entre autres M. Ochorowies reprirent ces expériences et arrivèrent aux mêmes résultats (2).

Déjà la société des recherches psychiques de Londres avait, en 1883, publié les résultats obtenus par elle dans



Fig. 26 et 27. — A et B, dessins pensés par M. Blackburn. A' et B', dessins exécutés par M. Smith.

des expériences portant sur des cartes à jouer, des noms, des numéros et des dessins. Ces dernières expériences ont été particulièrement intéressantes. Voici quelle était la manière d'opérer :

(1) Ch. Richet, *Revue philosophique*, 1885.
(2) J. Ochorowics, *De la suggestion mentale*, 2e éd. 1889.

Le sujet est assis, les yeux bandés, dans un des salons de la Société devant une table où se trouvent un crayon et quelques feuilles de papier à sa portée. A côté de lui est posté un membre de la Société qui l'observe attentivement afin de découvrir le moindre « truc » s'il en existe dans l'expérience. Un autre membre du comité quitte alors le salon et, dans une chambre fermée, dessine une figure quelconque. (Fig. 26 à 30, A, B, C, D, E.)

Il appelle ensuite l'opérateur dans cette chambre, et après avoir eu soin de bien refermer la porte, lui montre le dessin. Ceci fait, l'opérateur est conduit les yeux bandés dans le salon, et placé (assis ou debout) *derrière* le sujet, à une distance de soixante centimètres environ.

Après une courte période de *concentration mentale* intense de la part de l'opérateur, le sujet prend le crayon et, au milieu du silence général, reproduit, sur le papier qui est devant lui aussi exactement que possible, « l'impression » du dessin qu'il vient de recevoir (1): (Fig. 26, 27, 28, 29, 30, A', B', C', D', E'.)

La société a constaté que, dans ses expériences, elle obtenait en moyenne un succès sur cinq et 1/4 avec suggestion mentale, tandis que sans suggestion mentale, elle n'obtenait que un succès sur quarante-trois.

Enfin vinrent, en 1885, les expériences désormais célèbres de MM. Gibert et Janet, du Havre. Ces expériences tendaient à prouver, non seulement la suggestion mentale en général, mais encore la transmission des pensées et de la volonté à des distances plus ou moins grandes. Ces expériences, contrôlées par M. Myers, Marillier et Ochorowics furent reconnues exactes. Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour éviter les causes d'erreur: l'heure exacte de l'action à distance était tirée au sort; l'opérateur n'en avait connaissance que quelques minutes avant le terme; pour éviter la suggestion involontaire, au-

(1) J. Deniker, *La lecture de la Pensée et la Société des recherches psychologiques* (*Science et nature*, 1885, tome IV, p. 243).

un des membres de la commission ne pénétrait dans le domicile du sujet. Dans ces conditions, M. Gibert, influen-

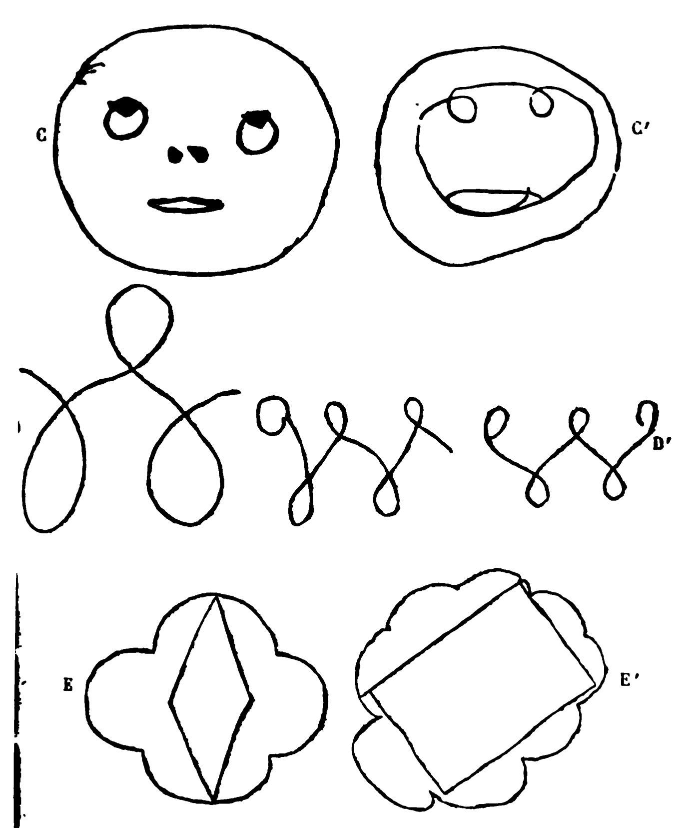


Fig. 28 à 30. — C, D, E, dessins pensés par M. Blackburn.
C', D', E', dessins exécutés par M. Smith.

çait le sujet à plus d'un kilomètre de distance, l'endormait et l'obligeait à se rendre auprès de lui.

En 1888, M. Richet fit, à Paris, sur le même sujet des expériences de même ordre et qui paraissent absolument concluantes.

La suggestion mentale peut aussi opérer à longue échéance, comme la suggestion verbale elle-même. M. Janet a observé que sur son sujet on réussissait peu si on lui commandait mentalement d'exécuter l'ordre donné immédiatement, pendant son sommeil; on réussissait, au contraire, quand l'ordre mental ne devait s'exécuter que plus tard.

La suggestion mentale semble requérir, pour agir pendant le sommeil magnétique, certaines conditions qui sont une passivité relative du sujet, l'absence de toute activité intellectuelle, une sorte d'équilibre dynamique entre le système nerveux du magnétiseur et du magnétisé. Néanmoins les dispositions particulières du sujet sont encore la condition principale.

La suggestion mentale n'a rien de commun avec les expériences de divination qu'exécutent certaines personnes sous prétexte de *lectures de pensées*. Tel est le cas de Stuart Cumberland, qui, il y a quelques années, a donné quelques séances à Paris. Il retrouvait *assez souvent* une épingle cachée, à la condition d'être, au moyen de la main, en contact avec la personne qui avait caché l'épingle. Dans certaines séances, il a découvert dans l'assistance la personne à laquelle pensait le sujet dont il tenait la main. Cumberland croit à une puissance exceptionnelle de perception dont il est doué; en réalité il ne s'agit que de mouvements inconscients de la part du sujet.

Ces faits sont connus depuis longtemps. Chevreul, Babinet, Faraday ont démontré la production inconsciente de mouvements d'une très faible intensité. Il y a plus de cinquante ans que M. Chevreul a fait remarquer que l'i-

dée de certains mouvements s'accompagnait d'une *tendance inconsciente* et *involontaire* à les exécuter (1). Il expliquait ainsi les oscillations d'un pendule tenu à la main et les mouvements des tables tournantes. La même explication convient dans le cas de M. Cumberland.

On pourrait, au contraire, rapprocher de la suggestion mentale les faits de *télépathie*, de lucidité, de pressentiment, c'est-à-dire l'action de voir et de connaître des événements lointains dans le temps et dans l'espace sous une forme hallucinatoire. Si ces faits ont une existence réelle, ce que tendent à prouver des observations bien étonnantes, ils révèlent assurément, comme le dit M. Richet, une faculté nouvelle et profondément inconnue de l'âme humaine.

IV

Le chapitre précédent nous avait notablement éloignés de notre point de départ : il n'y a guère été question de ces phases tranchées qui forment comme le squelette de l'hypnotisme, et qu'il ne faut pas perdre de vue, sous peine de s'égarer. Ce qui va suivre va nous y ramener. En opérant sur des sujets favorables, le Dr Brémaud a réussi à produire non seulement les trois périodes distinctes de l'hypnotisme, mais encore un autre état qui n'avait pas encore été décrit.

En 1883 et en 1884, dans des conférences faites à Paris, et dans des notes présentées à la Société de Biologie, ce médecin faisait connaître le résultat de ses études sur l'hypnotisme chez les sujets sains. Depuis longtemps il

(1) Chevreul, *Revue des Deux-Mondes*, 1812, et *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, Paris, 1854.

s'était aperçu que parmi les jeunes gens de quatorze à vingt-six ans, on en rencontrait un certain nombre qui présentaient sur le corps des zones d'anesthésie, et que c'était précisément ceux-là chez qui il était le plus facile d'obtenir des phénomènes hypnotiques. Ces états nerveux sont analogues à ceux qu'on obtient chez les hystéro-épileptiques et peuvent être aussi classés sous les dénominations de catalepsie, de léthargie et de somnambulisme. Mais il obtient en outre un état qui n'a pas encore été indiqué par les auteurs qui se sont occupés d'hypnotisme, qui précède les autres phases, et qu'il désigne sous le nom *d'état de fascination* (1).

Les nombreuses expériences que le Dr Brémaud a faites à l'École de médecine navale de Brest, et qu'un nombreux public compétent a pu contrôler, l'induisent à admettre que loin de constituer une rare exception, les faits qu'il a observés comportent un caractère étendu de généralisation et ne sont pas imputables à une idiosyncrasie nerveuse particulière de ses sujets : ceux-ci, en effet, bien que tous Bretons, appartenaient à des catégories sociales très diverses : jeunes médecins, étudiants, sous-officiers, matelots, soldats.

A Paris même, M. Brémaud, sur une série de quatre jeunes gens ignorant les phénomènes qu'il cherchait à déterminer, a pu, en quelques minutes, en mettre un en état de fascination suivi de catalepsie et de léthargie. Sur une autre série de jeunes gens, étudiants en médecine, déclarés propres au service militaire, et par conséquent en parfaite santé, dix-sept ont pu être mis dans une même séance en état de fascination, et cela en une période de

(1) Voyez en outre : *Des différentes phases de l'hypnotisme et en particulier de la fascination*, P. Brémaud, les *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, le *Bull. du cercle Saint-Simon*, n° 1, 1885.

temps allant de quelques secondes à trois minutes. Il put ensuite obtenir la catalepsie, la léthargie et le somnambulisme, ainsi que les phénomènes particuliers à chacun de ces états, contracture, excitabilité neuromusculaire, automatisme, illusions et hallucinations.

Voici en quoi consiste cet état de fascination. Il es provoqué par la fixation d'un point brillant, mais d'une intensité médiocre, ou mieux par la seule action du regard. « Je regarde vivement, brusquement et de très près le jeune homme en lui enjoignant de me regarder avec toute la fixité dont il est capable. » L'effet est rapide, parfois foudroyant, chez les sujets entraînés par des expériences précédentes. Le visage s'injecte, le pouls s'accélère considérablement; les pupilles se dilatent; l'œil grand ouvert est fixé sur le point brillant ou sur l'œil de l'opérateur; l'analgésie se produit; tout muscle que l'on fait entrer en activité, ou que l'on froisse avec la main, entre en contracture. La volonté est paralysée; les fonctions intellectuelles s'exaltent et peuvent être incitées à l'illusion et à l'hallucination. Enfin se développe un instinct d'imitation qui va jusqu'à la reproduction la plus fidèle, la plus servile des mouvements, des gestes, des attitudes, des paroles, des jeux de physionomie de l'opérateur.

M. Brémaud a désigné cet état sous le nom de *fascination*, parce qu'il le considère comme analogue à celui de l'oiseau en face du serpent. Pour le faire cesser il suffit de souffler sur le visage et les yeux du patient (1).

(1) Il y a de grandes analogies au point de vue psychique entre cet état de fascination et celui qui a été décrit à propos des cataleptiques, chapitre VI. On peut aussi en rapprocher les phénomènes d'imitation automatique, l'écholalie par exemple, observés dans le somnambulisme. M. de Parville (Ch. Richet, *L'homme et l'intelligence*, p. 197) ayant hypnotisé des Indiens mosquitos avec des bou-

L'expérience prolongée un certain temps s'accompagne d'amnésie. Les muscles ne possèdent pas la propriété cataleptique et ne conservent pas les attitudes données. L'état de fascination s'établit avec une rapidité extrême chez les individus qui l'ont déjà subi; un coup d'œil de l'opérateur suffit; et, saisi au milieu d'une action quelconque, le patient s'arrête pétrifié. Certains sujets ne peuvent, sans appréhension et sans malaise, se trouver en présence de celui qui les a déjà fascinés; un de ceux observés par le D[r] Brémaud reconnaissait éprouver un certain sentiment de crainte toutes les fois qu'il le rencontrait et n'être jamais complètement à son aise vis-à-vis de lui.

Dans la série hypnotique, l'état de fascination occupe la première place; il est le premier de ceux que l'on peut provoquer. Il ne peut être obtenu chez les femmes hystériques hypnotisables, très probablement parce qu'en raison de l'impressionnabilité trop grande de leur système nerveux, les pratiques hypnotiques les amènent d'emblée à l'état cataleptique en brûlant la première étape où il est impossible de les arrêter et de les maintenir. Il en est de même chez les femmes en parfaite santé et hypnotisables; le phénomène de la fascination ne peut être produit chez elles, l'état provoqué d'emblée étant toujours la catalepsie.

L'état de fascination serait donc propre au sexe masculin. Chez les jeunes gens chez qui on peut le développer, les caractères en sont d'autant plus tranchés qu'on s'éloigne moins de la première expérience. Par l'effet de

chons de carafe, ces individus imitaient servilement tous ses gestes: « Je courais, ils couraient, écrit M. de Parville (*Journal des Débats*, 5 août 1880); je m'asseyais, ils s'asseyaient; je m'agenouillais, ils s'agenouillaient; je levais les bras ils levaient les bras. »

l'entraînement produit par la répétition des séances, et de l'accroissement d'impressionnabilité des sujets, la période de fascination finit par disparaître tout à fait. Alors ils entrent d'emblée dans l'état cataleptique comme les individus du sexe féminin. En mars 1884, le Dr Brémaud racontait à la Société de biologie que les jeunes gens sur lesquels il expérimentait depuis plusieurs mois ne pouvaient plus être fixés dans l'état initial. Chez tous sans exception il s'était passé le fait suivant : à un moment donné, alors que l'état de fascination durait depuis une ou deux minutes, ils s'arrêtaient brusquement au milieu d'une expérience, leur pouls redevenait normal, la catalepsie s'était brusquement établie.

V

Empruntons à l'auteur, en les résumant, quelques-uns de ses exemples :

M. Z... est fasciné par le regard : les phénomènes physiologiques annoncés se produisent ; ses yeux sont rivés sur ceux de l'opérateur. Ce dernier recule, il le suit, la tête projetée en avant, les épaules remontées, les bras pendants et immobiles. Sa physionomie est sans expression, ses yeux sont fixes, ses traits figés ; pas un mouvement, pas un geste. « Parlez-lui, il ne vous répondra pas : insultez-le, pas une fibre de son visage ne tressaillira ; frappez-le, il ne sentira pas la douleur. » Cependant le sujet a conscience de son état, il ne perd rien de ce qui se dit ou se passe autour de lui, et, revenu à l'état normal, il rendra compte de tout ce qu'il a éprouvé.

Cet état rappelle la catalepsie, dont il est d'ailleurs très voisin, et qui le suit immédiatement, pour peu que l'excitation visuelle qui l'a produit augmente un peu d'intensité. Si on dirige l'œil d'un sujet mis en fascination

par le regard vers une lumière vive, l'état se modifie immédiatement; la face, d'empourprée qu'elle était, devient pâle, l'œil demeure fixe, perdu dans une véritable extase; les membres, immobiles le long du corps, peuvent recevoir et conserver les positions qu'on voudra leur donner.

Mais, tout en rappelant la catalepsie, il n'est pas non plus sans analogie, au point de vue psychique, avec le degré de somnambulisme imparfait dans lequel, bien que la conscience soit conservée, le sujet obéit automatiquement aux injonctions de l'opérateur. Citons encore les expériences suivantes (1) :

Je prie M. C... de fermer vigoureusement le poing, et, l'élevant au-dessus de sa tête, de le faire tomber violemment sur mon épaule; tant que je ne le regarde pas, il exécute ce mouvement avec une force qui fait honneur à sa musculature et témoigne de sa parfaite indépendance et liberté d'esprit; mais au moment où, pour la première fois, il va frapper, je le fixe brusquement... le bras est resté suspendu, le poing fermé, le membre est agité de mouvements quasi tétaniques; c'est que la fascination est survenue, pétrifiant M. C... dans l'accomplissement de son geste énergique.

Je prie M. Z... de vouloir bien compter, à haute voix et le plus fort possible, un..., deux..., trois..., etc. Je le regarde maintenant de très près, en le priant de fixer son regard sur le mien. Aussitôt sa parole hésite... il poursuit cependant faiblement : huit..., neuf..., puis se tait. L'état de fascination est survenu, entraînant la contraction des muscles masséters...

M. Z... est prié de vouloir bien ramasser le mouchoir déposé sur le parquet. Il se baisse, saisit le mouchoir, mais, au moment de se relever, il me regarde; un brusque coup d'œil l'hypnotise, les muscles du bras et du tronc se contracturent immédiatement et le sujet reste immobile dans cette position gênante.

L'imitation se développe chez certains sujets avec une

(1) P. Brémaud, *Bull. du cercle Saint-Simon*, déjà cité.

intensité remarquable. Chez l'un d'eux, fasciné par le procédé habituel du regard, l'opérateur obtenait la production de toutes sortes d'actions automatiques.

Je ris, M. C... rit aussi ; je lève les bras, même mouvement du sujet; je saute, il saute; je grimace, il grimace ; je parle, M. C... répète toutes mes paroles avec une parfaite imitation d'intonation musicale. Il répète de même, avec une imitation scrupuleuse d'accentuation, quelques phrases d'allemand et d'anglais, d'espagnol, de russe et de chinois, prononcées par divers auditeurs.

Il existe, à l'état spontané, une maladie du système nerveux, connue sous différents noms, selon les pays, et qui présente avec ces phénomènes d'imitation les analogies les plus curieuses.

Dans le Maine (États-Unis), on désigne sous le nom de *Jumping* une affection qui se caractérise par un automatisme de ce genre. L'excitabilité du patient est telle qu'à la moindre excitation, il fait un saut, répète à haute voix l'ordre qu'on lui donne et l'exécute irrésistiblement. — « Frappe, » dit-on à un patient de ce genre, et il frappe en répétant l'ordre « Frappe! » — « Jette! » « Jette! » dit-il, et se met à jeter tout ce qu'il a à la main. Peu importe la langue employée ; il répétera aussi bien du grec que du latin ou toute autre langue, pourvu que l'ordre soit donné d'un ton bref, et en quelques mots.

« En Malaisie, une des classes de névropathes désignés sous le nom de *latahs* imitent les mots, sons ou gestes de ceux qui les entourent, tout en jouissant d'un état mental parfaitement régulier dans l'intervalle des accès. Un exemple entre autres...

Le cook d'un steamer était un latah des plus corsés. Il berçait un jour, sur le pont d'un navire, son enfant dans ses bras, lors-

CHAPITRE IX

PHYSIOLOGIE DE L'HYPNOTISME

I. — État des facultés dans les différents degrés du sommeil hypnotique. — Suspension de la volonté et automatisme des idées. — Obnubilation de la conscience. — Perte du souvenir. — Disparition de la notion du moi. — Automatisme de plus en plus complet. — Suppressions de l'activité psychique. — Suspension progressive des fonctions de la couche corticale du cerveau.

II. — Diverses théories. — Brown-Séquard : inhibition et dynamogénie. — Dans l'hypnotisme, une irritation périphérique ou centrale détermine l'arrêt de certaines fonctions corticales. — La suspension de ces fonctions entraîne l'exaltation des réflexes cérébro-spinaux. — Mécanisme de la suggestion pendant l'état hypnotique et pendant l'état de veille.

III. — Analogies avec certains états psychopathiques. — Aboulie. — Impulsions irrésistibles. — Attention, centres moteurs-modérateurs.

IV. — Divers degrés dans les états de conscience. — Cérébration inconsciente. — L'amnésie au réveil ne prouve pas l'absence d'un état conscient dans l'hypnotisme. — Somnambulisme et rêve.

V. — Pourquoi certains troubles des sens sont plus facilement provoqués que d'autres. — Altération de la personnalité, faits pathologiques.

VI. — Les phénomènes hypnotiques sont-ils d'ordre pathologique ou physiologique? — Opinion des auteurs à ce sujet.

I

Par quel mécanisme se produit l'hypnotisme? Telle est la question que nous allons examiner. Mais auparavant rappelons sommairement les principaux traits du sommeil provoqué.

Dans un degré léger d'hypnotisation le premier phénomène observé est la perte de la spontanéité psychique, de la volonté. Les personnes qui, ayant passé par cet état ont pu analyser leurs sensations, déclarent à l'envi que

tout effort pour vouloir est inutile, et que le sujet est complètement à la merci de l'opérateur.

Cependant, l'intelligence subsiste tout entière, mais en quelque sorte, d'une façon latente. Le cours des idées qui, à l'état normal, se pressent, s'associent, s'enchaînent dans le cerveau, est suspendu; de manière que lorsque dans ce calme absolu de l'intelligence, dans ce vide de la conscience, une excitation est jetée, elle y retentit avec une puissance telle qu'elle ébranle toutes les facultés et les met en activité. Comme la volonté sommeille, ou plutôt est entravée et n'exerce plus sa direction habituelle sur les phénomènes psychiques, l'enchaînement des idées a quelque chose de fatal, d'automatique.

Supposons, dit M. Ch. Richet, qu'on suscite à un somnambule l'idée de serpent. « Au mot *serpent,* » mémoire, imagination, sensibilité, tout entre aussitôt en jeu, absolument comme chez l'individu normal. L'unique différence c'est qu'à l'état normal de l'idée de serpent peut être dirigée, modifiée, augmentée, entravée par la volonté, tandis que chez le somnambule cette volonté n'existe plus (1).

Bien que la conscience qui veille encore proteste que c'est absurde et illusoire, le serpent est vu, inspire de la frayeur, provoque des cris et des mouvements de fuite.

A une personne très intelligente, qui n'était pas endormie profondément, qui n'avait perdu la conscience ni de son état, ni de sa personnalité, qui avait conservé au réveil la mémoire des faits qui s'étaient présentés pendant son sommeil, M. Ch. Richet dit : « Voici un lion. » — « A quoi bon, répondit-elle, puisque ce n'est pas vrai; je sais très bien qu'il n'y a pas de lion. » Mais l'opérateur insista en lui répétant qu'il y avait réellement un lion :

(1) Ch. Richet, *L'homme et l'intelligence*, p. 229.

— « Je finirai par le voir, si vous me le dites », assura l'hypnotisé. En effet, il le vit, confusément d'abord, en ayant conscience qu'il s'agissait d'une hallucination. Puis la forme peu à peu se dessina, le lion lui apparut, couché, avec sa crinière, sa queue qui s'agitait, ses yeux jaunes fixés sur lui; il fit un mouvement de recul, quand on lui dit que le lion se levait. Cependant il savait parfaitement qu'il s'agissait d'une hallucination.

Dans cette période du sommeil somnambulique, les suggestions s'opèrent avec facilité, mais l'automatisme est moindre que dans les suivantes. Tout en cédant aux suggestions, tout en subissant les hallucinations qui lui sont communiquées, le sujet les discute, les juge, et s'il ne peut y résister, du moins il l'essaye. Dans une période plus avancée du sommeil hypnotique, la conscience s'obscurcit puis disparait, en sorte que le sujet, au réveil, n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant qu'il était en état de somnambulisme. Il répond désormais sans la moindre résistance aux excitations venant du dehors qui seules ont le pouvoir de le tirer de sa passivité complète; mais quand ces excitations ont pris fin, il rentre dans une sorte de stupeur qui le rend tout à fait étranger au monde qui l'environne.

Cependant, il est encore lui même. Si la conscience de l'état de veille est supprimée, il en existe au fond de son individu une autre qu'on peut appeler, si l'on veut, inférieure, et qui préside à la vie somnambulique et à l'exercice des fonctions intellectuelles dans cet état. Pendant leur sommeil, les somnambuliques « témoignent, dit M. Bernheim, d'une parfaite conscience de leur être; ils répondent aux questions qui leur sont adressées; ils savent qu'ils dorment, Quand je dis à S... qu'il est sur le champ de bataille, il évoque le souvenir des scènes aux-

influencés par la fatigue des muscles de l'orbite, ou par une grande contention d'esprit, laissent le champ libre à l'action des nerfs vasomoteurs dans une certaine étendue de l'écorce au cerveau. Il s'ensuit une diminution de l'apport du sang dans la masse cérébrale : d'où un affaiblissement ou même la cessation des fonctions psychiques, en même temps qu'on constate parallèlement un surcroît d'activité dans les autres centres des hémisphères cérébraux.

Heidenhain, au début de ses recherches, avait adopté la théorie précédente et pensait que le sommeil nerveux était causé par l'anémie cérébrale. Mais ayant examiné la rétine pendant l'hypnotisme et ayant constaté que les vaisseaux de cette membrane n'étaient le siège d'aucune constriction, il en conclut que les capillaires du cerveau ne pouvaient être dans un état très différent et qu'il n'y avait pas lieu de les supposer contractés. Et même il arriva à se persuader, par le fait que les individus soumis au nitrite d'amyle sont néanmoins hypnotisables, que la congestion du cerveau n'était pas incompatible avec l'état hypnotique.

Il existe une autre théorie, celle de l'inhibition. On sait que l'excitation de certains nerfs produit non un mouvement, mais un arrêt de mouvement. L'excitation du nerf pneumo-gastrique arrête le cœur, celle du laryngé supérieur arrête la respiration, celle de la corde du tympan fait cesser la constriction des vasomoteurs de la glande salivaire. D'autres excitations d'ordre différent produisent des effets analogues ; chez certaines épileptiques la flexion du gros orteil arrête les convulsions ; une simple piqûre du bulbe suspend immédiatement toutes les fonctions de l'encéphale. L'excitation d'un nerf sensitif diminue l'excitabilité réflexe de la moelle,

[illegible]

[illegible] produite par les [illegible] centrale produite

[illegible] trad. Jules Simon. Préface de Brown- [illegible]

[illegible], *Gazette hebdomadaire*, 1883, p. 137.

par la suggestion déterminent l'arrêt, l'inhibition de tout ou partie des fonctions nerveuses corticales. Dans le cas où l'inhibition est seulement partielle, comme dans le somnambulisme, et ne s'étend qu'à certains réseaux de la couche corticale, on observe dans les autres des phénomènes de dynamogénie, c'est-à-dire d'exaltation fonctionnelle. Ce qui explique l'acuité sensorielle, la soudaineté et la précision des réactions motrices, l'excitation de l'imagination et de certaines parties de la mémoire ; en un mot l'exaltation des réflexes cérébraux et intracorticaux.

Mais les réseaux psychomoteurs de la couche corticale exercent eux-mêmes une action inhibitoire puissante sur les réflexes inférieurs ganglionnaires, bulbaires ou médullaires. Cette action inhibitoire étant supprimée par l'état hypnotique, il devra s'ensuivre que les réflexes cérébrospinaux seront considérablement exagérés, et d'autant plus exagérés que plus de parties de la couche corticale seront frappées d'impuissance. C'est en effet ce qui a lieu. Dans la léthargie, l'hyperexcitabilité neuromusculaire démontre l'exagération considérable des réflexes médullaires, le cerveau tout entier semblant frappé d'inertie. Dans la catalepsie, les réflexes cérébrospinaux sont à leur maximum, d'où cette forme si particulière de contracture, qui permet aux muscles de garder pendant un temps plus ou moins long la position qu'on leur donne, et de proportionner leur puissance de contraction à la résistance à vaincre. On sait, en effet, que non seulement on peut faire supporter le poids du corps sur deux de ses points extrêmes, mais encore qu'on peut le charger d'un fardeau plus ou moins lourd sans faire céder la contracture. Dans le somnambulisme, les contractures cataleptiformes produites par toutes sortes

d'excitations périphériques ne sont autre chose que l'expression de l'irritabilité exagérée de la moelle.

C'est non seulement dans les centres inférieurs cérébrospinaux que se montre l'exagération des réflexes, mais c'est aussi, comme nous l'avons dit, dans les centres supérieurs eux-mêmes, ce qui constitue l'automatisme psychique ; automatisme d'autant plus complet que l'inhibition frappe un plus grand nombre de zônes corticales.

Cette inhibition, qui arrête les fonctions supérieures psychiques, la volonté, la conscience, en favorisant l'exercice automatique des autres facultés, explique l'efficacité et la puissance de la suggestion, dont le mécanisme est désormais facile à comprendre. Il est dû, comme le dit M. Bernheim, à une exaltation de l'excitabilité réflexe idéomotrice, idéosensitive, idéosensorielle qui fait instantanément la transformation inconsciente, à l'insu de la volonté, de l'idée en mouvement, sensation ou image, par suite de l'inertie des centres modérateurs et de contrôle intellectuel.

On constate que plus les expériences chez un hypnotique sont renouvelées, plus elles réussissent, plus elles deviennent aisées et précises. Le pouvoir inhibitif, pour se manifester, a besoin de sollicitations de moins en moins énergiques, en même temps que par des voies de plus en plus frayées, les réflexes trouvent une facilité sans cesse plus grande à se produire.

L'impression suit ce chemin de préférence même à l'état de veille; et c'est pour cela que les sujets dressés et éduqués par des hypnotisations antérieures peuvent, sans être de nouveau hypnotisés, manifester les mêmes phénomènes, réaliser les mêmes actes, sous l'influence toute-puissante sur eux de la suggestion (1).

(1) Bernheim, *loc. cit.*

III

Les altérations que subissent les facultés intellectuelles pendant le sommeil hypnotique ont de nombreuses analogies avec celles que l'on rencontre dans la pathologie mentale.

Prenons, par exemple, la volonté. L'individu faiblement hypnotisé qui est encore conscient du monde extérieur, et celui qui est dans l'état dit de fascination, *voudrait vouloir*, voudrait exercer son pouvoir d'arrêt sur les actes que lui suggère une volonté étrangère, mais ne peut pas. C'est en vain qu'il essaie d'ouvrir sa bouche si l'opérateur la lui a fermée, ou d'arrêter ses bras s'il les a mis en mouvement. Il assiste impuissant à l'automatisme effaré de son organisme, comme le volant d'une machine à vapeur accidentellement débrayé assisterait à l'affolement du mécanisme qu'il est chargé de régulariser.

Chez un certain nombre de sujets atteints d'un commencement de désorganisation intellectuelle, on observe le même phénomène. C'est ce qu'on a désigné sous le nom d'*aboulie.* La volonté mentale, le désir de faire existent, mais c'est une puissance statique, qui ne peut plus passer à l'état dynamique. La voie est rompue entre elle et le monde extérieur. Un malade du Dr Billod ne présentait pour ainsi dire pas d'autre trouble intellectuel que celui de la volonté.

Il devait, avant de s'embarquer, faire une procuration pour autoriser sa femme à vendre une maison. Il la rédige lui-même, la transcrit sur papier timbré et s'apprête à la signer, lorsque surgit un obstacle sur lequel nous étions loin de compter. Après avoir écrit son nom, il lui est de toute impossibilité de parapher. C'est

en vain que le malade lutte contre cette difficulté. Cent fois au moins, il fait exécuter à sa main au-dessus de la feuille de papier les mouvements nécessaires à cette exécution, ce qui prouve bien que l'obstacle n'est pas dans la main ; cent fois la volonté rétive ne peut ordonner à ses doigts d'appliquer la plume sur le papier.

Je constatai quelques jours après une impossibilité du même genre. Il s'agissait de sortir après le dîner. M. P... en avait le plus vif désir. Pendant cinq jours de suite, il prenait son chapeau, se tenait debout et se disposait à sortir ; mais vain espoir, sa volonté ne pouvait ordonner à ses jambes de se mettre en marche pour le transporter dans la rue (1).

La différence entre l'hypnotisé et ce malade, c'est que l'hypnotisé est incapable d'arrêter un mouvement en voie d'exécution, et que le malade est incapable de mettre à exécution un mouvement voulu. Mais il existe aussi des psychopathes chez qui la volonté est impuissante à empêcher l'accomplissement d'actes automatiques dont l'impulsion ne vient pas à la vérité du dehors, mais naît au dedans d'eux-mêmes avec une puissance irrésistible.

La volonté, dit M. Ribot, c'est-à-dire l'activité raisonnable, disparaît, et l'individu retombe au règne des instincts. Il n'y a pas d'exemples qui puissent mieux nous montrer que la volonté, au sens exact, est le commencement, le dernier terme d'une évolution, le résultat d'un grand nombre de tendances disciplinées suivant un ordre hiérarchique (2).

Dans certains cas, l'impulsion est subite, inconsciente, et l'acte qui lui succède a tous les caractères d'un phénomène réflexe. Tel est le cas de certains individus qui font des tentatives de suicide instantanées dont ils n'ont pas conscience, ct dont ils ne gardent pas le souvenir. L'impulsion morbide est en général réveillée par la vue

(1) Billod, *Annales méd.-psych.*, t. X, p. 172.
(2) Ribot, *Maladies de la volonté*, Paris, 1883.

de quelque objet, un couteau, un rasoir, une pièce d'eau ou une rivière. Tel est encore le cas des cérébraux, qui, dans un véritable accès de délire somnambulique inconscient, tuent ou incendient par pur automatisme.

Chez certains individus atteints d'une névrose caractérisée par des actes automatiques inconscients, consistant en mouvements et en paroles insolites toujours les mêmes, et se reproduisant d'une façon intermittente, comme, par exemple, de faire un saut en prononçant un mot ordurier, ou de répéter les mots qu'ils entendent, ou les actes qu'ils voient exécuter, on observe un état mental absolument analogue à celui de l'hypnotisé. L'un de ces malades, poussé irrésistiblement à répéter certains mots prononcés devant lui, disait qu'au moment même où il éprouvait cette impulsion, toutes les facultés de son intelligence étaient tellement absorbées par ce mot, cette phrase, que toute autre pensée s'en trouvait exclue d'une façon complète (1). Tel est l'hypnotisé subitement envahi et accaparé par une idée suggérée.

Nous avons vu que certains somnambuliques résistaient parfois assez énergiquement aux suggestions contraires à leur caractère ou à leurs habitudes d'esprit, mais finissaient par céder et par accomplir les actes commandés, quels qu'ils fussent. Ainsi font de nombreux impulsifs, qui, hantés par une idée mauvaise, luttent longtemps, puis succombent. Une honnête mère de famille, que j'ai soignée et guérie, entendait une voix intérieure qui lui commandait de faire mourir ses enfants et de se tuer ensuite. Elle combattit longtemps; mais un jour vaincue, malgré l'horreur que lui inspirait un tel crime, elle ad-

(1) Gilles de la Tourette, *Étude sur une affection nerveuse caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie* (*Archiv. de neurologie*, 1885)...

ministra à ses trois enfants une infusion d'allumettes-chimiques et se réserva pour elle-même un verre de pétrole. Quelques hypnotisés transigent avec leur suggestion. Elle transigea, elle aussi, avec son impulsion irrésistible, et proportionnant la dose de poison à l'âge des petits enfants, elle fit infuser trois allumettes pour l'aîné, deux pour le cadet, et une seulement pour le troisième encore au berceau.

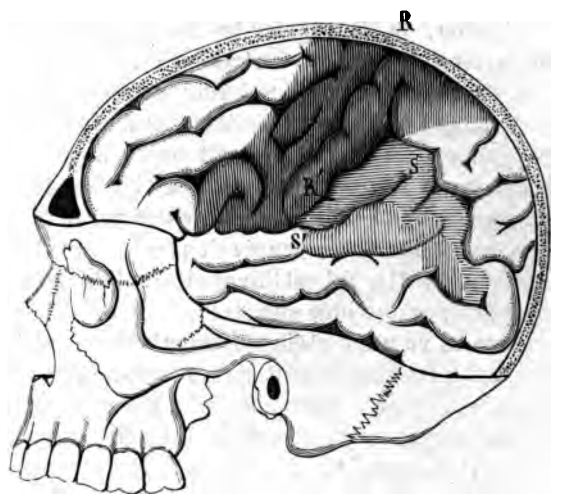


Fig. 31. — Zone motrice, d'après Ferrier. — RR' sillon de Rolando. Les circonvolutions motrices sont marquées par les raies noires et les hachures verticales S, centre de la vision marqué par des hachures horizontales. — S', centre de l'audition marqué par de nouvelles hachures verticales. (Figure empruntée à Lucas Championnière.)

En résumé, l'automatisme, conscient ou non, de l'hypnotisme, aussi bien que des cas pathologiques, semble résulter de ce que l'idée actuellement présente dans l'esprit du sujet, qu'elle naisse par suite d'une suggestion ou

spontanément, est tellement prépondérante, qu'elle refoule toute autre idée antagoniste ou toute association d'idées susceptibles de s'opposer à sa mise à exécution. L'hypnotisé est comparable à l'enfant dont la volition a toujours un caractère impulsif, par suite du défaut d'expérience, parce que son action est conditionnée par les impressions ou les idées du moment (1).

La volition est intimement liée à la faculté de l'atten-

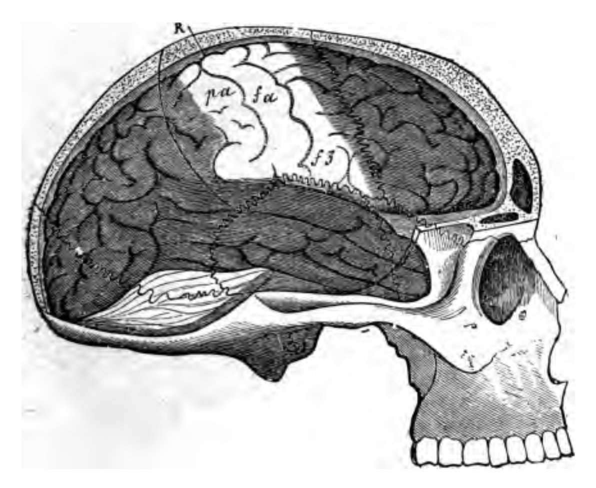


Fig. 32. — Zone motrice d'après Charcot et Pitres. — Les circonvolutions motrices sont en blanc. — f 3, pied de la troisième frontale et au-dessus le pied des deuxième et troisième frontales. — *fa*, frontale ascendante. — *pa*, pariétale ascendante. — R, sillon de Rolando. (Figure empruntée à Lucas Championnière.)

tion, dont elle suit toutes les fluctuations. Les personnes susceptibles d'une grande attention sont douées en général d'une volonté forte; celles qui sont mobiles, incapables d'une attention soutenue, les hystériques, par

(1) D. Ferrier, *Les fonctions du cerveau*, Paris, 1878.

exemple, ne possèdent qu'une volonté faible, inconstante, et leurs actes sont marqués au plus haut degré du caractère impulsif. En s'exerçant, l'attention a pour propriété de supprimer les mouvements actuels; d'exercer une action modératrice sur les centres moteurs du cerveau. Cette fonction semble dévolue aux parties antérieures des hémisphères cérébraux. (Fig. 34. F, voyez aussi fig. 31 et 32 la région située en avant de la zone motrice.)

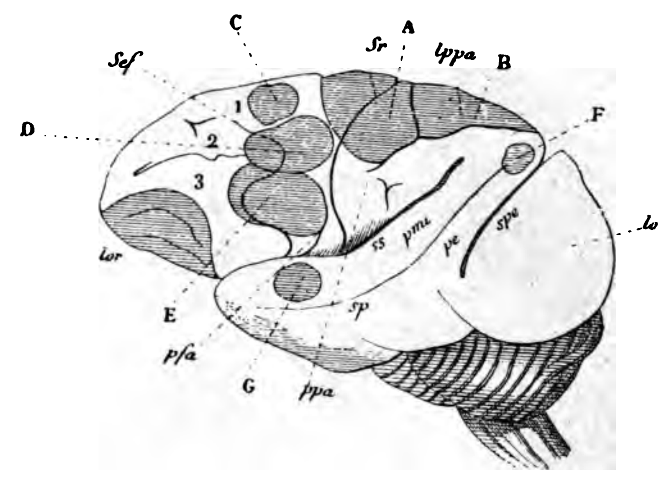


Fig. 33. — Face externe du cerveau du singe magot, d'après Broca et Gromier. Situation des centres moteurs d'après les expériences de Ferrier. — *ss*, scissure de Sylvius. — *sr*, sillon de Rolando. — *sef*, sillon courbe frontal. — *spe*, scissure perpendiculaire externe. — *sp*, scissure parallèle. — *pfa*, pli frontal ascendant. — 1, 2 et 3, premier, deuxième et troisième pli frontal, — *ppa*, pli pariétal ascendant. — *lppa*, lobule du pli pariétal ascendant. — *pmi*, pli marginal inférieur. — *pc*, pli courbe. — *lo*, lobe occipital. — *lor*, lobe orbitaire. — A, centres pour les mouvements volontaires du membre antérieur. — B, centres pour le membre postérieur. — C, mouvements de rotation de la tête et du cou. — D, mouvements des muscles de la face. — E, mouvements de la langue, des mâchoires. — F, certains mouvements des yeux, vision. — G, centre en rapport avec les mouvements des oreilles et de l'audition.

Il a été démontré, dit Ferrier, que l'irritation électrique des lobes

antéro-frontaux ne provoque aucune manifestation motrice ; ce fait, bien que négatif, s'accorde avec l'opinion d'après laquelle ils seraient non pas actuellement moteurs, mais moteurs-modérateurs, et dépenseraient leur énergie à produire des changements intérieurs dans les centres d'exécution motrice actuelle (1). Fig. 31, RR'; fig. 32, *pa*, *fa*, *f3*; fig. 33 et 34).

La pathologie semble aussi démontrer que chez les

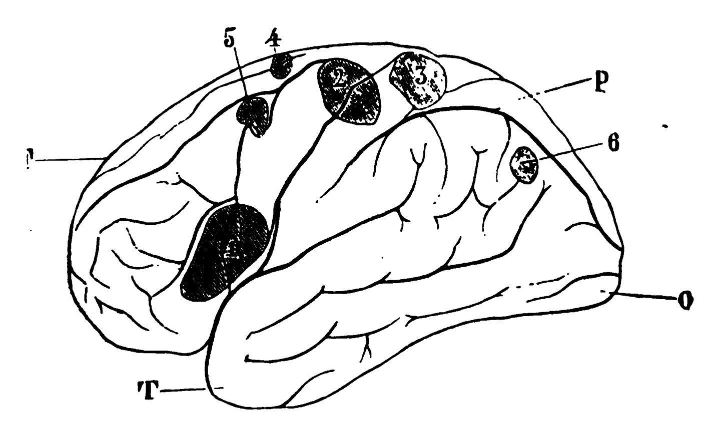


Fig. 34. — Situation probable des centres moteurs chez l'homme. — F, lobe frontal. — P, lobe pariétal. — O, lobe occipital. — T, lobe temporal. — 1, centre des mouvements de la langue et des mâchoires (langage articulé). — 2, centre des mouvements du membre supérieur. — 3, centre pour le membre inférieur. — 4, centre pour les mouvements de la tête et du cou. — 5, centre pour les mouvements des lèvres (facial). — 6, centre pour les mouvements des yeux.

individus porteurs de lésions des lobes antérieurs, l'attention est profondément troublée. Par conséquent, c'est dans cette région que nous sommes enclins à placer les centres modérateurs, qui permettent l'exercice de la volonté.

L'éducation des centres modérateurs introduit l'élément délibé-

(1) D. Ferrier, *loc cit.*

rateur dans la volition, car l'action inspirée par les sentiments actuels est suspendue jusqu'à ce que les diverses associations qui se sont groupées autour d'un acte particulier soient entrées dans la conscience (1).

L'automatisme des hypnotiques et des impulsifs serait donc dû, d'après cette théorie, à la suspension de l'activité des centres moteurs-modérateurs de la partie antérieure de l'encéphale.

IV

Nous avons dit que dans le somnambulisme et les états encore plus avancés de l'hypnotisme la conscience était abolie. L'expression n'est pas absolument vraie, comme nous l'avons indiqué presque en même temps. Il est plus juste de dire que la personnalité est réduite à un seul état de conscience, qui « n'est ni choisi, ni répudié, mais subi, imposé (2). » Ceci dans les cas les plus accentués, car chez la plupart des somnambules on constate non seulement un état de conscience actuel, mais encore la reviviscence de nombreux états de conscience antérieurs qui suffisent à constituer au moins une certaine partie de la personnabilité habituelle de l'individu. Ainsi, quand par suggestion on fait renaître pour un somnambulique des événements dans lesquels il a joué un rôle, il recommence à vivre ce rôle avec sa personnalité propre.

C'est ce qui arrivait chez le malade de MM. Bourru et Burot (3), qu'on pouvait successivement ramener aux diverses époques de sa vie d'hystérique. En provoquant

(1) D. Ferrier, *loc. cit.*
(2) Ribot, *Maladies de la volonté.*
(3) Bourru et Burot, *Variations de la personnalité*, Paris, 1888 (*Bibl. scientifique contemporaine*).

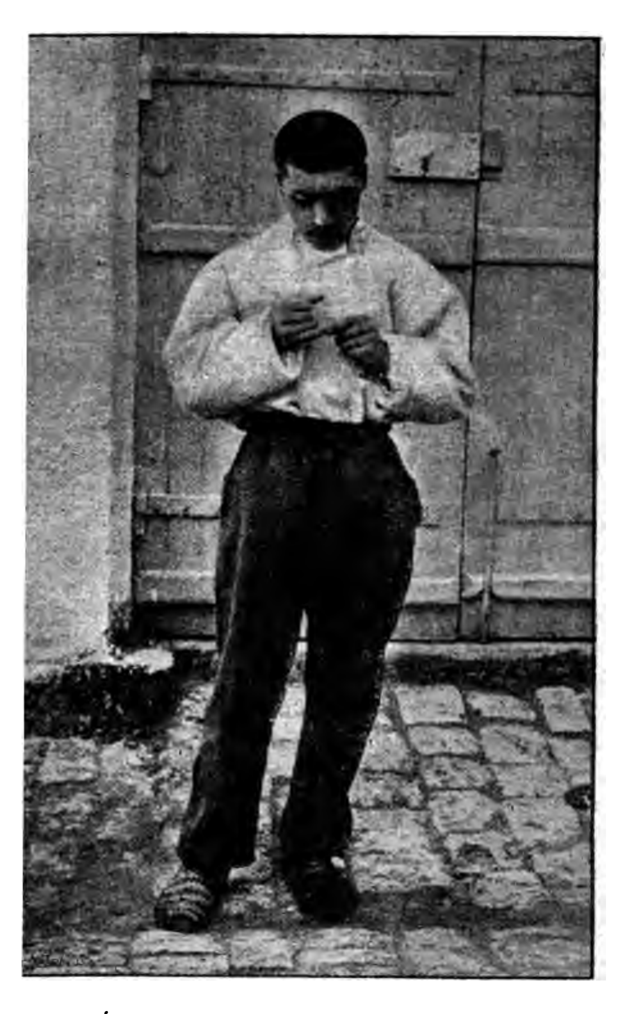


Fig. 35. — État de Bonneval, en contracture des membres inférieurs.

une contracture des membres inférieurs, par exemple, on lui faisait revivre le temps qu'il passa à l'asile d'aliénés de Bonneval, porteur de cette infirmité (fig. 35), ou l'état de Saint-Urbain (fig. 36). En provoquant une hémiplégie gauche, il se retrouvait à Mâcon, âgé de dix-neuf ans, au moment où il était précisément atteint de cette hémiplégie, etc. On pouvait ainsi lui faire revivre son existence entière depuis l'invasion de l'hystéro-épilepsie.

De même si on suggère à un hypnotique une scène imaginaire à laquelle il prend part, il se conduira d'une façon absolument conforme à son caractère habituel, à sa personnalité de tous les jours. La conscience, sauf chez le léthargique peut-être, n'est donc pas abolie, elle est seulement plus ou moins diminuée, plus ou moins obscurcie.

Ce fait n'a rien d'insolite ni d'extraordinaire. Il existe à un moindre degré à l'état de veille. La conscience d'un homme éveillé est très variable en intensité, parfois même lui échappe comme quand il est plongé dans une méditation profonde. Un grand nombre d'actes, non seulement d'ordre physique, mais aussi d'ordre intellectuel, s'accomplissent automatiquement à l'insu de la conscience. Bien souvent nous provoquons nous-mêmes cet automatisme inconscient de l'intelligence, quand nous nous en remettons à elle du soin de répondre à une question obscure qui nous embarrasse ou de trouver un mot, un nom, que notre volonté est impuissante à faire surgir de notre mémoire. Au moment où on y pensait le moins, la solution du problème ou le mot désiré jaillit comme un trait de lumière dans la conscience. Cependant nous sommes absolument ignorants de l'association d'i-
ui a conduit notre esprit à résoudre ces difficultés.
ıomène analogue se passe chez les hypnotisés à qui



g. 36. — État de Saint-Urbain, au moment de l'accident de la vipère.

on suggère l'accomplissement d'un acte à une échéance plus ou moins longue. Ils se réveillent, ils ne se souviennent de rien, et cependant, des heures, des jours après, l'idée de l'acte suggéré se présente à l'esprit, qui sans se rendre compte de la façon dont cette idée lui est venue, ni des motifs de sa détermination, donne l'ordre d'exécution. Par quel obscur mécanisme cette idée emmagasinée dans la mémoire à l'insu du sujet surgit-elle ainsi au moment précis qui lui a été assigné? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la cérébration inconsciente a fait son œuvre.

La perte du souvenir de ce qui s'est passé pendant la période somnambulique semble une objection à la persistance de la conscience pendant cet état nerveux. On pourrait admettre, en effet, que les actes automatiques de cette période sont comme s'ils n'avaient pas été et que la personne du sujet était absente et étrangère à ce qui se passait. Mais cette manière de voir est combattue par ce fait, que l'amnésie en question n'est pas absolue, qu'elle n'est que relative, que le souvenir pourra reparaître dans une nouvelle séance d'hypnotisation et qu'enfin il est dans certains cas subordonné à la volonté de l'opérateur, qui peut, par simple suggestion, faire que le sujet se souvienne ou ne se souvienne pas. Il y a donc eu conscience, mais à un si faible degré, que si aucune force étrangère n'intervient, l'amnésie s'ensuit.

Il se passe dans le somnambulisme ce qui se passe dans le rêve. Beaucoup de nos rêves ne laissent aucun souvenir dans l'esprit ; d'autres dont on a conscience au réveil ne tardent pas à être complètement effacés de la mémoire.

... xplication est simple, dit M. Ribot. Les états de conscience ... stituent le rêve sont extrêmement faibles. Ils paraissent

forts, non parce qu'ils le sont en réalité, mais parce qu'aucun état fort n'existe pour les rejeter au second plan. Dès que l'état de veille recommence, tout se remet à sa place. Les images s'effacent devant les perceptions, les perceptions devant un état d'attention soutenue, un état d'attention soutenue devant une idée fixe. En somme, la conscience pendant la plupart des rêves a un minimum d'intensité (1).

Il en est de même pendant le somnambulisme.

Un certain nombre de somnambuliques, qui ne gardent pas à l'état de veille la mémoire de ce qui se passe dans leurs accès, se souviennent dans chaque accès nouveau des faits qu'ils ont accomplis dans les précédents. On observe le même phénomène dans le somnambulisme naturel. Il s'établit ainsi une sorte de liaison entre les diverses périodes de sommeil, une sorte de seconde mémoire indépendante de la mémoire ordinaire. Cela, sans doute, est dû à l'uniformité des conditions psychiques dans lesquelles chaque accès place le sujet et qui se résument dans une simplification considérable de la vie mentale, contrastant avec l'extrême complication de l'activité psychique de l'état de veille. Il en résulte que chaque fois que cet état particulier se représentera, il réveillera les états de conscience antérieurs qui lui ressemblent, et le souvenir sera constitué.

V

Parmi les hallucinations et les illusions qu'il est possible de procurer par suggestion aux hypnotisés, les unes, comme celles de la vue et de l'ouïe, sont relativement faciles à produire. Les autres, comme celles du goût,

(1) Ribot, *Maladies de la mémoire*, Paris, 1883.

de l'odorat, ou des sensations viscérales, faim, soif, douleur, sont plus inconstantes et plus difficiles à déterminer. Le phénomène dépend de la facilité plus ou moins grande avec laquelle les diverses sensations sont rappelées à l'esprit à l'état ordinaire. Il ne faut aucun effort pour se remémorer une sensation visuelle et sonore : il suffit d'évoquer l'image d'un objet pour qu'aussitôt elle apparaisse très nette à la conscience. Il faut au contraire de la réflexion et un certain effort de volonté pour évoquer une sensation d'odeur et de saveur. Il n'est donc pas étonnant que dans l'hypnotisme il soit plus facile de produire des hallucinations visuelles ou auditives, qui n'exigent que de l'automatisme, que des hallucinations du goût et de l'odorat, qui nécessitent des opérations mentales plus compliquées (1).

La pathologie confirme ces remarques. Les délires où l'automatisme est le plus développé, où la conscience est le plus obscurcie, sont aussi ceux où les hallucinations de la vue et de l'ouïe sont le plus intenses. Tels sont les délires toxiques comme celui des alcooliques, ou les délires névropathiques comme ceux de l'hystérie et de l'épilepsie. Dans les délires vésaniques, au contraire, on voit les hallucinations ne se produire qu'avec plus de difficulté et seulement, pour ainsi dire, comme conséquence de la réflexion, d'un raisonnement, d'une association d'idées. Combien de temps le persécuté rumine-t-il ses conceptions délirantes, avant d'éprouver sa première hallucination complète de l'ouïe? Combien de temps s'écoule encore, avant l'apparition des idées d'empoisonnement et des illusions du goût et de l'odorat qui donnent une base inébranlable à ce délire? Souvent

(1) Herbert Spencer, *Principes de psychologie*, Paris, 1875.

des mois et des années, pendant lequel le malade est ballotté entre le doute que fait naître en lui un reste de raison, et la croyance que lui imposent petit à petit ses sensations maladives.

Cependant, quand l'automatisme est absolu, comme dans le somnambulisme profond et la catalepsie, les hallucinations les plus variées peuvent être suggérées sans difficulté. Nous avons parlé de ces hallucinations viscérales, la faim, la soif; de ces besoins factices que manifestent, sous l'influence de la suggestion, certains hypnotiques. Les troubles les plus profonds de la cénesthésie, de la sensibilité générale peuvent être eux-mêmes déterminés, au point de produire une altération profonde de la personnalité physique, et de suggérer à l'hypnotisé qu'il est de verre, de beurre ou de cire. La pathologie nous offre de nombreux exemples de ce genre de troubles de la sensibilité organique. Certains déments, certains paralytiques se croient l'objet de ces transformations bizarres sous l'influence des graves lésions qui se développent dans leur centre nerveux.

L'altération de la personnalité psychique que M. Ch. Richet appelle l'*objectivation des types*, et qui consiste à faire perdre à un hypnotisé sa personnalité pour lui en faire revêtir une de fantaisie, a aussi son analogie dans la folie; mais, l'analogie est peut-être moins complète, moins profonde; car, tandis que chez l'hypnotisé il y a amnésie complète de la personnalité réelle, chez l'aliéné cette dernière n'est guère qu'effacée, et suit partout comme une ombre la personnalité nouvelle. Pour l'aliéné, le passé existe toujours, avec tous les éléments qu'il apporte à l'édification du moi; chez l'hypnotisé, le présent seul existe, et le présent, c'est l'idée suggérée.

L'aliéné, ancien valet de chambre, tout en se disant le

Fils de Dieu, vaque aux soins du ménage. L'hypnotisé n'a pas de ces inconséquences. Il remplit avec une rigueur parfaite le rôle qui lui est imposé ; il s'incarne dans la peau de son personnage. Dans cette forme d'altération de la personnalité, il n'y a pas de troubles de la sensibilité. Ce ne sont pas les régions cérébrales dévolues à la sensibilité générale organique, mais celles de la sensibilité morale et affective qui sont affectées par la suggestion.

VI

Comment doit-on considérer l'hypnotisme? Comme une maladie ou simplement comme une modification passagère de l'organisme analogue à certaines modifications physiologiques, comme le sommeil, par exemple? Les opinions sont, à ce sujet, assez partagées.

Le professeur Charcot considère l'hypnotisme comme une névrose expérimentale (1).

D'après M. Paul Richer, l'hypnotisme est un trouble du fonctionnement régulier de l'organisme qui se confond avec la prédisposition hystérique. Étant admis que les phénomènes hypnotiques les plus marqués se développent chez les hystériques les plus hystériques, il est légitime de faire de l'hypnotisme une dépendance de la grande névrose. Et de même que l'hystérie, dans ses formes atténuées, se rencontre chez beaucoup de femmes et quelques hommes, de même s'y rencontrera l'hypnotisme, mais dans ses formes imparfaites et plus ou moins accentuées (2).

Pour M. Dumontpallier et ses élèves, l'hypnotisme

(1) Charcot, *Académie des sciences*, séance du 13 février, 1882.
(2) Richer, *Hystéro-épilepsie*, *loc. cit.*

peut être considéré comme une névrose expérimentale à plusieurs degrés. M. Magnin dit en propres termes que les différents degrés de l'hypnose ne sont que des degrés d'une même affection (1).

Pour MM. Ball et Chambard, il y a trois catégories de somnambules :

1° Ceux qui jouissent, au moins en apparence, d'une excellente santé ; 2° ceux qui sont manifestement névropathiques ; 3° ceux chez qui le somnambulisme n'est qu'une manifestation symptomatique d'une maladie du cerveau ou de ses enveloppes. Chez ceux des deux dernières catégories, il n'y a pas de doute qu'il ne s'agisse de véritables manifestations pathologiques. Quant aux sujets de la première, en ne considérant que les apparences, on pourrait hésiter, mais l'étude de leurs antécédents de famille vient lever tous les doutes : ce sont des névropathes, par conséquent des malades.

Nous concluons donc, ajoutent les auteurs, en émettant cette proposition, que la plupart des sujets atteints de somnambulisme idiopathique ou remarquables par leur grande sensibilité à l'action des agents hypnogéniques, sont des névropathes, ainsi que le montrent leurs antécédents héréditaires, leurs antécédents personnels et une analyse soigneuse de leur état au moment même où on les soumet à l'observation (2).

Cette manière de voir n'est pas unanimement partagée. M. Bernheim ne voit rien de pathologique dans les phénomènes du sommeil provoqué. Non seulement pour lui, toutes les personnes hypnotisables ne sont pas des névropathes, mais chez le plus grand nombre de ses sujets, il n'a constaté aucune trace de prédisposition aux troubles nerveux.

Il ne nie pas cependant que la suggestion hypnotique pour agir sur l'être psychique n'exige une certaine disposition, une certaine réceptivité cérébrale. Mais cette

(1) Magnin, *Étude clinique et expérimentale sur l'hypnotisme.*
(2) Chambard, *Dict. encyclop. des sciences méd.*, 3e sér., t. X, p. 335.

disposition spéciale est l'apanage d'un grand nombre (personnes, et non l'apanage exclusif de la névropath et de l'hystérie.

Telles sont, sur la nature de l'hypnotisme, les vue des auteurs qui se sont plus occupés de cette ques tion.

C'est une loi aujourd'hui bien établie, font observer MM. Charcot et Richer, que les manifestations pathologiques ne sauraien comporter en elles-mêmes aucun élément nouveau ; qu'elles ne sont que des déviations, des modifications plus ou moins profondes des conditions physiologiques. Partant de ce principe, nous admettrions volontiers, quant à nous, qu'il y a quelques distinctions à établir entre les nombreux individus susceptibles d'être hypnotisés. Beaucoup ne dépassent jamais un degré léger ou moyen d'hypnotisation. Peut-être même n'y-a-t-il pas de sujet absolument réfractaire aux manœuvres hypnogéniques. La somnolence hypnotique, et les quelques phénomènes psychiques et somatiques dont elle s'accompagne ne peuvent donc, à aucun titre, il nous semble être considérés comme d'ordre pathologique (1).

Quant aux grands somnambules, bien qu'il n'y ait pa entre eux et ceux dont nous venons de parler de diffé rence fondamentale, nous croyons que, en suivant l conseil de MM. Ball et Chambard, on trouverait facile ment chez eux des traces certaines de la diathèse névro pathique. Tout en admettant encore qu'ils sont d'ordr physiologique, les phénomènes hypnotiques, chez ce sujets, nous semblent friser la pathologie et y tombe même parfois, s'il est vrai, ainsi que tendent à le démo trer quelques observations, que les personnes longtemp hypnotisées peuvent plus tard tomber en somnambu lisme passager.

(1) Charcot et Richer, *Archiv. de neur.*, t. II, p. 33.

CHAPITRE X

L'HÉMI-HYPNOTISME AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

I. — La dualité cérébrale est démontrée par l'hypnose. — Hypnose unilatérale. — Braid, Heidenhain, Berger, Dumontpallier. — Chaque hémisphère cérébral représente l'individu tout entier.
II. — Hypnose bilatérale de caractère différent pour chaque côté.
III. — Hypnose bilatérale de même caractère, mais à manifestations différentes pour chaque côté. — Expression d'un sentiment différent pour chaque côté du corps dans la catalepsie. — Hallucinations de nature opposée pour chaque hémisphère dans le somnambulisme : expériences variées.
IV. — Conclusions à tirer de ces expériences relativement à la dualité cérébrale. — Autres preuves tirées de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie.
V. — Fonctions spéciales à chaque hémisphère.
VI. — Dédoublement de la personnalité chez les aliénés. — Il ne se confond pas avec le dualisme cérébral.

I.

Nous avons déjà parlé, dans un précédent chapitre, de la possibilité de placer dans des périodes différentes de l'hypnotisme les deux moitiés du corps. Nous devons revenir sur ce sujet en raison de son importance psychologique.

Au fond de l'homme conscient de son moi, de son intelligence, de son activité volontaire, il n'y a pas seulement un automate qui, à l'instar d'une machine bien organisée, obéit passivement, quand la conscience s'est évanouie, à une volonté étrangère : il y en a deux. Bien plus, il n'y a pas seulement un seul moi, une seule conscience, une seule personne dans l'homme, éveillé et à l'état sain : il y en a deux encore. L'hypnotisme ne nous

fait pas seulement voir Jean qui pleure et Jean qui rit; mais l'un et l'autre à la fois. Jean rit à droite en même temps qu'il pleure à gauche; Jean de gauche est en colère, tandis que Jean de droite est satisfait; l'un tremble de peur, tandis que l'autre est plein de courage... Finalement, on supprime l'un des deux et on retrouve l'individu tout entier, bien qu'il ne soit plus qu'une moitié de lui-même. Les médecins, les physiologistes avaient entrevu tout cela, mais les faits de la clinique, de l'anatomie pathologique ou de l'expérience physiologique, sont souvent obscurs, d'une interprétation délicate, sujette à contestation, de sorte que la dualité cérébrale en était encore à l'état de question discutée. Aujourd'hui les expériences hypnotiques ont fait la lumière, et il ne semble plus permis de rester dans le doute.

Nous allons exposer les expériences les plus connues d'hypnose hémicérébrale, en faisant de nombreux emprunts à M. Bérillon et à M. Dumontpallier(1).

Et d'abord, on peut produire l'hypnose unilatérale, c'est-à-dire que l'un des hémisphères cérébraux seulement sera plongé dans l'hypnotisme, l'autre demeurant à l'état normal.

Braid (2), sans s'en rendre bien compte, produisait un phénomène de cet ordre quand, chez un sujet en catalepsie, agissant sur un œil, il réveillait le côté correspondant du corps et l'hémisphère opposé.

Heidenhain (3), sur un sujet sensible à l'hypnotisme,

(1) E. Bérillon, *Hypnotisme expérimental. La dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux*, thèse de Paris, 1884. — Dumontpallier, *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, 1882, 1884, *passim.* — Dumontpallier et Magnin, *Des hallucinations bilatérales* (*Union médicale*, 15-19 mai 1883).

(2) Braid, *Neurypnologie*.

Heidenhain, *Die sogenante thierische Magnetismus*, Leipzig, 1880.

en opérant des frictions prolongées sur un côté de la tête, obtenait peu à peu de la parésie des membres du côté opposé, puis le phénomène de l'hyperexcitabilité neuromusculaire, c'est-à-dire une véritable hémiléthargie. Si les frictions avaient lieu sur le côté gauche du crâne, il se produisait en outre une véritable aphasie d'origine ataxique, qui s'opposait à ce que le sujet pût lire ou parler, par suite de l'impuissance du centre du langage articulé.

Ces expériences confirment d une manière inattendue la notion physiologique de l'action croisée des hémisphères cérébraux et l'existence d'un centre du langage articulé, que l'on place depuis longtemps déjà dans la troisième circonvolution frontale gauche ou circonvolution de Broca. (Fig. 33, E; et 34, 1).

D'autres expériences du même auteur, tout en donnant des résultats très nets, semblèrent faire exception à cette loi de l'action croisée des hémisphères. On y retrouve, dit M. Bérillon (1).

Des anomalies apparentes qui rappellent des variétés cliniques que peuvent présenter les affections dues aux lésions organiques de l'hémisphère gauche du cerveau. Ainsi, chez un sujet, l'excitation du côté droit de la tête produisait la catalepsie du même côté et l'aphasie. Chez d'autres personnes, la catalepsie unilatérale survenait à la suite de l'excitation tantôt du même côté, tantôt de l'autre côté.

Les expériences du professeur Berger, de Breslau, montrent que la friction de la région occipitale d'un côté du crâne peut faire naître la catalepsie du même côté, tandis que la friction de la région frontale détermine une catalepsie croisée.

(1) Bérillon, *loc. cit.*

On doit à Ladame (1) des expériences analogues aux précédentes. Par des frictions sur le côté gauche du crâne, il frappe de daltonisme ou d'achromatopsie l'œil correspondant, tandis que le droit conserve intacte la faculté de reconnaître les couleurs; en même temps il se produit de l'aphasie ataxique, comme dans un des cas précédents. Si la friction est opérée à droite de la tête, on n'observe que l'achromatopsie de l'œil droit sans aphasie.

M. Dumontpallier a pu provoquer également l'hypnotisme unilatéral par excitation unilatérale du cuir chevelu; les effets étaient tantôt directs, tantôt croisés, tantôt alternes suivant les points sur lesquels on agissait.

Une de ses malades, qui présentait des accidents hystériques très accentués, a été l'objet d'expériences d'hypnotisme unilatéral des plus intéressantes.

Voulant plonger la malade dans l'hypnotisme total, il lui demanda de fixer ses yeux sur les siens. Au lieu de l'hypnotisme complet, il se produisit la léthargie du membre supérieur droit et du membre inférieur gauche (2). Lorsqu'on voulut déterminer l'état cataleptique, on ne put y arriver qu'en agissant par la lumière sur l'œil droit. Pour produire le somnambulisme, le seul moyen efficace fut la pression exercée sur le côté droit du crâne. L'action de la lumière sur l'œil gauche et la pression sur le côté gauche du vertex restaient sans effet. Ces résultats bizarres furent expliqués au réveil de la malade quand on eut constaté qu'elle n'y voyait pas de l'œil gauche et qu'elle ne sentait pas la pression sur le membre supé-

(1) Ladame, *La névrose hypnotique devant la médecine légale.* (*Ann. d'hyg.*, 1882, t. VII, p. 518.)

(2) Chez cette malade il y avait hémi-anesthésie et la sensibilité était répartie d'une façon opposée pour les régions sus et sous-ombilicales.

rieur du même côté. On était ainsi conduit à penser que chez ce sujet le cerveau gauche avait seul conservé son activité fonctionnelle.

La vérification de ce fait fut demandée à la métalloscopie. Par l'application du métal auquel elle était sensible, on transféra les phénomènes léthargiques du côté opposé. En même temps les états cataleptique et somnambulique du membre supérieur gauche et inférieur droit ne pouvaient être produits qu'en faisant agir la lumière sur l'œil gauche et en frictionnant la partie gauche du vertex.

La paralysie, qui frappait primitivement le cerveau droit, se trouvait donc transférée au cerveau gauche.

Chez une autre hystérique hémi-anesthésique et achromatopsique gauche, on provoque le transfert des accidents hystériques à droite, puis on la soumet aux procédés hypnogéniques. Alors on constate que la catalepsie, la léthargie et le somnambulisme sont successivement produits dans la partie gauche du corps, le côté droit restant indifférent. Le transfert de l'activité cérébrale a donc eu lieu de l'hémisphère gauche à l'hémisphère droit.

Si par des applications métalliques appropriées on ramène la sensibilité dans la partie frappée d'anesthésie, on obtient alors les différentes périodes hypnotiques pour le corps entier (1).

Ces expériences d'hypnose unilatérale chez les individus sains ou hystériques conduisent à admettre qu'un

(1) M. Dumontpallier avait conclu de ces expériences que chez les hystériques hémi-anesthésiques, les phénomènes des trois phases hypnotiques ne peuvent être provoqués que du côté sensible Mais cette conclusion ne saurait être généralisée, car beaucoup de malades hypnotisées à la Salpêtrière étaient des anesthésiques totales et pourtant pouvaient être plongées dans le sommeil nerveux.

seul hémisphère cérébral représente l'individu tout entier, conserve la conscience du moi et suffit à ses fonctions de relation. Mais dans quel état se trouve l'intelligence. son organe étant ainsi diminué de moitié?

Il semblerait, d'après M. Chambard (1), que si un hémisphère suffit pour la vie psychique, la privation de l'autre ne s'en fait pas moins sentir dans une certaine proportion. D'abord, à la suite de la paralysie hypnotique de l'hémisphère gauche le sujet devient partiellement aphasique, ce qui, évidemment, le rend considérablement inférieur à lui-même. Mais en ne considérant que ce qui survient, si c'est l'hémisphère droit qui est frappé de paralysie, on peut remarquer que les mouvements et les actes du sujet ont perdu de leur précision et de leur régularité. Son écriture, par exemple, est incorecte, les lettres sont déviées parfois dans un sens opposé à l'inclinaison normale. L'intelligence elle-même est atteinte dans son intégrité ; elle devient plus paresseuse, moins alerte. Diverses expériences semblent démontrer que la puissance de volonté est amoindrie et que la tendance naturelle à l'imitation, qui est d'autant plus grande chez un individu qu'il est moins intelligent, devient beaucoup plus prononcée. Si à un sujet hypnotisé unilatéralement on commande d'exécuter un acte pendant un certain temps, comme de tourner les pouces ou de battre des trilles avec les doigts suivant un rythme déterminé, et que l'expérimentateur, en face de lui, exécute le même acte, on remarque quand ce dernier s'arrête, que l'hypnotisé s'arrête aussi, bien qu'il ne doive pas le faire. Au bout d'un instant, par un effort de volonté, il reprend son mouvement. Si, pendant qu'il exécute le même acte que

(1) Chambard, *Encéphale*, t. I, 1881.

l'hypnotisé, l'expérimentateur en modifie l'exécution, le sujet modifie aussi la sienne, puis, après réflexion, revient à sa première façon d'exécuter le mouvement prescrit.

Ainsi, la conscience, la volonté, et l'intelligence sont conservées bien qu'un seul hémisphère soit éveillé, mais ces facultés semblent diminuées.

M. Dumontpallier n'est pas de cet avis. D'après ses expériences chez les hystériques, il conclut que « lorsque la somme d'activité du système nerveux est répartie entre les deux hémisphères, cette activité doit être moindre que dans le cas où un seul hémisphère est le siège de l'activité nerveuse. » Voici ce qui l'a conduit à cette opinion : chez une hystérique hémi-anesthésique, on ne peut obtenir que l'hypnotisme unilatéral dans le côté sain. Si, par des applications métalloscopiques appropriées, on ramène la sensibilité dans le côté précédemment frappé d'anesthésie, on peut alors produire les différents degrés d'hypnose totale, mais à un degré moins accusé que dans l'expérience d'hypnose unilatérale.

En résumé, M. Chambard pense que l'hypnose hémi-cérébrale est accompagné d'un affaiblissement de l'activité nerveuse dans l'hémisphère éveillé. M. Dumontpallier, au contraire, pense que cette action est sinon plus grande, au moins aussi grande, et que l'indépendance des hémisphères n'est pas relative, mais absolue.

Nous ne ferons qu'une seule remarque : c'est que les deux auteurs ont abordé la question par deux côtés opposés, ce qui peut expliquer en partie leurs divergences de vues. L'un s'est surtout appuyé sur le côté psychologique des expériences, qui, il faut bien le reconnaître, semblent lui donner raison ; l'autre en envisage uniquement le côté physique. Bien que la question ne nous semble pas résolue, le bon sens, à défaut d'autres argu-

[illegible] la [illegible] tendance [illegible] chez [illegible] beaucoup [illegible] latéralement [illegible] pendant un certain [illegible] de battre des [illegible] rythme déterminé, et [illegible] exécute le même [illegible] s'arrête, que l'hypno[illegible] aussi, bien qu'il ne doive pas le faire. Au bout [illegible]lant, par un effort de volonté, il reprend son [illegible], pendant qu'il exécute le même acte que

[illegible], *Encéphale*, t. I, 1881.

l'hypnotisé, l'expérimentateur en modifie l'exécution, le sujet modifie aussi la sienne, puis, après réflexion, revient à sa première façon d'exécuter le mouvement prescrit.

Ainsi, la conscience, la volonté et l'intelligence sont conservées bien qu'un seul hémisphère soit éveillé, mais ces facultés semblent diminuées.

M. Dumontpallier n'est pas de cet avis. D'après ses expériences chez les hystériques, il conclut que « lorsque la somme d'activité du système nerveux est répartie entre les deux hémisphères, cette activité doit être moindre que dans le cas où un seul hémisphère est le siège de l'activité nerveuse. » Voici ce qui l'a conduit à cette opinion : chez une hystérique hémi-anesthésique, on ne peut obtenir que l'hypnotisme unilatéral dans le côté sain. Si, par des applications métalloscopiques appropriées, on ramène la sensibilité dans le côté précédemment frappé d'anesthésie, on peut alors produire les différents degrés d'hypnose totale, mais à un degré moins accusé que dans l'expérience d'hypnose unilatérale.

En résumé, M. Chambard pense que l'hypnose hémi-cérébrale est accompagné d'un affaiblissement de l'activité nerveuse dans l'hémisphère éveillé. M. Dumontpallier, au contraire, pense que cette action est sinon plus grande, au moins aussi grande, et que l'indépendance des hémisphères n'est pas relative, mais absolue.

Nous ne ferons qu'une seule remarque : c'est que les deux auteurs ont abordé la question par deux côtés opposés, ce qui peut expliquer en partie leurs divergences de vues. L'un s'est surtout appuyé sur le côté psychologique des expériences, qui, il faut bien le reconnaître, semblent lui donner raison ; l'autre en envisage uniquement le côté physique. Bien que la question ne nous semble pas résolue, le bon sens, à défaut d'autres argu-

Enfin, MM. Dumontpallier et Magnin ont été les premiers à produire l'hémisomnambulisme et l'hémicatalepsie.

III

Dans un troisième groupe, on doit ranger les faits d'hypnose cérébrale bilatérale de même degré, mais à manifestations différentes pour chaque côté.

Par l'intermédiaire du sens musculaire, on peut dans la période cataleptique suggérer à chaque hémisphère du cerveau des impressions différentes. Prenons quelques exemples :

Pauline est mise en catalepsie. L'expérimentateur prend les doigts de la main gauche de la malade et les lui pose sur la bouche en imprimant au bras du même côté les mouvements exécutés dans l'acte d'envoyer un baiser. Aussitôt la malade continue le mouvement, tandis que le côté gauche de la face s'épanouit dans un sourire. Pendant que le bras gauche poursuit ce geste, on donne au bras et à la main droite l'attitude que prendrait une personne qui repousserait un objet avec horreur : le côté droit du visage prend alors l'expression de la terreur. La physionomie, souriante à droite, grimaçante à gauche, exprime ainsi au même moment deux sentiments absolument opposés.

A Marie en catalepsie, on donne au membre supérieur gauche le geste de l'adieu, au membre supérieur droit le geste du commandement. « Alors le visage, du côté droit, prend l'expression sévère d'une personne qui donne un ordre impérieux; et le visage, du côté gauche, prend l'expression douce d'une personne qui sourit (1). »

N'est-il pas rationnel de supposer, dit M. Dumontpallier, que, dans cette expérience, l'acte musculaire d'un côté a suggéré dans l'hémisphère opposé du cerveau une impression qui s'est traduite par l'expression hémilatérale de la face?

(1) Ces exemples sont résumés d'après la thèse de M. Bérillon.

Chaque hémisphère cérébral, dans cette expérience, aurait donc été mis en activité par un acte musculaire, et la perception de chaque moitié du cerveau se serait manifestée par des contractions musculaires du visage, qui, d'un côté, exprimaient le sourire et de l'autre la frayeur.

Cette expérience ne prouvait-elle pas l'indépendance fonctionnelle de chaque hémisphère cérébral rendue manifeste par une excitation réflexe dont le siège était dans les muscles du bras droit et du bras gauche (1)?

Chez les somnambuliques, on peut déterminer des illusions et des hallucinations bilatérales simultanées de caractère différent pour chaque côté.

Si chez une hystérique en somnambulisme on dépose quelques gouttes d'eau sur le côté gauche de la langue en lui suggérant que c'est du rhum, elle fait une grimace de dégoût; les mêmes gouttes d'eau, mises sur l'autre côté de la langue et baptisées *sirop*, sont trouvées sucrées et produisent une sensation agréable. Cette double illusion dure un certain temps, et la malade manifeste son étonnement d'éprouver ainsi simultanément deux sensations aussi différentes.

On peut de même provoquer des illusions doubles et simultanées de l'odorat.

Ces illusions et ces hallucinations sont accompagnées d'une expression de chaque côté du visage, en rapport avec la nature de chacune d'elles.

A une malade en somnambulisme, on bouche hermétiquement l'oreille droite; puis s'approchant de l'oreille gauche, on se met à décrire un tableau champêtre; la malade voit ce qu'on lui décrit, continue la scène, expose les actes des divers personnages. A ce moment

(1) Dumontpallier, *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, 16 déc. 1882.

on débouche l'oreille droite et on décrit à portée de cette oreille une scène de carnage.

La malade est effrayée, et son visage exprime à ce moment, du côté droit, la frayeur, tandis que le côté gauche de son visage exprime la satisfaction que lui cause la vue du tableau champêtre (1).

On peut procéder plus simplement en agissant simultanément d'une manière différente sur les deux oreilles à la fois ; l'effet est le même. Toujours chaque côté de la face prend une expression en rapport avec la suggestion reçue par l'oreille correspondante.

En variant les procédés, on peut provoquer simultanément et de côté opposé des hallucinations de l'ouïe et de la vue. Il suffit de décrire à l'oreille gauche une scène gaie, tandis qu'on imite à droite le bruit d'une fusillade. Aussitôt le côté droit de la face exprime la terreur, tandis que le côté gauche continue à exprimer la satisfaction.

Il existe donc simultanément dans le cerveau du sujet, dit M. Bérillon à propos de quelques-unes de ces expériences, deux hallucinations de nature différente dont le point de départ a été une excitation de l'organe de l'ouïe, et dont le siège appartient à un hémisphère cérébral différent.

Dans les précédentes expériences, les hallucinations, quel que soit le sens intéressé, sont obtenues par suggestion auditive. MM. Dumontpallier et Bérillon eurent l'idée de déterminer chez leurs sujets des hallucinations doubles de la vue en agissant directement sur la rétine.

Voici leur manière de procéder. La malade en somnambulisme doit ouvrir complètement les yeux.

érillon, *loc. cit.*

On fixe alors dans le plan vertical médian de la figure du sujet en expérience, un écran disposé de telle façon que chacun de ses yeux ne puisse voir que les objets situés du côté correspondant de l'écran.

Un des assistants place alors son visage dans le champ visuel de l'œil droit du sujet; un autre en fait autant dans le champ visuel de l'œil gauche.

L'expérimentateur, par un geste, simule alors une difformité ridicule sur le visage placé du côté droit et une difformité repoussante sur le visage placé du côté gauche.

Aussitôt et simultanément, *la face de la malade exprime à droite l'expression de la gaieté la plus franche, tandis qu'à gauche elle revêt l'expression de l'horreur la plus profonde.*

Cette double expression est des plus saisissantes. Elle persiste assez longtemps pour qu'on puisse la photographier à loisir; d'ailleurs, pour la faire disparaître, il suffit de faire le geste d'effacer les difformités simulées sur chacun des visages placés de chaque côté de l'écran.

On sait que les illusions et les hallucinations provoquées pendant le somnambulisme peuvent quelquefois persister un certain temps après le réveil. Si donc, au lieu d'effacer les difformités suggérées, on réveille la malade pendant qu'elle est encore sous leur impression, la double expression faciale persiste un certain temps avec la même intensité.

De plus, il se produit un mélange bizarre d'éclats de rire et de cris d'horreur qui se confondent, de telle sorte qu'il n'est pas permis de douter qu'il existe, dans le cerveau du sujet éveillé, deux hallucinations de la vue de nature différente, dont le point de départ a été une excitation rétinienne et dont le siège appartient à un hémisphère cérébral différent (1).

Si on replonge la malade en somnambulisme, toute

(1) Bérillon, *loc. cit.*, et *Comptes rendus de la Soc. de biol.*, séance du 21 juin 1884.

manifestation bruyante cesse, mais l'expression de chaque côté de la face n'en persiste pas moins. Qu'on fasse alors le geste d'effacer sur le visage des deux aides placés de part et d'autre de l'écran les difformités suggérées, la physionomie du sujet retombe dans son impassibilité première.

IV

Tels sont les faits. Ils permettent de conclure, d'une façon indubitable, que pendant l'hypnotisme :

1° L'activité psychique d'un hémisphère peut être supprimée sans détruire la conscience du moi et les facultés intellectuelles; 2° que les deux hémisphères cérébraux peuvent être mis simultanément dans un degré différent d'activité ; que, jouissant d'une activité égale, ils peuvent être concurremment le siège de manifestations psychiques de nature et de caractère différents.

En un mot, dans toutes les expériences précédentes, le cerveau parait double; chaque hémisphère semble constituer un organe complet pouvant fonctionner séparément et indépendamment l'un de l'autre.

La dualité cérébrale, avant de recevoir cette démonstration nouvelle, était déjà défendue par de nombreuses preuves de divers ordres.

C'est, par exemple, un fait d'observation vulgaire et que relèvent tous les aliénistes, que la population des asiles consacrés à la folie fournit un nombre considérable d individus dont le crâne est asymétrique et déformé. Il y a une asymétrie correcte, qu'on rencontre chez beaucoup d'individus sains ; mais celles que portent les aliénés semblent échapper jusqu'ici à toute classification régulière.

Il est également démontré que les deux hémisphères sont en général de poids et de développement inégaux. Broca soutient que l'hémisphère droit, dans son ensemble, pèse plus que le gauche, bien que le lobe frontal gauche l'emporte sur le droit d'une quantité très notable (1).

De nombreuses pesées opérées sur des cerveaux d'aliénés nous ont presque toujours donné un poids supérieur pour l'hémisphère droit.

Boyd (2) et Luys (3) ont trouvé qu'à l'état normal l'hémisphère gauche l'emporte d'une certaine quantité.

Pour Bra (4), l'asymétrie est également la règle, mais l'élévation de poids est tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre hémisphère.

Charlton Bastian a trouvé que le poids spécifique de la substance grise des circonvolutions gauches était plus élevé que celui des droites.

L'asymétrie ne porte pas seulement sur l'ensemble, mais encore sur les détails de structure et de texture des deux cerveaux. La disposition des circonvolutions de l'hémisphère droit et de l'hémisphère gauche n'est jamais semblable, et les différences les plus accentuées existent toujours entre les deux côtés. Preuve certaine de la division du travail dans l'encéphale, la disposition, la forme et les dimensions des cellules nerveuses sont très différentes, suivant les régions qu'on observe. Ainsi que l'a montré M. Duret, la circulation cérébrale se distribue suivant certains territoires indépendants les uns des autres, et chacune des artères de la périphérie corticale règne pour ainsi dire sur un domaine particulier.

(1) Broca, *Bull. de la Soc. d'anth.*, 1875.
(2) Boyd, *Philosophical transactions*, 1861.
(3) Luys, *Encéphale*, 1881 et *Hypnotisme expérimental*, Paris, 1890.
(4) Bra, *Encéphale*, 1881.

Ajoutons que le développement des deux hémisphères ne se fait pas simultanément. D'après Parrot (1) l'évolution de l'hémisphère droit chez les enfants serait en général beaucoup plus rapide que celle du gauche, ce qui indiquerait que les fonctions de ce dernier doivent être plus élevées que celles du droit. Il rappelle que généralement la main droite, qui est mise en mouvement par le cerveau gauche, accomplit les actes les plus délicats et les plus compliqués, et que c'est dans le même hémisphère que se développe l'organe du langage articulé; ce qui explique que cette moitié du cerveau exige un temps plus long pour son parfait développpement et le perfectionnement de ses fonctions.

La physiologie vient en aide à ces inductions anatomiques. Parmi les hommes, les uns, le plus grand nombre, sont droitiers, quelques-uns gauchers, ce qui indique la prédominance d'un deux hémisphères, le plus souvent du gauche. Il y a des ambidextres, chez qui les deux cerveaux semblent de puissance égale; mais il y a aussi beaucoup de gens qui sont *hétérodextres* si je puis ainsi parler, c'est-à-dire droitiers pour certains actes, gauchers pour d'autres; chez eux il n'y a pas prééminence d'un hémisphère, mais partage d'attributions entre les deux. Les hétérodextres, plus que les autres, nous semblent plaider énergiquement en faveur de l'indépendance fonctionnelle des hémisphères cérébraux.

Les expériences sur les animaux ont permis à Flourens (2), Longet, Muller (3), Vulpian de montrer que l'ablation d'un hémisphère cérébral ne modifiait en rien

(1) Parrot, *Arch. de physiol.*, 1879.

(2) Flourens, *Recherches expérimentales sur le système nerveux*, 2e édit., Paris, 1842.

(3) Muller, *Manuel de physiologie*, 2e édit., Paris, 1851.

leur état intellectuel, qui restait le même après comme avant l'opération, ce qui indique suffisamment que chaque hémisphère forme à lui seul un tout complet susceptible d'un fonctionnement régulier.

Les expériences et la pathologie ont démontré mieux encore que l'anatomie qu'il existe dans le cerveau des régions indépendantes les unes des autres au point de vue des fonctions. Il y a des régions dévolues à la motricité volontaire, d'autres à l'attention, d'autres à la sensibilité. Les noms des Fritsch et Hitzig, Ferrier, Carville et Duret sont attachés à ces découvertes. Ceux mêmes qui, comme Brown-Séquard sont contraires à la doctrine des localisations cérébrales, reconnaissent l'indépendance fonctionnelle de certaines parties de l'encéphale.

J'ai toujours cru, au moins autant que qui que ce soit, dit le professeur du Collège de France, que chaque fonction distincte s'accomplissait par l'action d'éléments distincts (1).

Chaque hémisphère cérébral, dit-il encore, est chez l'enfant un cerveau tout entier ; c'est-à-dire qu'il peut, en se développant, agir comme centre pour toutes les fonctions cérébrales et pour tous les mouvements du corps. Mais chez la plupart des individus les deux moitiés du cerveau, bien que primitivement semblables, « se développent de telle sorte que chacun d'eux n'acquiert une certaine puissance que pour certains actes et certaines fonctions. »

V

D'après les travaux d'Exner (2), l'hémisphère droit serait prépondérant pour la sensibilité, et le gauche représenterait plus particulièrement la fonction motrice. Ce

(1) Brown-Séquard, *Arch. de physiol.*, 1877.

(2) Exner, *Untersuchungen ueber die Localisationen der Functionen der Grosshirn des Menschen*, Wien, 1881.

qui se passe dans les rêves apporte un appoint à cette opinion et à la théorie du dualisme cérébral. Les rêves que l'on fait sur le côté droit (sur le cerveau droit), dit M. Gaëtan Delaunay (1), diffèrent de ceux que l'on fait sur le cerveau gauche. Les premiers répondent à la description générale que l'on a donnée du rêve, ce qui se comprend, puisqu'on couche habituellement sur le côté droit; ils sont illogiques, absurdes, etc. Les vers que l'on fait sur le côté droit sont dénués de sens, mais corrects sur leurs pieds; ce qui prouve que le sentiment du rythme est conservé. Les facultés morales subsistent, mais les facultés intellectuelles font défaut.

Au contraire, les rêves que l'on fait étant couché sur le cerveau gauche sont moins absurdes et peuvent être même intelligents. Ils portent sur des choses récentes et non sur des réminiscences. Enfin dans ces rêves on fait des discours, ce qui se comprend, puisque la faculté du langage siège à gauche.

Les expériences de thermométrie cérébrale de Schiff sur les animaux démontrent que dès qu'une excitation sensible vient frapper le sujet en expérience, il se produit immédiatement un échauffement plus marqué dans un hémisphère que dans l'autre (2). Broca a constaté qu'au repos le cerveau gauche avait une température plus élevée que le cerveau droit. Il a remarqué que pendant l'activité cérébrale la température de l'encéphale s'élevait et qu'elle s'élevait plus du côté droit que du gauche, ce qu'il attribuait d'une façon assurément très hypothétique à ce que le cerveau droit, plus malhabile, était obligé à plus d'efforts dans le travail intellectuel.

(1) Gaëtan Delaunay, *Sur deux nouveaux procédés d'investigation psychologique*, janvier 1882.
(2) Schiff, *Archiv. de physiol.*, 1870.

Paul Bert est arrivé à démontrer, au moyen de plaques thermo-électriques, que les régions gauches de la tête ont une température supérieure à celles de droite et que pendant l'effort intellectuel il y a un excès de température en faveur du lobe frontal gauche (1).

Ces observations sur la différence de température des hémisphères cérébraux tendent à démontrer qu'il y a une différence dans l'activité de chacun d'eux.

Un seul hémisphère sain, dit Longet, peut suffire à l'exercice de l'intelligence et des sens externes.

De nombreux faits pathologiques démontrent cette vérité. Cotard (2) a démontré qu'il n'y avait pas de rapport à établir entre l'atrophie partielle du cerveau et l'état de l'intelligence. Dans dix cas où l'intelligence était intacte, cinq fois c'était l'hémisphère gauche qui était atrophié et quatre fois le droit. Chaque hémisphère suffit donc à l'exercice sensiblement normal des facultés intellectuelles, et on ne trouve aucune différence essentielle entre les propriétés des deux moitiés du cerveau. De nombreux cas de traumatismes ou de tumeurs du cerveau viennent confirmer cette manière de voir Dans les cas de tumeurs parfois énormes qui compriment les hémisphère, la lenteur du développement des néoplasmes a donné le temps à l'hémisphère sain d'acquérir la suppléance fonctionnelle de son congénère.

Dans les lésions des deux hémisphères, on a remarqué que le nombre et la gravité des symptômes variaient suivant l'hémisphère atteint. Brown-Séquard a remarqué que les lésions du côté droit sont plus graves, plus

(1) Paul Bert, *Soc. de Biol.*, 18 janv. 1876.

(2) Cotard, *Étude sur les maladies cérébrales et mentales*, Paris, 1891.

rapidement mortelles, plus particulièrement suivies de désordres de la nutrition, d'œdèmes, de congestions pulmonaires, d'évacuations involontaires, de déviation conjuguée des yeux, de convulsions, d'amaurose, que celle du côté opposé. Les paralysies gauches, qui dépendent d'une lésion de l'hémisphère droit, sont généralement plus considérables que les paralysies droites. Les paralysies hystériques, l'hématome de l'oreille atteignent beaucoup plus fréquemment le côté gauche que le droit (1). Luys a remarqué que dans les hémiplégies droites on observait une excitation anormale des facultés émotives, une grande tendance aux larmes ou au rire : nos propres observations confirment cette remarque. Tous ces faits sont en faveur de l'indépendance fonctionnelle des deux moitiés cérébrales.

Dans la folie, on observe parfois des hallucinations unilatérales. Calmeil (2), Moreau (de Tours), Michéa (3), Régis et plusieurs autres auteurs en ont fourni de nombreux exemples. On a observé aussi des individus ayant des hallucinations bilatérales, mais de caractère différent. L'oreille droite, par exemple, dit M. Magnan (4), entend des choses agréables, tandis que l'oreille gauche ne perçoit que des injures. Il semble, en effet, que dans le plus grand nombre des cas ces hallucinations aient un caractère pénible à gauche et agréable à droite. Cependant, un de ses malades n'entendait par l'oreille droite que des injures, tandis qu'il avait par l'oreille gauche des hallucinations d'un caractère ambitieux.

(1) *Bull. de la Soc. de biol.*, 1871.
(2) Calmeil, *De la folie*, Paris, 1845.
(3) Michéa, *Des hallucinations, de leurs causes et des maladies qu'elles caractérisent*, Paris, 1846.
(4) Magnan, *Des hallucinations bilatérales de caractère opposé suivant le côté affecté*. (*Arch. de neurol.*, 1883.)

J'avais, il y a quelque temps, parmi mes malades, un homme de cinquante-cinq ans qui, sous l'influence de chagrins domestiques, d'une surdité progressive et aussi sans doute de l'involution organique, était tombé dans un accès aigu de mélancolie. Il présenta pendant longtemps le phénomène des hallucinations bilatérales de caractère différent. Du côté gauche, c'était sa femme défunte qui lui parlait ; elle l'encourageait, le réconfortait, approuvait ses actes et sa conduite. Du côté droit, c'était alternativement ses enfants, morts également, ou des voix étrangères, ces dernières ne faisant entendre que des injures, des blasphèmes et des abominations. De temps en temps, même quand on conversait avec lui, il s'arrêtait, penchait l'oreille sur son épaule gauche pour écouter sa *sainte*. Au bout d'un instant il relevait la tête et se montrait satisfait des propos qu'elle lui avait tenus.

Si l'on admet, ce qui me semble l'opinion la plus répandue actuellement, que les hallucinations sont causées par une excitation des centres sensoriels de l'écorce cérébrale, les hallucinations unilatérales et les hallucinations bilatérales de caractère différent sont un nouvel et puissant argument en faveur de l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux.

L'état des facultés intellectuelles chez certains aliénés a fait admettre par quelques aliénistes la dualité cérébrale. Pour Esquirol (1), la lésion de la volonté qu'on observe chez certains mélancoliques est le résultat de la duplicité du cerveau dont les deux moitiés, n'étant pas également excitées, n'agissent pas simultanément. Wigan (2) prétend qu'il est fâcheux de dire : le cerveau de l'homme ; qu'on ne devrait parler que de ces deux cerveaux. Sir H. Hollard (3) soutient que le dédouble-

(1) Esquirol, *Maladies mentales*, t. II, Paris, 1838.
(2) Wigan, *The duality of Mind*, London, 1844.
(3) Sir H. Hollard, *Medical notes and reflexions*, 1840.

ment de la personnalité observé chez quelques aliénés est le résultat d'un défaut d'harmonie entre les deux hémisphères. Hugues (1) prétend que la folie avec conscience tient à ce que, des deux hémisphères, l'un est malade et l'autre sain, ce qui permet à ce dernier d'être conscient des désordres de l'autre. Jansen (2) admet qu'il se forme dans les deux moitiés cérébrales deux sensations comme deux images dans les deux yeux ; que ces sensations, de même que les images visuelles, se confondent en une seule à l'état normal ; mais que, dans certaines conditions pathologiques, elles peuvent ne plus se superposer, mais se dresser côte à côte et donner ainsi l'illusion de deux personnalités différentes, de même que le strabisme au début fait voir les objets doubles. Luys (3) voit dans le phénomène du dédoublement de la personnalité une manifestation probante de l'indépendance des deux hémisphères. Ball (4), sans être affirmatif, appelle l'attention sur ce phénomène singulier du dédoublement de la personnalité, dans lequel un des hémisphères seul est en plein délire, tandis que l'autre le regarde avec compassion.

VI

Tous ces faits tirés de l'hypnotisme, de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie, démontrent à n'en pas douter l'indépendance des deux hémisphères cérébraux, dont les fonctions, coordonnées à l'état normal, peuvent

(1) Hugues, *American journal of Insanity*, avril 1875.

(2) Jansen, *Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie*, vol. 25.

(3) Luys, *Études de physiologie et de pathologie cérébrales*, Paris, 1874.

Ball, *Le dualisme cérébral*. (*Rev. scient.*, janv. 1883.)

résolutions différentes ; que, si toute lutte intérieure était le résultat de l'opposition fonctionnelle des deux hémis-devenir absolument dissociées à l'état pathologique. Mais les conséquences extrêmes qu'en veulent déduire les derniers auteurs que nous venons de citer sont assurément excessives.

On a voulu, dit M. Ribot, établir que ce dualisme cérébral suffit à expliquer tout désaccord dans l'esprit, depuis la simple hésitation entre deux partis à prendre jusqu'au dédoublement complet de la personnalité. Si nous voulons à la fois le bien et le mal, si nous avons des impulsions criminelles et une conscience qui les condamne, si le fou par instants reconnaît sa folie, si le délirant a des moments de lucidité, si enfin quelques individus se croient doubles, c'est tout simplement parce que les deux hémisphères sont désaccordés; l'un est sain, l'autre morbide ; un état siège à droite, son contraire à gauche ; c'est une sorte de manichéisme psychologique... Ces oppositions dans la personne, cette scission partielle dans le moi, tels qu'ils se trouvent aux moments lucides de la folie et du délire, dans la réprobation du dipsomane pour lui-même pendant qu'il boit, ne sont pas des oppositions *dans l'espace* (d'un hémisphère à l'autre), mais des oppositions *dans le temps*. Ce sont, pour employer une expression favorite de Lewes, des attitudes successives du moi (1).

Le même auteur fait observer qu'il existe dans la science des cas d'individus qui se croient triples : Esquiros cite l'exemple d'un prêtre qui, pour avoir trop médité sur le mystère de la Trinité avait fini par s'attribuer une triple personnalité et voir triples les objets autour de lui ; que, de plus, il est évident que la lutte entre divers états de conscience n'est pas limitée à *deux* états ; qu'on peut être tiraillé entre un nombre plus ou moins grand de

(1) Ribot, *Maladies de la personnalité*, Paris, 1885.

phères, chez les individus réduits à un seul hémisphère, aucune lutte intérieure ne pourrait se produire. Enfin, fait-il encore remarquer, la masse des états conscients, subconscients et inconscients qui constituent notre personnalité se résume à chaque instant en une tendance qui est l'expression momentanée. Cette tendance est essentiellement changeante et mobile, comme les états de conscience eux-mêmes, ce qui produit l'illusion de la pluralité personnelle.

L'état de conscience prépondant à chaque instant, dit-il, est pour l'individu et pour les autres sa personnalité.

Concluons donc en affirmant le dualisme cérébral, mais en faisant quelques réserves sur le rôle que joue ce dualisme cérébral dont le phénomène pathologique du dédoublement de la personnalité, et surtout sur les explications par trop simples qui ont été données.

CHAPITRE XI

L'HYPNOTISME ET LE CODE

I. — La suggestion hypnotique a pour effet de priver le sujet de sa liberté morale. — L'automatisme où le réduisent les différents états hypnotiques peut faire de lui l'instrument de délits ou de crimes, ou la victime de divers attentats.
II. — Questions de droit civil : billets, quittances, actes divers, testaments, donations, consentements.
III. — Faux témoignages.
IV — Crimes dont peuvent être victimes les hypnotiques : viols, attentats à la pudeur.
V. — Crimes dont ils peuvent être l'instrument; meurtres, empoisonnements, etc., pendant ou après la période de sommeil hypnotique.
VI. — Dans quelle mesure l'hypnotisme peut-il servir à l'accomplissement des projets criminels?

I

Pour tous ceux qui admettent que la réalité des faits que nous avons précédemment exposés est scientifiquement démontrée, il est hors de doute que l'hypnotisé ou plus généralement tout individu sensible aux suggestions, non seulement n'est pas entièrement libre d'y résister, mais est dans certains cas dans l'impossibilité de concevoir l'idée même de la résistance. Fût-il conscient du monde extérieur, de sa propre personnalité et du caractère bon ou mauvais, indifférent ou nuisible des suggestions qui lui sont imposées, sa propre volonté n'en est pas moins annihilée au profit de celle d'un autre, qui s'installe en son individu, y fait jouer à son gré les ressorts de l'activité, pendant que le moi ainsi dépouillé

de ses prérogatives reste le spectateur stupéfait d'actes qu'il n'a ni délibérés, ni voulus et qu'il ne peut empêcher.

A plus forte raison chez le cataleptique et le somnambulique dont l'automatisme est d'autant plus parfait que leur personnalité est momentanément supprimée et pour ainsi dire absente au moment où les phénomènes suggestifs se produisent, ne laissant dans l'esprit, qui plus tard a repris possession de lui-même, aucune trace, aucun souvenir. Le cataleptique ou le somnambulique n'est plus qu'un jouet dans la main de celui qui l'a endormi, n'entendant que lui, ne voyant que lui, irrésistiblement attiré au-devant de ses intentions, et tellement subjugué que cette domination parfois ne cesse plus au réveil et qu'elle se transforme pendant la veille en une véritable obsession fascinatrice.

On imagine sans peine qu'elles peuvent être, au point de vue civil et criminel, les conséquences de ces situations créées par l'hypnotisme. Des actions contraires à l'honnêteté, à la morale, des crimes abominables pourront être exécutés par l'intermédiaire des hypnotiques; des forfaits non moins graves pourront être perpétrés contre eux.

M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy (1), a énoncé avec une grande lucidité la plupart des problèmes que l'hypnotisme peut poser à la justice. Par de nombreuses observations extrêmement intéressantes, il a démontré qu'il était possible de faire accepter aux hypnotiques les suggestions d'un grand nombre d'actes délictueux ou criminels et de la possibilité de délits et de crimes expérimentaux, il en a conclu,

(1) Mémoire présenté à l'Académie des sciences morales et politiques.

d'une façon absolument logique, à la possibilité des mêmes délits et des mêmes crimes dans la vie réelle sous l'influence du sommeil provoqué.

Nous allons examiner dans quels cas principaux ces hypothèses vraisemblables seraient susceptibles de se réaliser. Nous envisagerons d'abord les questions relevant du droit civil et les questions de faux témoignage, puis les crimes dont les hypnotiques peuvent être victimes et ensuite ceux qu'on peut leur faire commettre.

II

La personne qui en place une autre en état d'hypnotisme pourra lui suggérer des actes contraires à sa volonté ou qu'elle n'eût point eu spontanément l'idée d'accomplir.

C'est ainsi, dit M. Liégois, qu'elle poura faire souscrire des quittances, des billets, des obligations de toute nature, qui, tout imaginaire qu'en soit la cause, n'en seraient pas moins valables et dont il serait parfois difficile de démontrer la faussetó (1).

Cet auteur cite plusieurs expériences qu'il a faites à ce sujet sur des femmes hypnotisées. A une dame fort intelligente, qui résista d'abord énergiquement à toute suggestion, il suggéra l'idée qu'elle lui devait mille francs, finit par lui faire accepter cette suggestion et lui fit écrire et signer de sa main un billet reconnaissant cette dette. A la même personne il affirme un autre jour, en présence de son mari, qu'elle a promis de cautionner une dette de cent mille francs contractée par ce dernier. Elle nie d'abord, puis hésite, recherche le souvenir de

(1) Liégeois, *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, Paris, 1884.

ce fait imaginaire et finit par arriver à la conviction qu'il est réel, qu'elle a vraiment promis la caution réclamée, l'écrit et la signe de sa main.

Les actes authentiques, c'est-à-dire reçus par les officiers ministériels suivant certaines formalités, présentent aux yeux de la loi les caractères d'une certitude absolue et ne peuvent être attaqués que par une inscription de faux. Est-il donc possible de suggérer à un hypnotique l'idée de se rendre devant un notaire et de lui faire dresser un acte qui compromette de nombreux intérêts, sans qu'au réveil il y ait souvenir de cette démarche et sans que le notaire saisisse le moindre indice qui lui fasse soupçonner qu'il a affaire à une personne ne jouissant pas de sa pleine liberté morale ? Bien que n'ayant pas été tentée, cette expérience n'en paraît pas moins susceptible de réussir comme les précédentes.

C'est surtout en matière de testaments et de donations que le danger paraît grand. Déjà les exemples de captation fourmillent ; que de vieillards circonvenus, dominés, apeurés, frustrent leurs héritiers légitimes au profit d'intrigants sans conscience et sans scrupules ? Que ne peut pas, habilement exploitée et entretenue, la crainte de la damnation éternelle ? Que de spectres ou de démons confusément entrevus dans les rideaux par des yeux qu'illusionne la peur et que voile l'agonie ? Pour venir à bout des récalcitrants on a eu recours à des moyens héroïques, comme de simuler une apparition. Dans un procès qui a eu lieu à Nancy, on voit qu'un individu, jouant le rôle de saint Joseph, vint comme messsager de Dieu au chevet d'un vieux prêtre pour lui dicter ses dispositions testamentaires. Auprès d'un hypnotique, plus n'est besoin de ces expédients dangereux et primitifs ; par simple suggestion, on lui fera voir et bien voir le

héraut divin, on lui fera donner tous les ordres qu'on voudra et tout sera accepté par le patient avec une conviction absolue contre laquelle rien ne prévaudra.

Par des suggestions posthypnotiques, ne pourrait-on pas encore empêcher une personne de faire un acte quelconque en la mettant dans l'impossibilité d'écrire ou de signer? Un prétendant éconduit ne pourrait-il pas amener la jeune fille qu'il convoitait à répondre *non* à l'officier de l'état civil qui va procéder à son mariage avec un autre ? Ces hypothèses n'ont rien d'invraisemblable.

III

Les faux témoignages ne sont pas moins à redouter.

M. Liégeois suggéra à une dame qu'il avait hypnotisée l'idée d'une déclaration à faire au bureau de police. Il lui dit qu'à son réveil elle verrait entrer un individu de mauvaise mine qui lui proposerait de lui céder à vil prix six coupons d'obligations du Trésor volés et qui, sur son refus indigné, les laisserait en s'en allant sur un meuble en s'écriant qu'il n'en voulait plus. Madame alors prendrait les coupons, mais de peur d'être accusée de complicité de vol, les remettait en dépôt à M. Liégeois en présence de témoins. L'hallucination se produisit au réveil, suivant le programme ainsi tracé.

A une autre hypnotique, le même expérimentâteur suggéra en présence de plusieurs magistrats, toute une scène des plus dramatiques. Il s'agissait d'une conversation qu'elle aurait entendue et dans laquelle un incendiaire racontait à un autre vaurien de son espèce la façon dont il avait accompli son crime et comment il en avait profité pour voler 500 francs. Le second veut profiter de cette confidence pour extorquer au premier une partie de

l'argent : refus, menace de dénonciation, dispute, rixe violente. Fuite de la dame témoin de cette scène. A son réveil, un des magistrats l'interroge, elle prête serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Et elle raconte avec tous ses détails l'hallucination suggérée (1).

Une somnambule de M. Bernheim, femme intelligente, impressionnable, mais nullement hystérique, est plongée dans le sommeil profond. L'expérimentateur lui suggère l'idée qu'il y a quatre mois et demi, en entrant chez elle, elle a entendu des cris sortir d'un appartement du premier étage, et qu'alors, regardant par le trou de la serrure, elle a vu un de ses locataires, vieux célibataire, en train de violer une petite fille.

La petite fille se débattait, elle saignait; il lui mit un bâillon sur la bouche.

L'opérateur ensuite lui suggère quelques idées plus gaies, puis la réveille. Trois jours après, cette personne, interrogée par un avocat jouant le rôle de juge d'instruction, raconta ces faits imaginaires dans tous leurs détails et offrit de les répéter devant la cour d'assise. Quelle fut son émotion quand elle apprit les graves accusations qu'elle avait portée contre une personne innocente et dont elle ne se souvenait pas. Il fallut de nouveau l'hypnotiser pour calmer ses alarmes et lui en faire oublier les motifs.

M. Liégeois propose l'expérience suivante qui, on en jugera, ne sera pas à la portée de tout le monde; mais quelque invraisemblable qu'elle puisse être dans la réalité, sa réussite en tant qu'expérience n'en serait pas moins de nature à frapper singulièrement les esprits les moins

(1) Liégeois, *loc. cit.*, p. 26.

prévenus. Supposons un crime effectivement commis. Une personne pouvant agir sur plusieurs hypnotiques à la fois s'enquiert exactement des circonstances de ce crime, puis suggère à chacun de ses somnambuliques une hallucination identique qui en reproduit les détails et montre à l'œuvre, comme auteur du forfait, une seule et même personne, qui sera celle qu'il plaira à l'hypnotiseur de désigner. On leur fera voir successivement les différents actes du drame, entendre les cris, les appels désespérés de la victime, distinguer le criminel lui-même. Et tous, au réveil, seront prêts à déposer devant la justice et à maintenir comme réels tous les détails d'un drame qui leur aura été suggéré. Et quelle sera alors la position d'un homme contre qui de pareilles charges seraient accumulées et qui serait dans l'impossibilité de prouver un alibi !

IV

Les crimes dont peuvent être victimes les hypnotiques sont nombreux.

Les premiers qui se présentent à l'esprit, ce sont les attentats à la pudeur et le viol. Une femme susceptible d'être hypnotisée profondément courrait évidemment les plus grands risques, si elle commettait l'imprudence de se laisser endormir sans témoins par un homme sur la moralité duquel elle ne pourrait compter d'une façon absolue.

Les annales judiciaires fournissent quelques faits de ce genre, ce qui vaut mieux que toutes les expériences de cabinet. Tout le monde a lu l'histoire rapportée par M. Prosper Despine (1), de ce mendiant du nom de Cas-

(1) Prosper Despine, *Psychologie naturelle*, t. I, Paris, 1863.

tellan, qui fut condamné en 1865 par la cour d'assises du Var, pour viol d'une jeune fille. Cet individu, infirme, repoussant, simulant la surdi-mutité, voulant se faire passer pour un envoyé de Dieu investi du pouvoir de faire des miracles, se livrant à des gesticulations cabalistiques, impressionna vivement Joséphine H..., chez qui un jour il recevait l'hospitalité. Dans un moment où il la trouva seule, il parvint à exercer sur elle une telle fascination, qu'elle tomba en léthargie, et qu'il en profita pour lui faire subir les derniers outrages. Revenu à elle, elle continua à être sous l'empire de la volonté de Castellan, qui l'entraina avec lui, et pendant plusieurs jours abusa de son pouvoir d'hypnotisation pour renouveler ses attentats.

De ce qui se passe dans le somnambulisme spontané, on peut légitimement induire que les mêmes choses peuvent avoir lieu dans le somnambulisme provoqué ou dans tout autre phase hypnotique. Or les faits d'attentat contre les somnambules spontanés ne sont pas très rares. Nous devons un cas au Dr Mabille, directeur-médecin de l'asile d'aliénés de la Rochelle, qui s'est présenté le 9 août 1883 devant la cour d'assises de Saintes (1).

De Dr Bellanger raconte qu'un médecin, qui avait parmi ses clientes une dame atteinte d'accès de somnambulisme, ne craignit pas d'abuser d'elle pendant ces accès. La malheureuse qui, revenue à elle-même, n'avait aucune conscience de ce qui s'était passé pendant son sommeil, devint folle en constatant une grossesse que rendait inexplicable l'absence prolongée de son mari (2).

Une jeune fille, d'après le Dr Macario, fut, pendant le sommeil nerveux, victime d'une tentative de viol sans en

(1) Mabille, *Ann. médico-psychol.* janv. 1884.
(2) Bellanger, *Le magnétisme, vérités et chimères*, Paris, 1884.

avoir gardé le souvenir au réveil. Ce ne fut que dans un accès subséquent qu'elle put faire connaître à sa mère l'outrage qui lui avait été fait (1).

Enfin le sommeil provoqué compte déjà à son actif un certain nombre de viols. M. Luys en a observé deux cas suivis tous les deux de grossesses chez les malheureuses victimes. Plusieurs autres ont été soumis aux tribunaux (2).

V

L'hypnotique, dit M. Ch. Féré (3), peut devenir un instrument de crime d'une effrayante précision, et d'autant plus terrible que, immédiatement après l'accomplissement de l'acte, tout est oublié, l'impulsion, le sommeil et celui qui l'a provoqué.

Voici un exemple de la puissance irrésistible d'une suggestion semblable. Un des sujets de M. Bernheim, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, donna lieu à l'expérience suivante :

Je lui ai, dit le professeur de Nancy (4), montré contre une porte un personnage imaginaire, en lui disant que cette personne l'avait insulté; je lui donne un pseudo-poignard (coupe-papier en métal) et lui ordonne d'aller la tuer. Il se précipite et enfonce résolument le poignard dans la porte, puis reste l'œil fixe, hagard, tremblant de tous ses membres. L'intervention des personnes présentes donna

(1) Macario, *Du sommeil, des rêves et du somnambulisme*, Lyon, 1857.

(2) Voyez Brouardel, *Accusation de viol pendant le sommeil hypnoique* (*Ann. d'hyg*, 1879, t. I, p. 39). — Ladame, *la Névrose hypnotique devant la médecine légale, du viol pendant le sommeil hypnotique* (*Ann. d'hyg.*, 1882, t. VII, p. 518). — Luys, *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*. Paris, 1890, et *Hypnotisme expérimental*, Paris, 1890.

(3) Ch. Féré, *Ann. méd.-psychol.*, 6e sér., t. X, p. 285.

(4) Bernheim, *loc. cit.*, p. 34.

un cachet singulièrement dramatique à cette expérience. Le somnambule, interrogé, ne trouve qu'une réponse : « — Il m'a insulté! — Mais on ne tue pas un homme parce qu'il vous insulte! — Il m'a insulté! — N'auriez-vous pas parfois la tête dérangée? — Non, monsieur! — Vous tombez parfois en somnambulisme; n'auriez-vous pas obéi à une impulsion étrangère? Non, monsieur; j'ai agi de ma propre initiative; il m'a insulté! »

Réveillé, il n'avait gardé aucun souvenir de cette scène émouvante.

M. Liégeois remet entre les mains d'une jeune fille profondément endormie et réduite à un automatisme complet, un pistolet en lui disant de tirer à bout portant sur sa mère, qui assiste à l'expérience. L'ordre est immédiatement exécuté.

A un jeune homme en somnambulisme, il remet un paquet contenant une poudre blanche, en lui disant que c'est de l'arsenic. Il lui commande, aussitôt qu'il sera rentré chez sa tante, de mettre de la poudre dans un verre d'eau qu'il lui présentera ensuite pour l'empoisonner. La tante du jeune homme écrivait le soir même à M. Liégeois, pour l'informer que l'expérience avait parfaitement réussi et que son neveu lui avait versé le poison.

Ainsi donc un individu en état de somnambulisme pourrait, pendant des heures entières, être soumis dans des endroits divers à des suggestions criminelles, les mettre à exécution, être ramené au lieu même où il a été endormi, et être réveillé avec la certitude qu'il a passé quelques heures dans un sommeil confortable, sous l'œil vigilant d'une personne aimée! Que de réflexions n'imposent pas de pareilles évantualités! Mais ce n'est pas seulement pendant le sommeil hypnotique que le danger des suggestions criminelles se dresse; au

point de vue médico-légal, la possibilité de provoquer des suggestions posthypnotiques à une échéance plus ou moins longue soulève des problèmes autrement compliqués et difficiles. Une idée criminelle, déposée dans l'oreille d'un somnambule, pourra se réveiller longtemps après, devenir irrésistible, entraîner des effets terribles, un crime peut-être; cependant, celui qui aura exécuté ce crime ne sera qu'un automate ayant agi sous l'influence d'une volonté étrangère, et tout irresponsable qu'il soit en réalité, ses facultés pourront paraître si normales, sa culpabilité si parfaitement démontrée, les circonstances atténuantes si absentes, qu'il sera condamné. Bien qu'innocent moralement, il ira expier un forfait qu'il n'aura ni conçu, ni prémédité, tandis que celui qui en aura été l'âme et par conséquent l'auteur véritable, jouira en paix des fruits de ses ténébreuses machinations.

Combien de temps peut sommeiller, sans s'effacer du cerveau, une suggestion provoquée pendant l'hypnotisme? Cette question, capable de rendre anxieux l'esprit le plus indifférent, demeure actuellement sans réponse.

Néanmoins, on a fait, depuis plusieurs années, beaucoup trop de bruit autour de ce qu'on appelle un peu emphatiquement le *péril hypnotique*, sans toutefois apporter le plus petit exemple de crime suggéré. En théorie, l'existence d'un tel péril peut évidemment se soutenir, mais en pratique, elle est imaginaire. A part les viols dont peuvent être réellement victimes les personnes hypnotisées, la réunion des circonstances propices à l'accomplissement d'un crime hypnotique est à peu près impossible et l'exécution d'un tel crime ne donnerait aucune sécurité à son auteur qui ne tarderait pas à être découvert. D'ailleurs la suggestion n'a pas l'omnipotence qu'on lui suppose; le nombre des personnes capables de subir passivement

son empire est infiniment plus rare qu'on ne se plaît à le dire et la somnambule, à qui on fait assassiner un homme en hallucination, obéit parce qu'elle sait — inconsciemment, il est vrai — qu'il s'agit d'une simple expérience.

VI

Nous avons exposé, sans en exagérer, mais aussi sans chercher à en atténuer la portée, les problèmes que l'hypnotisme peut soulever devant la justice et la médecine légale. En résulte-t-il que les magistrats et les experts doivent se sentir émus outre mesure des nouvelles et délicates responsabilités dont la perspective leur est ainsi brusquement ouverte, et que les personnes nerveuses et sensibles doivent trembler sous cette nouvelle épée de Damoclès suspendue sur leur tête, le danger d'être hypnotisées par surprise au gré du premier venu auquel la nature aura refusé tout scrupule en le douant d'un regard pénétrant et fascinateur?

Chassons donc ces chimères. Il y a cent ans qu'on sait produire le somnambulisme, que de nombreux individus très divers par leur caractère, leur intelligence, leur moralité, se sont adonnés aux pratiques magnétiques et hypnotiques, et l'on en est encore, pour faire toucher du doigt le danger de ces pratiques, à invoquer des expériences de cabinet. Écartons résolument, au nom du simple bon sens, cette hypothèse qu'on pourrait être hypnotisé malgré soi, à son insu, par surprise; hypothèse élégante, très propre à servir de thème à de brillantes discussions académiques, mais qui, prise au pied de la lettre par le commun des esprits, aurait pour effet les fausser en leur faisant admettre la possibilité de nomènes qui n'ont jusqu'ici défrayé que les œuvres

d'imagination les plus fantaisistes. Ne laissons pas croire que parce que quelques savants ont découvert et étudié de nouveaux faits biologiques, la vie va devenir un conte d'Hoffmann ou d'Edgard Poë, où hypnotiseurs et hypnotisés se livreront à un chassé-croisé universel dans un rêve fantastique.

Oui, nous devons l'affirmer : le crime hypnotique est possible; mais nous devons nous empresser d'ajouter que les progrès de la science n'ont jamais créé un criminel et que l'hypnotisme n'augmentera pas le nombre des scélérats. Les scélérats d'ailleurs sont des esprits trop vulgaires pour rechercher en masse, pour l'exécution de leurs forfaits, les procédés qui exigent une certaine virtuosité. Ces derniers resteront toujours l'apanage de quelques gredins d'élite dont l'existence problématique ne doit créer d'inquiétudes à personne.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la troisième éditition v
Préface de la première édition vii

CHAPITRE PREMIER

LE MAGNÉTISME A TRAVERS LES SIÈCLES

I. — Magnétisme et hypnotisme : analogies et différences. — Le surnaturel dans le magnétisme : une somnambule lucide. — Origines vénérables. 11
II. — Le magnétisme inconscient : devins, mages, prêtres, pythonisses, sibylles. 15
III. — Les états hypnotiques chez les sorciers. 16
IV. — Les états hypnotiques chez les possédés : don de seconde vue, don des langues ; léthargie, catalepsie, somnambulisme 17
V. — Les prophètes du Dauphiné. — Les convulsionnaires de Saint-Médard. 27
VI. — Guérisseurs et toucheurs : Greatrakes, Gassner, le zouave Jacob, le toucheur de Noirmoutier. 28
VII. — Fakirs et Djoguis. — Les moines du mont Athos. — Sorciers arabes et marabouts marocains. — Les Beni-Aïssaouas 34

CHAPITRE II

DE MESMER A BRAID

I. — Mesmer : Le fluide universel, base de son système. — Pourquoi il l'appelle magnétisme animal. — Son emploi, puis son abandon de l'aimant. — Il n'a fait que ressusciter une doctrine en honneur dans les siècles précédents. 37
II. — Son séjour à Vienne ; il passe pour un imposteur. — Son arrivée à Paris ; état des esprits à cette époque ; il obtient un vif succès. — Ses pratiques : le baquet. — Effets magnétiques : les crises. 42
III. — Ses prosélytes : Deslon. — Le système repoussé par les sociétés savantes. — Rapports de Bailly : Les effets magnétiques sont le produit de l'imagination ; leur danger pour les mœurs. — Mesmer enrichi se retire des affaires. 47
IV. — De Puységur : il découvre le somnambulisme artificiel. — Simplification du système et des pratiques magnétiques. . . . . [illegible]

V. — Les schismes. — La révolution disperse les adeptes ; ils reparaissent à partir de 1813 ; Deleuze, Faria, Bertrand, Georget, Du Potet, Foissac . . 53
VI. — Examens du magnétisme par l'Académie de médecine : rapport favorable de Husson ; rapport contraire de Dubois. — Le prix Burdin : Les somnambules lucides dévoilées. — Complet discrédit du magnétisme animal 55

CHAPITRE III

DE BRAID A L'ÉPOQUE ACTUELLE

I. — Renaissance des études sur le magnétisme : Braid voulant combattre le magnétisme découvre l'hypnotisme. — La théorie subjective du sommeil provoqué. — Explications rationnelles de certains phénomènes magnétiques 60
II. — Exposé rapide des phénomènes hypnotiques observés par Braid : ses illusions phrénologiques. 64
III. — Ses travaux n'ont que peu de retentissement. — Nouvelles théories magnétiques en Amérique, en Allemagne, en France. — Première apparition en France de l'hypnotisme : Broca, Guérineau, Azam, Demarquay et Giraud-Teulon, Gigot-Suard 66
IV. — Lasègue : la catalepsie. — Richet : le somnambulisme. — Charcot, Dumontpallier : l'hypnotisme chez les hystériques. — Le mouvement hypnotique en Allemagne. — Bernheim : la suggestion hypnotique . . 71
V. — Le scepticisme exagéré mis en présence des preuves qui démontrent la réalité des phénomènes hypnotiques. 75

CHAPITRE IV

SUJETS ET PROCÉDÉS

I. — Définition de l'hypnotisme : il comprend plusieurs états nerveux distincts. — Grand nombre de personnes hypnotisables ; influence de la position sociale, du degré de culture intellectuelle. — Le sexe, l'âge, l'état de santé ou de maladie. — Diathèse hystérique. 83
II — Procédés des magnétiseurs : les passes, le regard. 87
III. — Procédés hypnogéniques physiques et mécaniques : occlusion des paupières et pression des globes oculaires. — L'objet brillant de Braid. — Excitations sensorielles monotones. — Excitations cutanées ; pression du vertex. — Action des aimants. — Excitations sensorielles fortes et brusques . 90
IV. — Agents psychiques ; émotions vives et inattendues. — Attention expectante. — Imagination. — Suggestion 95
V. — Autohypnotisation involontaire 98
VI. — Classification des agents hypnogéniques. — Leur emploi doit être varié suivant les sujets et la phase du sommeil qu'on veut obtenir. — Education des sujets par la répétition des expériences 99
ypnotisme chez les animaux. 102

CHAPITRE V

PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX DE L'HYPNOTISME — MOTILITÉ

I. — Complexité des phénomènes hypnotiques. — On ne les rencontre guère au grand complet que chez les hystériques. — Nosographie de l'hypnotisme d'après le professeur Charcot. — État cataleptique : ses caractères. — État léthargique : hyperexcitabilité neuro-musculaire. — État somnambulique : contractures cataleptoïdes. 107
II. — Le réflexe cutané peut dans les trois périodes de l'hypnotisme provoquer des contractures. — États mixtes. 117
III. — L'état cataleptoïde peut se rencontrer dans les diverses périodes hypnotiques. 121
IV. — Excitation du crâne et du cuir chevelu : expériences galvaniques de M. Charcot ; expériences de M. Dumontpallier ; expériences de MM. Féré et Binet. — Action produite, selon M. Dumontpallier, par des excitations excessivement faibles du cuir chevelu 125
V. — Hypnose hémilatérale : chaque moitié ou plus généralement différentes parties du corps peuvent être placées dans une phase différente de l'hypnotisme. 129
VI. — Action des æsthésiogènes sur les phénomènes hypnotiques. — Transfert. — Action anti-hypnotique. — Polarité du corps humain. 132
VII. — Ordre de succession des états hypnotiques 136

CHAPITRE VI

PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX DE L'HYPNOTISME — SENSIBILITÉ

I. — Objet du chapitre. — État des sens et de l'intelligence dans la léthargie. 139
II. — Dans la catalepsie la sensibilité générale est abolie, la sensibilité spéciale est en partie conservée. — Persistance du sens musculaire. — Suggestions provoquées par son intermédiaire : attitudes passionnelles suivies d'un jeu de la physionomie approprié, et inversement. — Excitations sensorielles : hallucinations de l'ouïe. — Mouvements automatiques sous l'influence de l'excitation de la sensibilité tactile. — Hallucinations de la vue, fascination. — Caractères de la suggestion dans l'état cataleptique. — Imitation. 141
III. — Modifications de l'innervation organique dans l'hypnotisme : effets du procédé hypnogénique et de l'émotion 145
IV. — État de la sensibilité dans le somnambulisme. — Analgésie. — Hyperesthésies sensorielles diverses. — Effets dus à l'hyperesthésie cutanée et tactile. — Attraction magnétique. — Hyperesthésie de la vue et de l'odorat. 147
V. — Hyperesthésie sensitive. — Action à distance des médicaments . . . 157
VI. — État des facultés dans le somnambulisme. — Conscience, mémoire, imagination. — Rêves spontanés, délire, pseudo-ébriété. — Modifications du caractère, de la sensibilité morale 170
VII. — Suggestion. . . . . 17[illegible]

CHAPITRE VII

LA SUGGESTION HYPNOTIQUE — ILLUSIONS, HALLUCINATIONS, IMPULSIONS PROVOQUÉES

I. — L'état somnambulique et ses variétés. — Hystériques et individus sains : l'hypnotisme chez ces derniers, d'après le professeur Bernheim. — Six catégories, de l'état de somnolence à la période de vie somnambulique 176
II. — La suggestion : Braid, Durand (de Gros). — Suggestions motrices : catalepsies, paralysies provoquées. — Mouvements automatiques provoqués. — Amnésies verbales. — Hallucinations sensitives et sensorielles : goût, odorat, ouïe, vue, tact et autres modes de sensibilité. — Exemples. — Les stigmatisés 181
III. — Somnambulisme profond : transformation de la personnalité. — Rêves provoqués. — Amnésie; son rôle dans certains phénomènes suggestifs. 191
IV. — Illusions, hallucinations, posthypnotiques. — Hallucinations négatives et suggestions inhibitoires. — Suggestions à échéance plus ou moins éloignée 196
V. — Impulsions posthypnotiques 202

CHAPITRE VIII

LA SUGGESTION A L'ÉTAT DE VEILLE, LA SUGGESTION MENTALE, L'ÉTAT DE FASCINATION

I. — Les sujets hypnotisables, et même certains individus qui ne le sont pas, peuvent recevoir des suggestions à l'état de veille. — Faits analogues tirés de la pathologie : paralysies psychiques. — Expériences de MM. Bernheim, Dumontpallier, Ch. Richet, Bottey, Brémaud : suggestions motrices ; paralysies suggestives : actes automatiques ; amnésies. . . . 205
II. — Troubles de la sensibilité : anesthésies, hyperesthésies. — Troubles des sens : vue, ouïe, — Transfert des troubles suggérés : il peut être opéré par l'aimant et par suggestion. — Hallucinations des divers sens. . 212
III. — Suggestion mentale, lecture des pensées, télépathie. 215
IV. — De l'état de fascination décrit par le Dr Brémaud ; procédés pour l'obtenir ; en quoi il consiste. — Sa place dans la série hypnotique. — Les femmes ne peuvent être mises en état de fascination. — Il tend à disparaître par la répétition des expériences 221
V. — Exemples de fascination, d'après le Dr Brémaud. — Phénomènes pathologiques du même ordre : sauteurs du Maine, de Malaisie, de Sibérie. 225
VI. — Suggestions dans l'état de fascination. — Elles agissent comme dans l'état cataleptique 229

CHAPITRE IX

PHYSIOLOGIE DE L'HYPNOTISME

I. — Etat des facultés dans les différents degrés du sommeil hypnotique. — Suspension de la volonté et automatisme des idées. — Obnubilation de la conscience. — Perte du souvenir. — Disparition de la notion du moi — Automatisme de plus en plus complet. — Suppressions de l'activité psychique. — Suspension progressive des fonctions de la couche corticale du cerveau 230
II. — Diverses théories. — Brown-Séquard : inhibition et dynamogénie. — Dans l'hypnotisme, une irritation périphérique ou centrale détermine l'arrêt de certaines fonctions corticales. — La suspension de ces fonctions entraîne l'exaltation des réflexes cérébro-spinaux. — Mécanisme de la suggestion pendant l'état hynotique et pendant l'état de veille. . 234
III. — Analogies avec certains états psychopathiques. — Aboulie. — Impulsions irrésistibles. — Attention, centres moteurs-modérateurs. . . . 239
IV. — Divers degrés dans les états de conscience. — Cérébration inconsciente. — L'amnésie au réveil ne prouve pas l'absence d'un état conscient dans l'hypnotisme. — Somnambulisme et rêve. 246
V. — Pourquoi certains troubles des sens sont plus facilement provoqués que d'autres. — Altération de la personnalité, faits pathologiques. . . . 251
VI. — Les phénomènes hypnotiques sont-ils d'ordre pathologique ou physiologique? — Opinion des auteurs à ce sujet. 254

CHAPITRE X

L'HÉMI-HYPNOTISME AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

I. — La dualité cérébrale est démontrée par l'hypnose. — Hypnose unilatérale. — Braid, Heidenhain, Berger, Dumontpallier. — Chaque hémisphère cérébral représente l'individu tout entier 255
II. — Hypnose bilatérale de caractère différent pour chaque côté. 264
III. — Hypnose bilatérale de même caractère, mais à manifestations différentes pour chaque côté. — Expression d'un sentiment différent pour chaque côté du corps dans la catalepsie. — Hallucinations de nature opposée pour chaque hémisphère dans le somnambulisme : expériences variées. . 266
IV. — Conclusions à tirer de ces expériences relativement à la dualité cérébrale. — Autres preuves tirées de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie. 270
V. — Fonctions spéciales à chaque hémisphère 273
VI. — Dédoublement de la personnalité chez les aliénés. — Il ne se confond pas avec le dualisme cérébrale 278

CHAPITRE XI

L'HYPNOTISME ET LE CODE

I. — La suggestion hypnotique a pour effet de priver le sujet de sa liberté morale. — L'automatisme où le réduisent les différents états hypnotiques peut faire de lui l'instrument de délits ou de crimes, ou la victime de divers attentats 281
II. — Questions de droit civil : billets, quittances, actes divers, testaments, donations, consentements 283
III. — Faux témoignages 285
IV. — Crimes dont peuvent être victimes les hypnotiques : viols, attentats à la pudeur 287
V. — Crimes dont ils peuvent être l'instrument; meurtres, empoisonnements, etc., pendant ou après la période de sommeil hypnotique 289
VI. — Dans quelle mesure l'hypnotisme peut-il servir à l'accomplissement de projets criminels 292

FIN DE LA TABLE



BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE CONTEMPORAINE

À 3 FR. 50 LE VOLUME

Nouvelle collection de volumes in-16, comprenant 300 à 400 pages, imprimés en caractères elzéviriens et illustrés de figures intercalées dans le texte.

BEAUNIS. — **L'évolution du système nerveux.** 1890. 1 vol. in-16 de 320 pages avec 237 figures. . . . . . . 3 fr. 50

BERGERET. — **L'alcoolisme,** dangers et inconvénients pour l'individu, la famille et la société. 1880, 1 vol. in-16 de 260 pages. . . . . . . 3 fr. 50

COUVREUR (E.). **Les exercices du corps,** le développement de la force et de l'adresse, étude scientifique. 1890. 1 vol. in-16 de [illegible] pages, avec 69 figures. . . . . . . 3 fr. 50

FRANCOTTE. — **L'anthropologie criminelle.** 1891, 1 vol. in-16 de 320 pages, avec [illegible] figures. . . . . . . 3 fr. 50

GARNIER (Paul). — **La folie à Paris.** 1890, 1 vol. in-16 de 424 pages . . . . 3 fr. 50

GUIMBAIL. — **Les morphinomanes.** 1892, 1 vol. in-16 de 320 pages. . . . . . . 3 fr. 50

HERZEN (A.). — **Le cerveau et l'a**[illegible] au point de vue psycho-physiologique, [illegible]seur de physiologie à l'Académi[illegible] 1887. 1 vol. in-16 de 312 pages. . . . . . . 3 fr. 50

MOREAU (Paul) [de Tours]. — **La folie chez les enfants.** 1888, 1 vol. in-16 de 444 pages . . . . 3 fr. 50

— **Fous et bouffons.** Étude physiologique, psychologique et historique. 1885, 1 vol. in-16 de 283 pages. . . 3 fr. 50

RÉVEILLÉ-PARISE (J.-H.). — **Hygiène de l'esprit.** Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux intellectuels. 1881, 1 vol. in-16 de 495 pages. . . . . . . 3 fr. 50

RIANT. — **Les irresponsables devant la justice.** 1888, 1 vol. in-16 de 306 pages. . . . . . . 3 fr. 50

— **Le surmenage intellectuel** et les exercices physiques. 1889, 1 vol. in-16 de 312 pages . . . . 3 fr. 50

SIMON (P.-Max). — **Le monde des rêves,** le rêve, l'hallucination, le somnambulisme, l'hypnotisme, l'illusion, les paradis artificiels, le ragle, le cerveau et le rêve. 2e *édition.* 1888, 1 vol. in-16 de [illegible] pages. . . . . . . 3 fr. 50

— **Les maladies de l'esprit.** 1892, 1 vol. in-16 de 320 pages. . . . . . . 3 fr. 50

[illegible]

